



SOURCES CHRÉTIENNES

Directeurs-fondateurs : H. de Lubac, s. j., et J. Daniélou, s. j.

Directeur : C. Mondésert, s. j.

N° 154

CHROMACE D'AQUILÉE

SERMONS

TOME I

(Sermons 1-17 A)

INTRODUCTION, TEXTE CRITIQUE, NOTES

PAR

Joseph LEMARIÉ, o. s. b.

TRADUCTION

PAR

Henri TARDIF

*Cet ouvrage est publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique*

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, BD DE LATOUR-MAUBOURG, PARIS 7^e

1969

A la mémoire
du P. Henri BARRÉ
et de Dom Cyrille LAMBOT.

Nihil obstat :
Paris, le 3 octobre 1969
Fr. Roger PIERRET, o. s. b.

Imprimi potest :
Paris, le 3 octobre 1969
Fr. René LEFEVRE, o. s. b.
Pr. Admin. de l'Abbaye Ste-Marie

Imprimatur :
Lyon, le 10 octobre 1969
Paul BONY, p. s. s.
cens. dep.

INTRODUCTION

CHAPITRE I

DÉCOUVERTES

Pour la première fois, le lecteur trouvera réunie, dans les deux tomes que nous publions, l'œuvre oratoire¹ de Chromace d'Aquilée, telle qu'elle a pu être reconstituée après plusieurs années de recherches.

1. Œuvre oratoire : le commentaire sur *Matthieu* (*tractatus in Matthaicum*, selon l'appellation qui figure dans le manuscrit de Bruxelles 10807-11 et qui sera reprise par les éditeurs) est en effet une œuvre écrite. Ce commentaire, dont jusqu'à présent les éditions successives ne comportaient qu'un nombre restreint de *tractatus* (deux sur *Matthieu* 3, 13-17 ; quinze sur *Matthieu* 5, 1 - 6, 24), s'est enrichi considérablement ces dernières années. En 1959, M. l'abbé R. Étaix soutenait une thèse ayant pour objet la découverte de huit nouveaux traités (l'essentiel de cette thèse polycopiée est paru dans *RB*, t. LXX (1960), p. 469-503 sous le titre « *Tractatus In Matheum* partiellement inédits pouvant être attribués à Chromace d'Aquilée »). A la suite de recherches menées en étroite collaboration, il nous est possible de restituer actuellement à Chromace trente-trois nouveaux *tractatus*. Les incipits des cinquante-huit *tractatus* de l'œuvre ainsi reconstituée — quoique fragmentairement — et une étude sur les manuscrits utilisés ont été publiés dans *SE*, t. XVII (1966), p. 307-354, sous le titre « La tradition manuscrite des *tractatus in Matheum* de saint Chromace d'Aquilée ». — Le terme *tractatus* étant réservé à l'œuvre écrite, le terme « sermon » a été utilisé ici de préférence à « homélie », bien que cette dernière expression ait été employée couramment dans les articles de la *Revue bénédictine* depuis 1961. La raison en est que, dans l'Occident latin, « homélie » (*homilia*) désigne un exposé sur l'évangile ou, par extension, un passage de l'Écriture, et a donc une acception plus restreinte que « sermon », terme plus générique. Toutefois, dans la troisième partie de l'Introduction (la liturgie d'Aquilée), le terme « homélie » sera employé toutes les fois qu'il sera exact.

Les éditions successives du commentaire de Chromace sur *Matthieu* le font précéder d'un *sermo de octo beatitudinibus*, sermon qui, pour des raisons qui nous échappent, se trouvait servir en quelque sorte de préface au *libellus* contenant l'exposé du sermon sur la montagne. Notons que c'est le seul sermon qui nous soit parvenu sous le nom de son auteur¹.

En 1905, dans un article de la *Revue d'Histoire Ecclésiastique* (t. VI, p. 304-315), Dom P. de Puniet proposait de restituer à Chromace la *praefatio* ou *expositio orationis dominicae* du sacramentaire gélasien *Reginensis* 316, des sacramentaires gélasiens du VIII^e siècle et de plusieurs *ordines romani*, *expositio* qui n'est autre qu'une brève homélie sur le Pater. Se ralliant au jugement de Dom de Puniet, le dernier éditeur de Chromace, Dom A. Hoste, adjoignait la *praefatio* aux œuvres de l'évêque d'Aquilée dans le tome IX du *Corpus Christianorum* paru en 1957.

Si les découvertes ou identifications des sermons édités ici suivirent de peu cette nouvelle édition, elles n'en furent cependant pas tributaires. C'est par un tout autre biais que je devais me trouver en présence d'un certain nombre de sermons de Chromace.

En 1958-1959, au cours de recherches sur la liturgie de Noël et de l'Épiphanie, mon attention fut attirée sur le manuscrit *Paris B. N. latin* 742, première partie (temporal) d'un bréviaire monastique de la première moitié du XII^e siècle. Une double analyse paléographique et liturgique me permit d'en déterminer la provenance : il s'agit d'un bréviaire écrit à Ripoll en Catalogne, à l'époque où la célèbre abbaye était assujettie à Saint-Victor de Marseille.

Intéressant comme témoin le plus ancien de la tradition liturgique propre à l'abbaye marseillaise et aux monastères qui lui furent affiliés au XI^e siècle, le manuscrit ne l'est pas

1. Le titre *sermo de octo beatitudinibus* est récent puisqu'il apparaît pour la première fois dans l'édition de P. Braida (Udine 1823) reproduite dans *PL* 20. Dans le manuscrit de Bruxelles et les anciennes éditions, sermon et commentaire sur *Matthieu* sont placés sous un titre qui embrasse l'ensemble de l'œuvre : *Liber sancti Chromatii episcopi de octo beatitudinibus*, etc. (cf. *CCL* 9, p. 383) ; *Tractatus XVIII in S. Matthaei evangelium* (éd. A. Galland).

moins par les lectures qu'il contient¹. Il semble en effet que le copiste ait retranscrit le contenu intégral de l'homiliaire couvrant toute l'année liturgique à l'exclusion du sanctoral².

A l'analyse, il devait apparaître que, outre les textes classiques de Léon, Augustin, Bède, souvent empruntés à l'homiliaire de Paul Diacre, et six homélies sur *Matthieu* formées d'extraits de deux commentaires irlandais, huit sermons, visiblement d'un seul et même auteur ancien, désigné à deux reprises sous le nom d'Augustin, étaient entrés dans l'homiliaire de Ripoll.

En juillet 1960 je m'interrogeais sur cet auteur lorsque, poursuivant l'étude paléographique du bréviaire, je pris en main un autre manuscrit provenant de Ripoll conservé à la B. N. de Paris, le ms. *latin* 5132, recueil contenant surtout des documents historiques concernant Ripoll et la Catalogne³. Mon attention fut rapidement attirée par la présence, au beau milieu de ce recueil factice (fol. 81-92 v), d'une séquence de onze sermons ou homélies. J'y reconnus immédiatement un certain nombre de pièces déjà lues dans le bréviaire *Par. lat.* 742 : l'homélie composite sur *Jean* 2, 13 s.-*Matthieu* 5, 1 s., assignée dans le bréviaire au lundi de la quatrième semaine de Carême, le sermon pour l'Ascension, ici incomplet du début, et le commentaire de l'onction de Béthanie (*Jean* 12, 1-11 ; dans le bréviaire, homélie du lundi saint). Bien plus, huit autres sermons ne pouvaient

1. Description, preuves de provenance et analyse de ce manuscrit ont fait l'objet du volume : *Le Bréviaire de Ripoll, Paris B. N. lat. 742. Étude sur sa composition et ses textes inédits* (« Scripta et documenta » 14), Montserrat 1965.

2. Voir analyse de ces lectures de l'office dans *Le Bréviaire de Ripoll*, p. 117-154. Les homiliaires et passionnaires de Ripoll, ainsi que tous les manuscrits liturgiques, disparurent dans l'incendie du monastère lors des troubles révolutionnaires de 1835.

3. Le manuscrit constitué pour sa majeure partie de quaternions (110 fol. [80, 80 bis], 310 × 220 mm) a été analysé dans *RB*, t. LXXIV (1964), p. 150-151. L'ensemble est du XI^e siècle. Baluze qui posséda le manuscrit le tenait vraisemblablement de Pierre de Marca († 1662). Ce dernier, au cours d'une légation de sept années en Catalogne, s'était intéressé à Ripoll et à sa bibliothèque.

être que du même auteur; un seul texte emprunté au commentaire d'Ambroise Autpert sur *Apocalypse* 12, 7 s. faisait exception ¹.

J'étais donc en présence d'un véritable petit corpus de sermons, corpus fragmentaire puisque le dernier texte est incomplet, et anonyme. Le premier sermon commence en effet *ex abrupto* par la rubrique *De actibus apostolorum ubi claudum apostoli curaverunt*. Le A initial du sermon (*Adventum*) est une belle capitale ornée, vermillon et ocre, selon les traditions des *scriptoria* des régions catalanes, lettre ornée qui indique on ne peut plus clairement qu'il s'agit bien du début du livret. Le modèle copié à Ripoll était donc anonyme. A ce corpus le bréviaire de Ripoll (*Par. lat.* 742) permettait d'apporter un complément de sermons.

Très rapidement j'arrivais à identifier l'auteur. Le sermon pour l'Ascension, incomplet du début dans le *Par. lat.* 5132 s'y trouve en effet soudé à l'incipit d'un sermon *de natale sanctorum Felicis et Fortunati : Natale est hodie sanctorum martyrum Felicis et Fortunati qui civitatem nostram glorioso martyrio decorarunt*. C'est tout ce qui subsiste de ce sermon en raison d'une lacune.

Sans doute je ne pouvais me baser sur ce texte pour affirmer qu'il était du même auteur que le reste du corpus. Mais ce dernier — à part le sermon pour la Saint-Michel — me paraissant provenir d'un seul auteur, je pouvais en induire que le sermon pour le *natale* des martyrs Félix et Fortunat appartenait bien au bloc. Ce sermon avait été prononcé dans la cité où les deux martyrs avaient confessé le Christ, et l'orateur étant vraisemblablement l'évêque de cette cité, ce dernier n'était-il pas un évêque d'Aquilée ? La juxtaposition des deux noms de Félix et Fortunat dans le marty-

1. Cf. *Ambrosii Ausberti Galli Presbyteri... in sancti Iohannis apostoli et evangelistae Apocalypsim, libri decem* (éd. Euchaire Hirtzhorn), Cologne 1536, p. 226-230. Incipit du sermon : *Absit a fidelium cordibus ut hoc praerium*. Il s'agit, de toute évidence, d'une homélie pour la Saint-Michel, comme l'indique par ailleurs l'adjonction finale du compilateur (fol. 87) : *Et quia sollemnem diem lactitiae spiritalis cum beato archangelo Michael e ducere cupimus, rogemus celsitudinem decoris eius ut illic perducat intentionem lactitiae nostrae ubi clarus refulget*.

rologe hiéronymien, au 14 août, ne va certainement pas sans poser certains problèmes. Mais Venance Fortunat, bien placé sur ce point puisqu'il était originaire des environs de Trévise, associe lui-même les deux martyrs en ces termes :

*Felicem meritis Vicetia laeta refundit
et Fortunatum fert Aquileia suum.*
(*Carmina*, l. VIII, 3, v. 165-166).

Nous possédons deux listes épiscopales d'Aquilée ¹. On y relève les noms suivants : Théodore, qui assista au Concile d'Arles en 314, Agapit, Benoît (vers 332-337), Fortunatien (340-369 ?), Valérien (369-388), Chromace (388-407/8), Augustin, Adelphus, Maxime (?), Januarius (contemporain de saint Léon). Laisant de côté les deux fragments qui nous sont parvenus d'un commentaire de Fortunatien sur les évangiles ², j'acquis rapidement la certitude que l'auteur des sermons du corpus fragmentaire de Ripoll était Chromace. La comparaison entre le vocabulaire, le style, la construction des phrases, les introductions des citations scripturaires des *tractatus in Matthaum* d'une part et des sermons d'autre part, emporta en effet ma conviction. Bien plus, certains passages de deux sermons 5 et 6 étaient strictement parallèles au commentaire sur *Matthieu* ³.

Le récit de cette découverte et le texte des sermons inédits (1 à 17) des deux manuscrits de Ripoll furent publiés en 1962 dans la *Revue bénédictine*, t. LXXII, p. 201-277.

Deux articles, l'un de Dom Benedict Vollman « Anmerkungen zu den neu aufgefundenen Chromatius-homilien » dans la *Revue bénédictine*, t. LXXIII (1963), p. 101-108, l'autre de V. Bulhart « Textkritisches VIII » dans *Sacris*

1. Cf. F. LANZONI, *Le diocesi d'Italia*, t. II (1927), p. 885. Les sources de ces deux recensions, l'une provenant d'Aquilée-Cividale, l'autre de Grado-Venise, sont signalées p. 875-876, avec leurs éditions respectives.

2. DOM WILMART, « Deux expositions d'un évêque Fortunat sur l'évangile », dans *RB*, t. XXXII (1920), p. 160-174. B. BISCHOPP, « Geschichte der lateinischen Exegese », dans *SE*, t. VI (1954), p. 233-240. Dernière édition en 1947 dans *CCL* 9, p. 367-370.

3. Cf. *RB*, t. LXXII (1962), p. 205-208.

Erudiri 1963, p. 46-48, proposèrent une série de corrections ou restitutions conjecturales dont je devais faire mon profit par la suite.

Au moment où je préparais l'édition des dix-sept homélies des deux manuscrits de Ripoll, le P. Henri Barré achevait l'analyse du manuscrit *Vienna B. N. latin* 1014, homiliaire écrit à l'abbaye de Mondsee, près de Salzbourg, entre 811 et 819, analyse qui devait paraître dans la *Revue bénédictine*, t. LXXI (1961), p. 71-107, sous le titre « L'homiliaire carolingien de Mondsee ». Ce ne fut pas sans surprise que le P. Barré et moi-même constatâmes le fait suivant : à deux reprises le compilateur de l'homiliaire avait utilisé un sermon de Chromace que contenait le corpus de Ripoll.

De l'homiliaire de Mondsee, qui couvrait certainement toute l'année liturgique ne nous est parvenue que la seconde partie (Ascension-Avent). Dans le même article de la *Revue bénédictine*, puis dans *Les Homéliaires carolingiens de l'École d'Auxerre* (Rome, 1962), le P. Barré soulignait la parenté étroite qui existait entre l'homiliaire de Mondsee et deux autres homéliaires contemporains : l'homiliaire carolingien bavarois dérivé de Mondsee sur les évangiles et l'homiliaire dit du Pseudo-Bède sur les épîtres ¹.

Certain que le compilateur de Mondsee avait utilisé, au début du ix^e siècle, un corpus de sermons de Chromace, j'entrepris un premier sondage dans les trois homéliaires.

1. L'homiliaire carolingien bavarois sur les évangiles est dit « dérivé de Mondsee », car l'homiliaire de Mondsee « a servi de base à (cet) homiliaire d'origine bavaroise, composé dans le second quart du ix^e siècle, sans doute pour les églises de Salzbourg ou d'Augsbourg. Beaucoup d'homélies ont été refaites à frais nouveaux, mais suivant la même méthode, si bien que la collection garde ses caractères généraux identiques » (H. BARRÉ, *Les Homéliaires carolingiens...*, p. 26). L'homiliaire carolingien bavarois couvre toute l'année liturgique. On trouvera au S. 19 la liste des témoins de cet homiliaire ; voir aussi H. BARRÉ, *o. c.*, p. 26-27. L'homiliaire sur les épîtres a été compilé à la même époque selon les mêmes principes que l'homiliaire de Mondsee et son dérivé. Il est dit « du Pseudo-Bède » en raison de l'attribution de son prologue à Bède. Sur cet homiliaire édité par J. Gymnicus (Gymnich) en 1535, édition dont les exemplaires sont rarissimes, voir H. BARRÉ, *o. c.*, p. 6-8. Une liste plus complète des témoins manuscrits a été donnée dans *RB*, t. LXXVI (1966), p. 8-10.

Le résultat de ces recherches parut dans la *Revue bénédictine*, t. LXXIII (1963), p. 181-243, sous le titre « Homélies inédites de saint Chromace d'Aquilée, deuxième série ». Dans cet article, aux quatre sermons que j'avais pu identifier dans les collections carolingiennes bavaroises (S. 18, 19, 20 et 29), s'ajoutèrent des textes provenant d'autres sources : les S. 21 et 22 transmis par un manuscrit du xiii^e siècle provenant de l'abbaye de Wettingen (Aargau, Suisse), témoin également du S. 19 ; les S. 23, 24 et 25 provenant de la collection *Biblica de mysteriis veteri Testamenti* de Césaire d'Arles ; le S. 26 transmis par un unique manuscrit, un homiliaire du Mont-Cassin ¹. Sans les rééditer, j'apportais enfin les preuves d'authenticité permettant de restituer à Chromace deux sermons édités dans la patrologie latine de Migne, l'un parmi les sermons pseudo-augustinien (S. 27 ; *PL* 39, 1927-1929), l'autre au nombre des sermons de Pierre Chrysologue (S. 28 ; *PL* 52, 524-526).

Ce fascicule de la *Revue bénédictine*, qui restituait douze nouveaux sermons (S. 18-29) à Chromace, en contenait en fait encore un autre, demeuré non identifié par son éditeur. En fin d'un article consacré à l'analyse d'un homiliaire du viii^e-début ix^e siècle conservé à la Bibliothèque capitulaire de Vérone sous la cote LII (59), R. Étaix publiait en effet une homélie inédite sur *Luc* 2, 1 s., texte dont je prouvais l'authenticité chromacienne dans une notice de la *Revue bénédictine* de 1964 (p. 152-155). Le numéro d'ordre 32 fut assigné à ce texte.

Entre temps R. Étaix m'avait signalé qu'un homiliaire du xii^e siècle provenant du monastère cistercien catalan de Santes Creus et conservé à la Bibliothèque provinciale de Tarragone (*Santes Creus* 139) contenait, outre quatre sermons déjà connus par Ripoll (trois sermons de Pâques et celui de l'Ascension), deux sermons sur les *Actes des Apôtres*,

1. Les S. 23, 24, 25 et 26 avaient déjà été édités ; cf. introduction à ces sermons. Ces textes auxquels il faut ajouter les S. 27 et 28 de *PL* 39 et 52, et le S. 29 de l'homiliaire du Pseudo-Bède passé ensuite dans l'homiliaire de Raban Maur (*PL* 110), avaient été signalés dès juin 1962 dans la brève note : « Une des sources de l'homiliaire de Mondsee : un corpus d'homélies attribuables à saint Chromace d'Aquilée » (*RB*, t. LXXII, p. 132-135).

qui provenaient certainement du même auteur. Ces deux sermons furent édités sous les numéros 30 et 31 dans l'article « Deux sermons de saint Chromace d'Aquilée sur les Actes des Apôtres » de la *Revue bénédictine*, t. LXXV (1965), p. 137-141.

La même année, sous le titre « Un nouveau sermon de saint Chromace d'Aquilée et fragments provenant d'homiliaires bavarois », la même revue livrait le résultat d'une analyse plus poussée des deux collections carolingiennes bavaroises : l'homiliaire sur les évangiles dérivé de Mondsee et l'homiliaire du Pseudo-Bède sur les épîtres, homiliaires dont le dépouillement, en 1963, était demeuré inachevé. Au terme de cette analyse, la liste des sermons de Chromace s'enrichissait d'un nouveau sermon (33) et de cinq fragments (34, 35, 36, 37 et 39). D'une autre collection bavaroise, de peu postérieure aux homiliaires carolingiens, provenait le fragment 38.

Dans un dernier article « Nouveaux manuscrits de Catalogne témoins des sermons de saint Chromace d'Aquilée » (*Revue bénédictine*, t. LXXVI, 1966, p. 314-321), je livrais le résultat de recherches effectuées en Catalogne au mois de septembre 1965. Si aucun texte nouveau n'avait été découvert, je pouvais du moins ajouter de nouveaux témoins pour les trois sermons de Pâques (S. 16, 17, 17 A), et l'utilisation du sermon pour la Saint-Jean l'évangéliste (S. 21) dans plusieurs homiliaires ou passionnaires de Catalogne, malheureusement disparus, était confirmée par la présence de son incipit dans certains bréviaires.

CHAPITRE II

LA TRADITION MANUSCRITE

Étant donné d'une part l'existence dans le *Parisinus latinus* 5132 d'un corpus fragmentaire et l'utilisation de sermons de Chromace par de nombreux homiliaires catalans, d'autre part l'utilisation d'une collection des mêmes sermons par les homiliaires carolingiens bavarois (homiliaire de Mondsee et son dérivé, homiliaire du Pseudo-Bède), l'on peut affirmer qu'il exista dans la bibliothèque épiscopale d'Aquilée un corpus de sermons de Chromace dont une copie parvint de Vénétie en Catalogne au plus tard au cours du XI^e siècle, et une autre copie dans la région de Salzbourg avant 810.

1. Catalogne

Le corpus fragmentaire de Ripoll, Parisinus latinus 5132

La découverte du corpus fragmentaire du *Par. lat.* 5132 (A) a été capitale. Nous sommes avec ce codex en présence d'une copie exécutée à Ripoll vers le milieu du XII^e siècle d'après un exemplaire écrit en cursive ou semi-cursive (c) que l'on peut dater du VII^e-VIII^e siècle¹. L'exemplaire

1. Voici ce que le professeur B. BISCHOFF me communiqua à ce sujet, dans une lettre en date du 11.12.1961 :

« Nach Abwägung der Auswahl von Korruptelen, bin ich zu dem Ergebnis gekommen, dass zwar eine Überlieferungsstufe in Halbkursive (oder kursive) sehr wahrscheinlich ist, ihr nationaler Charakter durch rein paläographische Überlegungen jedoch nicht definiert werden kann. Gerade bei einer Überlieferung, deren Reste weit von einander getrennt in Büchern des praktischen Gebrauchs und nicht in Bibliothekbänden literarischen Typ aufstanden, wird wohl mit recht verschiedenen Schichten und zahlreichen Stufen zu rechnen sein.

« So würde sich der recht starke Anteil an Korruptelen vulgärlateinischen Chromace d'Aquilée. I. »

était lacuneux au XII^e siècle : il manquait à tout le moins un sermon dont seul l'incipit a été conservé. Il ne reste de cette retranscription qu'un cahier de douze feuillets qui fut réuni à une date indéterminée (début du XIII^e siècle ?), à Ripoll même, aux opuscules qui constituent le recueil factice *Par. lat.* 5132. Il est impossible de préciser combien de cahiers pouvait comporter la copie dans son état primitif.

Charakters durch tatsächlichen Gebrauch der Texte in den vorkarolingischen Jahrhunderten am besten erklären ; die Vertauschungen von *e/i*, *o/u*, *b*, *c/g*, *qu/c*, Willkür im Gebrauch oder Fehlen der Aspiration, Abfall von *m* und vielleicht sogar von *t*. Davon sind einige Erscheinungen : *c/g*, Abfall von *t* eh *r* für Italien bezeichnend ; *b/v*, *qu/c* haben einen Schwerpunkt in Spanien ohne darauf beschränkt zu sein. Von den paläographisch erklärbaren Erscheinungen könnte die Verwechslung von *a* und *d* sogar auf Halbziale (selbst der Zeit des Chromatius) zurückweisen ; doch da die Überlieferung diese Fehler dann sehr lange bewahrt haben müsste, bin ich skeptisch. Dagegen dürften *i longa/l*, *v/r*, *a/u*, vielleicht auch *p//* in Halbkursiven Milieu eingedrungen sein (*p//* möglicherweise ebenfalls, in Halbziale). »

D'où provenait le manuscrit ? Le professeur Bischoff ne put se prononcer. A. M. Mundó, un des meilleurs paléographes de Catalogne, m'écrivit (lettre du 29.12.1967) : « On ne connaît aucun manuscrit écrit entièrement en semi-cursive ou cursive en Catalogne ou dans le reste de la péninsule entre le VII^e et le X^e siècle. Mais il existe des notes marginales, soit en cursive, soit en semi-cursive wisigothique dans les mss Autun B. M. 27 et 107, provenant tous deux d'Urgel, et dans les premières feuilles de l'*Orationale wisigothique* de la Bibliothèque Capitulaire de Vérone (tous ces manuscrits sont du VII^e-VIII^e siècle). Bien plus, J. VILLANUEVA, dans *Viage literario a las Iglesias de España* (t. VIII, p. 47), dit avoir vu à Ripoll un manuscrit en écriture cursive qu'il date du VIII^e siècle ». On ne peut donc exclure absolument une translittération en semi-cursive en Catalogne. Un fait cependant est certain : en dehors de la Catalogne, l'Espagne a ignoré ces textes. C'est donc en Catalogne qu'ils ont abouti, venant vraisemblablement d'Italie. Et plus probablement le manuscrit en cursive provenait d'Italie.

Dans *RB*, t. LXXII (1962), p. 222 et 225, j'avais cru devoir évoquer la possibilité d'une copie intermédiaire entre le manuscrit en cursive et le *Par. lat.* 5132. Cet intermédiaire ne s'impose nullement et est même peu probable. Il faudrait en effet supposer deux copistes aussi inexperts l'un que l'autre. La présence, au milieu des sermons de Chromace, d'un extrait du commentaire d'Ambroise Autpert sur l'*Apocalypse*, extrait utilisé comme sermon pour la Saint-Michel et exempt des fautes de retranscription des sermons de Chromace, s'explique si l'on suppose que quelques feuillets ont été intercalés dans l'exemplaire qui servait de modèle au copiste de Ripoll. Je dirai plus loin que la présence de ce sermon se comprend aisément si le manuscrit provient de Saint-Michel de Cuxa.

Manquerait-il simplement un autre cahier de douze feuillets également ¹ ?

Le copiste du XII^e siècle eut une certaine peine à déchiffrer son modèle en cursive ou semi-cursive. Le sens du texte qu'il avait sous les yeux lui a parfois totalement échappé et il a retranscrit ce qu'il croyait identifier, sans se soucier outre mesure du résultat ainsi obtenu et qui, parfois, est inintelligible. Voici quelques exemples : *seminaremini cur* : pour : *seminare inimicus* (S. 2, 24) ; *felli sui de torse* pour *fellis video te esse* (S. 2, 72). Dans l'un et l'autre cas, il y a mauvaise coupure des mots ; en outre, dans les deux cas, *s* a été pris pour *r*. *De archanae fetus* pour *de arca Noe eieclus* (S. 2, 79) : mots non dissociés, *a* pour *o* (Noe), *i longa* pour *l* (même cas *ibid.* 84 : *electus* pour *eieclus*). *Inreperit donantes* pour *iure perverso erit dominatus* (S. 6, 58) : deux abréviations mal lues, lettres mal groupées. *Hoc anime meę salus manifestat* pour *hoc enim Esaias manifestat* (S. 8, 25) : de nouveau mauvaise lecture du *i longa*, *a* ouvert lu *u*. *Maioris se* pour *mator esse* (S. 8, 107) : *i* pour *e*, et mauvaise coupure. *Nequitias* pour *nuptias* (S. 10, 12). *Aut accepit aut perdidit* pour *aut acceptam perdidit* (S. 10, 85). *Similem* pour *si vilem* (S. 12, 43). *Peccata* pour *praecepta* (S. 12, 119).

Dans le S. 12, 111, le copiste a transcrit : *sicuti qui seducat secundum corpus vel diversa, in magno et opulentissimo convivio*. Le contexte traite de la nourriture. La correction *manducat* (pour *seducat*) s'impose. Le passage d'un terme à l'autre s'explique vraisemblablement par le fait que le *si* omis a été suppléé au-dessus de *man*. Le scribe suivant a cru devoir remplacer *man* par *se*. Entre *corpus* et *vel diversa*, il manque au moins un mot. En outre *diversa* se trouve, dans le codex, en fin de ligne. Il se peut que le

1. Dans ce cas, le corpus aurait pu contenir une quarantaine de sermons. Il demeure que la lacune entre le sermon de saint Félix et Fortunat dont ne subsiste que l'incipit et le sermon d'Ascension acéphale dans le *Par. lat.* 5132 ne peut être précisée. Dans le recueil factice dont chaque élément est l'œuvre d'un copiste différent, la première pièce (*Historia Francorum qui ceperunt Ierusalem* de Raymond d'Agile) est également lacuneuse : les premiers cahiers ont disparu.

copiste ait, là encore, laissé tomber un mot. Je propose la restitution conjecturale : *si quis manducat secundum corpus varia vel diversa alimenta (ou cibaria)*.

Peu expert dans la lecture de la semi-cursive, le copiste devait être, en outre, fort distrait — à moins d'inscrire au compte de sa source nombre d'omissions. Fréquemment, par saut du même au même, en particulier, un ou plusieurs mots sont omis, comme il résulte de la comparaison entre notre texte et la recension soit du *Par. lat.* 742, soit du *Vindobonensis* 1014 (cf. appareil critique des S. 4, 5 et 6). Parfois enfin, il semble que le copiste se soit trouvé en présence d'un texte complètement indéchiffrable par suite du mauvais état de conservation du manuscrit. Ainsi S. 6, 44 : *tantum distat inter d (dominum et dominum : Vindobon. 1014)* : la phrase reste en suspens. Ainsi S. 12, 157, où après *olera* un espace blanc est laissé. Ainsi encore S. 4. S'ajoute à ceci la ponctuation parfois des plus fantaisistes.

Difficile de lecture du fait de son écriture et de son état de conservation, le modèle de A était par ailleurs lacuneux. J'ai indiqué plus haut qu'après quelques lignes du sermon des saints Félix et Fortunat, un ou plusieurs folios manquaient déjà.

Ce texte du *Par. lat.* 5132 est un texte de restitution parfois délicate, mais texte précieux puisqu'on peut en identifier la source : ce codex en semi-cursive ou cursive, antérieur au IX^e siècle, ancien stade de transmission d'un texte écrit vraisemblablement en fin IV^e-début V^e siècle en semi-onciale. Recension précieuse également, car reproduisant très fidèlement, selon toute apparence, le texte de l'archétype, sans que les copistes, tant de c que de A, y aient introduit des gloses ou aient cru devoir supprimer certains passages, cas trop fréquent pour les textes transmis par les homiliaires.

Le bréviaire de Ripoll, Parisinus latinus 742

Antérieurement au début du XII^e siècle, vraisemblablement dans la première moitié du XI^e siècle, le compilateur de l'homiliaire de Ripoll (y) — homiliaire passé dans le *Par. lat.* 742 (R) — avait déjà utilisé un corpus de sermons de

Chromace. Il est peu vraisemblable que ce corpus ait été le modèle de A. Il faudrait en effet expliquer comment ce modèle aurait pu se détériorer entre temps (le modèle de y contenait le texte intégral du S. 8, acéphale dans A), et par ailleurs il semble bien que le copiste de y (= R) ait eu à sa disposition un corpus de lecture facile en raison de son parfait état de conservation.

Il faut donc supposer qu'un modèle translittéré en minuscule caroline (k) au IX^e ou X^e siècle en Haute-Italie, vraisemblablement en Vénétie, a servi de modèle au copiste de l'homiliaire de Ripoll¹.

A ce corpus, le compilateur emprunta les sermons suivants :

- (A) S. 4 et 5 texte qui, dans le *Par. lat.* 742, comme dans le *Par. lat.* 5132, bloque deux homélies sur *Jean* 2, 13 s. et *Matthieu* 5, 1 s.²,
- (A) S. 8 (sermon d'Ascension),
- (A) S. 11 (sur *Jean* 11, 1 s.),
- S. 14 (sur *Jean* 5, 1 s.),
- S. 15 (sur *Jean* 13, 1 s.),
- S. 16 (sermon de Pâques),
- S. 17 (sermon de Pâques),
- S. 17 A (sermon de Pâques bloqué artificiellement avec le précédent par le compilateur).

Le texte du *Par. lat.* 742 est toujours grammaticalement excellent. Les omissions sont presque inexistantes. Le copiste de l'homiliaire disposait certainement d'un modèle qu'il a lu sans difficulté et qui était en bon état de conservation. Le copiste du bréviaire était lui-même un scribe de grande classe. Malheureusement, comme cela se produit

1. On trouvera *infra*, p. 40, à propos de l'établissement du *stemma*, quelques autres arguments de critique interne favorables à l'existence d'un manuscrit k (indépendant de c et A) source de l'homiliaire de Ripoll.

2. Le blocage identique de ces deux homélies dans A et R ne peut s'expliquer que s'il existait déjà dans le subarchétype m. La numérotation suivie des sermons a été faite à partir du corpus du *Par. lat.* 5132. Les cinq (car il faut dissocier 17 et 17 A) sermons du *Par. lat.* 742 viennent à la suite des treize sermons du corpus.

assez fréquemment dans les homiliaires, les sermons de l'homiliaire de Ripoll ont été l'objet d'une révision systématique en vue de l'usage liturgique, et les sermons de Chromace n'y ont pas échappé¹.

Comment expliquer la présence d'un corpus de sermons de Chromace à Ripoll au x^e, puis au xii^e siècle ? Comme il a été dit, on ne trouve pas trace de ces textes dans l'Espagne wisigothique.

On est donc en présence de textes importés, et, étant donné la diffusion extrêmement restreinte des sermons de Chromace, ils n'ont guère pu être importés que de Vénétie.

Ce que nous savons des relations entre la Catalogne et Venise dans le dernier quart du x^e siècle permet d'expliquer la présence de ces textes dans cette région orientale des Pyrénées. En fin d'année 978, l'abbé de Cuxa, Guarin, rentrait dans son monastère après un assez long voyage en Italie. De passage à Venise, il avait reçu les confidences du doge Pierre Orseolo. Ce dernier résolut de quitter le monde et de se faire moine à Cuxa avec quelques-uns de ses amis. Après un départ subreptice de Venise, le doge et ses compagnons se joignirent donc à l'abbé Guarin sur la route du retour. Guarin ou Pierre n'emportaient-ils pas avec eux quelques reliques, étoffes précieuses et manuscrits, dont un petit corpus de sermons de Chromace ? Il est vrai qu'au début du xi^e siècle, les relations furent également fréquentes entre Venise et Cuxa, et l'on ne peut exclure un apport fait par quelque pèlerin vénitien. Quoi qu'il en soit, les liens étroits qui unirent Cuxa et Ripoll à la même époque, et surtout sous l'abbatiate d'Oliba (1008-1046), sont bien connus

1. Qu'il suffise de relever ici quelques cas typiques. Dans le sermon pour l'Ascension, deux incises qui n'avaient plus de raison d'être ont été omises : *ut praesens levio retulit*, à propos d'Actes 1, 9 s. qui, à Ripoll, n'avait pas précédé la lecture du sermon ; *sicut ipse psalmus praesens ostendit*, à propos du psaume 72 qui n'a jamais figuré dans la liturgie romaine. Dans le même sermon, on trouve l'adjonction suivante, inspirée d'une antienne des Rameaux : *et victori triumphanti digna dant obsequia, ad invicem proclamantes : Benedictus qui venit in nomine Domini...* Il est patent également que le début et la fin du S. 4 dans le bréviaire sont le résultat d'un remaniement du texte original restitué par le *Par. lat.* 5132. Tel est aussi le cas des trois sermons de Pâques, 16, 17 et 17 A.

et l'on ne saurait s'étonner de retrouver à Ripoll des textes qui seraient d'abord parvenus à Cuxa¹.

Il faut rattacher à l'homiliaire de Ripoll un manuscrit du xii^e siècle actuellement conservé aux Archives départementales de Montpellier (M) et qui, découvert dans l'Hérault, provient vraisemblablement d'une église de la région. Cet homiliaire de type catalan (cf. *infra*) qui m'a été signalé par R. Était dans l'été 1967 contient le S. 16 de Pâques avec les variantes caractéristiques de R.

Les homiliaires catalans

Il n'est pas improbable que l'homiliaire de Ripoll ait pu utiliser une copie du corpus de Chromace venue de Vénétie par Cuxa². Il n'est hélas pas possible de vérifier si l'homiliaire de Cuxa lui-même utilisait les sermons de Chromace, car les manuscrits liturgiques de Cuxa ne nous sont pas parvenus³.

Mais à côté de l'homiliaire de Ripoll, il existe une catégorie d'homiliaires catalans tous apparentés et qui doivent donc dériver d'une même source. Celle-ci, bien qu'elle utilise le corpus de Chromace, ce qui est assez caractéristique, n'est certainement pas l'homiliaire de Ripoll. En effet, dans les 9 folios qui subsistent d'un homiliaire du xiii^e siècle de la Seo d'Urgel (S) se trouvent les trois sermons de Pâques 16, 17 et 17 A avec des variantes caractéristiques par rapport au *Par. lat.* 742, variantes qui sont également celles du

1. L'apport de Ripoll est donc de 18 sermons. Il est fort probable que le lectionnaire de l'office pour le sanctoral avait fait quelques emprunts au corpus. Mais aucun des passionnaires ou légendiers de Ripoll ne nous est parvenu.

2. La dépendance de Ripoll à l'égard de Cuxa trouverait un *confirmatur* dans les faits suivants : le *Par. lat.* 5132 contient un texte en dépendance de Cuxa : la *Vita Petri Urseoli* (fol. 93 v-201 v). En outre, au jugement des meilleurs connaisseurs, la plus ancienne rédaction des *Gesta Comitum Barcinonensium* (fol. 23 v-25 v) proviendrait également de Cuxa ; cf. C. M. BAHAUT, art. *Cuxa* dans *DHGE*, t. XIII, col. 1140.

3. Ne subsiste qu'une analyse faite au xviii^e siècle d'un légendier ; cf. J. LEMARIÉ, « Le sanctoral de Saint-Michel de Cuxa d'après le manuscrit Perpignan B. M. 2 », *Liturgica* 3, Montserrat 1966, p. 86-87.

manuscrit *Santes Creus* 139 de la Bibliothèque provinciale de Tarragone (T). De plus, la présence du début du sermon de l'Ascension dans un bréviaire manuscrit de la Seo d'Urgel, texte qui présente la même omission que le manuscrit de Santes Creus, permet d'affirmer que les deux homiliaires de la Seo et de Santes Creus étaient, en ce qui concerne les emprunts au corpus chromacien, indépendants de l'homiliaire de Ripoll.

Or l'homiliaire *Santes Creus* 139, qui, en plus des trois sermons de Pâques et du sermon d'Ascension, contient également les deux sermons sur les *Actes des Apôtres* (S. 30 et 31), n'est pas un homiliaire de type cistercien, mais un homiliaire de type catalan¹. C'est donc une copie faite au XII^e siècle à Santes Creus d'un homiliaire plus ancien dont on ne peut préciser la provenance, mais auquel, si l'on en juge d'après les lectures de Pâques, l'homiliaire de la Seo d'Urgel était lui aussi apparenté².

De cet homiliaire catalan, le manuscrit *Par. lat.* 3806 (N) est un autre témoin. On y retrouve le S. 8 selon la recension brève à l'usage liturgique propre à Santes Creus et à la Seo d'Urgel, qui est passée dans un homiliaire du XIII^e siècle de Saragosse (Z), actuellement conservé à la Yale University Library de New Haven (Conn.).

Cette recension brève ou liturgique était également celle des homiliaires de Vich et Gérone en Catalogne, de Lagrasse en Languedoc³.

Cette recension brève indépendante de Ripoll n'aurait-elle pas son origine à Cuxa, d'où, par l'intermédiaire des homiliaires de la Seo d'Urgel ou de Vich, elle se serait

1. Cet homiliaire ne contient que la *pars aestivalis*, à partir de Pâques. Sur les particularités de ce type d'homiliaire catalan, voir R. ÉTAIX, « Nouveau sermon pascal de saint Césaire d'Arles », *RB*, t. LXXV (1965), p. 201-202.

2. Voir analyse du contenu des feuillets subsistants dans *RB*, t. LXXXVI (1966), p. 316-317.

3. Cette recension liturgique comprend, lignes 14-16, une première omission que l'on retrouve dans le texte tronqué des bréviaires de la Seo d'Urgel (Arch. Capit. de Vich), de Vich (*Paris B. N. n. a. l.* 903), de Gérone (*Paris B. N. lat.* 1309). Le bréviaire de Lagrasse (imprimé en 1513, coll. A. Boyer-Mas à Saint-Jean-de-Luz) qui a conservé un texte plus long, a, en outre, l'omission commune à T N Z des lignes 25 à 61.

répandue dans toute la Catalogne ? Auquel cas la source z serait cet homiliaire de Cuxa.

Signalons encore la présence dans le bréviaire imprimé de 1487 de la Seo d'Urgel (U), les bréviaires manuscrits de Lérida et Roda, du début du sermon de *sancto Iohanne evangelista* (S. 21), qui nous est connu par les sources germaniques¹.

Le nom de Chromace n'apparaît dans aucun des homiliaires ou bréviaires de Catalogne et du Languedoc. Lorsque les sermons ne sont pas anonymes, ils sont attribués à Augustin ou à Jérôme.

Outre un ancien manuscrit en cursive ou semi-cursive dans un état médiocre dont une partie de la translittération faite au XII^e siècle est conservée dans un cahier du *Par. lat.* 5132, un exemplaire du corpus des sermons de Chromace passa de Vénétie en Catalogne, peut-être par Cuxa, et fut utilisé dans différents homiliaires : l'un, celui de Ripoll dont nous avons dans le bréviaire *Par. lat.* 742 l'équivalent, l'autre resté indéterminé, mais qui pourrait être celui de Cuxa et est connu par ses dérivés : les homiliaires de la Seo d'Urgel, de Santes Creus, le *Par. lat.* 3806, etc.

2. Bavière

Collections carolingiennes

La Bavière est la deuxième région où le corpus des sermons de Chromace a connu une réelle fortune². Au début du IX^e siècle, l'*armarium* de l'abbaye de Mondsee le possé-

1. Le fonds de Roda, à l'Archiv Capitulair de Lérida, possède un manuscrit (Roda 11, XII^e siècle, éléments du bréviaire) qui contient le S. 16 remanié et le S. 31 abrégé et remanié. Le S. 16 a été également utilisé par deux homiliaires de Barcelone (Arch. Cap. mss 109 et 111). Le S. 29 dont témoignent quelques bréviaires provient probablement de la collection bavaroise dite du Pseudo-Bède ; cf. *infra*.

2. La présence de ces textes dans la région de Salzbourg s'explique aisément. Jusqu'à l'érection en métropole du siège de Salzbourg (798), tous les évêchés situés entre le Danube au nord et la Drave au sud relevaient du patriarcat d'Aquilée et les relations étaient fréquentes entre les deux versants de la chaîne des Alpes.

daît puisque le compilateur de l'homiliaire destiné à l'archevêque de Cologne Hildebold († 819) — homiliaire dit de Mondsee dont subsiste un seul exemplaire du début du IX^e siècle, le *Vindobonensis* 1014 (α) — l'utilisa à trois reprises. Le S. 6 est en effet utilisé par deux fois (n° 95 et 117), et un texte ignoré par les sources catalanes constitue l'homélie n° 79 (S. 18).

L'absence de la première partie de cet homiliaire nous prive certainement d'autres extraits plus ou moins importants. Le compilateur de Mondsee respectait habituellement ses sources, ne remaniant que rarement les extraits empruntés. On notera que l'extrait du S. 6 du n° 95 comporte une corruption qui se retrouve dans le *Par. lat.* 5132. Ou bien la faute existait dans l'archétype, ou bien elle provient d'un subarchétype dont dépendent à la fois α et A.

Le compilateur de la collection contemporaine de l'homiliaire de Mondsee et provenant des mêmes milieux : l'homiliaire carolingien bavarois dérivé de Mondsee (β) a disposé des mêmes sources que le compilateur de Mondsee. Mais, comme l'a montré H. Barré, il suit ses sources beaucoup moins fidèlement¹. Dans cet homiliaire, qui nous est parvenu par l'intermédiaire de plusieurs manuscrits, on trouve les emprunts suivants :

Pour la première partie (Avent-Ascension) :

- I, 6 : incipit du S. 21,
- I, 21 : S. 37 (fragment),
- I, 60 : S. 19 (abrégé),
- I, 60 (*in fine*) : S. 20 (fragment),
- I, 61-62 : extraits des S. 16, 17 et 17 A.

Pour la deuxième partie (dimanche après Ascension-Avent) :

- II, 9 : S. 18 (abrégé et remanié ; cf. α, 79),
- II, 28 : S. 39 (fragments),
- II, 29 : S. 6 (cf. α, 95),
- II, 50 : S. 6 (cf. α, 117).

1. Cf. H. BARRÉ, « L'homiliaire de Mondsee », *RB*, t. LXXI (1961), p. 87-89.

L'homiliaire sur les épîtres, dit du Pseudo-Bède (γ), a utilisé à plusieurs reprises le corpus. On y trouve les extraits des sermons suivants :

S. 1 (n° 79), S. 3 (n° 80, *in fine*), S. 6 (n° 108), S. 17 A (n° 47), incipit de S. 31 (incipit du prologue).

Sont propres à l'homiliaire :

Les sermons 29 (n° 80), et 33 (appendice), les fragments 34 (n° 13), 35 (n° 33), 36 (appendice).

Quelques-uns de ces textes (n°s 79, 80, 47) sont passés dans l'homiliaire de Raban Maur (*PL* 110, 135 s.) (μ) qui utilisa l'homiliaire du Pseudo-Bède.

Enfin une collection bavaroise *per circulum anni* (δ) de peu postérieure aux trois homiliaires précédents et dont subsistent deux témoins *Clm* 6310 (X^e siècle) et *Clm* 14445 (XI^e siècle)¹ a utilisé, en les abrégant et remaniant, les sermons 15, 21 et 22 (les extraits de ces deux sermons constituant une seule homélie), 23 ; je propose de restituer également à Chromace un texte certainement fragmentaire de cette collection : S. 38.

Pour constituer son *Collectorium*, Robert de Bardi, chancelier de l'Université de Paris († 1349), utilisa entre autres un manuscrit de contenu à peu près identique aux deux codex précités. C'est ainsi que nous retrouvons dans sa collection les S. 15, 21 et 22, 38. Ces trois textes furent édités par le cardinal A. Mai dans sa *Nova Patrum Bibliotheca*, t. I (Rome 1852), sous les n°s 142, 193, 187, d'après un exemplaire du *Collectorium* (*Val. lat.* 479 [XIV^e s.])².

1. Le *Clm* 6310 provient de Freising, le *Clm* 14445 de Saint-Emmeran de Ratisbonne. Le contenu des deux manuscrits n'est pas exactement identique. L'homiliaire couvre toute l'année liturgique et se termine par le commun des saints. Les textes sont attribués à Augustin, Maxime, Léon, Julien Pomère ; plusieurs proviennent de Césaire d'Arles. Il s'agit toujours de centons profondément remaniés. *Clm* 6310 utilise quelques textes de l'homiliaire du Pseudo-Bède.

2. Pour plus de renseignements sur le *Collectorium* de R. de Bardi on se reportera à *RB*, t. LXXIII (1963), p. 210.

Témoins indépendants des collections carolingiennes

Utilisé par les compilateurs des collections carolingiennes bavaoises, le corpus de sermons de Chromace ne fut malheureusement que peu recopié dans les *scriptoria* de Bavière. On n'en trouve en effet aucune trace dans le fonds des manuscrits des abbayes de Saint-Pierre de Salzbourg, Tegernsee, Benediktbeuern, Saint-Emmeran de Ratisbonne, Kremsmünster, non plus qu'à Augsbourg.

Sans doute est-ce pour cette raison que les homiliaires postérieurs à l'époque carolingienne et pourtant particulièrement nombreux en Bavière, Tyrol et Haute-Autriche, ne contiennent que fort peu de textes attribuables à Chromace, à l'exception de ceux qu'ils empruntèrent aux collections carolingiennes¹. Seuls quatre textes nous sont parvenus par cette voie.

Trois sermons (19, 21 et 22) nous sont restitués par un homiliaire du XIII^e siècle du monastère cistercien de Wettingen (φ) (*Zurich, Zentralbibl., Car. C 175*)². Le sermon 19 est déjà connu par α et β. Les homiliaires catalans, on l'a vu, avaient utilisé le S. 21 dont seules les premières lignes se lisent dans les bréviaires. Dans la collection carolingienne δ les deux S. 21 et 22 sont refondus en une seule homélie.

Un sermon qui présente les caractéristiques de Chromace (S. 27) est passé, on ne sait par quelles voies, dans un type d'homiliaire de l'Allemagne du Sud (ψ) dont les témoins sont : *Clm 22002* (abbaye bavaroise de Wessobrunn, XII^e siècle), *Vienne, Nationalbibl. lat. 931* (cathédrale de Salzbourg, XII^e siècle), *Innsbruck, Universitätsbibl. 94* (abbaye de Stams [Tyrol], XII^e siècle). C'est dans un homi-

1. Le S. 26 a été assez fréquemment utilisé par les homiliaires médiévaux ; les S. 18 et 19 beaucoup plus rarement. Pour le S. 18, la présente édition utilise trois de ces homiliaires conservés respectivement à Admont (π), Munich (ρ) et Stuttgart (σ) ; cf. *infra* liste et sigles des manuscrits.

2. Voir description et analyse du manuscrit dans *Katalog der Handschriften der Zentralbibliothek Zürich*, t. I (*Mittelalterliche Handschriften*), Zurich 1952, p. 144-146. L'homiliaire, d'une structure peu classique et qui ne comprend que la *pars hiemalis*, occupe les fol. 85-132 v du manuscrit.

liaire du même type que le chanoine A. Dodo († 1501) trouva ce sermon qui fut édité pour la première fois en 1495 par Amerbach parmi les sermons de saint Augustin (*sermo CIV de Tempore*)¹. Passé dans l'édition des Mauristes, on le lit dans *PL 39, 1927-1929 (sermo XCV)*.

Les emprunts au corpus de Chromace sont presque toujours annoncés dans les collections carolingiennes par la rubrique marginale : *Augustini*. Dans l'homiliaire de Wettingen, les trois sermons sont anonymes.

3. Apports de saint Césaire d'Arles et de l'Italie

On reconnaît l'auteur des sermons que nous ont révélés les manuscrits catalans dans différentes collections homilétiques, sans généralement pouvoir expliquer comment ces textes y sont parvenus. Ainsi Césaire d'Arles eut-il connaissance de trois sermons de Chromace qu'il incorpora à sa collection *Biblica de mysteriis Veteri Testamenti* (S. 23, 24, 25). On ne discerne par ailleurs aucune utilisation des sermons que nous restituent les homiliaires catalans ou les collections bavaoises. On peut donc douter qu'il ait eu entre les mains le corpus.

On peut se demander si ce n'est pas par l'intermédiaire de Césaire que le S. 15 est entré dans le recueil *Par. lat. 2328 (L)* dont toute une section est césairienne. Ce manuscrit qui provient de Saint-Martial de Limoges a été écrit dans la première moitié du IX^e siècle, probablement dans le sud de la Bourgogne ou la vallée du Rhône².

C'est également vers la Bourgogne que nous oriente le manuscrit LII (59) de la Bibliothèque capitulaire de Vérone (H). Ce manuscrit contient, fol. 2^v-99^v, un homiliaire du VIII^e-début IX^e siècle. Bien qu'il se trouve à Vérone depuis

1. Dom G. LAMBOR ne connaissait que le *Clm 22002* lorsqu'il signalait cette activité de Dodo, pourvoyeur d'Amerbach, à propos des sermons d'Augustin, dans *RB. t. LXVII* (1957), p. 135. Ce type d'homiliaire d'Allemagne du sud contient quelques pièces rares et un groupe particulièrement intéressant de quatre sermons de saint Augustin pour la semaine pascale.

2. Je dois ces précisions au professeur B. Bischoff (lettre du 17.3.1966). Le *Par. lat. 2328* est le manuscrit H¹⁷ de l'édition de Dom G. Morin.

la première moitié du ix^e siècle, cet homiliaire n'a été écrit ni à Vérone, ni pour Vérone. Il provient vraisemblablement d'un monastère bourguignon. R. Était a démontré qu'il dépendait d'anciens homiliaires romains. L'homélie de Chromace (S. 32) dont l'homiliaire est le seul témoin appartenait-elle à ce vieux fonds romain ? Étant donné l'absence de toute trace d'utilisation du *corpus* à Rome on est tenté de répondre par la négative.

En Italie même, aucun compilateur d'homiliaire ne semble avoir utilisé le corpus de sermons de Chromace. Quatre textes seulement — cinq s'il fallait y inclure l'homélie du manuscrit de Vérone — sont parvenus en quelques manuscrits par des voies qui nous échappent. Si le S. 33 *De Alleluia* est assez bien représenté par les homiliaires florentins (F) et bolonais (E), par contre un manuscrit du Mont Cassin (cod. 102) (K) demeure l'unique témoin du S. 26, et un seul sermon (S. 28) a échoué dans la collection félicienne des sermons de saint Pierre Chrysologue. Enfin, si l'*Expositio orationis dominicae* (S. 40) a été incorporée au rituel du baptême à Rome, à la fin du vi^e ou au vii^e siècle, on ignore quel cheminement elle a suivi.

Les arguments de critique interne ont seuls joué pour l'identification des trois sermons de Chromace de la collection *Biblica* de Césaire d'Arles et des sermons isolés dans la collection félicienne, l'homiliaire du Mont-Cassin, le *Clm* 22002 et les homiliaires apparentés à ce dernier.

Nous sommes assurés de l'utilisation du corpus par les collections carolingiennes bavaroises. Il n'y a pas de problème lorsqu'en regard de leurs extraits on peut placer soit le sermon restitué par un témoin catalan, soit un *tractatus in Matthaëum* (cas des S. 34 et 37). En huit cas (S. 18, 19, 20, 29, 33, 35, 38, 39), la critique interne, s'ajoutant à une présomption favorable à d'autres emprunts, a seule décidé de l'attribution de ces textes à Chromace d'Aquilée. Encore faut-il souligner qu'en raison des remaniements de ces extraits il s'agit d'une authenticité globale, et non d'une authenticité portant sur chaque terme ou expression.

Résumons les apports respectifs selon les zones géographiques. Outre les treize sermons du *Par. lat.* 5132, les homiliaires de Ripoll, de la Seo d'Urgel, de Santes Creus et d'autres homiliaires ou bréviaires de Catalogne nous restituent au total douze sermons dont quatre figurent dans le *Par. lat.* 5132. L'apport total catalan est donc de vingt et un sermons, dont trois fragmentaires.

Les collections carolingiennes bavaroises et quelques rares homiliaires de la même région, dont celui de Wettingen, nous restituent, en plus des fragments connus par les sources catalanes, six sermons intégraux et neuf fragmentaires, donc quinze au total.

Au moins trois sermons, cinq au maximum, nous sont parvenus par l'intermédiaire de Césaire d'Arles.

D'Italie ne proviennent que trois sermons (encore un doute subsiste-t-il pour le sermon *De Alleluia*) et l'*expositio orationis dominicae* passée dans les sacramentaires et *ordines romani*.

On arrive donc au total de quarante et un sermons, dont dix fragmentaires, auxquels vient s'ajouter le *sermo de octo beatitudinibus* qui a connu vraisemblablement une tradition manuscrite tout à fait indépendante¹.

Ainsi est-on parvenu à reconstituer partiellement le corpus de sermons de Chromace dont il n'existe plus qu'une seule copie très fragmentaire, corpus constitué au cours de son épiscopat et qui, conservé à la bibliothèque épiscopale d'Aquilée, n'était vraisemblablement pas destiné à l'édition. Comme nous le verrons, Chromace n'avait d'ailleurs fait que conserver les sténographies de ses auditeurs.

Quelle pouvait être l'importance de ce corpus ? Nos quarante sermons en représentent-ils la quasi-totalité ou seulement les deux tiers ou la moitié ? Les homiliaires catalans non plus que les collections et homiliaires germaniques ne pouvaient utiliser des textes comme des commen-

1. Ce texte nous est parvenu joint aux *tractatus* sur les chapitres 5 et 6 de *Matthieu*. Les trois témoins manuscrits de ce *libellus* sur le sermon sur la montagne appartiennent à la région mosane (Liège, Saint-Trond, Trèves).

taires sur les psaumes. Pour les sermons traitant de l'Ancien Testament, si nous n'avions l'apport de Césaire, nous serions extrêmement pauvres. Combien d'autres ont pu disparaître sans laisser de traces ? Quant au sermon pour la fête des saints Félix et Fortunat dont nous possédons l'incipit, il avait peu de chance d'être retenu par les compilateurs des passionnaires ou légendiers. De fait on n'en retrouve aucune trace. Chromace avait célébré d'autres saints : les apôtres Pierre et Paul, Jean-Baptiste, Étienne, Cyprien de Carthage, les martyrs d'Aquilée. Quelques-uns de ces sermons avaient pu être conservés dans le corpus. Ils ont malheureusement tous disparu.

4. Tableau synoptique illustrant la tradition manuscrite

Le tableau synoptique suivant permettra de se rendre compte plus aisément de l'apport respectif des trois zones géographiques principales et du recoupement des sources.

La première colonne concerne la Catalogne ; la seconde les pays germaniques ; la troisième colonne l'apport de Césaire d'Arles auquel on peut rattacher le ms. *Paris, B. N. lat.* 2328 (pour le ms. LII [50] de Vérone, voir ce qui a été dit plus haut, p. 29-30). Dans la même colonne l'apport italien a été ajouté. *L'Expositio oral. dom.* (S. 40), incorporée à Rome au rituel du baptême, trouve naturellement place dans la troisième colonne.

Le *sermo de octo beatitudinibus* (S. 41) a été ajouté dans la seconde colonne, bien que sa tradition manuscrite soit complètement indépendante de celle du corpus parvenu dans la région de Salzbourg avant 810.

	CATALOGNE	PAYS GERMANIQUES	CÉSAIRE ITALIE
S. 1	Paris lat. 5132	Ps.-Bède (= Raban Maur, 107) (<i>fragment</i>)	
2	Paris lat. 5132	—	
3	Paris lat. 5132	Ps.-Bède (= Raban Maur, 109) (<i>fragment</i>)	
4	Paris lat. 5132, Paris lat. 742	—	
5	Paris lat. 5132, Paris lat. 742	—	
6	Paris lat. 5132	Mondsee (<i>extraits</i>), Ps.-Bède (<i>fragment</i>)	
7	Paris lat. 5132 (<i>fragment</i>)	—	
8	Paris lat. 5132, Paris lat. 742, Paris lat. 3806, Santes Creus 139, Saragosse Cap. 17.34, bréviaires de Vich, Gérone, Seo d'Urgel, Lérida, La-grasse (<i>incomplet dans ces bréviaires</i>)	—	
9	Paris lat. 5132	Mondsee (<i>fragment</i>)	
10	Paris lat. 5132	—	
11	Paris lat. 5132, Paris lat. 742	—	
12	Paris lat. 5132	—	
13	Paris lat. 5132 (<i>incomplet de la fin</i>)	—	
14	Paris lat. 742	—	

	CATALOGNE	PAYS GERMANIQUES	CÉSAIRE ITALIE
15	Paris lat. 742	Clm 6310 et 14445 (<i>abrégé et remanié</i>) (= Collectorium de Robert de Bardi)	Paris lat. 2328 (?)
16	Paris lat. 742, Santes Creus 139, Seo d'Urgel, Barcelone Cap. 106 et 107, Roda 11	Homil. carolingien bavarois dérivé de Mondsee (<i>extraits remaniés</i>)	—
17	Paris lat. 742, Santes Creus 139, Seo d'Urgel	Homil. carolingien bavarois dérivé de Mondsee (<i>extraits remaniés</i>)	—
17 A	Paris lat. 742, Santes Creus 139, Seo d'Urgel	Homil. carolingien bavarois (<i>extraits remaniés</i>), Ps.-Bède (= Raban Maur, 3) (<i>fragment</i>)	—
18	—	Mondsee, homil. carolingien bavarois (<i>abrégé et remanié</i>)	—
19	—	Zurich Car. C 175, homil. carolingien bavarois (<i>abrégé et remanié</i>)	—
20	—	Homil. carolingien bavarois (<i>fragment</i>)	—
21	Bréviaires de Seo d'Urgel, Lérida, Roda (<i>incomplet dans tous ces témoins</i>)	Zurich Car. C 175, homil. carolingien bavarois (<i>incipit</i>), Clm 14445 (<i>abrégé et remanié</i>)	—

	CATALOGNE	PAYS GERMANIQUES	CÉSAIRE ITALIE
22	—	<i>Id.</i>	—
23	—	Clm 6310 et 14445 (<i>abrégé et remanié</i>)	Césaire, Coll. Biblica de V. Testam. (Mai, NPB I, S. 135)
24	—	—	Césaire, Coll. Biblica de V. Testam. (<i>ibid.</i> , S. 136)
25	—	—	Césaire, Coll. Biblica de V. Testam. (<i>ibid.</i> , S. 137)
26	—	—	Mont-Cassin 102 (éd. Bibl. Cas., t. II, p. 120-122)
27	—	Vienne BN 931, Clm 22002, Innsbruck Univ. 94. Éd. PL 39 1927-1929 (d'après un ms. disparu)	—
28	—	—	Collection félicienne des sermons de S. Pierre Chrysologue (éd. PL 52, 524-526)
29	Bréviaires de Gérone, Vich, Elne (en dépendance du Ps.-Bède ?)	Ps.-Bède (= Raban Maur, 109)	—
30	Santes Creus 139	—	—
31	Santes Creus 139, Roda 11	Ps.-Bède, Préface (<i>incipit</i>)	—
32	—	—	Vérone Cap. LII (50)

	CATALOGNE	PAYS GERMANIQUES	CÉSAIRE ITALIE
33	—	Ps.-Bède, Appendice	Homiliaires florentins et bolognais (éd. PLS II, 1079-1081)
34	—	Ps.-Bède (<i>fragment</i>)	—
35	—	Ps.-Bède (<i>fragment</i>)	—
36	—	Ps.-Bède, Appendice (<i>fragment</i>)	—
37	—	Homiliaire carolingien bava- rois (<i>fragment</i>)	—
38	—	Clm 14445 (<i>fragment</i>) (= Col- lectorium de R. de Bardi)	—
39	—	Homiliaire carolingien bava- rois (<i>fragments</i>)	—
40	—	Sacramentaire gélasien Reg. 316, Sacramentaires géla- siens du VIII ^e s. (éd. CCL 9, p. 445-447), Ordines Romani Bruxelles BR 10807-10811 ; éditions de Sichard, Lypsius et Braida (éd. PL 20, 323- 328 ; CCL 9, p. 383-388)	—
41	—		

5. Liste et sigles des manuscrits. Stemma

Avant d'établir le *stemma*, il convient de reprendre d'une façon systématique la liste des manuscrits affectés de leurs sigles respectifs. Comme on a pu s'en rendre compte, les majuscules romaines ont été réservées aux manuscrits non germaniques (Catalogne, Collection *Biblica* de Césaire d'Arles, homiliaires italiens), les minuscules grecques désignant les collections et homiliaires des régions germaniques (Bavière, Suisse, Autriche).

Recueil et homiliaires de Catalogne.

- A Paris, B. N. lat. 5132 (XII).
 R Paris, B. N. lat. 742 (XII^e).
 M Montpellier, Archives départementales, sans cote (XII).
 S Seo d'Urgel, Archivo Capit., fragment d'homiliaire, sans cote (XII).
 T Tarragone, Bibl. Provincial, *Santes Creus* 139 (XII).
 N Paris, B. N. lat. 3806 (XII).
 Z New Haven (Conn.), Yale University Library, *Thomas Ewart Marston* 137 (ancien Saragosse, Bibl. Capit. 17.34).
 U Seo d'Urgel, Archivo Capit., bréviaire de 1487.

Collections et homiliaires germaniques

- α Vienne, Nationalbibl. lat. 1014 (IX^e) (homiliaire de Mondsee).
 β Homiliaire carolingien bavarois dérivé de l'homiliaire de Mondsee (voir liste des témoins au S. 19).
 γ Homiliaire dit du Pseudo-Bède (voir liste des témoins au S. 29).
 δ Homiliaire bavarois *per circulum anni* (Clm 6310 [X] et 14445 [XI]).
 π Admont, Stiftsbibl. 114 (XII).
 ρ Munich, Universitätsbibl. 16 (XIV-XV).
 σ Stuttgart, Württembergische Landesbibl. HB VII 60 (XIV-XV).

- φ Zurich, Zentralbibl. Car. C 175 (XIII).
 ψ¹ Vienne, Nationalbibl. lat. 931 (XII).
 ψ² Munich, Staatsbibl. lat. 22002 (XII).
 ψ³ Innsbruck, Universitätsbibl. 94 (XIII).

*Collections de Césaire d'Arles et de Pierre Chrysologue.
 Homiliaires italiens.*

- B¹ Cambridge, Fitzwilliam Museum McClean 104 (XII) (collection *Biblica de Vetero Test.* de Césaire d'Arles).
 B² Paris, B. N. lat. 2722 (XII-XIII) (id.).
 B⁴ Escorial, L. III 8 (X) (id.).
 B⁸ Vatican, Pal. lat. 430 (IX-X) (id.).
 D Reims, B. M. 394 (E 295) (IX²-X¹) (collection de Saint-Thierry de Reims, ms. T de l'édition Morin).

V Vatican, lat. 4952 (XI) (collection félicienne des sermons de Pierre Chrysologue).

- P Paris, B. N. lat. 16867 (XII²-XIII¹) (id.).
 C Cambrai, B. M. 543 (XII) (id.).

- E¹ Venise, Bibl. Marciana Z L 153 (1951) (XII).
 E² Turin, B. N. F I. 5 (XII).
 E³ Madrid, B. N. 78 (XII).

- F¹ Florence, Bibl. Med. Laurenziana, *Plut.* 33 sin. 4 (XII).
 F² Florence, Bibl. Laur. *Plut.* 14, 1 (XII).
 F³ Florence, Bibl. Laur. *Edili* 138 (XII).

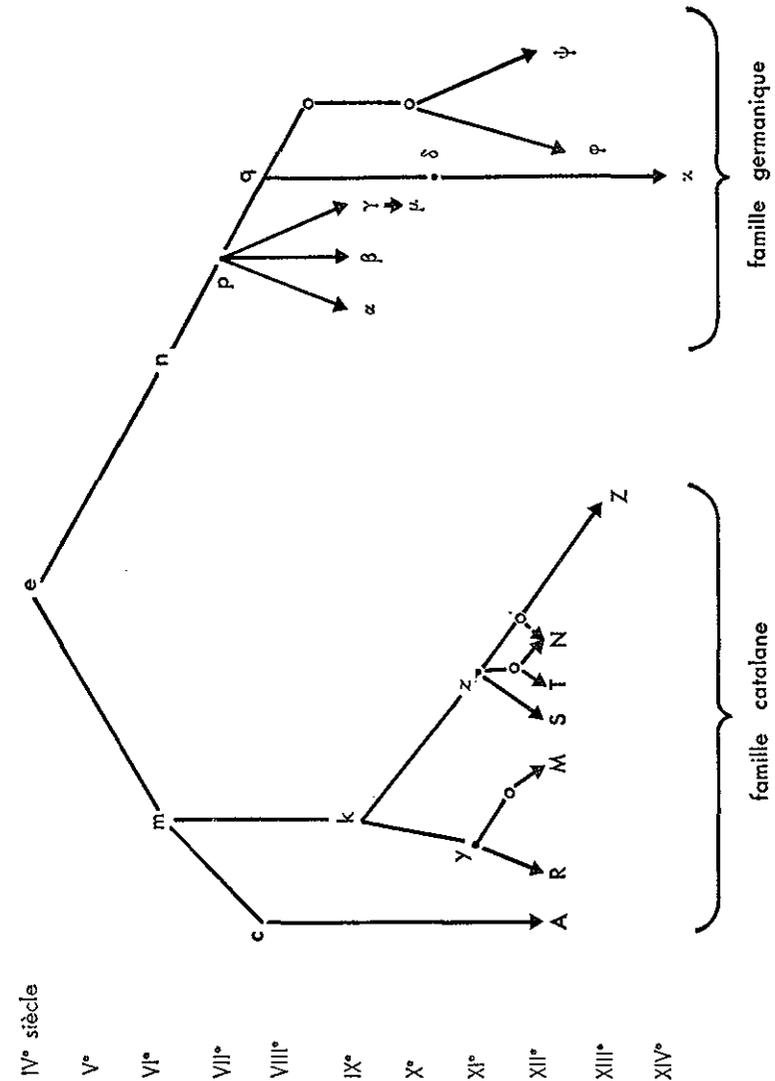
- H Vérone, Bibl. Capit. LII (50) (VIII²-IX¹).
 L Paris, B. N. lat. 2328 (IX¹).
 K Mont-Cassin, 102 (XI).

Éditions

cail. A. B. CAILLAU et B. SAINT-YVES, *Sancti Augustini Operum Supplementum* (2 vol., Paris 1836 et 1839 [1842]).

mai. A. MAI, *Nova Patrum Bibliotheca*, t. I (Rome 1852).

mor. G. MORIN, *Sancti Caesarii Arelatensis Sermones*, t. I (Maredsous 1937) (= CCL, t. 103).



Famille catalane

A est une copie de c (exemplaire en cursive ou semi-cursive du VII^e-VIII^e siècle).

Or A et α ont en 6, 13 la même omission et la même faute. Omission et faute remontent donc à l'archétype e. Les homiliaires catalans font malheureusement défaut.

Bien qu'il ait ce point de contact avec la famille germanique, A se rattache cependant nettement à la famille catalane.

Un seul texte est commun à A et à R T N Z : le S. 8. Or on constate en 69-71 une phrase mal construite (*caro illa... non iam terra erat, sed caro ascendebat ad caelum*) identique dans tous les témoins. Surtout en 73 il y a une omission qui existe dans A d'une part, dans T N Z d'autre part, et que R a suppléée.

Dans les sermons communs à A et R, on relève une faute commune en 4, 82 (*in imam A, in unam R, pour secundum*) et en 5, 61 (*carne AR pour cogitatione*).

Cependant A se distingue de R T N Z en 8, 89 (RTNZ : *post triumphum crucis post victoriam passionis, A : post triumphum passionis crucis*). La faute a été faite en c. A se distingue de R en 4, 64-69. A souffre ici d'une lacune. Son modèle devait être illisible. Si R a remanié son texte, il semble dépendre d'un modèle (k) ou la lacune n'existait pas. Ce sermon n'a pas été utilisé par S T N Z.

Le regroupement R M d'une part, S T N Z d'autre part est possible grâce aux S. 8, 16, 17 et 17 A, ce qui permet de remonter aux deux exemplaires : y (homiliaire de Ripoll), z (homiliaire catalan, probablement de Cuxa).

Famille germanique

Raban Maur (μ) a utilisé l'homiliaire du Pseudo-Bède (γ). Ce dernier pourrait dépendre non de p, mais d'une copie contemporaine q. Il est vraisemblable que la collection bavaroise δ dépend non de la source de α β (p), mais de la copie q. Le *Collectorium* de Robert de Bardī (x) dépend de δ.

Ce stemma est incomplet. Il est impossible, en effet, d'y faire figurer les sermons passés dans la collection *Biblica* de Césaire d'Arles et les sermons épars dans les homiliaires d'Italie.

CHAPITRE III

CHROMACE ET SON TEMPS

Fondée en 181 av. J.-C., Aquilée était rapidement devenue une des villes importantes de l'Empire romain. Sa situation stratégique explique cet essor. Port très actif en relation avec l'Orient, la ville était en outre située à un carrefour de voies romaines : celle qui des Gaules et d'Italie conduisait vers la Dalmatie, la Pannonie, l'Illyricum et l'Asie ; celle qui, de Rome, remontait vers le Norique et le *limes danubien*.

L'on ignore d'où lui vinrent les premiers missionnaires chrétiens. Au nombre des soldats syriens stationnés dans la région, il dut y avoir très tôt des adeptes de la nouvelle religion. Mais les relations commerciales de la ville avec de nombreuses régions de l'Empire — et surtout avec l'Orient — suffirent à expliquer l'implantation d'une communauté chrétienne dès le I^{er} siècle.

Pendant longtemps on attribua à saint Marc la première évangélisation d'Aquilée. Les travaux des historiens ont, depuis le XVII^e siècle, rejeté cette tradition locale parmi les légendes¹. C'est vraisemblablement vers le milieu du

1. La légende de l'apostolat de saint Marc à Aquilée apparaît pour la première fois dans les Actes de saint Hermagoras (fin VI^e-VII^e siècle) ; elle a été reprise par Paul Diacre. Elle a dû prendre naissance au moment de la polémique anti-romaine des Trois-Chapitres, au milieu du VI^e siècle. La légende marcienne a fort bien pu être constituée autour d'un noyau d'une authenticité incontestable : l'épiscopat d'Hermagoras mort martyr.

Avant même l'édition des *tract. in Matthaum*, qu'il soit permis d'en appeler au témoignage du Prologue de ce commentaire. Consacrant un paragraphe à chacun des quatre évangélistes, Chromace ne souffle mot, à propos de Marc, de ses liens avec l'Église d'Aquilée. Un tel silence serait-il explicable si, dès la fin du IV^e siècle ou le début du V^e, la tradition de la venue

III^e siècle qu'un évêché y fut créé, comme en d'autres cités d'Occident. La jeune chrétienté se développa dans le climat que l'on sait ; elle ne fut pas sans avoir ses martyrs. Les noms de certains d'entre eux sont parvenus jusqu'à nous : les frères Cantius et Cantianus et leur sœur Cantianilla, martyrisés ensemble et célébrés par Maxime de Turin¹, Prote dont le culte a été dès les origines intimement lié à celui de ces saints, Chrysogone, à identifier probablement avec l'évêque du même nom des listes épiscopales, martyrisé sous Dioclétien et enseveli près des saints Cantiens, les deux frères Félix et Fortunat. Un autre évêque, Hilaris, aurait également subi le martyre en 283.

A partir du dernier quart du III^e siècle, la liste des évêques est interrompue. Au moment de l'édit de Milan (313) l'Église d'Aquilée était gouvernée par Théodore. On doit à ce dernier la magnifique mosaïque pavimentale découverte entre 1909 et 1912 sous le sol de l'actuelle cathédrale. Portraits de donateurs, figures des saisons, Bon Pasteur, Victoire chrétienne² s'y inscrivent entre des entrelacs dans une harmonie très étudiée de chauds coloris à prédominance ocre. Tout en haut de la nef, vers l'Orient, là où se dressaient vraisemblablement l'autel et la cathèdre, le

de Marc à Aquilée avait été fermement établie ? Il ne s'ensuit nullement que des relations peut-être étroites n'aient existé dès le second ou le III^e siècle, entre les Églises d'Alexandrie et d'Aquilée. C'est en effet ce qui semble ressortir d'un passage de la *Lettre* envoyée par les Pères du Concile d'Aquilée (381) aux empereurs Gratien, Valentinien et Théodose, *Lettre* qui figure parmi celles de saint Ambroise sous le numéro XII (*PL* 16, 949 A 5-B). Encore convient-il de noter que cette lettre ne concerne pas la seule Église d'Aquilée, mais bien les Églises d'Italie Annonaire, des provinces danubiennes, de Dalmatie et même des Gaules (Lyonnaise et Viennoise) dont les trente évêques étaient réunis à Aquilée. Comme on l'a souligné, dans les relations de ces Églises avec Alexandrie, Aquilée a joué un rôle important, de par sa position géographique et l'existence de son port ; cf. J. M. HANSENS, « Le symbole baptismal de l'ordonnance ecclésiastique latine », dans *RSR*, t. LIV (1966), p. 257-258.

1. Sermon réédité récemment par A. MUTZENBECHER, *CCL* 23, p. 57-58 (*Sermo XV* = *PL* 57, 701-702, *Sermo LXXXIV*).

2. Cette « Victoire chrétienne » dérive du thème de la Victoire classique. Dans le cas d'Aquilée, elle est certainement à mettre en rapport avec les scènes d'offrandes qui l'accompagnent. Aussi la désigne-t-on parfois sous le nom de « Victoire eucharistique ».

cycle de Jonas déploie ses scènes habituelles sur un fond marin d'évolutions de poissons et de barques de pêche bien adapté à la cité portuaire. Au milieu, dans un *clypeus*, se lit toujours l'inscription « Bienheureux sois-tu, Théodore, toi qui, avec l'aide du Dieu tout-puissant et du troupeau qui t'a été confié par le ciel, as heureusement accompli cette œuvre et l'as glorieusement consacrée ».

La construction, dès les premières années de la paix de l'Église, de cette basilique qui venait doubler le lieu de culte primitif, la *domus ecclesiae*¹, témoigne de l'importance que prenait à cette époque la chrétienté d'Aquilée.

La crise arienne survint. Athanase, exilé de son siège depuis 339, séjourna plusieurs mois, à diverses reprises, à Aquilée. En 345, il y célébra les solennités pascales. L'évêque Fortunatien qui l'avait chaleureusement accueilli ne devait cependant pas, par la suite, manifester la même intransigeance dans la défense de l'orthodoxie. Certaines compromissions rendirent un redressement nécessaire. L'évêque Valérien, son successeur (368-387), l'entreprit avec décision et fermeté.

La plus belle période qu'ait vécue l'Église d'Aquilée s'ouvrit alors. La présence d'Athanase n'avait pas été sans susciter dans cette fervente chrétienté un élan vers la vie parfaite. Hommes et femmes vouent le célibat et s'adonnent aux exercices de l'ascèse. Les clercs, les premiers, participent au mouvement. La correspondance de Jérôme nous a conservé le nom de quelques-uns de ces clercs et de ces « moines » d'Aquilée : Jovinien archidiaque, Chromace et Eusèbe son frère, prêtres tous les deux, Héliodore futur évêque d'Altinum, Bonose, Julien, Niceas, Chrysocomas, Florentin, Népotien.

Jérôme, en effet, avait vécu trois heureuses années à

1. En employant l'appellation *domus ecclesiae* et en supposant cette dernière antérieure à l'épiscopat de l'évêque Théodore, je suis l'opinion du professeur G. BRUSIN (*Monumenti paleocristiani di Aquileia e di Grado*, p. 20 s.). Je n'ignore pas que cette thèse a été récemment remise en question et que certains archéologues voient dans la *domus ecclesiae* et ses annexes une première *aula* théodorienne, *aula* nord, contemporaine de l'*aula* sud à laquelle est réservé communément le nom d'« église théodorienne ».

Aquilée (370-373) avant de partir pour l'Orient. Il s'y était lié d'amitié avec Rufin, originaire de Concordia, cité toute proche, qui avait reçu le baptême à Aquilée en 370. Quelques années plus tard (374 ou 378), son souvenir se reportait encore, plein d'admiration et non sans nostalgie, vers « ce chœur bienheureux des clercs d'Aquilée¹ » où l'on cultivait de pair les vertus et la science des divines Écritures.

De ce centre, la foi chrétienne se propageait non seulement en Vénétie et Istrie (X^e Région dont Aquilée était la métropole), mais dans tout le Norique et la Rhétie orientale (*Raetia II^a*) comme en témoignent les fouilles archéologiques récentes qui ont mis à jour plusieurs églises paléochrétiennes reproduisant le plan caractéristique des édifices de l'Église-mère².

Secondé par ses clercs, l'évêque Valérien dirigeait et instruisait son peuple, encourageant les ascètes, veillant à la formation des vierges consacrées. Entre 369 et 372, il prenait part au Concile de Rome. Dix ans plus tard, en 381, il présidait, quelque peu éclipsé, il est vrai, par la forte personnalité d'Ambroise, le concile occidental que l'empereur Gratien avait convoqué à Aquilée et qui réunissait une trentaine d'évêques d'Italie Annonaire, de Dalmatie et du sud de la Gaule. On y condamna et déposa deux évêques d'Illyricum, disciples d'Arius. La question épineuse du schisme d'Antioche était abordée et renvoyée à un concile oecuménique dont Ambroise demandait la convocation à Alexandrie et qui n'eut jamais lieu³.

Les Actes de ce Concile de 381 nous ont conservé les interventions de Chromace. Il était alors prêtre et vraisemblablement l'homme de confiance de Valérien et le plus zélé de ses auxiliaires. Il était né à Aquilée même,

1. *Aquileienses clerici quasi chorus beatorum habentur* (*Chronique*, PL 27, 697-698 ; GCS 24 (HELM), p. 247).

2. Cf. G. C. MENIS, *La basilica paleocristiana nelle diocesi settentrionali della metropoli d'Aquileia*, p. 206-207.

3. Sur le concile d'Aquilée, voir J. ZEILLER, *Les origines chrétiennes...*, p. 331 s. ; J. R. PALANQUE, *S. Ambroise et l'empire romain*, p. 89 s. ; M. MIESLIN, *Les Ariens d'Occident*, p. 85 s.

dans une famille profondément chrétienne et avait dû être admis tout jeune au nombre des clercs¹. Dans une lettre que Jérôme adressait en 375-376, du désert de Chalcis (région d'Antioche), à l'archidiaque Jovinien, à Chromace et à Eusèbe son frère, nous apprenons que les deux frères vivaient avec leurs sœurs consacrées au Seigneur, près de leur sainte mère. « Votre mère à tous deux, qui, semblable à vous par la sainteté, vous dépasse en ceci qu'elle a engendré de tels enfants (vraiment, peut-on dire, son sein est d'or !), je la salue avec le respect que vous savez, et avec elle vos sœurs que tous admirent, car elles ont vaincu tant leur sexe que le monde, puis, ayant fait une large provision d'huile pour leurs lampes, elles attendent l'arrivée de l'Époux. O bienheureuse maison, où demeurent Anne la veuve, les vierges prophétesses, un double Samuel nourri dans le Temple ! O toit heureux où nous voyons une mère martyre parée des couronnes des martyrs Macchabées ! Sans doute tous les jours vous confessez le Christ en observant ses commandements, mais à cette gloire d'ordre privé s'est également ajoutée pour vous une confession publique, car

1. On peut proposer les dates suivantes pour la vie de Chromace : personnalité marquante et premier auxiliaire de son évêque au concile d'Aquilée en 381, il devait avoir la quarantaine ; il serait donc né vers 335-340. En 368-373, lors du premier séjour de Rufin à Aquilée, Chromace était déjà prêtre. Il fut consacré évêque en 388. Sa mort est traditionnellement fixée à 407. Le premier témoin de cette date est A. DANDOLO dans son *Chronicon* (milieu XIV^e siècle) : *Qui (Chromatius) dum Aquilegiensem ecclesiam annis XVIII tenuisset iam ex invasionibus Barbarorum plurimum Italia perturbata ad dominum emigravit* (*Rerum Italicarum Scriptores* 12, c. 66). La *Series Patriarcharum Aquil.* éditée d'après un manuscrit du XIV^e siècle attribue également à Chromace un pontificat de dix-huit années (dix-neuf d'après un autre témoin) (*MGH* 13, 367). Il est étonnant de lire chez Dandolo que Chromace était *Hispanus genere*. Jérôme ne souffle mot d'une telle origine ; au contraire sa *Lettre 7* indique on ne peut plus clairement que la famille de Chromace était d'Aquilée. La date de 407 pour la mort de Chromace a été reprise par Ughelli suivi par Le Nain de Tillemont. Il y a lieu de retenir cette date après de Rubéis et P. Paschini, tout en admettant à leur exemple, comme possible, le début de 408. En 406, en effet, Chrysostome écrivait à Chromace (cf. *infra*) ; d'autre part, en 408, Rufin, parti d'Aquilée, se trouvait à Rome. Il est difficilement pensable qu'il ait quitté un vieillard auquel il était si profondément attaché ; la mort de son protecteur a dû être un facteur déterminant de son départ.

c'est par vous que, de votre ville, le venin du dogme arien a naguère été expulsé¹ ! »

Ainsi donc Chromace et son frère avaient été, aux côtés de leur évêque, de valeureux champions de l'orthodoxie.

Lorsque Valérien mourut le 26 novembre 388, Chromace était tout désigné pour lui succéder. Ambroise, dont nous savons la présence à Aquilée en fin 388, conféra à son ami la plénitude du sacerdoce. Pendant près de vingt ans, Chromace se consacra à son peuple d'Aquilée. Célébration des saints mystères, administration des sacrements, prédication sinon quotidienne du moins très fréquente, assistance des pauvres et des opprimés : l'activité pastorale de Chromace fut celle d'un Ambroise, d'un Augustin, ses deux plus illustres contemporains en Occident. Il s'y ajoutait des contacts étroits avec les clercs qui « missionnaient » dans les régions du Nord, une correspondance sans aucun doute abondante, dont malheureusement rien n'a subsisté. L'on sait aussi que l'évêque devait savoir écouter nombre de plaideurs qui, venant lui exposer leurs difficultés, le choisissaient comme arbitre. Enfin, aux temps difficiles des invasions, il lui fallut reconforter et soutenir le courage d'une population terrorisée qui ne pensait qu'à fuir vers la lagune.

Peut-être une nouvelle basilique était-elle déjà en construction lorsque Chromace fut élevé à l'épiscopat. Toujours est-il que, quelques années plus tard, lors de la dédicace de l'église voisine de Concordia, dédicace que lui-même présida, Chromace pouvait affirmer : « C'est l'exemple des autres Églises qui a suscité chez vous pareille dévotion ; mais nous nous félicitons de votre foi : vous avez devancé ceux qui vous donnaient l'exemple. Vous avez commencé plus tard qu'eux, mais vous avez terminé avant eux » (S. 26, § 1). Aquilée avait donc commencé avant Concordia la construction de sa nouvelle basilique qui fut probablement achevée dans les premières années du ve siècle.

Si cette ample basilique consacrée aux Apôtres — *basili-*

1. Lettre 7, traduction J. Labourt dans *Lettres de saint Jérôme*, « Les Belles-Lettres », t. I, p. 24.

*lica Apostolorum*¹ — témoigne de l'accroissement rapide et exceptionnel de la communauté aquiléenne, elle est aussi un symbole : Chromace, qui en assumait à tout le moins l'achèvement, fut bien un « constructeur d'église ». Son zèle ardent et éclairé, sa fermeté tempérée d'une grande bonté, son enseignement assidu puisé aux meilleures sources, contribuèrent singulièrement au développement du troupeau confié à ses soins. Rufin, dans sa dédicace des *Homélies sur Josué* d'Origène, dont il offrait à Chromace la traduction, dit de ce dernier qu'il est « le Bésélél de notre temps » : compliment flatteur mais sans aucun doute mérité. « De même que l'enseignement de l'évêque tient en éveil son peuple pour l'encourager dans la pratique de la justice, de même la dévotion du peuple tient les évêques en éveil, et il en résulte que le troupeau fait la joie de son pasteur et le pasteur la joie de son troupeau. » Ainsi s'exprimait Chromace en commentant l'annonce de l'Ange aux bergers de Bethléem — figure des pasteurs des Églises. L'on ne peut douter que tel était le cas de l'Église d'Aquilée et de son chef.

Chromace, qui ne devait entreprendre lui-même qu'au soir de sa vie une œuvre littéraire, ne cessa d'encourager

1. Le martyrologe hiéronymien mentionne au 3 septembre : *In Aquileia dedicatio basilicae Andreae apostoli, Lucae, Iohannis*. Cette dédicace est explicitée par le texte : *ingressio reliquiarum sanctorum Andreae, etc.*, dans certains témoins du martyrologe. On rapproche habituellement de cette dédicace une inscription découverte au début du xix^e siècle qui fait mention d'un certain Paregorius Apollinaris, consul de Vénétie et d'Istrie, et où l'on trouve les termes *in honorem sanctorum apostolorum*. R. EGGER (« Der heilige Hermagoras » dans *Carinthia* I, 1947, p. 23) propose de restituer ainsi l'inscription fragmentaire : *[Munificentia domini nostri Theodosii... basilicam, porticum et] fontem in honorem sanctorum apostolorum Paregorius Apollinaris, consularis Venetiae et Histriae, vir clarissimus, fecit* (cf. *CIL* V, 1582). Pour G. BRUSIN, cette *basilica apostolorum* serait l'église post-théodoricienne nord, vaste édifice de 73 sur 31 m dont subsiste une partie notable de la mosaïque pavimentale et les bases des colonnes (cf. *Monumenti...*, p. 140-166, et « La basilica apostolorum di Aquileia » dans *Mullus, Festschrift Theodor Klauser*, p. 28-33). Selon d'autres archéologues, cette dernière église serait en fait antérieure à l'épiscopat de Chromace et la *basilica apostolorum* serait soit la post-théodoricienne sud, appelée par G. Brusin *postattiliana*, soit la basilique della Beligna (cf. *Aquileia Nostra* XXXIII [1961-1962], p. 47 s.).

Jérôme dans son travail de traducteur et de commentateur des livres saints ; encouragements accompagnés d'une aide financière qui ne laissa pas indifférent le solitaire de Bethléem. Aussi Jérôme eut-il à cœur de dédier à Chromace ses traductions des *Paralipomènes* (395 ?), des *Proverbes* (398 ?), de *Tobie* (406 ?) — et probablement de *Judith* — ainsi que ses commentaires sur *Habacuc* (392 ?) et *Jonas* (396).

Quant à Rufin, c'est à Aquilée même et sur les instances de Chromace qu'il traduisit l'*Histoire Ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée (v. 402-403), et lui dédia sa traduction des *Homélies sur Josué* d'Origène (v. 403-404)¹.

Si Chromace encourageait les deux infatigables travailleurs, il tâchait aussi d'apaiser leur inimitié. Sans doute ne réussit-il pas à empêcher le farouche Jérôme de poursuivre de ses sarcasmes son *aller ego* de jadis ; du moins sut-il persuader ce dernier de se réfugier dans le silence et l'étude et de laisser dire. Rufin passa ainsi près de Chromace les années 396-407. Jérôme n'en tint pas grief à l'évêque ; et lui qui n'avait pas toujours été très bienveillant pour Ambroise n'eut jamais à l'égard de celui qu'il qualifiait du « plus saint et du plus savant des évêques » la moindre réflexion tant soit peu désobligeante. La personnalité de Chromace s'était imposée à lui ; l'évêque d'Aquilée était

1. Que Chromace ait agréé cette traduction de Rufin ne concorde guère avec ce que Jérôme rapporte des sentiments de l'évêque à l'égard d'Origène (*Adv. Rufin.* II, 22 ; *PL* 23, 445). On comprend mal qu'après avoir dénoncé l'alexandrin comme hérétique, Chromace ait vu d'un bon œil Rufin poursuivre ses traductions et surtout les lui dédicacer. — Le meilleur connaisseur de Rufin, le P. M. VILLAIN, a écrit à propos de Chromace : « En psychologue avisé, il communiquait la force en même temps que le conseil. C'était un homme d'action plus que d'étude, mais il savait par ses encouragements, ses sollicitations et au besoin ses subsides, tenir en haleine les gens de plume. Très opportunément il fournit à Rufin l'occasion de se distraire l'esprit et le cœur. » Ceci en lui demandant la traduction de l'*Histoire Ecclésiastique* d'Eusèbe. C'était en même temps rendre courage aux fidèles ébranlés par les événements (invasions) « en prêchant la primauté du spirituel et en montrant le doigt de Dieu jusque dans les calamités présentes... L'intention de Chromatius était celle même qui donnerait naissance, vingt-cinq ans plus tard, à *La Cité de Dieu*. » (« Rufin d'Aquilée et l'histoire ecclésiastique », *RSR*, t. XXXIII [1946], p. 164-165).

un de ces êtres que l'on ne peut pas ne pas aimer et vénérer.

Entre Ambroise et Chromace s'étaient également noués très tôt des liens d'une confiante amitié. Amitié tempérée, chez le plus jeune, de la vénération et de l'admiration dues à celui qui était la grande autorité de l'Église d'Occident, un maître d'une orthodoxie au-dessus de tout soupçon, un écrivain chez lequel un sens pastoral très averti s'unissait à une vaste connaissance des Écritures et des meilleurs auteurs chrétiens. Les écrits d'Ambroise furent pour Chromace une de ses lectures de prédilection. Après Cyprien de Carthage et Hilaire de Poitiers, Ambroise est l'auteur dont Chromace s'est fréquemment inspiré dans ses sermons, et plus tard dans son commentaire sur *Matthieu*.

Victime des intrigues de cour et aussi de son inexpérience et d'une franchise trop étrangère aux habiletés diplomatiques, l'évêque de Constantinople, Jean Chrysostome, était en 404 déposé de son siège. Il écrivit alors à trois évêques d'Occident : Innocent de Rome, Vénérius de Milan et Chromace d'Aquilée pour leur exposer sa situation et leur demander d'intervenir en faveur de la justice et du droit. Chromace écrivit alors une lettre énergique à l'empereur Honorius, lettre que ce dernier transmit avec celle du pape Innocent, à son frère Arcadius. Chromace informa Jean Chrysostome de sa démarche. Cette réponse ne nous a pas été conservée, mais la lettre de remerciement que Jean dirigea sur Aquilée mérite d'être citée, quand bien même l'évêque de Constantinople aurait sacrifié au genre et quelque peu outrepassé sa pensée dans les compliments d'usage.

« Elle est arrivée jusqu'à nous la grande voix de votre chaleureuse et sincère charité, pareille aux accents de la trompette ; elle a retenti grave et prolongée à une telle distance, elle s'est répandue jusqu'aux extrémités de la terre. Aussi bien que vos concitoyens, nous connaissons, malgré notre éloignement, votre vive et brûlante charité, votre langage ferme, plein de liberté et de hardiesse, votre fermeté comparable à celle du diamant. A cause de cela, nous souhaiterions ardemment de jouir de votre présence corporelle ; mais la solitude dont les entraves nous retiennent,

Chromace d'Aquilée. I.

4

nous le défend. Ayant trouvé un de nos honorables et religieux prêtres, nous donnons satisfaction à nos désirs, dans la mesure du possible, nous vous écrivons et nous vous envoyons nos salutations et nos compliments pour le zèle énergique que vous avez constamment montré durant si longtemps. Quand il reviendra, et même quand vous rencontrerez des courriers se dirigeant vers notre solitude, veuillez, je vous en prie, nous mander des nouvelles de votre santé. Vous comprenez avec quel plaisir nous serons instruit fréquemment de ce qui intéresse la santé de personnes qui nous honorent d'une si ardente amitié ¹. »

On peut se demander si Chromace n'était pas déjà atteint du mal qui devait l'emporter l'année même — ou peu après — où Jean Chrysostome mourait lui aussi sur les routes de l'exil. Les événements politiques des dernières années n'avaient d'ailleurs pas été sans ébranler la santé du vieil évêque.

La situation politique s'était en effet singulièrement aggravée en Occident. Après la mort de Théodose qui avait su redonner à l'Empire unité et cohésion, les rivalités ne devaient pas tarder à renaître entre les deux parties de l'Empire. L'Illyricum oriental était la pomme de discorde. Stilicon convoitait cette province. L'empereur d'Orient Arcadius, qui n'était nullement décidé à s'en dessaisir et trouvait judicieux de détourner les hordes barbares vers l'Occident, y fit cantonner les Goths d'Alaric.

Ceux-ci ne tardèrent pas à porter leurs regards vers l'Italie. En novembre 401, franchissant les Alpes juliennes, ils mettaient le siège devant Aquilée. On ignore si la ville résista. Mais dans toute la région ce furent massacres, viols, déportation d'hommes et de femmes réduits en esclavage, rançons exigées, menace de famine du fait des réserves pillées. En l'été de 403, Alaric qui, après sa défaite à Pollentia (avril 402), avait regagné l'Istrie, reprenait la route de l'Italie. En fin 405 ou dans les premiers mois de 406, d'autres envahisseurs empruntaient les mêmes voies romaines : c'étaient les Ostrogoths de Radagaise.

1. Lettre 155 (traduction de J. Bareille, *Œuvres complètes*, t. VI, Paris 1866, p. 465-466).

En automne 408, après le meurtre de Stilicon (août 408), Alaric paraissait de nouveau aux portes d'Aquilée. Cette fois sa marche victorieuse le conduisit jusqu'à Rome.

La première expérience avait été trop douloureuse. À l'approche des barbares, la population des villes s'enfuyait vers des lieux éloignés des voies de communication. Ainsi se peuplèrent les îles du littoral vénitien : Grado, qui était déjà un élément du grand port maritime d'Aquilée, accueillit les exilés d'Aquilée, Torcello ceux d'Altinum. La lagune offrait aux populations affolées la sécurité de ses îles hospitalières.

Plus d'une fois peut-être, avec ses fidèles d'Aquilée, Chromace prit la direction de Grado, mettant à l'abri livres saints, vases sacrés, reliques. Sans doute dut-il pourvoir à aménager et à agrandir les lieux de culte existant déjà sur l'île ¹.

C'est au milieu de ces angoisses, de ces soucis, alors qu'il s'efforçait de reconforter ses fidèles et de leur rendre courage que le saint évêque sentit ses forces décliner. En 407 ou au début de 408, probablement avant la dernière invasion d'Alaric, il rendait son âme au Seigneur.

Rufin, qui très probablement était demeuré près de son protecteur jusqu'à sa mort, s'éloigna alors de cette Aquilée où il avait tant reçu et dont il était clerc. Il gagna Rome où il fut accueilli par ses amis, Mélanie la jeune, sa mère Albina et son mari Pinien. La progression d'Alaric leur fit prendre la direction du sud, au cours de la même année 408. Mélanie et Pinien possédaient une superbe villa en Sicile, sur le détroit de Messine. Ils s'y installèrent. C'est là que Rufin acheva sa traduction des *Homélies sur les Nombres*

1. Sous le pavement de l'actuelle cathédrale édiflée par le patriarche Élie (571-586), on a retrouvé les vestiges d'une petite église antérieure que l'on date de la fin du iv^e siècle ou du début du v^e. Les parties les plus anciennes (en particulier le *presbyterium* avec chaire épiscopale et gradins semi-circulaires et le soubassement de l'autel) de l'église Santa Maria delle Grazie, située à quelques mètres au nord de la cathédrale, remontent également à la même époque (cf. P. L. ZOVATTO, *Monumenti...*, p. 387, 425-434, 458-462).

C'est en fin de 402, après le siège de Milan, que la cour se réfugia à Ravenne, afin d'être mieux protégée, au milieu des marécages, contre les nouvelles invasions que l'on pressentait.

d'Origène. De l'autre côté du détroit, Alaric préparait un débarquement en Sicile qui devait échouer. En 410, à la veille de ces événements, Rufin mourait. Comment ne pas regretter que, tout en poursuivant son œuvre de traducteur, Rufin, riche de tant de souvenirs, lui l'intime de l'évêque d'Aquilée pendant les dix dernières années de sa vie, n'ait pas songé à nous laisser une *Vita Chromatii* comme devait le faire Paulin pour Ambroise et Possidius pour Augustin ?

Ni Jérôme dans son *De viris illustribus* (393), ni Gennade ne citent Chromace au nombre des écrivains chrétiens de leur temps ¹. Jusqu'à un âge avancé, l'évêque n'avait pas cru devoir entreprendre le moindre commentaire suivi de l'Écriture. Il lui suffisait d'encourager Jérôme et Rufin dans leur œuvre d'exégètes et de traducteurs, et la formation de son peuple absorbait le plus clair de son temps. Mais de sa prédication, certains auditeurs voulurent garder l'écho. A Aquilée, non plus qu'à Milan ou Hippone, les tachygraphes ne manquaient pas ². Peu à peu se constitua ainsi un corpus de sermons et d'homélies. Sermons prononcés au cours de l'année liturgique, homélies sur les évangiles, commentaires de lectures d'Ancien Testament, des Actes, des Épîtres de saint Paul, exposés assez brefs sur des Psaumes, furent ainsi réunis dans un ouvrage dépourvu apparemment de tout ordre logique ³.

1. Gennade ignore également l'œuvre oratoire de Pierre Chrysologue.

2. S'agit-il de tachygraphe attitré, chargé par l'évêque de prendre ses sermons, ou de tachygraphes bénévoles qui les auraient pris avec plus ou moins de régularité ? Les deux cas ont existé pour Augustin et il est probable qu'il en a été ainsi pour Ambroise ; cf. C. MOHRMANN, « Le style oral du *De Sacramentis* de saint Ambroise » dans *Études sur le latin des chrétiens*, III, p. 391-392.

3. Le *Par. lat.* 5132 qui doit reproduire l'ordre de l'archétype présente pêle-mêle commentaires des *Actes*, homélies sur l'évangile, sermons pour des fêtes, etc. D'autres commentaires sur les *Actes* (S. 29, 30 et 31), absents du *Par. lat.* 5132, étaient donc disséminés ailleurs dans le corpus. S'il n'y a pas d'ordre logique, faudrait-il penser à un ordre chronologique ? Notons à ce propos que les sermons ne peuvent être datés avec précision. Toutefois, étant donné l'usage qu'en fit Chromace pour constituer son commentaire sur *Matthieu* après 398 (cf. *infra*), il y a lieu de penser qu'ils ont été prononcés, pour la plupart, dans les dix premières années de son épiscopat.

S'inspirant assez librement des commentaires sur *Matthieu* de son prédécesseur sur le siège d'Aquilée, Fortunatien, et d'Hilaire, du commentaire d'Ambroise sur Luc, Chromace avait exposé dans ses prédications le sens littéral et spirituel de maints passages du premier évangile. En 398, Jérôme publiait son commentaire. L'idée vint-elle à Chromace d'entreprendre, dans une tout autre optique éminemment pastorale, une œuvre similaire ? Toujours est-il qu'il se mit à l'œuvre, non sans l'aide, vraisemblablement, de quelques secrétaires. Il est certain qu'il put aller jusqu'à la fin du chapitre 18^e de *Matthieu*. Aucune trace n'a pu être retrouvée de commentaires sur les chapitres 19 à 25. Faudrait-il en conclure que la maladie et la mort interrompirent l'œuvre entreprise ? Quoique resté *opus imperfectum*, le commentaire ne comportait pas moins d'une centaine de *tractatus*. Par son ampleur il dépassait de beaucoup ceux d'Hilaire et de Jérôme ; par la richesse de son contenu, il pouvait rivaliser avec celui de Jean Chrysostome ou celui d'Ambroise sur *Luc*.

A la mort de Chromace, la bibliothèque épiscopale d'Aquilée possédait donc, outre la totalité ou une partie importante des œuvres de Tertullien, Cyprien, Fortunatien, Hilaire, Ambroise, Jérôme et les traductions de Rufin, au moins deux volumes des œuvres de Chromace : un corpus de sermons et un commentaire suivi sur *Matthieu*. Quel fut le sort de ces derniers manuscrits dans les bouleversements que connut Aquilée au cours du v^e siècle ? Le silence de Gennade permet d'affirmer que le renom de Chromace *écrivain chrétien* n'était pas parvenu en Provence au début du v^e siècle. Au milieu du v^e siècle, saint Léon disposait cependant sans aucun doute d'une partie du commentaire sur *Matthieu*, puisqu'il l'utilise dans un de ses sermons ¹.

Une étude récente de M. le professeur Chavasse permet d'affirmer qu'en Haute-Italie — peut-être dans la région

1. Cf. *PL* 54, 461 s. (*sermo* XCV) qui offre plusieurs points de contact avec le *tract.* XVII (*olim* III). Comparer *PL* 54, 462 B 1-4 avec *CCL* 9, p. 396, l. 15-20.

de Ravenne — le compilateur d'un petit dossier théologico-polémique, constitué vers 543, emprunte un *tractatus* au commentaire de Chromace qu'il attribue à Jérôme. Cette attribution à Jérôme se retrouve par la suite dans une zone englobant la Vénétie et l'Émilie, avec une pointe occidentale à Milan-Bergame. Les homiliaires de Cividale et de Udine, homiliaires qui reproduisent ceux d'Aquilée, utilisent eux aussi quelques fragments du commentaire sur *Matthieu* sous le nom de Jérôme. Ainsi, dès le haut moyen âge, l'Église d'Aquilée elle-même avait perdu le souvenir de son évêque commentateur du premier évangile. Comment expliquer cette attribution à Jérôme apparue si tôt en Haute-Italie ? Comment expliquer par ailleurs qu'au IX^e siècle, à Bobbio, l'on voie apparaître une autre famille qui attribue le commentaire à Jean Chrysostome ? Seul un *libellus de octo beatitudinibus* comprenant le commentaire de *Matthieu* 5 et 6, précédé d'un *sermo de octo beatitudinibus*, devait conserver son attribution primitive à *Chromacius episcopus Romanus*¹. Quant au recueil des sermons, on en a évoqué plus haut les vicissitudes.

1. Pour plus de détails sur la tradition manuscrite des *tractatus in Matth.* je me permets de renvoyer à l'article paru dans *SE*, t. XVII (1966), p. 302-353 (en collaboration avec R. Étai).

CHAPITRE IV

LE PRÉDICATEUR

1. L'homme et le style

Si Chromace fut témoin, dans les dernières années de sa vie, de la ruée des barbares, s'il comprit le danger que ces peuplades faisaient courir au vieil empire incapable de leur opposer une résistance efficace, et en souffrit en son cœur de romain, du moins son épiscopat s'était-il déroulé en des années où la foi de l'Église ne traversait pas de crise.

L'arianisme pouvait avoir laissé des séquelles ; désormais il appartenait au passé. L'hérésie photinienne donnait encore quelque souci, d'autant plus qu'Aquilée avait des relations étroites avec l'Illyricum ; l'énergie de la répression et les condamnations successives en avaient cependant marqué le déclin¹. L'hérésie pneumatomaque ne semble pas avoir troublé les Églises d'Occident. Sous peu, Augustin se trouverait affronté au pélagianisme, et, cinquante années

1. On trouve à deux reprises (S. 11, § 4 ; 21, § 3) le nom de Photin, évêque de Sirmium de 343 à 351. J. ZEILLER (*Les origines chrétiennes...*, p. 344) écrit à propos de la survivance de l'hérésie après la déposition de Photin : « Des groupes photiniens s'étaient maintenus dans l'Illyricum longtemps après la chute du chef de la secte, puisque la loi promulguée par Gratien à la fin de 378 les nomme pour les excepter de la tolérance accordée à la plupart des autres confessions et que le Concile d'Aquilée en 381 demandait au gouvernement de dissoudre leurs assemblées. Une trentaine d'années plus tard, en 409, le pape Innocent jugera utile de signaler à la vigilance de l'évêque Laurent de Sirmium la propagande photinienne et lui recommandera de défendre ses ouailles avec le plus grand soin (*Ep.* XLI ; *PL* 20, 607-608). La polémique contre les Photiniens tient encore une place considérable dans les discours ou les écrits de saint Augustin, et l'on verra que maint traité arien de la fin du IV^e siècle ainsi que l'*Opus Imperfectum*, fausement attribué à saint Jean Chrysostome, au début du V^e siècle, s'en préoccupe également. »

plus tard, le pape saint Léon devrait faire face au nestorianisme. Entre 390 et 410, l'Église — spécialement en Occident — jouit d'une paix qui se reflète dans les sermons et les écrits de l'évêque d'Aquilée. Le souvenir d'Arius et de Photin y est évoqué, l'évêque insiste sur la confession de la divinité du Christ, mais l'on perçoit que ce sont là rappels salutaires incontestablement, rappels cependant de ce qui, vingt ou trente années plus tôt, avait été au cœur de la crise arienne et mis en question par l'évêque de Sirmium.

La seule note de polémique assez vive concerne les Juifs. Nous trouvons chez Chromace ces attaques qui émailleront bientôt les sermons de saint Léon. Il leur reproche de ne pas croire au Christ, malgré le témoignage de la Loi, des prophètes, des apôtres¹. Sans doute la polémique anti-judaïque est-elle un lieu commun de nombre d'écrits de l'époque patristique. On peut cependant se demander si, dans le cas de Chromace, cette polémique ne se réfère pas à une situation concrète bien précise. L'évêque d'Aquilée ne trouvait-il pas en face de lui une minorité puissante sur le plan des affaires, ayant de ce fait une certaine audience dans le monde commercial d'Aquilée, minorité farouchement opposée au christianisme ? Un fait est certain : cette minorité existait comme dans tout port tant soit peu important du monde méditerranéen.

En cette époque de possession paisible de la foi, Chromace a été un pacifique qui a fait œuvre de paix². Le style

1. Cf. S. 13, 31-32 : (*Judaei dictis iustorum et prophetarum de Christo non credunt*). Comme dans les villes importantes du nord de l'Italie, il y avait à Aquilée une communauté juive assez nombreuse et active. La polémique anti-juive est chez Chromace plus qu'un lieu commun. On connaît une inscription funéraire d'un juif converti de Grado (début v^e siècle) qui précise : *solus qui ex gente sua ad Christi meritum gratiam pervenire* (cf. *Monumenti...*, p. 458 s.). L. RUGGINI note cependant que *gens* pourrait avoir ici le sens restreint de « famille » (« Ebrei e Orientali nell'Italia Settentrionale », dans *Studia et Documenta Historiae et Iuris*, t. XXV, 1959, p. 225-226, n. 97). Non moins intéressante cette mention de la conversion de juifs dans le *tract. XXXV : sed quia et de synagoga multos conversos legimus vel converti quotidie ad cognitionem Christi videmus...*

2. Chromace ne nous donne-t-il pas un aperçu de cette activité pacifisatrice qui fut la sienne dans son commentaire de la béatitude des pacifiques du *sermo de octo beatitudinibus* (S. 41) ?

trahit l'homme. Or dans les sermons de l'évêque d'Aquilée — comme d'ailleurs dans son commentaire sur *Matthieu* — il n'y a rien de heurté ou de violent, rien de rude, rien d'excessif. Une égalité d'âme alliée à une certaine bonhomie se reflète dans ces textes saisis au vol par les tachygraphes, ou plus élaborés. L'orateur se révèle à nous comme profondément humain ; caractère équilibré ennemi des outrances, il est doué d'un bon sens et d'un optimisme foncier. Dons d'une heureuse nature, cette sérénité et cet optimisme sont également fruits de l'Esprit.

Fontanini, historien célèbre d'Aquilée au xviii^e siècle, notait avec beaucoup d'à-propos : « Chromace n'a pas un style sublime, mais sa langue est limpide, son style coulant et sans heurt ; il a le mot juste et n'est jamais vulgaire : le style qui convient à un évêque s'adressant à son peuple. Sa phrase est élégante et précise ; le raisonnement toujours bien adapté au sujet traité¹. » Sans doute peut-on ajouter avec Fontanini que « les considérations visent à l'utilité », en précisant toutefois que cette utilité est autant d'ordre spéculatif que pratique. Mais est-il exact d'affirmer que « la préférence est donnée dans les exposés au sens moral et littéral sur le sens allégorique » ? Ce qui frappe chez Chromace, n'est-ce pas plutôt la place faite au sens allégorique, à l'interprétation mystique ou spirituelle ? Il est bien sur ce point l'émule d'Hilaire et d'Ambroise.

Le sens littéral a certes son importance. Chromace n'a garde de l'oublier, et il commence habituellement ses exposés par un commentaire de la « lettre ». Mais s'en tenir là serait amputer la Parole de Dieu d'une de ses dimensions essentielles. L'Ancien Testament tout entier, dans ses événements et ses institutions, est figure et annonce du Nouveau, et ce dernier trouve son accomplissement dans le mystère de l'Église et de ses sacrements, dans la vie de foi du peuple chrétien. D'où l'emploi si fréquent, chez notre auteur, des termes : *sacramentum, mysterium, figura*,

1. *Historia Litteraria Aquileien.*, L. III, c. IV, n. 5 (= *PL* 20, 402 C). En écrivant ceci, Fontanini ne visait que le *sermo de octo beatitudinibus* et les dix-sept *tractatus* alors édités.

exemplum, des verbes : *praefigurare*, *praeostendere*, *significare*.

Par ailleurs, Chromace ne manque jamais d'exhorter ses auditeurs à la pratique des vertus chrétiennes. Mais il ne verse pas dans un moralisme excessif. La contemplation du mystère du Christ et de l'Église, la réflexion sur le « mystère céleste » de l'économie du salut demeure toujours, comme nous le verrons, l'objet premier de ses exposés.

Parlant d'abondance, l'évêque d'Aquilée emploie un langage très simple. Les procédés d'école auxquels il a recours n'empêchent nullement la spontanéité de l'élocution. S'il y a chez Chromace, comme chez Cyprien qui fut son maître sur ce point comme sur tant d'autres, une réelle recherche stylistique, celle-ci reste dans la ligne d'un sobre classicisme¹.

Sans viser au sublime, Chromace sait être pathétique. Il excelle à trouver les sentences bien balancées qui devaient se graver dans l'esprit de ses auditeurs. Qu'il suffise de citer ces quelques exemples :

Salus credentium esca sanctorum est (S. 3, 111).

Esuriebat enim Petrus, non ut cibum terrenum cogitaret sed ut animae credentes Christo salvaret (S. 3, 115).

Pauperes saeculo huiusmodi videntur, sed divites Deo sunt; facultatem terrenam non habent, sed habent beatitudinem caeli (S. 5, 63-66).

1. On a noté chez Cyprien la recherche de l'ampleur et de l'abondance par la multiplication des épithètes et des synonymes ; la recherche de l'effet ou de l'éclat par les allitérations, les hendiadys, les parallélismes, les asyndètes ; la recherche de l'harmonie par la rime ou les clausules (L. BAYARD, *Le latin de saint Cyprien*, p. 289 s. ; E. W. WATSON, *The style and language of S. Cyprian*, p. 207-213). Sans entreprendre une analyse stylistique exhaustive, j'ai noté l'emploi de nombre de ces procédés classiques de style chez Chromace dans *RB*, t. LXXII (1962), p. 215-219 ; t. LXXIII (1963), p. 186-188. Ajoutons encore le jugement de C. MOHRMANN sur le *De Sacramentis* de saint Ambroise, jugement parfaitement valable en ce qui concerne les sermons de Chromace : « Ce que nous avons ici, c'est vraiment de la langue parlée avec les « tics » de l'orateur, avec ses petites habitudes dont il est à peine conscient, avec les répétitions et les omissions — on pourrait ajouter : les digressions — qui sont caractéristiques d'un discours improvisé. » (*Études sur le latin des chrétiens*, III, p. 392). La traduction qui accompagne le texte ici édité a tenu à respecter ce caractère familier, et parfois même quelque peu négligé du style.

Martyres... idcirco mortem pro Christo suscipiunt, ut in perpetuo in Christi Ecclesia maneat. Quia mors martyrum decor Ecclesiae est, et corona virtutis (S. 9, 37-40).

Iniuria Christi lapidatio est iustorum, et mors eius, mors prophetarum (S. 13, 28-30).

Victoria crucis in fide Trinitatis consistit (S. 15, 70).

(Christus) exiit se tunica carnis suae, ut nuditatem nostram contegeret. Denique, una tunica Christi totum mundum vestivil (S. 15, 107-110).

(Petrus) non recusavit Christi obsequium, ut haberet cum Christo consortium (S. 15, 123-124).

Mors... victa est morte victoris (S. 17, 32).

Carnalis nativitas ex homine, spiritalis nativitas ex Deo est... illa saeculo hominem procreat, haec Deo general (S. 18, § 3)¹.

Cum enim credimus Christo, saeculo peregrini efficimur, ut Dei domestici habeamur. Peregrini terrae, cives caelo ; novissimi mundo, proximi Christo (S. 20).

Lacrimae ergo Domini gaudia mundi sunt : quia idcirco ille lacrimas fudit, ut nos gaudia aeterna mereremur (S. 27, § 2 in fine).

Ille de morte Petrum eripuit quia mortem ipsam devicit (S. 29, § 2).

Unius mors vita facta est universorum (S. 30, § 2).

Vulnus enim dominicae passionis medicina facta est humanae salutis (S. 31, § 2).

Le langage de Chromace n'est jamais abstrait ; tout au contraire, l'évêque recourt volontiers aux images, aux comparaisons familières aptes à frapper l'attention de ses auditeurs. Ainsi, dans le S. 1, l'exégèse de *Deutéronome* 22, 6 (l'oiselle et ses œufs), le contraste établi entre le corbeau et la colombe et leurs significations respectives (S. 2), l'exposé particulièrement vivant sur la faim de saint Pierre (S. 3), le comportement de la perdrix (S. 6), la description des noces (S. 10), la comparaison du festin (S. 12), la description du printemps (S. 17), etc.

1. Si pour les S. 1-17 A les références sont données aux lignes du sermon, pour les S. 18-41, qui paraîtront dans un second volume, les références sont données au paragraphe du sermon.

L'absence de toute affectation et la spontanéité de l'orateur, la limpidité de l'expression, le choix des images, contribuent à donner à ces textes une impression de fraîcheur que l'on trouve rarement dans les écrits contemporains.

Par ailleurs, Chromace aime établir un dialogue avec son auditoire. Il n'est pas rare de trouver ces interpellations : *Vis scire, vis cognoscere... ? — Audi... ; Vis esse... ? Esto...* Après un exposé du sens littéral de l'Écriture qui vient d'être lue, au moment de passer à l'explication du sens spirituel, Chromace attire fréquemment l'attention de ses ouailles par ces mots : *Sed vide mysterium* (S. 11, 94), *Sed nunc iam praesentis lectionis mysterium videamus* (S. 15, 96), *Nunc illud videamus* (S. 25, § 5), *Sed advertamus magnum mysterium* (S. 23, § 3), *Videte et hic mysterium* (S. 22, § 2). Le sens littéral en effet est plus facilement perçu ; le sens spirituel échappe à l'esprit superficiel et pourtant c'est ce sens spirituel qui révèle les mystérieuses harmoniques entre les deux Testaments et ouvre l'intelligence au dessein de Dieu sur l'humanité réalisé dans l'Église et dont doit témoigner chaque vie de chrétien. L'expression de cette insistance, les interrogations et réponses donnent à l'exposé un tour vivant et animé.

On ne peut douter que l'auditoire n'ait réagi favorablement à cette parole directe et convaincante. Nous n'avons aucun témoignage d'interruptions intempestives comme il s'en produisait à Hippone : les fidèles d'Aquilée n'avaient pas l'exubérance africaine. Ils n'en étaient pas moins sensibles à une parole profondément humaine qui transmettait une expérience de foi vécue ¹.

Quelle avait été la formation intellectuelle de Chromace ? A quelle classe sociale appartenait sa famille ? L'éducation antique était restée l'apanage des classes aristocratiques ². La lettre déjà citée de Jérôme nous montre une famille

1. Parlant de l'évêque, Chromace s'exprime en ces termes dans S. 6, 31, 32 : *In quo (rector Ecclesiae, i. e. episcopus) si clara fides et lucida conversatio fuerit, sine dubio omne Ecclesiae corpus illuminat*. La prédication de l'évêque ne peut être que le reflet de sa foi et de sa *conversatio*.

2. Cf. H. I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*, p. 360, 369-410 ; *Saint Augustin et la fin de la culture antique*, *Retractatio*, p. 652.

qui jouit, semble-t-il, d'une réelle aisance : près de leur mère vivent les deux frères entrés dans la cléricature et leurs sœurs qui avaient consacré leur virginité au Seigneur. Chromace a donc très probablement reçu, dans les écoles d'Aquilée, l'éducation de tout jeune romain de condition aisée. Si directe soit-elle, sa parole, nous l'avons vu, ne fait d'ailleurs pas fi de tout appareil de rhétorique. Il est à noter cependant que notre auteur n'a rien d'un « littéraire ». Aucune réminiscence d'auteurs classiques qu'il a fréquentés n'est repérable dans ses sermons. Sans doute pensait-il qu'un commentaire de la Parole de Dieu se doit d'être accessible à tous, y compris ceux — nombreux dans la cité commerçante d'Aquilée — qui ignoraient les auteurs célèbres et n'auraient pu saisir certaines allusions.

Par ailleurs il ne semble pas que Chromace se soit intéressé aux grands courants philosophiques de son temps. Il a beaucoup moins lu qu'Ambroise et il n'a pas le génie d'Augustin. Il se peut que, comme l'évêque d'Hippone, il ait connu les Pères grecs surtout par les traductions latines. De certaines de ces traductions ne fut-il pas d'ailleurs l'inspirateur ? Mais si Chromace n'a rien d'un philosophe et s'il a peu fréquenté les écrivains grecs dans le texte original, quelle connaissance de la Bible révèlent et ses sermons et son commentaire sur *Matthieu* ! Entré probablement jeune encore dans le clergé d'Aquilée, il s'est nourri chaque jour des livres saints et des auteurs ecclésiastiques latins, en particulier de Cyprien. Ces pages longuement méditées ont imprégné sa mémoire ; aussi les citations arrivent-elles spontanément dans ses exposés et sous sa plume. C'est à la lecture assidue de ces écrits qu'il doit sa culture toute chrétienne ¹.

1. Dans sa préface *In Abacum* (PL 25, 1273 A), JÉRÔME appelle Chromace : *episcoporum doctissime* ; au début des *Paralipomènes* (PL 28, 1323) : *episcoporum sanctissime atque doctissime*. Il y a certainement une part d'hyperbole dans ces superlatifs dont on usait généreusement dans la correspondance (voir cas similaires signalés par Dom P. ANRIN dans SC 43, p. 54, n. 3). Il y a lieu de se rappeler, à propos de Cyprien, ce que JÉRÔME écrivait dans son *De viris illustribus* au sujet de Tertullien : « J'ai connu un certain Paul, de Concordia, ville d'Italie, un vieillard qui, encore jeune, connut le secrétaire déjà âgé du bienheureux Cyprien. L'ayant vu à Rome, celui-ci lui racon-

D'ailleurs une seule chose importe à ses yeux : il est le pasteur du peuple de Dieu confié à ses soins. Il veut être un pasteur attentif aux besoins de ce peuple. A celui-ci il faut sans cesse présenter, sur la toile de fond des divines Écritures commentées jour après jour, le mystère du Christ et de l'Église, l'économie rédemptrice, ce « mystère céleste » manifesté et réalisé en Jésus et en l'Église. Au troupeau qui lui est confié, il faut inlassablement redire la souveraine noblesse et les exigences de la vie de foi.

2. La doctrine

La pensée de Chromace est toute centrée sur le mystère du Christ et de l'Église. Mais son enseignement n'a rien de systématique. Il est commandé par le déroulement de l'année liturgique avec ses solennités et le cycle de ses lectures tel qu'une tradition encore récente l'avait fixé, bien que dans le choix des lectures, l'évêque jouissait de certaines latitudes ¹.

Christologie

La christologie des sermons de Chromace est on ne peut plus traditionnelle. Si les termes « nature », « personne », « consubstantiel » ne sont pas employés, la réalité de la divinité et de l'humanité du Christ est affirmée à maintes

taut que Cyprien ne passait pas un seul jour sans lire Tertullien et qu'il avait l'habitude de lui dire : « Passe-moi le maître ! » en désignant ainsi Tertullien. » Au IV^e siècle Cyprien était pour toute l'Église d'Occident une des grandes autorités ; mais le fait que le pieux et savant vieillard de Concordia avait connu le secrétaire de Cyprien, créait un lien particulier entre l'Église d'Aquilée dont dépendait Concordia et l'évêque-martyr de Carthage. Et sans doute ne serait-il pas exagéré d'affirmer que Chromace eut à l'égard de Cyprien la vénération que ce dernier portait à Tertullien : pour l'évêque d'Aquilée, Cyprien fut vraiment « le maître » par excellence.

1. Voir pour le cas d'Augustin les articles de Dom C. LAMBOT : « Le sermon CCXXXV de saint Augustin pour le lundi de Pâques » (*RB*, t. LXVII, 1957, p. 129 s.), « Les sermons de saint Augustin pour les fêtes de Pâques » (*RSR*, t. XXX, 1956, p. 230 s.) et l'introduction de S. POQUE aux *Sermons pour la Pâque*, SC 116, p. 86 s. Noter toutefois que les changements concernent l'ordonnance et non le choix des péricopes évangéliques.

reprises et en termes qui ne laissent subsister la moindre ambiguïté.

Dans l'homélie pour Noël, on trouve cet admirable développement qui résume bien toute la pensée de l'évêque : *Hic igitur qui natus est ex virgine, primogenitus ostenditur esse, et non solum primogenitus, sed unigenitus ; primogenitus de Patre, primogenitus ex virgine ; primogenitus de Patre, quia ante omnia saecula de Patre, unigenitus de Patre quia solus de Patre. Similiter et ex virgine primogenitus et unigenitus declaratur : primogenitus quia primus ex virgine, unigenitus quia solus ex virgine* (S. 32, § 2).

Commentant Jean 2, 21, où il est question du « temple du corps du Seigneur », Chromace affirme : *proprie templum Dei corpus Christi est, in quo ipse Dominus majestatis habitasse dignatur* (S. 4, 78-80). Ce titre de *Dominus majestatis* (ou *majestatis aeternae*) utilisé à plusieurs reprises par notre auteur souligne l'infinie grandeur du Fils, sa dignité proprement divine. D'ailleurs, entre le Père et le Fils, il y a parfaite égalité : *nulla diversitas honoris inter Patrem et Filium est, nulla discretio dignitatis, sed sola pietas caritatis* (S. 8, 115-116).

Le mystère de l'union hypostatique, si expressément affirmé, fait que l'humanité du Seigneur est la source de toute sainteté (*fons sanctitatis*) pour le genre humain (S. 11, 46 et 49).

Sous une forme plus didactique, Chromace insiste, en commentant l'onction de Béthanie (*Jean* 12, 3), sur la nécessité pour être sauvé de confesser et la divinité et l'humanité du Seigneur (S. 11, § 4 en entier).

Tout au long de sa vie terrestre, le Christ a manifesté et sa divinité et la réalité de l'humanité qu'il avait assumée ; particulièrement en ses miracles où Chromace aime distinguer la part qui revient à l'humanité et à la divinité. Son commentaire de la résurrection de Lazare est un bon exemple de cette méthode. *Lapidem a monumento revocare, humanae virtutis est ; animam vero ab inferno revocare, solius divinae potentiae est*. Chromace ne manque pas d'insister sur ce point : il fallait que le Christ soit Dieu pour opérer de lui-même ce qui dépasse les forces de la nature. Il le

souligne à dessein à propos des miracles qu'opérèrent les apôtres, non par eux-mêmes, mais par la puissance de la prière et par une grâce particulière de l'Esprit-Saint (S. 31, § 1 *in fine* ; voir aussi 18, § 1).

« Seigneur d'éternelle majesté », le Christ est également « Roi ». C'est un des titres que Chromace affectionne de lui donner. Roi, le Christ l'est déjà dans le mystère de sa naissance. Il est, selon l'expression imagée de notre auteur, cet « agneau revêtu de pourpre » (*agnus purpureus*), et la raison : *Recte autem purpureus agnus Christus Dominus intellegitur, quia rex non factus, sed natus est... Dominus et Salvator nosler de ipso ulero virginali cum regia auctoritate processit, quia rex erat iam antequam ex virgine nasceretur. De Deo enim Patre rex et Dei Filius natus extiterat* (S. 23, § 3). La Royauté du Christ n'est donc qu'un aspect — une résultante, si l'on préfère — de sa divinité ¹.

Il y a certainement là, chez Chromace, comme chez d'autres Pères de la même époque, un emprunt au cérémonial impérial, emprunt qui ne va pas sans une certaine pointe polémique. On se souvenait trop que le culte du souverain avait été à l'origine de nombre de persécutions. Dans le contexte constantinien du triomphe du christianisme, on exalte donc la seigneurie et la royauté du Christ, seigneurie et royauté qu'il possédait par droit de naissance, et qu'il s'était cependant acquises dans sa Passion, l'affirmant dans le fait de sa résurrection et l'étendant au monde par la prédication apostolique.

Le commentaire que Chromace nous donne de l'épisode du couronnement d'épines est on ne peut plus évocateur à cet égard. Dans ces gestes de dérision (couronnement, adoration, génuflexion), il voit s'accomplir et se manifester

1. Sur la royauté du Christ, voir aussi l'homélie de Noël (S. 32). Notons deux autres titres donnés au Christ : *princeps sacerdotii* (S. 4, 31), *sacerdos aeternus* (S. 26, § 1 *in fine*). Dans les deux cas le contexte concerne le sacerdoce ministériel dans l'Église. Le Christ en est à la fois le chef et la source. M. SIMONETTI a noté que pour Hilaire également, le Christ est *rex et sacerdos aeternus* en tant que Dieu, bien qu'en tant qu'homme il ait une double ascendance, royale et sacerdotale (« Note sul commento a Matteo di Ilario di Poitiers », *Vetera Christianorum* I [1964], p. 57).

un « mystère », le mystère de cette royauté du Seigneur : *In illis* (les Juifs et les soldats) *iniquitas operabatur ; in gentibus* (dans l'Église des nations) *mysterium fidei et ratio veritatis... Induitur purpura ut rex, cocco ut martyrum princeps ; coronatur ut victor, salulatur ut Dominus, adoratur ut Deus* (S. 19, § 1).

La Passion est toujours envisagée par Chromace dans une perspective de victoire. Ici encore, le contexte constantinien du triomphe du christianisme a joué, mais la réalité ainsi affirmée n'en reste pas moins centrale : par sa souffrance et par sa mort, le Christ triomphe des puissances du mal et opère le rachat de l'humanité qu'il ramène à la vie.

Sur cette efficacité salvatrice et vivifiante de la Passion, nous avons de nombreux textes. Sur sa croix, le Christ en tant qu'homme souffre, mais en tant que Dieu il triomphe : *Per crucem de morte ac de diabolo triumphavit* (S. 19, § 5). Un combat est engagé : combat de la Vie contre la mort, et dans la mort de la Vie, la mort, cette dévoratrice, trompée par les apparences, est vaincue (S. 17, § 1-2) ; vaincu aussi le démon qui jusqu'alors avait régné sur le genre humain. Enfin le péché est détruit : *Vicerat diabolium, vicerat mortem, destruxerat peccatum* (S. 8, 85-86).

Seule la Passion du Seigneur pouvait nous rendre la vie (S. 25, § 6) ; elle a été cette *medicina* souverainement efficace qui a guéri le monde. Commentant *Isaïe* 53, 5 (*cuius livore sanali sumus*), Chromace constate : *Vulnus enim dominicae passionis medicina facta est humanae salutis*. Et encore : *Una medicina resinae* (i. e. *dominicae crucis*), *sanitas aeterna generi humano donata est* (S. 31, § 2 et 3) ¹. Car c'est bien le genre humain tout entier qui bénéficie de la rédemption

1. Dans son commentaire sur *Matthieu*, Chromace revient à plusieurs reprises sur ce thème de la *passio-medicina*. Ainsi dans le *tract.* XLV publié par R. ÉTAIX dans *RB*, t. LXX (1960), p. 482 : *medicinam crucis... per quam vere sanitas salutis aeternae generi humano donata est... Quia ille medicus qui de caelo descendit vulnera humani generis crucis suae medicina sanavit*.

Le salut apporté par le Christ est parfois attribué à l'Incarnation. Mais, comme l'a bien montré J. P. JOSSUA dans *Le salut, Incarnation ou Mystère pascal*, p. 153, le terme *incarnatio* peut désigner chez Chromace toute l'économie du salut.

tion. Chromace revient à plusieurs reprises sur cette universalité du salut qui concerne tout peuple et toute nation (S. 3, 81-86 ; S. 12, § 1 ; etc.).

En des termes qui ne sont pas sans rappeler le célèbre trotaire pascal des Églises d'Orient, Chromace proclame dans un des sermons de la nuit de Pâques : *Morte sua Christus mortem destruxit, inferna calcavit, mundum salvavit et hominem liberavit* (S. 16, 40-41). *Inferna calcavit* : dans ces mêmes sermons de la nuit pascale, Chromace évoque la descente aux Enfers et son efficacité. Elle est l'ultime étape, au royaume même de la mort, de celui qui vient arracher à la mort ceux que cette dernière détenait captifs ; elle est salvatrice.

Quant à la Résurrection, elle ne peut être dissociée de la Passion. Elle est la face glorieuse de l'unique mystère pascal, son achèvement. En ressuscitant, le Seigneur manifeste sa victoire sur la mort. En son corps ressuscité, c'est une vie nouvelle, désormais affranchie de la mort qui se lève ; c'est la vie même des croyants, l'Église. *Mullum fructum adtulit humanae salutis resurrectione dominicae passionis... quia per Domini resurrectionem toto orbe fruges virtutum exortae sunt et segetes credentium populorum*, nous dit Chromace, se référant à la parabole johannique du grain semé en terre (S. 30, § 2) ; et quelques lignes plus loin : *Postquam de morte surrexit per gloriam resurrectionis, in terra crevit, ut arbor efficeretur... arbor ista Ecclesia ostendebatur, quae per mortem Christi surrexit in gloria* (§ 2 *in fine*).

La « moisson des peuples croyants » désignait déjà l'Église. Mais ici Chromace s'exprime on ne peut plus clairement : l'Église est le fruit du mystère pascal. Le contexte liturgique aide à comprendre cette association : Résurrection du Seigneur-Église. Dans la nuit pascale, chaque année, les nouveaux baptisés remontent de la piscine baptismale. Sans doute peut-on les considérer comme les fils que l'Église enfante à Dieu — et Chromace n'a pas manqué d'envisager sous cet angle le baptême (cf. S. 18, § 3 *in init.*). On peut aussi voir dans ces néophytes les nouveaux membres de l'Église. Si le baptême est *baptismus Ecclesiae*, une réalité

constitutive du mystère de l'Église, il est aussi une réalité *constituant* l'Église.

L'Ascension du Seigneur est son retour triomphal au ciel. Tributaire d'une représentation imagée remontant aux premiers auteurs chrétiens (Justin, Irénée), et dont l'origine se trouve dans l'application du Ps. 23, 17 à l'Ascension, Chromace évoque les deux cortèges d'anges s'interpellant au sujet de celui qui monte vers les cieux : « Princes, élevez vos portes... Quel est ce roi de gloire... ? » (S. 8, § 3). Triomphe définitif du Christ vainqueur de la mort et du diable, l'Ascension nous ouvre également la porte du ciel (S. 1, 95-101). Avec le Christ, notre chair règne désormais dans les cieux (S. 8, 72-73).

En terminant ce trop bref exposé sur la christologie des sermons de Chromace¹, retenons la riche symbolique de la croix qu'ils nous proposent.

La croix est l'échelle par laquelle l'on monte au ciel. Elle était figurée par l'échelle de Jacob. Elle contient les deux testaments. Des échelons y sont disposés qui sont les vertus chrétiennes (S. 1, 108-113).

La croix est la charrue dont le Christ se sert pour creuser en notre âme des sillons où il sème la parole de foi et de vérité (S. 2, 19-22). L'image est reprise dans le S. 28 (§ 4 *in fine*), car, selon toute vraisemblance, dans un contexte si proche du S. 2, 19-22 *Paratrum iustitiae* doit être la croix. Le thème est bien connu. On le trouve déjà chez Justin. Irénée l'exploite. Au ve siècle il reparait chez Maxime de Turin et Phébade d'Agen. Chromace s'exprime trop succinctement pour autoriser un rapprochement soit avec Justin, soit avec Irénée.

La croix est également le char triomphal (*currus triumphalis*) sur lequel le Christ est monté (S. 19, § 5). Cette image s'inscrit dans le contexte de victoire si caractéristique de l'optique selon laquelle Chromace envisage la Passion. A ce char est associé le thème du quadrige céleste

1. Cette introduction ne prétend nullement être exhaustive. Ainsi n'est pas abordée la question de la préexistence du Christ affirmée dans le S. 8, 19-20, non plus que ses préfigurations vétéro-testamentaires.

que sont les quatre évangélistes, hérauts de la victoire du Christ.

Dans la même homélie, et donc dans le même contexte, la croix est présentée comme *tropaeum*, signe du triomphe du Christ sur ses ennemis. Chromace développe ce symbolisme en établissant une comparaison entre le trophée (en forme de croix) dressé par le général vainqueur et auquel on suspend les dépouilles de l'ennemi, et la croix, trophée de la victoire du Christ, instrument qui témoigne de la défaite des démons.

La croix du Christ fut jadis préfigurée par le chêne de Mambré. Déjà Justin avait signalé ce symbolisme, sans beaucoup insister. Chromace s'y étend assez longuement dans l'homélie 15. Comme Yahvé s'était manifesté à Abraham près du chêne, ainsi le Christ s'est manifesté par excellence lorsque, à midi, il a enduré, pour notre salut, la croix de sa bienheureuse Passion (*tunc maxime Christus manifestatus est, cum beatae passionis crucem, meridie, salutis nostrae causa, suscepit*, 43-45)¹.

Enfin, dans le fragment du S. 37, § 1, sur la tempête apaisée, la barque est la figure de la croix. Malheureusement, tout le développement sur ce symbolisme n'a pas été retenu par le compilateur bavarois, et rien dans le *tractatus in Malthaeum* correspondant ne permet de le restituer².

1. Chromace ne précise pas cette « manifestation » dans les S. 19 et 20. Un passage d'un *tract. in Matth.* (XIX, olim V, cf. CCL 9, p. 409) peut nous aider à saisir sa pensée : *Lucerna (i. e. Christi incarnatio) in cruce, velut in candelabro constituta, omnem Ecclesiae domum illuminat... Denique in ipso crucis candelabro (Christus) tanquam sol respandit, cum per apostolorum praedicationem, quasi per quosdam radios, universo orbi clarissimum suae cognitionis lumen iniecit.* Cette « manifestation » doit inclure le thème de la victoire : sur la croix, le Christ se manifeste comme roi victorieux, triomphateur de la mort et du démon. On notera ici l'image de la lampe symbole de la croix (la lampe romaine, avec sa branche transversale à laquelle on suspendait le récipient à huile, évoque en effet la croix).

2. Dans le *tract. XLII* (= hom. 23 de l'*Op. imperf. in Matth.*, PG 56, 755), la croix est le mât du navire qu'est l'Église. Dans le fragment 37, l'optique est toute différente. Le symbolisme barque-croix a son origine dans le thème du fer et du bois dont est fait le navire, thème familier à l'exégèse de la croix au IV^e siècle (cf. H. RAHNER, *Symbole der Kirche*, p. 517 s.). Étant donné l'état très fragmentaire du S. 37, nous ne savons si Chromace développait le thème.

En ce qui concerne la doctrine trinitaire, notons simplement l'insistance de Chromace sur la divinité du Saint-Esprit, dans le S. 18, § 4. Il y a là un écho de la controverse contre les pneumatomaques. L'unité d'opération de la Trinité est également on ne peut plus nettement affirmée dans le même sermon : *Nullum opus Patris sine Filio, nec sine Spiritu Sancto, quia opus Patris opus Filii est; opus Filii opus Spiritus Sancti. Una enim atque eadem gratia Trinitatis est* (§ 4 in fine). La création de l'homme avait été l'œuvre de toute la Trinité ; ainsi en est-il de sa re-création, de sa rédemption. Ailleurs Chromace dit : *salus mundi laetitia Trinitatis est* (S. 16, 59).

Ecclésiologie

Rares sont les sermons où le mystère de l'Église n'est pas évoqué. L'Église est en effet inséparable du Christ : elle est son Épouse ; elle est, comme nous venons de le voir, le fruit par excellence de sa Pâque.

Dans le S. 10 sur les noces du fils du roi (*Matthieu* 22, 1 s.), Chromace devait être amené tout naturellement à aborder le thème des noces spirituelles du Christ et de l'Église. Si le thème de l'Église corps du Christ ne paraît expressément que dans un seul texte (S. 33, § 4), l'on peut en rapprocher celui du vêtement : l'Église est la tunique du Christ, son vêtement glorieux. Le thème est largement développé à propos de la tunique aux couleurs variées de Joseph (S. 24, § 3) ; on le retrouve dans le sermon sur *Luc* 2, 1 s. (S. 32, § 3), appelé par la mention des langes qui entouraient l'Enfant-Dieu. Le thème du vêtement reparaît dans le S. 15, 110-113 dans un autre contexte. A propos du geste du Seigneur se dépouillant de son vêtement pour laver les pieds de ses disciples, Chromace affirme : *exiit autem se tunicam carnis suae ut nuditalem nostram conlegeret. Denique, una tunica corporis Christi totum mundum vestivit.* Cette dernière expression est à la fois imagée et concise. Pour la bien saisir, l'on peut recourir à une expression analogue de saint Ambroise dont la doctrine et parfois même le vocabulaire ont si profondément marqué Chro-

mace. Parlant du Christ crucifié, Ambroise dit : *Nobis quoque expandit manus suas Iesus, ut totum mundum obumbraret* (*Exp. Ps.* 118, III, 19 ; *PL* 15, 1229 A 9). Par *totum mundum* il faut entendre le monde en tant que chrétien. Chez Chromace, *totum mundum* a la même acception. C'est de l'*unica tunica corporis Christi* que les chrétiens sont revêtus. Ils forment un seul corps avec lui, revêtus qu'ils sont de lui¹. La nudité de l'homme pécheur qui est celle d'Adam dépouillé de la tunique de la grâce de Dieu (*spoliatus tunica gratiae Dei* ; S. 38) fait place à cette conformation vitale au Christ ressuscité qui fait du baptisé un fils d'adoption dans l'unique Fils. Il y a lieu de se rappeler que cette homélie sur *Jean* 13 a été prononcée au cours de la vigile pascale. Le mystère de l'Église et de ses sacrements est à l'arrière-plan de tout le passage. Du thème du vêtement, on passe à celui du « corps du Christ ». Tel est, semble-t-il d'ailleurs, la raison du choix de *corporis* au lieu de *carnis* (*tunica corporis Christi*).

Fruit du mystère pascal, l'Église est aussi le fruit de la *quadrifera praedicalio evangelii*. Cette prédication de l'évangile constitue l'Église (*per quam constat Ecclesia* : S. 3, 127-128). La doctrine des apôtres (*doctrina apostolica*) est en effet la base de la foi ; c'est par elle que l'on a accès à la connaissance du Christ et de Dieu (*ad cognitionem divinam, ad Christum*).

En cette *doctrina apostolica, fides Christi et caelestis regni gloria continetur* : son objet c'est la foi au Christ ; par elle

1. Cf. *Gal.* 3, 27 : « Vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ. » Comme l'a bien noté E. HAULOTTE dans *Symbolisme du vêtement selon la Bible* (Paris 1966), p. 214, les deux formules « revêtir le Christ » et « corps du Christ » sont proches, car le Christ ne « revêt » pas ses fidèles d'un vêtement extrinsèque. La formule implique une union aussi profonde que la notion de « corps » le suggère, ainsi que l'ont souligné les exégètes qui, pour expliquer « revêtir le Christ », se réfèrent à l'introduction des baptisés dans le « corps du Christ ». Ainsi D. MOLLAT : « En revêtant le Christ, le néophyte devient réellement « un » avec lui ; non par fiction juridique, mais par communication de vie ; il est inséré dans le Christ à tel point que le Christ devient pour lui principe d'être surnaturel et en quelque façon le transforme en soi-même le faisant « fils de Dieu » et le rendant participant de son propre droit à l'héritage divin. » (« Symbolismes baptismaux chez saint Paul », dans *Lumière et Vie*, 26 [1956], p. 72.)

nous entrons en participation des biens et de la gloire du royaume céleste. *Porta Christi*, elle est aussi *porta caeli* (S. 1, 86, 94).

Dans son commentaire sur le boiteux de la Belle Porte (S. 1), Chromace va jusqu'à identifier l'Église et la *praedicalio evangelica*. Voyant dans cette dernière l'antitype de la Belle Porte — en ce sens qu'elle donne à l'Église toute sa beauté spirituelle — il n'hésite pas à dire : comme la Belle Porte accueille le boiteux et le rendit en parfaite santé, ainsi sommes-nous accueillis par la « prédication évangélique » et obtenons-nous par elle la santé.

La *doctrina apostolica* est ce que l'Église possède de plus précieux. La livre (douze onces) de parfum précieux dont Marie de Béthanie — type de l'Église — oignit le Seigneur figurait cette doctrine des douze Apôtres. *Huiusmodi mensuram unguenti pretiosi habet Ecclesia, quae duodecim apostolorum doctrinam velut unguentum pretiosum suscepit* (S. 11, 56-58). Poursuivant la transposition de la scène de Béthanie, Chromace ajoute : grâce à la prédication apostolique, la connaissance du nom du Christ, tel un parfum précieux, s'est répandue dans le monde entier (S. 11, 82-83). Dans un autre passage de la même homélie, Chromace insiste sur le rapport qui existe entre la prédication évangélique (ou des Apôtres) et l'Incarnation. Le mystère du Dieu fait chair est en effet un des objets majeurs de la *doctrina apostolica*. Aussi Chromace peut-il dire que l'Église « vénère » conjointement et l'Incarnation du Christ et la doctrine des Apôtres (*ibid.*, 124-125).

Cette juxtaposition se retrouve dans le S. 30, § 1, appelée, semble-t-il, par la mention, dans le récit des *Actes*, des Apôtres et de Marie, mère du Seigneur. *Non potest ergo Ecclesia nuncupari nisi fuerit ibi Maria mater Domini cum fratribus eius. Illic enim Ecclesia Christi est ubi incarnatio Christi ex virgine praedicatur. Et ubi apostoli, fratres Domini praedicant, evangelium auditur. Ubi synagoga Iudaeorum est, non potest Ecclesia nuncupari, quia nec incarnationem Christi credere ex virgine voluit, nec spiritaliter praedicantes audire.*

En fait, plutôt que de juxtaposition, il faut parler d'inter-

compénétration : l'Incarnation fait partie de la *doctrina apostolorum*. La présence de Marie à l'Église est-elle, dans l'esprit de notre auteur, une réalité différente de la « présence » instrumentale de Marie dans la réalisation de l'Incarnation, donc de sa « présence » dans le contenu objectif de la foi de l'Église en Jésus *natus ex Maria virgine* ?

Marie est associée à l'Église dans un autre commentaire sur les *Actes* (S. 29, § 4) : délivrés des liens du péché, à l'exemple de Pierre, nous parvenons à la « maison de Marie » : *tunc venimus ad domum Mariae, id est ad Ecclesiam Christi, ubi Maria Mater Domini habitat*. Chromace n'explique pas sa pensée. Ce passage doit être interprété à la lumière de celui qui précède.

L'Église est figurée par Suzanne. La chasteté de celle-ci symbolise la sainteté de l'Église qui, dans sa foi et la sainteté de sa vie, désire plaire au Christ, son Époux (S. 35, § 4). L'Église est également figurée par la veuve de Sarepta. Comme cette dernière, en « recevant » Élie, échappa à la mort et reçut la bénédiction divine de l'abondance d'huile et de farine, ainsi l'Église, en « recevant » le Christ, échappe à la mort éternelle : désormais elle peut jouir du « pain de vie », de la nourriture de la parole (*cibus verbi*) et du « don de la divine miséricorde » (S. 25, § 6).

L'Église est figurée par la crèche, car, elle aussi, a « accueilli » avec toute sa foi et sa dévotion (*tota fide et plena devotione*) le « Pain de vie », alors que dans la synagogue, caravansérail de toute infidélité, il n'y avait pas place pour le Seigneur ¹.

L'unité de l'Église est l'objet du sermon *De Alleluia*. Nous y trouvons un écho du traité *De catholicae Ecclesiae unitate* de S. Cyprien, une exhortation pressante à ne rien entreprendre qui puisse nuire à l'unanimité, à la concorde, à la paix, à l'unité de la foi. Seuls ceux qui vivent dans cette concorde et ne déchirent pas l'unité de la foi peuvent prétendre être bénis de Dieu, de ce Dieu qui ne peut être loué que dans la parfaite unanimité de sentiments. Et

1. Nous n'insisterons pas ici sur l'antithèse Église-Synagogue qui revient fréquemment dans les sermons.

Chromace de résumer toute son argumentation en ces mots : *Unum enim omnes corpus Ecclesiae sumus, et ideo una omnes voce, una mente, id est una concordia, una fide, una spe, una charitate, Deum laudare oportet* (§ 4).

Si Chromace n'emploie pas le terme de *catholica* pour parler de l'Église, il n'en célèbre pas moins sa catholicité « spatiale ». L'Église est répandue sur la terre entière (comprendons le monde méditerranéen, l'Empire romain et les régions orientales limitrophes : la Perse, et même l'Inde). Elle est constituée par tous les peuples des nations, aux langues diverses ; universalisme qu'annonçait le miracle des langues le jour de la Pentecôte.

L'on sent un enthousiasme contenu dans ces passages où l'évêque évoque cette conquête pacifique. Que l'on se reporte au commentaire déjà signalé de l'onction de Béthanie (S. 11, 60-62, 81-83), aux dernières lignes du sermon *De Patriarcha Ioseph* (S. 24, § 5), à plusieurs développements des S. 19, 30 et 31.

Les Apôtres ont été les instruments de cette conquête. Le verset 5 du psaume 18 : *In omnem terram...* se présente tout naturellement à notre auteur dans le sermon 26. Les Apôtres ont été les *invitatores* des noces spirituelles du Christ et de l'Église. Ils ont si bien su faire fructifier l'argent qui leur était confié — la prédication évangélique — que, grâce à lui, ils ont gagné à Dieu le monde entier (S. 4, 50-52).

C'est la même catholicité que nous trouvons affirmée dans ce passage non moins enthousiaste du S. 14, 56-59 : *gratia baptismi Ecclesiae cotidie fluit, cotidie crescit, cotidie superabundat, per regna, per gentes, per innumerabiles populos nationum qui dono eius fruuntur*.

Une, catholique, l'Église est sainte. Elle est cette montagne très élevée, *ad cuius fidem ac supernam vitam non nisi beati ascendunt* (S. 5, 50-51) ; et c'est à juste titre que la montagne des Béatitudes préfigurait l'Église, car « la vie de celle-ci est toute d'en haut (*superna*) et, comme une haute montagne, elle rabaissera la terre, c'est-à-dire la vie de la terre (la manière de vivre charnelle) non sous la charge de la pierre, mais sous le poids de la sainteté » (*non*

onere lapidis, sed pondere sanctitatis). L'Église est sainte, parce que tout à la fois unie au Christ, dans l'Esprit, et vierge. Ses noces spirituelles sont immaculées et inviolables (*immaculatae et inviolabiles*), sa virginité la rend étrangère à toute souillure de la chair et du péché (*innupta et incorrupta manet a peccato* ; S. 10, 26).

Les sacrements

Le lecteur sera certainement frappé par les nombreuses références au sacrement du baptême. Le fait s'explique aisément.

Et d'abord, plusieurs des sermons qui nous ont été conservés concernent le mystère pascal lui-même. Quatre ont été prononcés dans la nuit ou le jour de Pâques (S. 15, 16, 17, 17 A), en relation étroite avec l'administration du sacrement. L'homélie 18 a été adressée aux catéchumènes (*compelentes*), au moment où ils s'orientaient définitivement vers la réception du baptême. L'homélie 14 a été prononcée au cours de la semaine pascale et s'adresse aux néophytes¹. Enfin l'homélie 19 et le fragment 20 sur la Passion s'inscrivent eux aussi dans un contexte liturgique pascal. Quant au S. 34 sur le baptême du Seigneur, il ne pouvait pas ne pas se référer au sacrement de l'initiation chrétienne.

Mais il y a plus : très vraisemblablement, comme nous le verrons plus loin, les commentaires sur le livre des *Actes* (S. 1, 2, 3, 29, 30, 31) ont été prononcés pendant le Temps pascal.

La doctrine de Chromace sur le baptême est classique. Elle fait écho à celle d'Ambroise, de Jean Chrysostome, d'Augustin. Le baptême nous fait participer au mystère pascal du Seigneur, il est mort et résurrection ; le baptême est une nouvelle naissance. Par lui, nous devenons membres du Christ, fils de Dieu. Chromace a su trouver des accents lyriques pour exposer ces vérités aux catéchumènes et aux nouveaux baptisés, qui étaient, à chaque retour des fêtes pascales, sa couronne et sa joie, la gloire de son Église

1. Le S. 14 est le seul qui nous soit parvenu d'une catéchèse pascale parallèle au *De Sacramentis* d'Ambroise. Cf. *infra*, p. 101.

d'Aquilée. Qu'il suffise de renvoyer aux textes signalés ci-dessus. Ils sont assez éloquents par eux-mêmes et se passent de commentaires.

Il n'en est que plus étonnant de constater le petit nombre d'allusions au sacrement de l'Eucharistie. Très certainement Chromace consacrait quelques-unes de ses instructions post-baptismales à ce mystère. La tradition de l'Église d'Aquilée, sur ce point comme sur tant d'autres, devait être fort proche de la tradition milanaise. Or, Ambroise aborde le mystère eucharistique aux livres 4 et 5 du *De Sacramentis* (*De Mysteriis* 43-58). C'était d'ailleurs là une coutume universelle, tant des églises d'Occident que des églises orientales¹. Malheureusement, aucune de ces instructions ne nous a été conservée. Force nous est de nous en tenir à quelques rares passages, rendus d'autant plus précieux par l'extrême pauvreté de notre documentation.

Le mystère eucharistique est évoqué à trois reprises dans les sermons qui nous sont parvenus :

a) S. 10 sur *Matthieu* 22, 9 (les noces du fils du roi). *In prandio mysterium dominicae passionis ostenditur, in quo verus cibus vitae et esca salutis aeternae Christus est. Ipse est enim panis vivus de caelo descendens et vitam dat huic mundo. Bene autem prandii commemoratio facta est... quia sexta hora erat cum Christus crucifixus est pro generis humani salute, ut nobis passionis suae caelestes escas et spirituales epulas exhiberet* (46-55).

b) S. 17 A sur *Luc* 22, 15 : *Desiderio desideravi pascha hoc manducare vobiscum. Pascha ergo cum Christo manducamus quia ipse pascat quos ipse salvat. Ipse enim auctor paschae est, ipse auctor mysterii, qui idcirco festivitatem huius paschae implevit ut nos passionis suae cibo reficeret et salutari poculo recrearet* (33-38).

c) S. 32 sur *Luc* 2, 1 s. *Quod autem in praeseptio positus est Dominus et Salvator noster, hoc ostendebat quia futurus*

1. Voir, pour l'Orient, les 4^e et 5^e *Catéchèses mystagogiques* de CYRILLE DE JÉRUSALEM (*PG* 23, 1097-1128 ; *SC* 126, p. 134-175) et les *Homélie mystagogiques* de THÉODORE DE MOPSUESTE (15^e et 16^e de l'édition R. Tonneau et R. Devresse, *Studi e Testi* 145, p. 467-605). Pour l'Occident, outre Ambroise, voir AUGUSTIN, *Sermons* 227 et 228 (*PL* 38, 1099-1102).

erat esca credentium... Quia igitur et nos animalia rationabilia sumus, habemus caeleste praeseptum ad quod quotidie convenimus ut cibum salutis de corpore Christi inde sumamus... (Christus) vera esca est omnium credentium et spiritalis cibus animarum (§ 3).

Si le second passage appartient à un sermon de Pâques, le premier est indépendant des solennités pascales. Dans les deux cas, l'optique est cependant strictement identique. L'Eucharistie est le sacrement de la Passion du Seigneur. C'est dans le mystère même de sa Passion que le Christ est devenu *verus cibus vitae et esca salutis aeternae*. Communier à son corps, c'est communier à sa Passion. On notera le réalisme des expressions. Là où nous attendrions *carnis et sanguinis sui caelestes escas et spiritalis epulas*, nous avons *passionis suae caelestes... Passionis suae cibum* : telle est la nourriture qu'il nous donne.

Notons également les expressions *ipse auctor paschae, ipse auctor mysterii*. Nous pensons que *mysterii* désigne ici l'Eucharistie. L'expression se retrouve d'ailleurs, à peu près identique, dans la finale proprement baptismale de l'homélie 15, 143-144 : *(Christus) auctor est muneris* (le baptême), *ipse facit quod ipse instituit*.

Serait-ce dépasser la pensée de notre auteur d'affirmer que pour lui le sacrement, sous un de ses aspects essentiels, consiste dans une participation, sous forme de repas, à la mort sacrificielle du Christ ? Sans doute ce caractère proprement sacrificiel de la passion ne fait-il pas l'objet de longs développements, mais les écrits de saint Paul, sans parler du v. 28 du chapitre 20 de *Matthieu*, étaient trop familiers à Chromace pour que la moindre hésitation puisse subsister à ce sujet ; la brève incise de l'homélie 15, 94-95 : *ille (Christus) pro salute filiorum (Abrahae) seipsum hostiam obtulit*, en est la meilleure preuve.

Dans son commentaire sur *Luc 2, 1 s.*, Chromace est plus explicite que ses contemporains Ambroise, Augustin, Jérôme. Il ne se contente pas d'affirmer que le « vrai pain vivant » devait naître à Bethléem « maison du pain », lieu commun de toute la littérature patristique. Il voit dans la mangeoire des animaux où repose le Christ, une figure de

l'autel eucharistique où les croyants viennent se nourrir du corps du Christ ¹.

La vie chrétienne

C'est d'abord une vie de foi ; et pour Chromace elle peut se résumer en cette vie de foi. Une étude de son vocabulaire met en évidence un emploi extrêmement fréquent du terme *fides*, alors que *caritas, spes* ne se rencontrent que rarement. Notons toutefois que le terme *devotio* fréquemment associé par Chromace à *fides*, spécialement lorsqu'il cite en exemples les saints personnages de la Bible, connote l'exercice des vertus théologiques, fondement même de ce comportement religieux, de cette « piété ».

La foi du chrétien est celle qu'il a professée au baptême. C'est la foi du peuple chrétien, de l'Église, qui malgré les efforts des hérétiques ne peut pas ne pas demeurer *incorrupta* (S. 4, 16). Chromace la qualifie de *regia* (S. 19, § 2), *decora* (S. 35, § 1). Elle est dite fréquemment *fides Christi*, plus rarement *fides Trinitatis*. Dans le premier cas, il s'agit parfois d'un génitif objectif (la foi dans le Christ), mais plus souvent d'un génitif de qualité que l'on pourrait traduire par « la foi chrétienne ».

Foi à la Trinité, professée au baptême par une triple affirmation accompagnant les trois immersions, en sorte que Chromace peut dire que dans le baptême le catéchumène est « plongé trois fois dans le mystère de la Trinité » (S. 19, § 2). Si par le baptême nous ressuscitons de la mort du péché, c'est *fide et gratia Trinitatis* (S. 22, § 2).

La foi est une lumière qui illumine les yeux de notre âme et nous permet de contempler la gloire du Fils unique (S. 9, 143-144). Elle est aussi une lumière qui illumine notre marche et nous fait éviter les embûches posées sur notre route (S. 6, 11-17 ; S. 18, § 1). Elle nous rend étrangers au monde et nous introduit dans la maison de Dieu ; elle fait

1. Nourriture des croyants en son corps eucharistique, le Christ l'est également par l'évangile. Bien plus, c'est toute l'Écriture qui est nourriture : « l'âme fidèle et riche dans le Christ se repait de toute parole de Dieu, s'en restaure et s'en rassasie » (S. 12, 113-115).

de nous des intimes du Christ (S. 20). La foi est cet impôt, cette capitation, que nous devons verser à notre Roi, capitation dont les martyrs se sont acquittés en confessant le Christ dans la mort (S. 32, § 1).

L'ayant reçue du Christ, nous devons la garder et, en même temps, garder les commandements du Seigneur (*custodire* ou *servare fidem atque praecepta* (S. 5, 36, 81 ; cf. S. 3, 56 ; 6, 54 ; 33, § 4 *in fine*). C'est tout le programme de la vie chrétienne que Chromace résume encore en cette formule parallèle : *servare gratiam baptismi* (S. 14, 93 où *gratia* correspond à *fides* ; *ibid.* 100-101 ; cf. 19, § 2 : *commulationis nostrae gratiam conservare debemus*). La foi et la grâce baptismale, c'est tout un, et les termes sont interchangeable dans les sermons : l'on vient à la grâce du Christ (S. 3, 77 ; 10, 70 ; 14, 82) ou à la foi au Christ (Chromace emploie à plusieurs reprises l'expression : *venire ad credulitatem* : S. 9, 135 ; 17, 80 ; 19, § 3 ; 24, § 1, 3 *in fine* ; 25, § 4 ; cf. 29, § 1). Au baptême, on est purifié « par la foi et la grâce du Christ » (S. 3, 158-160) ; on reçoit la robe nuptiale « par la grâce du baptême » et « par la foi au Christ » (S. 10, 87-89).

La foi ne va pas sans les œuvres. L'association *fides-devotio* a été signalée plus haut. Il y a lieu d'y revenir. Retenons ici deux de ces associations particulièrement typiques. Elles se lisent toutes deux dans le S. 11. Pour définir l'attitude de Marie de Béthanie à l'égard du Christ, Chromace emploie l'expression *religiosa fidei devotio*, puis, transposant sur le plan ecclésial — Marie étant la figure de l'Église —, il parle de la *plena fidei devotio* que l'Église offre à son Seigneur.

Dans cette association de *devotio* à *fides*, Chromace se montre, une fois de plus, disciple d'Ambroise. On a noté la fréquence du binôme chez ce dernier. Sans doute l'association est-elle un héritage à la fois classique et chrétien. On l'a employée pour désigner l'attitude de dévouement et de fidélité du citoyen à l'égard de son prince ; reprise dans un contexte chrétien par Cyprien, on la retrouve ensuite chez Lactance. Mais chez Ambroise, elle a un relief tout particulier. Pour l'évêque de Milan, la *devotio*

est d'ailleurs « la première des vertus et le fondement de toutes les autres » (*ea enim virtus ordine prima est quae est fundamentum ceterarum. De Abraham, 1, 2 ; PL 14, 421 B*). Vertu spécifiquement chrétienne, elle s'identifie en quelque sorte avec la religion chrétienne elle-même (*Exp. Ps. 118, V, 25 ; PL 15, 1259 D*)¹. Pour Chromace, comme pour Ambroise, la *devotio* est docilité totale à la Parole de Dieu et soumission fervente à sa loi. Non seulement elle suppose la charité, mais elle s'identifie en quelque sorte avec elle. Cette *devotio* se traduit par une manière de vivre toute céleste (*vita superna*) et spirituelle, éloignée des concupiscences de ce monde, d'un comportement terrestre et charnel (*vita terrena, terrena conversatio*).

Il est deux devoirs du chrétien sur lesquels Chromace revient à plusieurs reprises : la prière et l'aumône. Le centurion Corneille est, à ce titre, un modèle que l'on doit imiter, lui qui, avant même de croire au Christ, s'adonnait à l'une et à l'autre. Point n'est besoin d'insister ici sur le beau commentaire du *Pater*, inspiré d'ailleurs de saint Cyprien. L'aumône supplée le jeûne qu'une santé délabrée ne peut supporter. Elle traduit le détachement des biens de ce monde et, par elle, chaque communauté chrétienne imite la première communauté de Jérusalem. Par deux fois (S. 1 et 32) Chromace termine un exposé sur les *Actes des Apôtres* par le rappel de la vie de cette Église de Jérusalem où l'on avait mis les biens en commun et où personne ne s'attribuait plus en propre quoi que ce soit. On comprend que pour l'évêque d'Aquilée, c'était là un idéal auquel il fallait tendre pour ne pas retomber dans l'esclavage de l'argent et l'enlèvement de l'attachement désordonné aux biens d'ici-bas.

Ce détachement est la condition sine qua non de tout progrès dans la charité. Il est l'objet de la première béatitude. Or cette béatitude est le premier échelon, le premier degré de l'échelle de la perfection. Dans ce commentaire

1. Voir article *Devotio* dans *Dictionnaire de Spiritualité*, 704-709 (J. CHATILLON) et le *Reallexikon für Antike und Christentum* (A. STUBER). Le terme a été traduit soit par « dévotion », soit par « piété ».

des huit béatitudes Chromace nous a laissé un véritable traité de la perfection chrétienne. Chaque béatitude représente un progrès par rapport à celle qui précède. La dernière conduit à une parfaite conformité au Christ dans le mystère de sa Passion. Il s'agit là d'un « sommet », celui qu'ont atteint les apôtres et les martyrs ; il consiste « non pas seulement à supporter la souffrance, mais à se réjouir de mourir... à être conformé aux souffrances et à la récompense du Christ ».

Comme on le voit, l'idéal chrétien débouche sur l'idéal du martyr. L'époque des persécutions était encore toute récente et le souvenir des martyrs était singulièrement vivant dans les communautés du IV^e et du V^e siècle. Pour Chromace, comme pour Ambroise et Augustin, le martyr est le chrétien parfait : lui seul a vécu pleinement sa vie de foi au Christ. Rien n'est plus précieux pour l'Église que son témoignage : par le témoignage de ses martyrs, l'Église manifeste sa fidélité au Christ ; elle manifeste aussi devant les Nations qu'en elle réside l'Esprit de force (S. 9, 39-40). Par ailleurs, ce témoignage dans la mort demeure pour la communauté des croyants un rappel singulièrement éloquent des exigences de la vie chrétienne. Membres de choix de l'Église — ils en sont les yeux (S. 14, 28-30) —, les martyrs confèrent aussi à l'Église la beauté dont elle resplendit (S. 9, 39 ; 19, § 2 ; 29, § 4)¹.

La vie chrétienne qui est un combat — combat dans lequel les martyrs ont été vainqueurs non seulement des vices et des péchés, mais de la mort elle-même (S. 28, § 4) — peut également être comparée à une course. Il nous faut « fidèlement courir dans la foi au Christ, dans les commandements de Dieu, dans les œuvres de justice ». Alors seulement nous pourrions espérer « parvenir à la couronne de la vie éternelle » (*ibid.*, § 2 *in fine*). Cette lutte ne peut être entreprise et cet effort soutenu que par la grâce de l'Esprit-Saint. C'est l'Esprit-Saint qui nous fait mourir au monde

1. Cf. J. LEMARIÉ, « Le témoignage du martyr d'après les sermons de Chromace d'Aquilée », *Rivista di Storia e Letteratura Religiosa*, t. V (1969), p. 3-12.

et vivre à Dieu (S. 3, 150-154) ; c'est lui qui fait de tout notre être une offrande agréable au Seigneur, nous ayant purifiés de toute souillure et ayant illuminé de ses clartés notre âme devenue transparente (S. 15, 57-62 ; 41, § 6).

Dans une âme ainsi purifiée et ornée du fruit des vertus, le Christ se complait. Reprenant une idée d'Origène que l'on retrouve chez Ambroise commentant le *Cantique des Cantiques* 4, 16 et 5, 1¹, Chromace nous dit que le Christ est « restauré » par la foi et les vertus de l'âme fidèle, qu'il s'en nourrit : *devotio ac fides credentium cibus est Christi* (S. 25, § 4 ; cf. S. 11, 134-138).

1. AMBROISE, *De bono mortis* 5, 19-21 ; *De Isaac* 5, 49 ; *Myst.* 57.

CHAPITRE V

LA LITURGIE D'AQUILÉE
AU TEMPS DE CHROMACE

La liturgie d'Aquilée, antérieurement à l'époque carolingienne, nous est partiellement connue grâce à deux documents publiés respectivement par Dom G. Morin et Dom D. de Bruyne, il y a une cinquantaine d'années : le *Capitulare evangeliorum* ou table des lectures évangéliques du *codex Rehdigeranus* et les notes liturgiques du *codex Foroiulensis* ¹.

Si certaines dispositions — et donc le choix de certaines lectures — sont déjà le résultat d'une « romanisation » d'une tradition locale plus ancienne, il y a cependant tout lieu de croire que nombre d'éléments reflètent fidèlement cette tradition dont témoignent de leur côté les sermons de Chromace.

Prononcés au cours de l'année liturgique, lors de synaxes dont certaines peuvent être identifiées à coup sûr, ces sermons constituent en effet une source de tout premier

1. Le *codex Rehdigeranus*, manuscrit du VII^e siècle, conservé jadis à la Stadtbibl. de Breslau et détruit pendant la dernière guerre, contenait une liste mutilée des péripécies évangéliques. Le *Capitulare* était une ajoute du début du VIII^e siècle. Publié par Dom G. Morin dans *RB*, t. XIX (1902), p. 6 s., repris dans *DACL*, *Aquilée*, t. I, 2687. Conservé au Museo Civico de Cividale, le *codex Foroiulensis* est un évangélaire du début du VI^e siècle. Il comporte, outre un fragment de *capitulare*, des notes marginales du VII^e-VIII^e siècle indiquant les lectures évangéliques *per annum*, selon une ordonnance étroitement apparentée à celle du *Rehdigeranus*. Analysé par Dom D. de Bruyne dans *RB*, t. XXX (1913), p. 208-218. Voir aussi *DACL*, t. V A, 880-894 (*Évangiles*, systèmes de Haute-Italie) où les listes des péripécies du *Rehdigeranus*, du *Foroiul.* et de deux autres témoins qui leur sont apparentés sont mises en parallèle.

ordre pour la connaissance de la tradition liturgique de l'Église d'Aquilée en fin IV^e-début V^e siècle. Sans doute y a-t-il lieu de regretter le caractère fragmentaire de cette documentation : bien des textes ne nous ont pas été conservés ; ceux qui nous sont parvenus sont loin de fournir toutes les précisions désirées. Néanmoins Aquilée peut désormais être citée aussitôt après Hippone et être mise sur un pied d'égalité avec Milan en ce qui concerne la connaissance des usages liturgiques aux IV^e-V^e siècles.

Dans la présente analyse, nous distinguerons quatre parties :

1. les fêtes de Noël et de l'Épiphanie,
2. le Carême,
3. les fêtes pascals,
4. le baptême ¹.

1. Les fêtes de Noël et de l'Épiphanie

A la fin du IV^e siècle, dans la plupart des Églises d'Orient, la célébration de la Noël du 25 décembre est une institution encore récente ². L'objet en est tout à la fois la Nativité du Seigneur et l'Adoration des Mages. Le 6 janvier, date à laquelle primitivement les Églises d'Orient célébraient la Nativité avant l'introduction de la fête occidentale de Noël, est devenu la fête du Baptême du Seigneur. En Occident, l'Église romaine fêtait, depuis au moins 336, la Noël du 25 décembre. Pour l'Épiphanie, nous n'avons aucune attestation absolument certaine avant saint Léon (440-465). Il se peut cependant qu'elle ait été instituée par le pape

1. Le culte des saints, et en particulier des martyrs locaux, a certainement connu à Aquilée, aux IV^e et V^e siècles, un développement comparable à celui que nous constatons en Afrique au temps d'Augustin. Le corpus de sermons pouvait contenir certains de ces textes célébrant les saints ; seul un incipit nous est parvenu (S. 7).

2. C'est vers 380 que la Noël du 25 décembre est instituée à Antioche ; à Constantinople en 380-381, sous l'épiscopat de Grégoire de Nazianze. Cf. Dom B. BORRE, *Les origines de Noël et de l'Épiphanie*, Mont-César, Louvain 1932.

Innocent I^{er} (401-417) ¹. Ce faisant, l'Église romaine fut-elle influencée par l'Orient ou par quelque autre Église d'Occident ?

Il est certain, en effet, que les Églises d'Espagne célébraient l'Épiphanie (*Apparilio*) à la fin du iv^e siècle ; et en Afrique, au temps d'Augustin, les deux solennités avaient leur objet nettement déterminé : nativité du Seigneur le 25 décembre, adoration des mages le 6 janvier. C'est ce dernier mystère, et lui seul, qui fait l'objet de la solennité de l'Épiphanie romaine. Il est donc probable que Rome soit tributaire des Églises d'Afrique ou d'Espagne.

En Haute-Italie, en effet, l'Épiphanie n'a jamais eu pour objet l'Adoration des Mages. Celle-ci faisait toujours partie de la Noël. L'Épiphanie célébrée à Milan, dès le temps d'Ambroise, commémore le Baptême du Seigneur. Il en était de même à Turin, sous l'épiscopat de Maxime ². L'identification du fragment de sermon d'Épiphanie (S. 34) permet d'affirmer que l'Église d'Aquilée, elle aussi, à la fin du iv^e siècle, célébrait le 6 janvier le Baptême du Seigneur, à l'exclusion — très probablement — des Noces de Cana ³. La tradition des Églises de Haute-Italie était donc

1. Cf. Dom C. COEBERGH, « L'Épiphanie à Rome avant S. Léon. Un indice pour l'année 419 » dans *RB*, t. LXXV (1965), p. 304-307. L'introduction de la fête du 6 janvier eut pour résultat à Rome — comme aussi probablement en Afrique et en Espagne — de dissocier l'Adoration des Mages de la commémoration de la Nativité.

2. A Turin cependant une autre tradition interfère. L'éditeur des Sermons de Maxime, A. MUTZENBECHER a très nettement cerné l'objet de l'Épiphanie chez Maxime. Celui-ci s'est trouvé en face de deux traditions : « d'après la première, on célébrait seulement le Baptême, d'après la deuxième seulement les Noces de Cana. Et en célébrant à la fois le Baptême et les Noces, Maxime suit probablement une troisième tradition. Étant donné le nombre des Sermons qui parlent uniquement du baptême, on doit certainement conclure qu'il a d'abord suivi la tradition qui célébrait seulement le baptême » (« Der Festinhalt von Weihnachten und Epiphania in den echten Sermones des Maximus Turonensis », dans *Studia Patristica*, t. V [1958], p. 111).

3. Le caractère fragmentaire de ce texte ne permet pas d'être plus affirmatif. L'incipit, s'il n'a pas été remanié, exclut tout autre mystère. En Italie, Pierre Chrysologue († 450-451) est le premier témoin de la commémoration des trois mystères : Adoration des Mages, Baptême et Noces de Cana. L'Église de Ravenne n'a pas pu ne pas subir l'influence soit de Milan, soit d'Aquilée. En célébrant l'Adoration des Mages le 6 janvier, elle se conforme

sur ce point identique à celle de la plupart des Églises d'Orient.

L'objet de la fête de Noël, à Aquilée, comme à Milan et à Turin, était certainement et la Nativité du Seigneur et l'Adoration des Mages. L'évangile du jour devait être *Matthieu 2*, 1 s. Aucune homélie de Chromace sur ce passage ne nous est parvenue ; mais sachant selon quels principes ont été rédigés les *tractatus* sur *Matthieu*, il y a tout lieu de croire que les deux *tractatus* correspondant à la péricope en question, nous restituent la substance de la prédication de l'évêque à pareil jour. Nombre de passages durent être empruntés textuellement à l'homélie (ou aux homélies) de Noël du corpus conservé dans la bibliothèque épiscopale.

Quant à l'homélie 32 sur *Luc 2*, 1 s., quand a-t-elle été prononcée ? certainement le jour de Noël. Chromace dit en effet : *Quia ergo hac die Dominus et Salvador noster secundum carnem nasci dignatus est* (§ 5). Mais est-ce au cours d'une célébration nocturne proprement dite, auquel cas l'on aurait ici le témoignage le plus ancien pour l'Occident d'une synaxe liturgique dans la nuit de Noël ¹ ? L'homélie, incontestablement, ne possède plus son incipit. Ce ne doit pas être l'effet du hasard : le compilateur de l'homiliaire l'a probablement omis de propos délibéré. C'est d'autant plus dommage qu'il contenait peut-être la mention de la synaxe

en outre à la tradition romaine. Ravenne semble donc avoir été le point de jonction des deux traditions de Haute-Italie et de Rome. — Chez PAULIN DE NOÛLE († 431) les trois mystères sont bien mentionnés, mais ils sont juxtaposés comme objets de traditions différentes (cf. *PL* 61, 649 ; *CSEL* 30, 264).

1. On ignore la date exacte de l'introduction de la messe *in nocte* à Rome. G. HUDON qui a interrogé les sermons de saint Augustin croit pouvoir affirmer que « l'une des péripocopes évangéliques de la Nativité à Hippone (au temps d'Augustin) est *Luc 2*, 1-32, et c'est vraisemblablement celle de la messe de minuit » (« Le mystère de Noël d'après saint Augustin », dans *La Maison Dieu* 59, p. 64). Pour Jérusalem nous avons le témoignage du lectionnaire arménien (Cf. A. RENOUX, « L'Épiphanie à Jérusalem au iv^e et au v^e siècle », dans *Noël, Épiphanie, retour du Christ*, Paris, 1966, p. 171 s.). On peut noter qu'à Bethléem, après l'emprunt à *Luc 2*, 8-20, on a recours à *Matthieu 1*, 18-25, et 2, 1 s. Le début du chapitre 2 de *Luc* ne faisait donc pas l'objet d'une lecture liturgique.

au cours de laquelle l'homélie avait été prononcée¹. Retenons du moins l'attestation d'une double lecture évangélique pour la fête de Noël. Nous ignorons tout des autres lectures scripturaires. L'homélie sur *Luc 2* s'en tient en effet strictement au commentaire littéral et spirituel de la péricope, sans la moindre référence à d'autres passages de l'Écriture qui auraient fait l'objet de lecture ou de chants. Dans les *tractatus* IV et V sur *Matthieu 2, 1 s.*, Chromace cite plusieurs textes scripturaires que l'on trouve habituellement utilisés par les liturgies tant occidentales qu'orientales de Noël-Épiphanie². Mais il serait vain de chercher dans les *tractatus* les expressions *sicut audistis ex praesenti lectione, sicut lectio relulit*.

En ce qui concerne ces deux solennités de Noël et de l'Épiphanie, le recours au *Capitulare* du *cod. Rehdigeranus* et aux notes du *cod. Foroiul.* n'est d'aucun secours. Avant le VIII^e siècle, l'influence romaine avait en effet profondément modifié leur physionomie primitive : la péricope de la messe du jour de Noël est alors *Luc 2, 1* (la messe *in nocte* est ignorée), celle de l'Épiphanie *Matthieu 2, 1 s.*, le Baptême du Seigneur n'est donc plus l'objet exclusif de cette dernière célébration.

Aussitôt après Noël, le 26 décembre, le *Capitulare* mentionne la fête des saints Innocents (*Natale Efantorum*, forme barbare de *Infantium*). Puis viennent les fêtes de saint Étienne, de saint Jean et de saint Jacques. Pour ces quatre commémoraisons, le *Capitulare* doit témoigner d'un état très ancien de la tradition aquiléenne.

1. L'homiliaire du Pseudo-Bède qui a utilisé à plusieurs reprises le corpus des sermons de Chromace a gratifié son commentaire sur l'épître de la messe de minuit d'un prologue dont voici les premières lignes : *In honore dominicae natiuitatis, fratres carissimi, noctis vigiliae celebramus et non inmerito. Hac enim nocte Deus Pater omnipotens...* Cet incipit est inconnu par ailleurs. Serait-il une composition du compilateur de l'homiliaire ? Un fait est certain : la parenté qui existe entre cet incipit et ceux des sermons de Pâques 16 et 17. Dans la suite du texte aucun autre emprunt à Chromace n'est discernable. On comprend que le compilateur de l'homiliaire contenu dans le manuscrit de Vérone n'ait pas conservé un incipit sans rapport direct avec le texte évangélique.

2. *Nombres 24, 17* ; *Cantique d'Habacuc, 3, 3* ; *Isaïe 8, 4* ; *9, 6* ; *40, 6* ; *Ps. 67, 32* ; *71, 10*.

L'Église de Milan célébrait-elle également les saints Innocents le lendemain de Noël ? Il est impossible de l'affirmer. Toutes les autres Églises d'Occident semblent avoir consacré le 26 décembre à la mémoire d'Étienne. Le mystère de l'Adoration des Mages au jour de Noël appelait en quelque sorte la commémoraison des saints Innocents à une date aussi proche que possible du 25 décembre.

Il ne nous est parvenu aucune homélie de Chromace pour cette fête. Notons simplement que, dans ses sermons ou dans ses *tractatus* sur *Matthieu* où il en fait mention, l'évêque d'Aquilée, comme le *Capitulare*, désigne toujours les saints Innocents par le terme *Infantes* (et jamais *Innocentes*)¹.

Aucune homélie de la Saint-Étienne ne nous est non plus parvenue. Par contre, deux sermons de la Saint-Jean nous ont été conservés. Ce sont les textes les plus anciens dont nous disposons pour cette fête en Occident. Il est impossible, d'après ces deux sermons, de savoir quelle était exactement la lecture évangélique de la messe. Il semble que lecture ait été faite de la *Vita* de l'Apôtre : l'évêque en effet ne fait qu'évoquer ou commenter les divers épisodes de cette *Vita*.

2. Le Carême

A Aquilée, comme à Milan et à Rome, le Carême s'ouvrait avec le sixième dimanche avant Pâques. La lecture évangélique était certainement *Matthieu 4, 1 s.* (la tentation au désert)². Si aucune homélie sur cette péricope ne nous est parvenue, nous disposons du *tractatus* correspondant sur *Matthieu* qui a certainement repris plusieurs passages d'homélies³. On y retrouve une référence expresse à l'observance quadragésimale dans le passage suivant :

In hac aule tentatione Dominus specialiter nobis inimicum et certandi et vincendi dedit exemplum. Et quamvis

1. Dom MORIN, *a. c.*, p. 4 (note), souligne que le terme *Infantes* est propre à Carthage, aux Églises des Gaules et d'Espagne, alors qu'à Rome, Milan et Naples, le terme employé est *Innocentes*.

2. Le *Capitulare* et les notes du *cod. Foroiul.* assignent cette péricope traditionnelle dans toutes les Églises d'Occident au 1^{er} dimanche de Carême.

3. *Tract. XIV* à paraître dans *CCL*.

multae ac diversae tentationes diaboli circa nos sint, in his tamen tribus tentationibus quae adversus Dominum habuit, etiam electos eius tentare consuevit. In eo namque quod post baptismum ac ieiunium tentari se ab inimico passus est, id ostensum est, quod ad unumquemque nostrum post lavacrum regenerationis, post sanctae vitae propositum, postque religiosum laborem ieiunii (le jeûne visé ici est certainement celui du Carême), statim diabolus tentator accedat ut nos aut cibi desiderio, aut per concupiscentiam corporalem a proposito religionis avertat. Sed quemadmodum huiusmodi tentationem vincere debeamus, Dominus ostendit, id est ut desiderio eius non obtemperemus, statim nobis adversus eam divinae legis proponamus exempla, ut famem corporis cibo verbi divini satiari semper optemus.

La mention du jeûne dans ce passage est à souligner. Le jeûne — et un jeûne strict de quarante jours (à l'exclusion des dimanches et sans doute des samedis) — était par excellence la pratique pénitentielle quadragésimale¹. Dans le S. 3 il est fait allusion à un *ieiunium legitimum nuper indictum*. Il s'agit vraisemblablement du Carême, car ce commentaire sur les *Actes* a dû être prononcé pendant le temps pascal. La réflexion désabusée : *pauci ieiunaverunt* laisse cependant planer un doute. A deux autres reprises, dans des lectures qui étaient faites pendant le Carême, nous retrouvons la mention du jeûne. Au début du S. 25 sur Élie, Chromace souligne l'à-propos de la lecture qui vient d'être faite : le jeûne de quarante jours du prophète a été évoqué. Et en terminant son commentaire,

1. Le jeûne consistait vraisemblablement à ne prendre qu'un seul repas sans viande ni vin vers la fin de l'après midi. AUGUSTIN écrit dans *Epist.* LIV, 9 : *refectionem quae hora nona fit*, mais dans le *De moribus Ecclesiae Cath.*, I, 70 : *quotidie semel, sub noctem reficiendo corpus quod est usquequaque utilitissimum*. Même heure assez tardive dans BASILE, *De ieiunio*, Hom. I, 10 (*PG* 30, 181) et JEAN CHRYSOSTOME, *Ad populum Antiochenum*, Hom. IV, 6 (*PG*, 49, 68). L'unique repas de la journée était alors la *cena*. A Milan, on ne jeûnait pas les samedis et dimanches de Carême. *Quadragesima totis praeter sabbatum et dominicam ieiunamus diebus* (AMBROISE, *De Elia et ieiunio*, 10 ; *PL* 14, 708). Voir aussi la *Lettre* 36 d'AUGUSTIN (14, 32 ; *PL* 33, 151). On peut supposer semblable coutume à Aquilée, bien que Chromace n'en parle pas.

l'évêque revient sur le sujet. Le S. 35 (fragmentaire) sur Suzanne, très probablement autre lecture quadragésimale, insiste sur les qualités du vrai jeûne : s'abstenir seulement de nourriture, ce n'est pas jeûner. Que le jeûne soit accompagné de la mortification des vices et des mauvais penchants et de la pratique des vertus chrétiennes, il sera alors agréé du Seigneur. Dans le S. 3 signalé ci-dessus, Chromace unit l'aumône et la prière au jeûne : si l'état délabré de l'estomac peut dispenser du jeûne, il ne dispense pas de l'aumône. Par l'aumône et la prière, les fidèles suppléent les jeûnes auxquels leur santé ne leur permet pas de s'adonner.

A Aquilée, comme à Milan, ceux qui se préparaient au baptême comprenaient deux classes : les *catechumeni* et les *competentes*, ce dernier vocable utilisé également en Afrique (à Rome l'on disait *electi*) était réservé à ceux qui allaient recevoir le baptême à Pâques¹. Le rite d'initiation au catéchuménat consistait dans la signation. Dans un de ses *tractatus* sur *Matthieu*, Chromace s'exprime on ne peut plus clairement : *signum crucis quod solum ad salutem credentium datum est, accipere in fronte non meruit (generatio Iudaeorum)*². Les catéchumènes étaient déjà des croyants. On les appelait chrétiens et la communauté chrétienne les considérait comme ses membres, bien que non à part entière.

Au commencement du Carême, les catéchumènes désireux de recevoir le baptême dans la nuit pascale devaient probablement se faire inscrire, comme cela avait lieu à Milan³.

1. Cf. V. MONACIINO, *La cura pastorale a Milano, Cartagine e Roma nel secolo IV*, p. 29-32.

2. *Tract.* LIV (inédit). Augustin évoque plusieurs fois ce rite ; voir S. POQUE dans son introduction aux *Sermons sur la Pâque*, *SC* 116, p. 22, note 4 et p. 206-207. Il est moins certain qu'Ambroise y fasse allusion dans *Myst.* 20 ; cf. éd. B. Botte, *SC* 25 bis, p. 166.

3. *Quando dedisti nomen* (AMBROISE, *Sacr.*, III, 12). *Nam qui dat nomen suum ante diem quadragesimarum (Peregrinatio Aetheriae 45)*. — Après l'érection de la grande basilique post-théodorienne nord (*basilica apostolorum* ?), les réunions des catéchumènes se tenaient certainement dans l'église sud de l'évêque Théodore. Cette dernière fut-elle primitivement destinée à servir de *catechumenium*, comme le veulent certains archéologues ? Les scènes figurées sur le pavement (cycle de Jonas, Victoire chrétienne, Bon Pasteur, portraits de donateurs) ne constituent pas un argument décisif.

Au cours du Carême se poursuivait la préparation au baptême. Aquilée, comme Rome et Milan, connaissait la discipline des scrutins. Ceux-ci étaient certainement fixés aux dimanches. Ils étaient au moins au nombre de trois ¹.

La lecture évangélique du deuxième dimanche, tant dans le *Capitulare* que dans le *cod. Foroiul.*, est *Luc 12, 32 s.* (« Ne crains pas, petit troupeau... »). Cet accord sur une péricope ignorée des autres liturgies quadragésimales doit témoigner d'une tradition ancienne. Il se pourrait donc qu'à Aquilée, contrairement à Rome, Milan et l'Espagne, *Jean 4, 5 s.* (Samaritaine) n'ait pas été en usage un dimanche de Carême ².

Les dimanches suivants, les péripopes traditionnelles de l'actuelle liturgie ambrosienne et de l'ancienne liturgie romaine se succèdent : *Jean 8, 12 s.* ; *9, 1 s.* ; *11, 1 s.*, péripopes qui donnèrent leurs noms à ces dimanches (*de Abraham, de caeco nato, de Lazaro*). Aucune homélie de Chromace sur les deux premières péripopes ne nous est parvenue, mais nous en possédons une sur la résurrection de Lazare (*S. 27*).

Une autre lecture de synaxe quadragésimale était *Jean 3, 1 s.* (Nicodème) dont nous possédons un commentaire adressé précisément aux *compelentes* (*S. 18*). Cette péricope figure dans le *Capitulare* (mais non dans le *cod. Foroiul.*) comme lecture pour le lundi de la cinquième semaine de Carême, après le dimanche *de Lazaro* ³.

1. En ce qui concerne les scrutins, le *Capitulare* et le *cod. Foroiul.* témoignent d'une tradition moins ancienne. Dans le *Capitulare* les trois scrutins ont été groupés par le copiste au cours de la cinquième semaine, sans autres précisions. Dans le *cod. Foroiul.*, les lectures *in scrutinio* sont placées après le troisième dimanche. Une évolution identique à celle qui eut lieu à Rome et à Milan s'est donc produite à Aquilée entre le *vi*^e et le début du *viii*^e siècle.

2. Si cette péricope n'était pas en usage au deuxième dimanche, cela ne signifie pas qu'elle ne figurait pas au cours du Carême. Le *cod. Foroiul.* l'assigne au troisième dimanche en place de *Jean 8, 12 s.* Il est difficile d'expliquer cette divergence entre le *cod. Foroiul.* et le *Capitulare*. La péricope *Jean 8* est aussi traditionnelle que *Jean 4* (cf. Rome, Milan). Malheureusement, nous ne possédons aucun commentaire de Chromace sur *Jean 4, 5 s.*

3. Dans le *Capitulare* et le *Cod. Foroiul.*, à chaque jour de cette cinquième semaine est assignée une péricope évangélique. Les deux listes ne coïncident pas exactement. Précédant immédiatement ces péripopes, trois autres sont

Au dimanche des Rameaux avait lieu la tradition du symbole, ce qui explique son appellation *in symbolo* propre à l'Église d'Aquilée. Ce jour-là, d'après le *Capitulare* et le *cod. Foroiul.*, il y avait deux synaxes. On y lisait respectivement le récit de l'entrée du Seigneur à Jérusalem d'après *Matthieu* et d'après *Jean*. On peut s'interroger sur l'ancienneté de cette tradition. A priori, le choix de la péricope *Matthieu 21, 1* (ou *Jean 12, 12*) pour le rite même de la *traditio symboli* s'explique assez mal. Aucun commentaire de Chromace sur l'entrée à Jérusalem ne nous est malheureusement parvenu. Nous ne possédons pas non plus d'*expositio symboli* qui puisse lui être attribuée ; celle qui était en usage dans un ancien rituel d'Aquilée a été récemment restituée à Pierre Chrysologue ¹.

D'après ce rituel qui a conservé quelques rares éléments de l'ancienne liturgie baptismale d'Aquilée ², la tradition de l'oraison dominicale fait suite à la *traditio symboli* au cours de la même synaxe du samedi avant les Rameaux. L'*expositio orationis dominicae* que Dom de Puniet a restituée à Chromace accompagne la lecture de *Matthieu 6, 5-15* dont elle est le commentaire succinct. N'en était-il pas déjà ainsi à la fin du *iv*^e siècle-début du *v*^e, et le rituel de Cividale ne nous restitue-t-il pas le contexte dans lequel Chromace prononça son commentaire du *Pater* ? Celui-ci, en effet, a suivi la lecture de la péricope évangélique *Matthieu 6, 5 s.* Le blocage de la *traditio symboli* et de la *traditio*

assignées aux trois scrutins (*in primo... scrutinio*). Deux de ces dernières péripopes ont été choisies en raison de la mention des enfants (*Matth. 18, 1 s.* et *19, 13 s.*). Nous sommes donc en présence d'une couche plus récente datant d'une époque où les baptêmes d'adultes étaient devenus l'exception.

1. Texte réédité par Dom A. Olivari dans *SE*, t. XII (1961), p. 310-312 d'après F. B. DE RUBENS, *Dissertationes duae...*, p. 242.

2. « Ce document porte la trace de remaniements profonds et désordonnés. Le rédacteur a modifié la liturgie locale de manière à la rapprocher autant que possible du rite romain. Il ne subsiste de l'ancien rituel que quelques fragments... Ils figurent dans la cérémonie de la tradition du symbole, maintenue au samedi avant les Rameaux, date traditionnelle dans la Haute-Italie. » C. LAMBOT, *Recueil d'ordines du XI^e siècle provenant de la Haute-Italie*, p. XIV, n. 2. Notons parmi ces éléments anciens le chant du verset du psaume 33, *Venite filii audite me*, et la monition diaconale *Signate vos et audite symbolum*.

orationis dominicae le même jour ne serait d'ailleurs pas propre à l'Église d'Aquilée à la charnière du IV^e et du V^e siècle : par Augustin, nous savons que telle était vraisemblablement la coutume de l'Église d'Hippone ¹.

La semaine qui précède Pâques avait très probablement quelque célébration avant le jeudi saint. Et sans doute est-ce à cette occasion que lecture était faite de *Jean 11*, 1 s. (onction de Béthanie), dont une homélie nous a été conservée ². Notons toutefois que dans ce texte il n'est pas fait allusion aux solennités pascales toutes proches.

Le vendredi saint comportait une très longue célébration de la parole, célébration au cours de laquelle étaient lues les prophéties de l'Ancien Testament concernant la Passion. Dans l'homélie 19, Chromace s'exprime en effet comme suit : « Nous venons, en vérité, d'écouter bien des lectures ; mais où pourrions-nous mieux prendre notre sujet que dans l'évangile ? Bien sûr, la lecture des prophètes est chose bonne, mais la lecture de l'évangile est meilleure, car la lecture des prophètes n'est que prédiction, alors que, dans l'évangile, c'est la réalité qui s'est manifestée. » Il est impossible de préciser et le nombre et le choix de ces lectures que le chant de certains psaumes, dont le psaume 21, accompagnait. En ce qui concerne la lecture évangélique, il y a peut-être lieu de tenir compte du donné du *Capitulare* et du *cod. Foroiul.* qui donnent respectivement comme incipit de la Passion en *Matthieu* : 27, 1 et 27, 24 (*Mane autem facto* : jugement devant Pilate) ³. L'évêque choisissait alors telle ou telle section qu'il commentait. Ainsi, l'homélie 19 commente *Matthieu 27, 27-34*. Le fragment 20, est un commentaire de *Matthieu 27, 1-10*. Nous ne pouvons que

1. Cf. P. VERBRAEKEN, « Les sermons 215 et 56 de saint Augustin, *De symbolo* et *De oratione dominica* », RB, t. LXVIII (1958), p. 6. A Milan, au temps d'Ambroise, la tradition du Pater se faisait au cours de la semaine pascale ; cf. *Sacr.*, V, 18-19 ; VI, 24.

2. Dans le *Capitulare* et le *Cod. Foroiul.*, *Matth.* 26, 1 s. est assigné au mardi de cette semaine ; on n'y trouve pas trace de *Jean 11*, 1 s. A Hippone, *Matth.* 26, 1 s. était lu le mercredi ; cf. S. POQUE, o. c., p. 70.

3. Dom MORIN, o. c., note que tel est également le début du récit de la Passion dans un manuscrit ambrosien et dans la liturgie wisigothique.

regretter la disparition de la majeure partie de ce dernier texte. Le corpus pouvait contenir d'autres homélies sur la Passion qui ne nous sont pas parvenues.

3. Les fêtes pascales

Le terme *pascha* ne paraît pas une seule fois dans l'homélie 19 et dans le fragment 20. Chromace, suivant en ceci la coutume de l'Église d'Aquilée, l'aurait-il strictement réservé à la vigile de la nuit du samedi au dimanche et à ce dimanche ? C'est fort possible, mais pour être plus affirmatif, il faudrait disposer d'une documentation plus abondante ¹.

De la vigile pascale, deux sermons nous sont parvenus (S. 16 et 17). On est autorisé à croire qu'ils furent prononcés au début de la vigile. L'évêque exposait alors à ses fidèles le sens de la veillée sainte entre toutes et les exhortait à la célébrer avec ferveur. Il ressort de ces deux sermons que, pour Chromace, la vigile pascale commémore à la fois la mort, le repos dans le tombeau, la descente aux Enfers et la résurrection du Seigneur ². Comme Ambroise et Augustin, Chromace est témoin de l'antique conception de la Pâque chrétienne.

De ces deux textes, il est impossible de déduire beaucoup de détails sur la célébration elle-même. Il est certain que le psaume 117, avec comme refrain (*respondimus*) le verset *Haec est dies quam fecit Dominus*, était chanté. Le fait que Chromace commente *Exode 12, 42* dans le S. 16, et le premier verset du même chapitre dans le S. 17, permet de supposer que ce passage figurait au nombre des lectures ³.

1. Chez Ambroise et Augustin, le terme *pascha* est réservé à la vigile et au jour de Pâques. Cf. H. FRANK, « Die Paschavigil als Ende der Quadragesima und ihr Festinhalt bei Augustinus », dans *Archiv für Liturgiewissenschaft* IX (1965), p. 18-27.

2. Dans le S. 16, la résurrection n'est pas même expressément mentionnée. Le thème en est la *vigilia* du Seigneur, son sommeil dans la mort et sa visite aux Enfers ; puis l'accent est mis sur l'universalité de la célébration de la vigile (anges, hommes, âmes aux Enfers et la Trinité elle-même). Le sermon se termine par le rappel de la libération d'Israël en la Pâque.

3. Au nombre des lectures de la nuit pascale, on trouve partout, tant en

Il est peu probable que le S. 17 A ait été prononcé au cours de la veillée. Le terme *vigilia* qui revient fréquemment dans les deux autres sermons n'y paraît pas. On y lit par contre les expressions : *sollemnitatis, festivitas paschae* qui conviendraient parfaitement au jour même de Pâques. Le sermon commentant *I Corinthiens* 5, 7, on peut supposer que telle était l'épître de la messe du matin de Pâques.

Nous ignorons quelle était la lecture évangélique tant de la vigile que du jour de Pâques. Le *Capitulare* indique pour la vigile le récit de la résurrection en *Matthieu*. Cette péripécopie qui était également celle de la vigile pascale à Hippone pouvait être celle en usage à Aquilée au IV^e siècle. Pour la messe du jour de Pâques, le *Capitulare* indique *Matthieu* 28, 16 (apparition *sur la montagne* en Galilée). Aucune autre Église ne semble avoir assigné cette péripécopie au jour de Pâques. Il se pourrait qu'ici encore le *Capitulare* témoignât d'une très ancienne tradition aquiléenne.

Comme on l'a noté à propos d'Augustin, en ce jour de Pâques, jour saint (*dies sanctus*) par excellence, l'évêque devait prendre plusieurs fois la parole. Tout d'abord au début de la veillée. Après les lectures, psaumes et prières qui avaient occupé la majeure partie de la nuit, l'évêque s'adressait aux catéchumènes qui allaient recevoir le baptême. Il commentait alors *Jean* 13, 1 s., lecture qui précédait le rite du lavement des pieds. L'évêque prononçait-il, au cours de cette veillée, une homélie sur le récit évangélique de la résurrection ? C'est possible, mais aucun de ces commentaires ne nous est parvenu. A la messe du lendemain matin, après la liturgie de la parole, l'évêque s'adressait de nouveau à ses ouailles.

Au cours de la semaine pascale, il devait y avoir chaque jour à Aquilée, comme à Milan, deux célébrations dont une réservée aux néophytes. Il est possible que cette dernière

Occident qu'en Orient : a) le début de la *Genèse*, b) *Exode* 14-15 (sortie d'Égypte) et parfois 12 (agneau pascal), c) *Genèse* 22 (sacrifice d'Isaac) ; en outre, dans beaucoup d'Églises d'Occident, *Deut.* 32 et, moins fréquemment, *Ézéchiel* 37. L'Église d'Aquilée ne pouvait s'écarter de la tradition universelle. Nous pouvons donc reconstituer, au moins partiellement, son lectionnaire de la veillée pascale.

ait eu lieu à l'issue de la synaxe commune et qu'elle ait consisté en lectures appropriées. Nous possédons, en effet, l'homélie de Chromace sur l'évangile d'une des synaxes réservées aux nouveaux baptisés : l'homélie 14 sur le paralytique de Bézatha (*Jean* 5, 1 s.). Cette péripécopie évangélique était également lue à Milan au cours de la semaine pascale¹. Il n'est pas impossible qu'il y ait eu d'autres contacts entre Aquilée et Milan. Ils ne peuvent être précisés en l'absence de tout autre texte de cette catéchèse post-baptismale.

Les *Actes des Apôtres* ont vraisemblablement fait l'objet des lectures du temps pascal, sinon de Pâques même, à Aquilée, comme dans la plupart des Églises tant orientales qu'occidentales. Nous avons souligné plus haut l'expression *ieiunium legitimum nuper indictum* qui, de fait, semble bien viser le Carême qui vient de s'achever².

Au milieu de la cinquantaine pascale, l'Église d'Aquilée a célébré très anciennement la mi-Pentecôte, fête d'origine orientale. L'évangile qui lui est assigné par le *Capitulare* est *Jean* 7, 14 s. (*Mediante die festo*). Existait-elle déjà au temps de Chromace ? Quelques décades après sa mort, l'Église de Ravenne la célébrait. On possède en effet deux sermons de Pierre Chrysologue pour cette fête³. Jusqu'à

1. Cf. F. PERRI, « Sur les catéchèses post-baptismales de saint Ambroise » dans *RB*, t. LXVIII (1958), p. 263.

2. S'il est possible d'attribuer les commentaires des *Actes* au temps pascal, rien par contre ne permet d'affirmer que le S. 33 *De Alleluia* concerne la même période. Aucune allusion n'y est faite à la joie pascale. De plus, Chromace souligne que le chant de l'Alleluia retentit sans cesse (*assidue sonat in ecclesia*). On peut en conclure que l'Église d'Aquilée ne connaissait pas la tradition « pascale » de l'Alleluia dont témoigne Augustin pour les Églises d'Afrique. Le même Augustin, dans sa *Lettre* 55 (*PL* 33, 220 ; *CSEL* 34, p. 207) mentionne une autre tradition selon laquelle l'Alleluia n'était pas réservé au temps pascal. Pour l'Église de Milan, nous n'avons qu'un bref passage de l'*Apologia Prophetarum David* d'AMBROISE (*PL* 14, 866-867) qui associe le chant de l'Alleluia à la cessation du jeûne quadragésimal ; d'où l'on peut simplement conclure que l'Alleluia n'était pas chanté pendant le Carême. Tel devait être également l'usage d'Aquilée.

3. *Sermon* 85 de *PL* 52, 440-441, publié également par A. MAI dans *Nova Patrum Bibliotheca* I, p. 208 (réédition dans A. OLIVAR, *Los sermones de San Pedro Crisólogo*, p. 478 ; voir aussi p. 347-353). Sur la solennité de la Mi-Pentecôte à Ravenne, voir A. OLIVAR, « San Pedro Crisólogo y la solemnidad

présent on affirmait que Ravenne avait reçu cette fête de l'Orient. Aquilée n'aurait-elle pas été une étape relais ? Les relations d'Aquilée avec l'Orient ont été suffisamment étroites pour rendre l'hypothèse vraisemblable ; à moins que Milan, qui a également connu la solennité, n'ait été à l'origine de sa diffusion dans toute la Haute-Italie.

Le sermon d'Ascension de Chromace (S. 8) est un des mieux attestés par la tradition manuscrite (cf. *supra*, ch. I). L'insistance mise par l'orateur dans la péroraison à inciter ses ouailles à célébrer dignement la fête s'expliquerait-elle par la nouveauté relative de la solennité à Aquilée ? C'est fort possible : Chromace est en effet avec Filastre de Brescia († avant 397) le plus ancien témoin occidental de l'Ascension fixée au quarantième jour¹. Le sermon ne fournit pas de précision sur les lectures. Par contre, l'on apprend que le psaume 72 était chanté au cours de la liturgie, peut-être entre la leçon de l'Apôtre et l'évangile².

Aucun sermon de Pentecôte ne nous est parvenu. Aussitôt après la Pentecôte, l'observance des jeûnes, dont la fréquence nous échappe, reprenait ses droits. Pendant toute la sainte *Pentecostè*, il n'y avait place en effet que pour la joie. Chromace nous renseigne sur ce point non dans un sermon, mais dans le *tractatus* sur *Matthieu* 9, 15.

Unde et in eo quod ait Dominus : « Venient dies quando auferetur ab eis sponsus et tunc ieiunabunt in illis diebus », manifeste ostendit discipulos suos ieiunare non oportere nisi

In medio Pentecostes », dans *Eph. liturg.* LXIII, 1949, p. 387-390 ; R. CABRÉ, *La Pentecôte*, p. 100-105.

1. Primitivement, l'Ascension était fêtée en même temps que la Pentecôte ; cf. R. CABRÉ, *o. c.*, p. 187-189. Maxime de Turin est encore témoin de cette tradition. En Orient, les premières attestations d'une fête de l'Ascension au quarantième jour sont celles de Chrysostome et de Grégoire de Nysse. Elles sont postérieures au concile de Constantinople de 381.

2. Le verset 24 de ce psaume aurait-il constitué le refrain ? Toujours est-il que ce verset a été la cause déterminante du choix. Il s'agit d'une tradition propre à l'Église d'Aquilée. Les commentaires tant occidentaux qu'orientaux du psaume se taisent sur une application de ce verset à l'Ascension. Il ne semble pas non plus que ce verset soit cité dans les sermons ou homélies de la fête qui nous sont parvenus. L'évangile pouvait être *Luc* 24, 44 indiqué par le *Capitulare* et le *cod. Foroiul.*

post resurrectionis suae mysterium, quoniam ipse Dominus resurgens ab inferis, coniuncta sibi carne sponsa, in qua sponsus Ecclesiae esse apostolus manifestat (cf. *Éphés.* 5, 23, 25 s. ; *Col.* 1, 24), *regressus ad caelum est. Quod impletum in Actis apostolorum legimus. Post ascensionem Domini ad caelos et misso die quinquagesimo Spiritu sancto, statim apostoli atque omnes credentes ieiuniis et orationibus subvenire coeperunt, non secundum litterae vetustatem, ut scribae et pharisaei, sed secundum novitatem gratiae spiritalis et evangelicam traditionem*¹.

Sur ce point, le témoignage de Chromace rejoint celui d'Ambroise. Saint Augustin et saint Léon reprendront le même argument².

4. Le baptême dans la nuit pascale

Nous sommes loin d'avoir, en ce qui concerne le baptême dans la nuit pascale, à Aquilée, une documentation comparable à celle que le *De Sacramentis* d'Ambroise donne pour l'Église de Milan. Toutefois, grâce aux homélies 14 et 15, nous disposons de renseignements précieux³.

Sans doute, à Aquilée comme à Milan, la cérémonie commençait-elle par le rite de l'*apertio*. Les candidats se dirigeaient ensuite vers le baptistère. Dans un vestibule, ils déposaient leurs vêtements. On les oignait ; puis avait lieu le rite de l'abjuration. *Antequam venisses ad baptismum, interrogatus es utrum renuntiares saeculo et pompis atque operibus eius* (S. 14, 79). Chaque candidat répondait : *Renun-*

1. *Tractatus* XLVI, inédit, à paraître dans *CCL. Matthieu*, 9, 17 a été la péricope évangélique de la Pentecôte à Hippone à un certain moment (cf. R. CABRÉ, *o. c.*, p. 208-209) ; il semble en avoir été de même dans une Église du nord de l'Italie (*ib.*, p. 211). On peut dès lors se demander si les références si fréquentes à l'Esprit-Saint dans ce *tract.* XLVI ne s'expliqueraient pas par le fait que ce texte serait un écho ou la reprise d'homélies de Pentecôte disparues.

2. Cf. R. CABRÉ, *o. c.*, p. 248-249 et 108-111.

3. On trouvera dans F. VAN DER MEER, *Saint Augustin pasteur d'âmes*, t. II, p. 133-157, une excellente et vibrante évocation de ce qu'était la nuit pascale dans les Églises du IV^e-V^e siècle. Notons simplement ici que le baptême proprement dit se célébrait à la fin de la Vigile, au chant du coq.

Chromace d'Aquilée. I.

tio. L'évêque poursuit : *Respondisti renuntiare te et sic venisti ad gratiam baptismi aeterni.*

Chromace cite-t-il ici la formule même d'abjuration ? Il est permis d'en douter, car, dans cette dernière, le terme *diabolo* ou *satanae* (*abrenuntias diabolo, satanae*) ne pouvait être omis. Du moins avons-nous de bonnes raisons de croire que les termes *saeculo, pompis (eius), operibus eius*, appartenaient au formulaire qui différait donc quelque peu du formulaire milanais¹.

La bénédiction des eaux précédait certainement l'administration du baptême. Une invocation à la Trinité suivait une prière d'exorcisme, selon le schème traditionnel². Le lavement des pieds des catéchumènes précédait-il ou suivait-il la bénédiction des eaux ? Il est impossible de le préciser ; mais l'existence du rite et sa place avant le baptême est on ne peut mieux attestée par l'homélie 15³.

1. L'incise : *interrogatus es utrum renuntiares saeculo et pompis atque operibus eius* n'est pas sans rappeler ces passages de saint CYRILLE : *qui saeculo renuntiavimus et divitias eius et pompas fide gratiae spiritualis abiecitimus* (*De dom. oratione, CSEL* [Hartel], p. 281) ; *cuius (nunti) pompis et delictis iam tum renuntiavimus* (*De habitu virginum VII, p. 192*), passages qui s'inspirent de la formule d'abjuration de Carthage, mais ne la reproduisent pas. Voir aussi AMBROISE, *De fuga saeculi : qui renuntiavimus saeculo et usui eius* (VIII, 45), *ut iam mundo nihil debeas, cui semel renuntiasti* (IX, 57). Dans toutes ces citations, la renonciation au monde (*saeculo, mundo*) embrasse la renonciation au diable (*diabolo*). La formule d'abjuration milanaise nous est en effet connue par le *De Sacramentis : Abrenuntias diabolo et operibus eius ? Abrenuntias saeculo et voluptatibus eius*. (Le *De Myst.* offre la variante : *mundo et luxuriae ac voluptatibus eius*).

Pourrait-on, s'inspirant de la formule milanaise, proposer un essai de reconstitution de la formule d'Aquilée ? *Abrenuntias diabolo et operibus eius ? Abrenuntias saeculo et pompis eius ?* devrait être assez proche de l'original. On aurait, dans ce cas, à Aquilée comme à Milan, une formule binaire et non ternaire. La restitution *diabolo* (rare en Occident) reste conjecturale.

2. Cf. AMBROISE, *Sacr.*, I, 15, 18 ; II, 14 ; *Myst.*, 8. Cette bénédiction est attestée en Orient par la 3^e homélie prébaptismale de Cyrille de Jérusalem, la 3^e homélie sur le baptême de Théodore de Mopsueste, les *Constitutions apostoliques*.

3. Ce rite, inconnu en Orient et à Rome, est attesté à Milan (AMBROISE, *Sacr.* III, 4-7), en Espagne où le concile d'Elvire (vers 309) prit une disposition qui visait à le supprimer, et en Afrique. Saint Augustin qui le mentionne dans sa lettre à Januarius (*Lettre* 55, 18, 33 ; *PL* 33, 216) précise que dans certaines Églises, pour éviter que les fidèles peu instruits ne le con-

Lecture était d'abord faite par un diacre de *Jean 13, 1 s.* L'évêque commentait le texte à l'adresse des *compentes*, puis, dans le geste du serviteur, il allait s'incliner, pour leur laver les pieds, devant chacun de ceux que, dans quelques instants, il baptiserait.

Vient ensuite le rite essentiel. Le lavement des pieds avait eu lieu à proximité de la piscine baptismale. Les candidats entraient alors dans le baptistère ; ils descendaient dans la piscine où une eau tiédie leur montait jusqu'à mi-corps. L'évêque, assisté d'un prêtre et de diacres, se tenait sur les gradins¹. A la triple interrogation : *Credis in Deum*

fondent avec le baptême proprement dit, on le différait jusqu'au mardi de la semaine de Pâques ou même jusqu'au dimanche octave. Dans toutes ces Églises, il s'agit d'un rite post-baptismal qui s'expliquait dans le contexte des usages concernant les bain. A Aquilée, le rite précède le baptême dont il est la figure. Sur la question, voir *DTC, Lavement des pieds* (A. MALVY), TH. SCHAEFER, *Die Fusswaschung im monastichen Brauchtum und in der lateinischen Liturgie*, p. 1-19, B. BOTTE dans son introduction au *De Sacramentis* d'Ambroise, *SC* 25 bis, p. 27-28. — Le *codex Rehdigeranus* indique une synaxe le matin du jeudi saint avec la lecture de *Jean 13*. J'avais d'abord pensé que l'homélie de Chromace avait été prononcée à cette occasion (cf. *RB*, t. LXXXII, 1962, p. 220-221). Dans un article paru dans *La Vie Spirituelle* (t. CX [1964], p. 193-194), j'ai abandonné cette hypothèse. Le fait que dans les autres liturgies occidentales où le rite était pratiqué, il l'ait été dans la nuit pascale est déjà un argument peu favorable à une anticipation du rite à Aquilée. Mais l'homélie ne se comprend bien que dans un contexte proprement baptismal. En fin de la deuxième partie, l'évêque énumère les rites qui vont se succéder dans quelques instants : *pedes corporis lavamus* (rite pré-baptismal qui confère déjà une grâce orientée vers celle du baptême), *aqua corpus tingimus* (rite baptismal proprement dit), *manus imponimus* (rite post-baptismal, sacrement de confirmation). L'orateur ne dissocie pas le premier rite des deux suivants : ils constituent, formant un tout, le rite de l'initiation. Il faut donc supposer que la mention, dans le *codex Rehdigeranus*, d'une synaxe fixée au jeudi saint, synaxe au cours de laquelle le lavement des pieds avait lieu, appartient à une couche postérieure et témoigne, comme les scrutins destinés aux enfants, d'une évolution dans la liturgie baptismale d'Aquilée, à la suite, vraisemblablement, de la raréfaction des baptêmes d'adultes.

1. Le baptistère contemporain de Chromace était situé dans une salle accolée à la paroi sud de l'église post-théodorienne nord, salle d'environ 5,80 m sur 12,60 m. Un vestibule permettait la communication entre le baptistère, la basilique située au nord et l'église théodorienne située au sud de l'ensemble. Il subsiste des vestiges assez importants de la vasque baptismale (gradins de cipolin d'un bel effet décoratif) dont l'ouverture supérieure mesurait 2,20 m. Aux angles de la vasque hexagonale, six colonnes devaient supporter une coupole.

Patrem... in dominum nostrum Iesum Christum... in Spiritum sanctum... ? Le candidat répondait : *Credo*, et, chaque fois, l'évêque le plongeait dans l'eau. Le contenu exact des interrogations ne nous a pas été conservé, mais nous lisons dans l'homélie 19 ce passage où la triple immersion est mentionnée : *caro nostra vilis commutatione gratiae pretiosa efficitur, cum in cocco spiritali, velut in purpura, trifarie tingatur mysterio Trinitatis*¹.

Un rite d'onction suivait l'immersion et la sortie de la piscine baptismale, à Aquilée comme à Milan. On lit en effet dans l'homélie 14, 101-103 : *habemus semper et oleum in capite, si chrisma salutare quod accepimus custodiamus*. Chromace s'est étendu, dans le passage qui précède immédiatement cette phrase, sur le symbolisme du vêtement blanc. Sans s'astreindre peut-être à suivre l'ordre des rites (la remise du vêtement blanc suivait à Milan, et donc probablement aussi à Aquilée, l'onction baptismale), Chromace évoque par ces termes l'onction qui suivait immédiatement le baptême².

1. Pour donner à la pourpre la teinte désirée, on plongeait l'étoffe à plusieurs reprises dans le bain de teinture ; cf. *DAGR*, t. IV, p. 773. La triple immersion est attestée en Orient par Cyrille (Jean) de Jérusalem, Jean Chrysostome, Théodore de Mopsueste ; en Occident par la Tradition d'Hippolyte, Tertullien, Ambroise. Voir références dans la dernière édition des *Catéchèses mystagogiques* de CYRILLE DE JÉRUSALEM, *SC* 126, p. 110. On trouve chez Chromace une autre référence non moins précise à la triple immersion dans *S.* 3, 160-163 ; la descente et la remontée du néophyte est également évoquée dans *S.* 18, § 3. L'association de la Trinité au rite de l'immersion est constante chez notre auteur (*S.* 3, 160-165 ; *S.* 18, § 4 ; *S.* 34, § 2). Il serait cependant vain d'essayer de restituer la teneur exacte de la triple interrogation de l'évêque accompagnant la triple immersion. Ambroise nous a conservé celle en usage dans l'Église de Milan : *Credis in Deum Patrem omnipotentem ? — Credis in dominum nostrum Iesum Christum et in crucem eius ? — Credis et in Spiritum sanctum ?* (*Sacr.* II, 20 ; *Myst.* 28).

2. Sur cette onction post-baptismale à Milan, voir *Sacr.* III, 1 ; *Myst.* 29. Il est peu probable qu'il s'agisse d'une onction accompagnant le rite de l'imposition des mains pour le don du Saint-Esprit. Saint AMBROISE, en traitant de ce dernier rite, emploie le terme *consignatio* (*Sacr.*, III, 10). Dom BOTTE s'interroge à ce propos sur l'existence à Milan du rite spécifiquement romain de la consignation avec le saint chrême (*SC* 25 bis, p. 97, note 5). Aucun des autres rituels occidentaux primitifs ne mentionne semblable onction. L'emploi du terme *consignatio* par Ambroise n'impliquerait donc pas nécessairement une onction. Dans le *S.* 15, Chromace n'évoque le don de l'Esprit que par le rite de l'imposition des mains.

Après celle-ci, les néophytes recevaient donc un vêtement blanc. L'usage était général, tant en Orient qu'en Occident. Une allusion à ce rite se trouve dans l'homélie 10 qui commente la parabole des invités aux noces. Arrivé au verset qui a trait au vêtement nuptial, Chromace s'exprime ainsi : *Vestis nuptialis gratia baptismi salutaris est, quae non nitore lanae, sed fidei splendore resplendet (...)* *candidam enim et niveam vestem, quam consequimur per gratiam baptismi, dicente apostolo : « Qui in Christo baptizati estis, Christum induistis. »... Unde omni genere vestem nuptialem quam accepimus per gratiam baptismi, per fidem Christi, integram et illibatam servare debemus...* Il est possible que nous ayons dans ce passage un écho du formulaire qui, à Aquilée, accompagnait la remise du vêtement blanc.

Suivait le rite de l'imposition des mains. Par celle-ci le don de l'Esprit-Saint était conféré à chaque néophyte : *nos in terra manus imponimus, ille de caelo Spiritum sanctum donat* (*S.* 15, 150-151). Une invocation prononcée par l'évêque accompagnait ce rite : *ad invocationem sacerdotis*, dit expressément Ambroise¹.

Le cortège des nouveaux membres de l'Église entrait alors dans la basilique où les fidèles étaient demeurés pendant les rites d'initiation. La liturgie eucharistique commençait : offrande, puis grande prière eucharistique et communion des néophytes s'approchant pour la première fois du corps du Seigneur. Nous ne disposons malheureusement d'aucun renseignement pour toute cette partie. L'évêque la commentait certainement au cours des synaxes réservées aux nouveaux baptisés pendant la semaine pascale. De toute cette catéchèse post-baptismale ou mystagogique, seule l'homélie 14 nous est parvenue².

A défaut d'homélie comparables à celles d'Ambroise ou de Cyrille de Jérusalem, traitant *per ordinem* du déroulement des rites de la liturgie eucharistique, nous disposons

1. *Sacr.*, III, 8.

2. Voir *supra*, p. 74. Pour le déroulement de la liturgie eucharistique et le commentaire qui en était fait aux néophytes, on pourra se reporter à AMBROISE, *Sacr.*, IV-VI (*Myst.* 43 s.) et à CYRILLE (JEAN) DE JÉRUSALEM, 4^e et 5^e *Catéchèses mystagogiques*.

cependant de deux données, l'une qui a trait au *Sanctus*, l'autre à la doxologie du *Pater*.

Si le passage du S. 21 concernant le *Sanctus* est authentique — et il semble l'être —, nous avons là une des premières, sinon la première attestation du chant du *Sanctus* à la messe en Occident. Le *Libellus* pseudo-ambrosien de *Spiritu sancto* que son dernier éditeur, L. Chavoutier, date des environs de 400 et dont la provenance est vraisemblablement la Haute-Italie, nous apprend qu'à cette date quelques Églises occidentales (*nonnullas ecclesias occidentales*) avaient introduit le *Sanctus* dans la liturgie eucharistique. L'auteur du *Libellus* ne précise pas davantage. Aucun texte d'Ambroise ne permet d'affirmer que Milan soit concernée. L'auteur anonyme ne pouvait-il penser à Aquilée, deuxième métropole de la Haute-Italie ? Moins de cinquante ans plus tard, nous retrouverons le *Sanctus* attesté à Ravenne par saint Pierre Chrysologue. En raison de ses rapports avec l'Orient, Aquilée a fort bien pu jouer un rôle déterminant dans l'introduction du *Sanctus* en Occident.

Bien que le document soit étranger aux sermons, il y a lieu de noter ici que la doxologie du *tractatus* sur le *Pater* (XXVIII, *olim* XIV, CCL 9, p. 435) est très probablement calquée sur la doxologie qui servait de conclusion au *Pater* dans la liturgie eucharistique. D'une part, en effet, cette doxologie s'écarte des formules de conclusion habituelles de notre auteur qui sont toujours plus brèves (les plus fréquentes sont : *cui est laus et gloria in s. s.*, *qui est benedictus in s. s.* ; deux doxologies sont un peu plus développées : *qui est benedictus ante omnia saecula et nunc et semper in s. s.* [39], *cui est laus et gloria una cum Patre et cum Spiritu sancto in s. s.* [41]) ; d'autre part, lorsque l'on compare la doxologie que saint Ambroise nous a conservée à la fin de son exposé sur le *Pater* (*Sacr.*, VI, 24) et qui n'est autre que la doxologie en usage dans la liturgie et celle de Chromace, on est frappé par les similitudes.

Ambroise	Chromace
<i>Per dominum n. Iesum Ch. in quo tibi est,</i>	<i>(Dominus, i. e. Chris- tus)</i>

<i>cum quo tibi est honor, laus, gloria</i>	<i>cui est honor, laus et gloria</i>
<i>magnificentia, potestas, cum Spiritu sancto a saeculis</i>	<i>una cum Spiritu sancto ante omnia saecula</i>
<i>et nunc et semper et in omnia s. s.</i>	<i>et nunc et semper et in s. s.</i>

Les doxologies de Chromace sont toujours christologiques. Il n'y a qu'une seule exception sur 59 *tractatus* : (*Trinitas*) *cui est laus et gloria ante omnia s. et in s. s.* (*tract.* L.). Dans le cas présent, il semble bien que nous soyons en présence d'une doxologie trinitaire maladroitement adaptée. Le *una cum Spiritu sancto* appelle en effet la mention du Père qui est absente, puisque *cui* se rapporte à *Dominus* (*Christus*). On peut dès lors supposer que *cui* a remplacé *tibi*. Malheureusement, la première incise ne peut être restituée. Le formulaire d'Aquilée semble avoir été très proche du formulaire milanais.

5. La dédicace de l'église de Concordia

Bien qu'il ne nous soit pas parvenu intégralement, un des plus précieux des 42 sermons de Chromace est certainement le S. 26. Le savant historien des origines chrétiennes dans le Frioul, Pio Paschini, qui ne pouvait alors en soupçonner l'auteur et qui proposait de l'attribuer soit à Ambroise, soit à l'évêque Valérien d'Aquilée, prédécesseur de Chromace, a bien mis en relief l'importance de ce texte tant sur le plan proprement historique (place et rôle d'Aquilée en fin du iv^e siècle dans l'organisation des Églises de Vénétie), que sur le plan liturgique¹. Le fait de pouvoir sans hésiter restituer le texte à Chromace en revalorise encore le témoignage.

1. « Note sull'origine della Chiesa di Concordia nella Venezia e sul culto agli Apostoli nell'Italia settentrionale alla fine del secolo iv » dans *Memorie Storiche Forogiuliesi*, t. VII (1911), p. 9-24. RUDOLF EGGER, dans son article « Der heilige Hermagoras » in *Carinthia I*, t. 134-135 (1947), p. 16 s. semble avoir été le premier à avancer le nom de Chromace.

Plusieurs dédicaces d'églises de Haute-Italie en fin du IV^e siècle et début du V^e nous sont connues. A Milan, nous savons que saint Ambroise consacra près de la porte Romaine une *basilica apostolorum* par la déposition de reliques dont le martyrologe hiéronymien nous a conservé la liste¹. Ces reliques avaient certainement été apportées d'Orient. Aucune ne pouvait provenir de Rome où une loi très stricte interdisait de prélever quoi que ce soit des sépultures. Nous savons aussi que le peuple de Milan demanda à son évêque de consacrer la basilique ambrosienne selon le même rite et que cette requête populaire fut à l'origine de la découverte, le 16 juin 386, des corps des deux martyrs Gervais et Protas. Dans la lettre qu'il écrivit à sa sœur Marcelline pour lui annoncer la nouvelle de cette dédicace², Ambroise, après avoir fait le récit de l'invention des corps saints, nous apprend qu'avant d'être déposées sous l'autel de la basilique — déposition qui constituait le rite même de la dédicace — les reliques furent processionnellement portées dans la basilique de Fausta où eut lieu une veillée. Ambroise retranscrit à l'intention de sa sœur le sermon qu'il prononça au cours de cette vigile. Il s'agit d'un éloge des saints martyrs. Il est intéressant d'y noter le commentaire de versets de psaumes chantés en la circonstance (*Ps.* 18 et 112). Quelques années plus tard, en mars 394, pendant un séjour de quelques mois à Florence, Ambroise consacra la basilique de saint Agricola en y déposant les reliques du saint dont il avait découvert les restes à Bologne peu auparavant.

Pour Brescia, vers les années 400-402, nous avons un témoignage de premier ordre : le sermon prononcé par l'évêque Gaudence lors de la dédicace de l'église appelée *Concilium Sanctorum*³. Nous y trouvons de nouveau l'éloge des saints dont les reliques vont être déposées sous l'autel. Certaines de ces reliques provenaient d'Orient, telles celles des Quarante martyrs de Sébaste que Gaudence avait reçues

1. *In Mediolano Lucae, Andreae, Iohannis, Severi, Eufemiae* (recension du codex de Wurzburg).

2. *Epist.*, XXII ; *PL* 16, 1019 s.

3. *PL* 20, 959-971 (*sermo* XVII).

vers 386, à Césarée de Cappadoce, des mains de deux nièces de saint Basile ; d'autres provenaient de Milan et avaient été offertes à l'évêque de Brescia par Ambroise (sang des saints Gervais et Protas). On ne sait si les reliques des apôtres Jean, André et Thomas provenaient d'Orient ou de Milan.

L'on sait aussi par une lettre de saint Ambroise à Félix, évêque de Côme, que, peu après 381, une *basilica apostolorum* avait été érigée et consacrée à Lodi¹.

Dans le cas de Concordia, nous sommes en présence de l'enchaînement des faits suivants : des reliques ont été apportées dans cette ville ; une nouvelle église a été rapidement construite ; à l'occasion de la dédicace de cette église, le premier évêque du lieu a été consacré. Sans doute ce dernier qui était certainement un clerc d'Aquilée — Concordia relevait alors de la juridiction d'Aquilée — était-il déjà chargé de la communauté chrétienne de Concordia. C'est par son entremise que des reliques parvinrent en cette cité de Vénétie ; mais on ne sait exactement ni d'où, ni comment. Faudrait-il supposer, comme dans le cas de Brescia, que certaines reliques provenaient de Milan, d'autres d'Orient ? L'absence de mention de reliques proprement milanaïses, et dans le sermon de Chromace, et dans la liste aquiléenne du martyrologe hiéronymien, rend plus probable une provenance uniquement orientale. Au cours d'un voyage en Orient, le clerc en question, ou quelque notable de Concordia chargé par lui de cette mission, n'aurait-il pas acquis ces reliques qu'il aurait ensuite rapportées dans sa ville² ?

1. Cf. P. PASCHINI, *op. cit.*, p. 18.

2. Que le futur premier évêque de Concordia soit à l'origine de la présence des reliques dans cette ville ressort du texte même du sermon : *meruit sanctus vir... summo sacerdotio honorari, qui per huiusmodi munera sanctorum honoravit ecclesiam Christi*.

Dans la liste de l'*ingressio reliquiarum* à Aquilée du martyrologe hiéronymien (3 septembre), figurent André, Luc et Jean l'évangéliste, mentionnés dans le sermon de Concordia. Le fait de retrouver à Concordia-Aquilée, comme à Milan et à Brescia, les reliques d'André, Luc et Thomas constitue-t-il un argument suffisant pour affirmer que Milan a été le centre de diffusion de ces reliques ? Telle est la position de R. Egger dans l'article cité

Un fait est certain : à peine ces reliques furent-elles arrivées à Concordia que la communauté s'empessa d'élever un nouvel édifice. Les travaux furent menés avec célérité¹. Constatant le zèle de ces chrétiens, assuré par ailleurs de pouvoir donner à cette église les cadres nécessaires, l'évêque d'Aquilée jugea bon de lui octroyer son autonomie en y instituant un évêché. Le prêtre qui avait sans doute été la cheville ouvrière de la construction de la basilique reçut des mains de l'évêque d'Aquilée la consécration épiscopale².

Cet évêque d'Aquilée était Chromace. On peut donc fixer une date *ante quem non* à l'élévation de Concordia au rang d'évêché et à la dédicace du nouvel édifice cultuel qui accompagna la consécration de l'évêque. Ce ne saurait être avant le printemps 389.

Le sermon que Chromace prononça à cette occasion rend d'abord hommage à la chrétienté de Concordia. Vient

supra ; même interprétation dans E. VILLA, « Il culto degli apostoli nell'Italia settentrionale alla fine del secolo IV » (*Ambrosius* 33, 1957), reprise par A. BRONTESI dans l'article « Gaudenzio di Brescia » de la *Bibl. Sanctorum* VI. Quand on sait la générosité d'Ambroise en ce qui concerne la diffusion des reliques des saints Gervais et Protas en Italie et en Gaule, on ne peut qu'être frappé par l'absence de ces reliques à Concordia et à Aquilée. Ceci rend très improbable un apport d'Ambroise, à moins qu'il ne soit antérieur à l'invention des corps saints (juin 386). Sur la diffusion de ces reliques, cf. P. COURCELLE, *Histoire littéraire des grandes invasions germaniques*, 3^e éd., 1964, p. 287-291.

1. *Perfecta est basilica in honorem sanctorum et velociter perfecta.*

2. Quel était ce clerc ? P. PASCHINI écrit, *o. c.*, p. 23, n. 2 : « Le texte du discours ferait supposer que le premier évêque était citoyen de Concordia, mais l'on peut croire aussi qu'il était un citoyen d'Aquilée. Ainsi Héliodore, évêque d'Altinum, était originaire d'Aquilée. Nous savons qu'Eusèbe, frère de saint Chromace, et Jovin, archidiaque d'Aquilée, devinrent évêques (certainement après 363). On ignore quels furent leurs sièges. L'un des deux ne serait-il pas devenu évêque de Concordia ? » Lorsque Rufin écrivit son exposé sur le Symbole, il le dédia à un évêque nommé Laurent. On a supposé, non sans raison, que ce devait être l'évêque de Concordia, ville natale de Rufin. Par ailleurs l'on sait que Chromace perdit son frère Eusèbe peu avant 396 (la Lettre 60 de Jérôme à Héliodore fait allusion à la grandeur d'âme que manifesta Chromace à cette occasion, *PL* 22, 602). L'*Expositio symboli* de Rufin est soit antérieure à 402, soit postérieure à 405-406 (cf. M. VILLAIN, « Rufin d'Aquilée commentateur du Symbole des Apôtres », dans *RSR*, t. XXXII [1944], p. 130). Laurent n'aurait-il pas été le successeur d'Eusèbe ?

ensuite l'éloge des saints dont les reliques étaient présentes. Chromace suit donc l'exemple d'Ambroise, comme Gaudence le fera plus tard. La circonstance était solennelle ; le style de l'orateur s'en ressent. Ce n'est plus l'entretien familier avec son peuple, émaillé d'interrogations, comportant des digressions fréquentes. Le texte est plus étudié, mais demeure dans les limites d'une noble sobriété.

Le sermon nous renseigne également sur l'Église d'Aquilée et les constructions en cours dans la métropole. Lors de l'arrivée des reliques à Concordia, l'Église d'Aquilée crut devoir en réclamer une partie. C'était son droit, puisque la communauté de Concordia relevait de la juridiction d'Aquilée. Y avait-on déjà commencé la construction d'une nouvelle église qui, par la suite, devait prendre le nom de *basilica apostolorum*¹ ? Toujours est-il que c'est dans cette dernière église peut-être commencée, certainement achevée sous l'épiscopat de Chromace, qu'un 3 septembre eut lieu l'*ingressio reliquiarum* dont témoigne le martyrologe hiéronymien, *ingressio* qui correspond à la dédicace.

Il est impossible de préciser l'année exacte, mais il est vraisemblable que ce fut aux environs de 400. L'édifice, beaucoup plus important que la *basilica* de Concordia, avait demandé quelques années de travaux. Il y a lieu de croire qu'à Aquilée également on les avait menés bon train. Chromace prononça certainement à cette occasion une homélie. Elle ne nous est malheureusement pas parvenue.

* * *

1. *Exemplo altarum ecclesiarum provocati estis ad huiusmodi devotionem* (le désir d'édifier une nouvelle église). Il faut noter ici le pluriel employé par Chromace. De fait, Milan et Lodi venaient de construire leurs basiliques des Apôtres ; mais Aquilée doit être également visée. Chromace poursuit en effet : *sed gratulamur fidei vestrae, quia praecessistis exemplum : tardius enim coepistis, sed prius consummastis*. La comparaison ne peut concerner un édifice terminé depuis plusieurs années déjà ; il s'agit d'un cas parfaitement connu de la communauté de Concordia. Ce ne peut être qu'Aquilée. La suite du texte établit en effet un parallèle entre les deux Églises. « Vous avez terminé votre église avant nous, dit Chromace, parce que vous avez mérité de recevoir les premiers les reliques des saints, *quia ante habere sanctorum reliquias meruistis.* »

Au terme de cet aperçu sur la liturgie d'Aquilée à la fin du IV^e siècle et au début du V^e siècle, telle qu'elle se présente à nous à travers les sermons de Chromace, il faut réaffirmer les affinités qui l'apparentent à la liturgie milanaise du temps d'Ambroise. Cependant, sur nombre de points, Aquilée jouit d'une tradition qui lui est propre. Des contacts avec la tradition de certaines Églises d'Orient sont également indéniables ; il est impossible de préciser quels sont les emprunts directs. Si Aquilée a pu être appelée, en raison de ses relations commerciales avec l'Orient, une « porte orientale », nous savons aussi que la liturgie de Milan, avant l'épiscopat d'Ambroise, n'a pas été sans subir des influences de l'Orient chrétien ¹.

1. Cf. E. CATTANEO, « Rito ambrosiano e liturgia orientale », dans *Archivio Ambrosiano* II, Milan 1950, p. 19-42 ; P. BORELLA, « La Liturgia Ambrosiana nel quadro delle liturgie occidentali », dans *Rivista liturgica* XLIX (1962), p. 11-12. Ce dernier auteur signale expressément la possibilité d'une influence aquiléenne, dans *Il rito Ambrosiano*, Brescia 1964, p. 85-87.

Un cas particulièrement remarquable d'une influence orientale à Aquilée est celui de l'orientation des églises (abside en est et entrée en ouest). Ce type d'orientation qui ne deviendra assez commun en Occident qu'à partir de la deuxième moitié du V^e siècle, était dominant en Orient dès les origines. On le trouve non seulement à Aquilée, mais dans toute la zone géographique soumise à l'influence d'Aquilée ; cf. C. VOGEL, « L'orientation des églises et des fidèles » dans *L'Orient syrien*, t. IX (1964), p. 22-23.

CHAPITRE VI

LES APPORTS DE LA PRÉSENTE ÉDITION

Comme il a été dit plus haut, presque tous les sermons ici édités le furent d'abord dans la *Revue bénédictine*, entre les années 1962-1966. Le numéro d'ordre qui leur fut alors donné — numéro d'ordre correspondant en fait aux phases successives des découvertes ou identifications — a été respecté. Peut-être le lecteur éprouvera-t-il une certaine gêne à passer d'un groupe de manuscrits à un autre pour revenir ensuite au premier ¹ ; mais introduire dans la présente édition une nouvelle numérotation aurait été source de confusion.

La découverte de nouveaux témoins des sermons de Pâques, publiés d'abord d'après l'unique ms. latin 742 de la Bibliothèque nationale de Paris sous les numéros 16 et 17 a contraint à introduire la distinction 17 et 17 A. Aux deux sermons sur le *Pater* et *De oculo bealiludinibus* ont été assignés les numéros d'ordre 40 et 41.

Le texte

La présente édition reprend habituellement le texte de la *Revue bénédictine*. Toutefois, la découverte de nouveaux témoins, la parution d'articles dans lesquels des auteurs qualifiés ont mis en question le bien-fondé de telle lecture ou restitution, le travail enfin de traduction avec la somme de réflexion sur le texte qu'il suppose, ont permis d'améliorer le texte en plusieurs endroits.

1. Ainsi le bloc 1-17 A provient de Catalogne. Or on retrouve avec les S. 21, 30 et 31 un nouvel apport catalan.

Voici les passages corrigés de façon notable : S. 1, 67 ; 2, 66 ; 3, 78, 152, 161 ; 4, 82 ; 8, 10, 12-13, 18-19, 21-23, 73, 80, 89 ; 15 *passim* ; 31, § 1 et § 3 *in fine*. Pour les S. 16, 17 et 17 A, c'est en fait un texte entièrement nouveau qui est ici offert. Il s'est avéré, en effet, que le texte du bréviaire de Ripoll, unique base de la première édition, était une version remaniée en vue de l'usage liturgique.

La division en paragraphes de trois sermons (2, 3, 21) a été légèrement modifiée.

Le texte de quatre sermons n'avait pas été publié dans la *Revue bénédictine*. Il s'agit des sermons :

24, publié par Dom Morin dans *Sancti Caesarii Arelatensis Sermones*, t. I (Maredsous 1937), p. 366-369 (*CCL* 103, p. 382-385) ;

27, édité dans *PL* 39, sous le numéro XCV (1927-1929) ;

28, édité dans *PL* 52, parmi les sermons de saint Pierre Chrysologue (*sermo* CXIX ; 524-526) ;

29, édité à deux reprises dans *PL* : d'abord en appendice aux sermons de saint Léon (*PL* 54, 515-516, d'après l'édition des frères Ballerini), puis au t. 110, dans l'homiliaire de Raban Maur (*sermo* CIX), avec un autre incipit et d'assez nombreuses variantes.

L'édition de ces quatre sermons a été faite à frais nouveaux, soit en revérifiant les manuscrits utilisés par Dom Morin, soit en utilisant de nouveaux témoins.

Les titres

A plusieurs reprises et pour plus de clarté les titres des sermons ont été suppléés.

Dans le recueil de Ripoll (A) plusieurs sermons ont un titre. Ceux-ci proviennent de l'archétype du corpus antérieur à la fin du VIII^e siècle¹ et il se peut fort bien qu'ils aient figuré dans l'original. Cinq sermons du recueil n'ont cependant pas de titre.

1. Le compilateur de l'homiliaire carolingien dérivé de Mondsee (début IX^e siècle) a conservé, en tête du S. 19 sur la Passion, un long titre qui provient certainement de l'archétype. C'est en effet le seul cas où l'on voit apparaître, dans tout l'homiliaire, un tel titre.

Les sermons passés dans les homiliaires ont naturellement perdu leur titre originel et sont précédés d'une rubrique qui est le fait des compilateurs. Lorsqu'ils correspondaient au contenu du sermon ces titres ont été conservés dans la présente édition.

Les titres suppléés sont entre crochets dans le texte latin et la traduction française.

Les conclusions

Les conclusions des sermons constituaient un problème assez délicat.

En s'en tenant au recueil de Ripoll (A), on constate que sur treize sermons dont deux sont fragmentaires, huit se terminent par une formule de souhait. Sur ces huit formules de souhait, six ont un *Amen* final, les deux autres ayant *Per Dominum* (S. 5 et 8).

Le *Amen* final aussi fermement attesté provient certainement de l'archétype. Il pouvait figurer dans l'original.

Le *Per Dominum* des S. 5 et 8 est plus surprenant. Dans le S. 5 il se raccorde très mal à la finale *bona mereamur* qui appellerait un *Amen*. Il en va de même dans le S. 8. On peut se demander si, dans ce dernier cas, le *Per Dominum* de A n'est pas le reliquat d'une doxologie plus développée, que R aurait conservée assez fidèlement (*Per eundem Dominum et Salvatorem nostrum cui est cum Deo Patre et Spiritu sancto honor et gloria per omnia s. s. Amen*)¹. Le caractère insolite de ces conclusions et l'impossibilité où l'on est de les restituer dans leur teneur primitive les a fait reporter dans l'apparat.

Le S. 9 a une doxologie apparentée à celle des *tractatus in Matthaicum* : (*unigenitum Deum*) *intuemur, cui est honor et gloria et potestas in s. s. Amen*. Elle a donc des chances d'être authentique.

1. L'expression *Dominus et Salvator* est très fréquente chez Chromace. En outre, l'introduction de la doxologie par *cui est*, qui se retrouve à la fin du S. 9 et du *sermo de octo beatitudinibus* (41), est habituelle dans les *tract.* sur *Matthieu*.

Une doxologie identique se retrouve à la fin du *sermo de oculo beatitudinibus* qui nous est parvenu indépendamment des homiliaires, doxologie que son dernier éditeur a conservée à bon droit (*ab ipso Domino postulanda est, cui sit gloria in s. s. Amen*)¹.

Seuls, deux sermons n'ont ni *Amen*, ni doxologie finale : S. 4 et 11. Or, dans les deux cas, la dernière phrase concerne le Christ. La coïncidence ne doit pas être fortuite.

Il ressort de ceci que Chromace aimait terminer ses sermons par un souhait et qu'alors un *Amen* final servait vraisemblablement de conclusion. Il y avait toutefois des exceptions et la mention du Christ dans la dernière phrase pouvait introduire une doxologie.

En ce qui concerne les sermons qui nous sont parvenus par l'intermédiaire des homiliaires, la restitution de la finale primitive est beaucoup plus difficile, sinon impossible. Fréquemment, en effet, les compilateurs des homiliaires ou composent de leur propre cru une doxologie, ou amplifient une conclusion déjà existante.

Dans le cas présent, toutes les conclusions ou doxologies des homiliaires ont été rejetées dans l'apparat. Une exception a été faite pour le S. 24 en raison d'une formulation apparentée aux doxologies introduites par *cui est*.

On retrouve en conclusion des S. 14, 17, 17 A, 21, 22, 28 l'expression de souhaits identiques ou très proches de ceux par lesquels se terminent huit des sermons du recueil de Ripoll signalés plus haut. Dans un seul cas (S. 17 A) la tradition manuscrite comporte un *Amen*. Dans les autres cas on trouve *Per Dominum*, ou *Qui vivit*, ou *Praestante*, qui sont certainement gratuits. Si tentant qu'il ait été de restituer *Amen* dans tous ces cas, il a semblé préférable d'y renoncer. Qu'il suffise de signaler ici que telle pouvait être la conclusion de ces sermons².

1. La *praefatio orationis dominicae* se termine par : *nobis conferre dignetur Iesus Christus Dominus noster qui vivit et regnat Deus in unitate Spiritus sancti (vel cum Deo Patre et Spiritu sancto) per omnia s. s. Amen*, doxologie attestée par tous les témoins manuscrits.

2. Il n'y avait pas de tradition ferme sur ce point même pour une région comme la Haute-Italie. On constate en effet que Maxime de Turin n'emploie

L'apparat critique

L'apparat qui accompagnait la première édition dans la *Revue bénédictine* ne pouvait être reproduit tel quel. Et d'abord un nombre nettement plus considérable de manuscrits rendait impossible le maintien des sigles primitivement choisis. Comme il a déjà été dit, pour plus de clarté, les majuscules romaines ont été conservées pour tous les manuscrits provenant de Catalogne, d'Italie et pour les témoins des collections de Césaire d'Arles ; les minuscules grecques ont été adoptées pour les manuscrits de provenance germanique. Sauf pour les S. 8, 15, 16, 17 et 17 A, 21, 23, la tradition manuscrite demeure inchangée.

Par ailleurs, ne disposant pour les dix-huit premiers sermons que de manuscrits catalans, j'avais cru devoir reporter dans l'apparat les particularités graphiques régionales (*occulus*, *peccunia*, *chorona*, *habundantia*, etc.). Ces graphies n'ont pas été conservées dans le présent apparat.

L'orthographe

On trouvera ici une orthographe très proche de celle adoptée lors de la première édition, orthographe où les singularités graphiques des différents copistes n'ont pas été maintenues. Il ne pouvait être question d'essayer de restituer, par-delà les manuscrits s'échelonnant entre le VIII^e et le XIII^e siècle, l'orthographe d'un archétype antérieur aux temps carolingiens, et encore moins de l'original. Les graphies carolingiennes retenues parfois dans la première édition ont même été évitées. La normalisation a été faite en prenant pour base les dictionnaires de Gaffiot et Goelzer.

Enfin, dans la *Revue bénédictine*, chaque sermon était accompagné de ses « preuves d'authenticité ». Il n'y avait

ni *Amen* final ni doxologies (cf. édition du *GCI*). Celles-ci terminent par contre chacun des *tractatus* ou sermons de Gaudence de Brescia qui nous sont parvenus. Il est vrai qu'il s'agit là de sermons réécrits et non sténographiés. Les instructions sténographiées *ad neophytos* d'Ambroise qui constituent le *De Sacramentis* ne comportent pas toutes des doxologies. Sur six instructions, quatre en sont pourvues (1, 4, 5, 6).

pas lieu de les reproduire ici. Aucune voix discordante ne s'étant fait entendre, l'on suppose que ces preuves ont été convaincantes et que l'authenticité de ces textes est désormais chose acquise.

La traduction

Établie par M. le Chanoine Henri Tardif, la traduction a été ensuite soumise à une révision faite en étroite collaboration. Nous ne saurions passer sous silence l'aide très efficace qui nous a été apportée par Dom Robert Gillet : ses remarques judicieuses ont permis d'améliorer la traduction à maintes reprises.

* * *

Comme il a été dit plus haut, je dois à M. l'abbé Raymond Étaix, avec qui je prépare pour le *Corpus Christianorum* l'édition des *tractatus in Matthaëum*, d'avoir eu connaissance du manuscrit *Santes Creus* 139 de la Bibliothèque provinciale de Tarragone et de l'homiliaire des Archives départementales de Montpellier. Je lui dois également de pouvoir rééditer le sermon 32 découvert par lui et publié dans la *Revue bénédictine* en 1963. La mise au point du premier chapitre consacré aux découvertes doit beaucoup à l'acribie de M. l'abbé Jean-Paul Bouhot. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de ma vive gratitude.

Le Révérend Père Alexandre Olivar, de Montserrat, a bien voulu me transmettre les variantes des trois manuscrits utilisés pour l'édition du sermon 28. Il fut l'un des premiers à orienter mes recherches au début de mes découvertes. Il m'est agréable de lui exprimer ici toute ma reconnaissance, au terme d'un labeur de plusieurs années.

Je ne saurais oublier enfin le regretté Père Henri Barré dont l'érudition n'avait d'égale que la libéralité. Son nom a été cité à plusieurs reprises au cours de cette introduction. Ses études sur les homiliaires carolingiens ont singulièrement facilité mon travail sur la tradition manuscrite germanique. Et surtout ses conseils et ses encouragements combien fraternels ne me manquèrent jamais.

BIBLIOGRAPHIE

- AMBROISE DE MILAN, *Des Sacrements, des Mystères*, SC 25 bis (B. Botte), Paris 1961.
 — *Tracté sur l'évangile de saint Luc*, SC 45 et 52 (G. Tissot), Paris 1956 et 1958.
 AUGUSTIN, *Sermons pour la Pâque*, SC 116 (S. Poque), Paris 1966.
 BARDY (G.), *La question des langues dans l'ancienne Église*, I, Paris 1948.
 BARRÉ (H.), *Les homiliaires carolingiens de l'École d'Auxerre* (« Studi e Testi » 225), Vatican 1962.
 — « L'homiliaire carolingien de Mondsee », *RB* 71 (1961), p. 71-107.
 BAYARD (L.), *Le latin de saint Cyprien*, Paris 1902.
 BIASUTTI (G.), *La tradizione marciana aquileiese*, Udine 1959.
 BLAISE (A.), *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Strasbourg 1954.
 — *Manuel du latin chrétien*, Strasbourg 1955.
 BORELLA (P.), « I sacramenti nella liturgia ambrosiana. Il battesimo », *Manuale di Storia liturgica* (M. Righetti) t. IV (2^e éd.), Milan 1959, p. 555-578.
 — « La dedicazione del Tempio », *ibid.*, p. 611-615.
 — « La messa ambrosiana », *ibid.*, t. III (2^e éd.), Milan 1956, p. 551 s.
 — *Il rito ambrosiano*, Brescia 1964.
 BOTTE (B.), « Pascha », *L'Orient Syrien* 8 (1963), p. 213-226.
 — « Le vocabulaire ancien de la confirmation », *La Maison Dieu* 54 (1958), p. 5-22.
 BRUSIN (G.), ZOVATTO (P. I.), *Monumenti paleocristiani di Aquileia e di Grado*, Udine 1957.
 BRUSIN (G.), « La basilica apostolorum di Aquileia », *Mullus, Festschrift Theodor Klauser*, Münster 1964, p. 28-33.
 — « La basilica apostolorum di Concordia e di Aquileia », *Archivio Veneto* 95 (1964), p. 5-8.

- BRUYNE (D. de). « Les notes liturgiques du Codex Forojuliensis », *RB* 30 (1913), p. 208-218.
- BRUYNE (L. de), « Initiation chrétienne et Art paléochrétien », *RSR* 50 (1962), p. 27-85.
- CABIÉ (R.), *La Pentecôte*, Paris 1965.
- CABROL (F.), *Liturgie d'Aquilée*, *DACL* I, 2683-2691.
- Caesarii Arelatensis (S.) *Sermones* (éd. G. Morin), Maredsous 1937 (= *CCL* 103-104).
- CALLEWAERT (C.), « La durée et le caractère du carême ancien dans l'Église latine », *Sacris Erudiri* 1940, p. 449-506.
- « La quaresima a Milano al tempo di Sant' Ambrogio », *ibid.*, p. 549-560.
- CAPELLE (B.), « L'introduction au catéchuménat à Rome », *Recherches de Théologie ancienne et médiévale*, 5 (1933), p. 129-154.
- CASEL (O.), *La fête de Pâques dans l'Église des Pères*, Paris 1963.
- CAVALLERA (F.), *Saint Jérôme, sa vie et son œuvre*, I, Louvain 1922.
- CHAVASSE (A.), « Le carême romain et les scrutins pré-baptismaux avant le x^e siècle », *RSR* 35 (1948), p. 325-381.
- COURCELLE (P.), *Histoire littéraire des grandes invasions germaniques*, 3^e éd., Paris 1964.
- *Les lettres grecques en Occident de Macrobe à Cassiodore*, 2^e éd., Paris 1948.
- CYPRIEN, *L'oraison dominicale*, éd. M. Réveillaud, Paris 1964.
- CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Catéchèses mystagogiques*, *SC* 126 (A. Piédagnel), Paris 1966.
- DANIÉLOU (J.), *Sacramentum futuri*, Paris 1950.
- *Bible et Liturgie*, Paris 1951.
- *Les symboles chrétiens primitifs*, Paris 1961.
- *Études d'exégèse judéo-chrétienne*, Paris 1966.
- DONDEYNE (A.), « La discipline des scrutins dans l'Église latine avant Charlemagne », *RHE* 28 (1932), p. 5-33, 751-787.
- DUCHESNE (L.), *Origines du culte chrétien*, 5^e éd., Paris 1925.

- EGGER (R.), « Der heilige Hermagoras », *Carinthia* I, 134. 135 (1947), p. 16-55 ; 136-138 (1948), p. 208-246.
- ÉTAIX (R.), *Fragments nouveaux du Commentaire sur Matthieu de saint Chromace d'Aquilée*, thèse dactylographiée, Lyon 1960.
- « Tractatus in Matheum partiellement inédits pouvant être attribués à Chromace d'Aquilée », *RB* 70 (1960), p. 469-503.
- « Un homiliaire ancien dans le ms. LII de la Bibliothèque Capitulaire de Vérone », *RB* 73 (1963), p. 289-306.
- ÉTAIX (R.) et LEMARIÉ (J.), « La tradition manuscrite des Tractatus in Matheum de saint Chromace d'Aquilée », *SE* 17, 302-354.
- ÉTHÉRIE, *Journal de voyage*, *SC* 21 (H. Pétré), Paris 1948.
- EYNDE (D. VAN DEN), « Les rites liturgiques latins de la Confirmation », *La Maison Dieu* 53 (1958), p. 53-78.
- FONTANINI (G.), *Historiae Litterariae Aquileiensis Libri V*, Rome 1742 (p. 122-148 reprises dans *PL* 20, 375-406).
- FRANK (H.), « Die Paschavigil als ende der Quadragesima und ihr Festinhalt bei Augustinus », *Archiv für Liturgiewissenschaft* 9 (1965), p. 1-27.
- GALTIER (P.), *Imposition des mains*, *DTC* VII, 1302 s.
- « Onction et Confirmation », *RHE* 13 (1912), p. 468 s.
- GHELLINCK (J. DE), *Pour l'histoire du mot Sacramentum*, Paris 1924.
- *Patristique et Moyen Age*, II, III, Paris 1947, 1948.
- HIPPOLYTE DE ROME, *La tradition apostolique*, *SC* 11 bis (B. Botte), Paris 1968.
- JEAN CHRYSOSTOME, *Huil catéchèses baptismales*, *SC* 50 (A. Wenger), Paris 1957.
- JÉRÔME, *Lettres*, t. I et IV (J. Labourt), « Les Belles-Lettres », Paris 1949, 1954.
- *Sur Jonas*, *SC* 43 (P. Antin), Paris 1956.
- JOSSUA (J. P.), *Le salut, Incarnation ou Mystère pascal*, Paris 1968.
- LAMBOT (C.), *Recueil d'Ordines du XI^e siècle provenant de la Haute-Italie* (H. Bradshaw Society 67), Londres 1931.
- LANZONI (F.), *Le diocesi d'Italia dalle origini al principio del secolo VII*, t. II, Faenza 1927.

- LECLERCQ (H.), *Aquilée, archéologie*, DACL I, 2654-2683.
- LENAIN DE TILLEMONT (S.), *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. XI, Paris 1706, p. 534-539 et 646-647.
- LUBAC (H. DE), « Typologie et allégorisme », *RSR* 34 (1947), p. 180-226.
- « A propos de l'allégorie chrétienne », *RSR* 47 (1959), 5-43.
- *Exégèse médiévale*, Paris 1959 s.
- MARROU (H. I.), *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris 1948.
- *Saint Augustin et la fin de la culture antique*, Paris 1938, *Refractatio*, Paris 1949.
- MEER (F. VAN DER), *Saint Augustin, pasteur d'âmes*, Paris 1955.
- MÉLITON DE SARDES, *Sur la Pâque*, SC 123 (O. Perler), Paris 1966.
- MENIS (G. C.), *La basilica paleocristiana nelle diocesi settentrionali della metropoli d'Aquileia*, Vatican 1958.
- « La lettera XII attribuita a sant'Ambrogio e la questione marciiana aquileiese », *Rivista di Storia della Chiesa in Italia* 18 (1964), p. 243-253.
- *I mosaici cristiani di Aquileia*, Udine 1965.
- MESLIN (M.), *Les Ariens d'Occident 335-430*, Paris 1967.
- MIRABELLA ROBERTI (M.), « Considerazioni sulle aule teodoriane di Aquileia », *Studi Aquileiesi*, Aquilée 1953, p. 210 s.
- « Osservazioni sulla basilica posteodoviana settentrionale di Aquileia », *Studi in onore di A. Calderini e R. Paribeni*, t. III, Milan 1957.
- MONACHINO (V.), *La cura pastorale a Milano, Cartagine e Roma nel secolo IV*, Rome 1947.
- MOHRMANN (C.), « Quelques traits caractéristiques du latin des chrétiens », *Études sur le latin des chrétiens*, t. I, Rome 1961, p. 21-50.
- « Pascha, Passio, Transitus », *ibid.*, p. 205-222.
- « Le style oral du De Sacramentis de saint Ambroise », *ibid.*, t. III, Rome 1965, p. 389-398.
- MORIN (G.), « L'année liturgique à Aquilée antérieurement à l'époque carolingienne d'après le Codex evangeliorum Rehdigeranus », *RB* 19 (1902), p. 1-12.

- *Sancti Augustini sermones post Maurinos reperti*, Rome 1930.
- MURPHY (F. X.), *Rufinus of Aquileia, His life and works*, Washington 1945.
- PALANQUE (J. R.), *Saint Ambroise et l'empire romain*, Paris 1933.
- PANCIERA (S.), *Vita economica di Aquileia in età romana*, Aquileia 1957.
- PAREDI (A.), « La liturgia di Sant' Ambrogio », *S. Ambrogio nel XVI centenario della nascita*, Milan 1940, p. 71-157.
- *S. Ambrogio e la sua età*, 2^e éd., Milan 1960.
- PASCHINI (P.), *La chiesa aquileiese e il periodo delle origini*, Udine 1909.
- « Note sull'origine della chiesa di Concordia nella Venezia », *Memorie Storiche Forogiuliesi* 7 (1911), p. 9 s.
- *Storia del Friuli*, 2^e éd., Udine 1953.
- PÉTRÉ (H.), *Caritas. Étude sur le vocabulaire latin de la charité chrétienne*, Louvain 1948.
- PUNIER (P. DE), *Baptême*, DACL II, 251 s.
- « Les trois homélies catéchétiques du sacramentaire gélasien », *RHE* 6 (1905), p. 304-315.
- QUASTEN (J.), « Baptismal creed and baptismal act in Saint Ambrose's De mysteriis, De Sacramentis », *Mélanges J. de Ghellinck*, t. I, p. 223 s.
- RAHNER (H.), *Symbole der Kirche. Die Ekklesiologie der Väter*, Salzburg 1964.
- REIJNERS (C. Q.), *The terminology of the holy cross in early christian literature*, Nimègue 1966.
- RICHARD (P.), *Aquilée*, DHGE I, 1112-1116.
- RIGHETTI (M.), « L'anno liturgico ambrosiano », *Manuale di Storia Liturgica*, t. II, 2^e éd., Milan 1955, p. 409 s.
- RONDET (H.), « La croix sur le front », *RSR* 42 (1954), p. 388-394.
- RUBEIS (J. F. B. M. DE), *Monumenta Ecclesiae Aquileiensis*, Venise 1740 (repris dans PL 20, 407-430).
- *Dissertationes duae... Altera de velustis Liturgicis Ritibus qui vigeant olim in aliquibus Forojuliensis Provinciae Ecclesiis*, Venise 1754.
- RUGGINI (L.), « Ebrei e orientali nell'Italia settentrionale

- fra il IV e il VI sec. d. Cristo », *Studia et Documenta Historiae et Iuris* 25 (1959), p. 186-307.
- SCHAEFER (Th.), *Die Fusswaschung im monastischen Brauchtum und in der lateinischen Liturgie*, Beuron 1956.
- SIMONETTI (M.), *Studi sull' Arianesimo*, Rome 1965.
- « Sulla tradizione manoscritta delle opere originali di Rufino », *SE* 9 (1957), p. 5 s. ; 10 (1958), p. 5 s.
- STENZEL (A.), *Die Taufe*, Innsbruck 1958 (éd. italienne, Alba 1962).
- STERN (E.), *Histoire du Bas Empire* (éd. française revue par J. R. PALANQUE), t. I, Paris 1959.
- TAVANO (S.), « Il recinto presbiteriale nelle aule teodoriane di Aquileia », *Rivista di Archeologia Cristiana* 36 (1960), p. 105-117.
- « In margine all'omelia XV di Cromazio d'Aquileia », *Studi Goriziani* 36 (1964), p. 3-18.
- « Aspetti del primitivo cristianesimo nel Friuli », *La religiosità popolare nella valle padana*, Modène 1966, p. 383-399.
- TERTULLIEN, *Traité du Baptême*, SC 35 (R. F. Refoulé), Paris 1952.
- TONNEAU (R.), DEVRESSE (R.), *Les Homélies catéchétiques de Théodore de Mopsuesle*, Rome 1949.
- Tyrannii Rufini, Opera*, CCL 20 (M. Simonetti), Turnhout 1961.
- VILLAIN (M.) « Rufin d'Aquilée, l'étudiant et le moine », *Nouv. Rev. Théol.* 64 (1937), p. 5-33 ; 139-161.
- « Rufin d'Aquilée. La querelle autour d'Origène », *RSR* 27 (1937), p. 5-37 ; 165-195.
- « Rufin d'Aquilée commentateur du Symbole des Apôtres », *RSR* 32 (1944), p. 129-156.
- « Rufin d'Aquilée et l'histoire ecclésiastique », *RSR* 33 (1946), p. 164-210.
- WASZINK (J. H.), « Pompa diaboli », *Vigiliae Christianae* 1 (1947), p. 13-41.
- ZEILLER (J.), *Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'empire romain*, Paris 1918.

ABRÉVIATIONS

Pour les revues et les collections le plus fréquemment citées, les sigles suivants ont été utilisés :

- CCL Corpus Christianorum, Series Latina (Turnhout).
 CIL Corpus Inscriptionum Latinarum (Berlin).
 CSEL Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum (Vienne).
 DACL Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie (Paris).
 DAGR Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines (Daremberg et Saglio).
 DHGE Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques (Paris).
 DTC Dictionnaire de Théologie Catholique (Paris).
 GCS Die Griechischen Christlichen Schriftsteller (Corpus de Berlin).
 MSR Mélanges de Science Religieuse (Lille).
 PG Patrologie Grecque de Migne (Paris).
 PL Patrologie Latine de Migne (Paris).
 PLS Patrologiae Latinae Supplementum (Paris).
 RB Revue Bénédictine (Maredsous).
 RHE Revue d'Histoire Ecclésiastique (Louvain).
 RSR Recherches de Science Religieuse (Paris).
 SC Sources Chrétiennes (Paris).
 SE Sacris Erudiri (Steenbrugge).

SYMBOLES ET CONVENTIONS

- † † mot ou passage irrémédiablement corrompus.
- < > lacune dans le texte.
- < > mot ou passage suppléés.
- [] mot ou passage introduits par les compilateurs des homiliaires ou les copistes et n'appartenant pas au texte de Chromace.
- () mot ou passage suppléés dans la traduction française pour la clarté du sens.
- memoria* dans l'apparat, l'astérisque accompagne un mot ou une forme grammaticale qui n'ont pas été maintenus dans le texte, mais gardent des chances d'authenticité.

TEXTE ET TRADUCTION

SERMO I

De Actibus Apostolorum ubi claudum Apostoli curaverunt

1. Adventum humilitatis Domini et Salvatoris nostri
lex et prophetae non solum vocibus praedicaverunt,
5 sed exemplis mysticis demonstraverunt. Denique inter
cetera sacramenta futurae veritatis¹ etiam hoc dictum
in lege est, ut si quis viator iter faciens, invenerit avem
supra pullos suos, pullos auferret, avem relinqueret^a.
Quod pro tempore quidem secundum litteram iuste
10 observatum videtur, ut sublatis pullis, mater relinquatur,
quae possit rursus pullos alios procreare. Sed in huius-
modi praecepto, iuxta allegoricum sensum, futurum
magis mysterium ostendebatur, quod in adventu Christi
completum manifeste cognoscimus.
- 15 2. In viatore enim illo de quo lex locuta est, Dominus
significabatur, quia, ut iter humanae vitae ingrederetur,

Recueil de Ripoll, Par. lat. 5132 (A).

L'homiliaire dit du Pseudo-Bède sur les épîtres (γ) a utilisé ce sermon pour son homélie 79 (In vigilia apostolorum Petri et Pauli), texte qui est passé ensuite dans l'homiliaire de Raban Maur (PL 110, 347 C 1-348 A 8 ; homilia CVII).

On pourra se rendre compte de la liberté que le compilateur bavarois peut prendre avec sa source. Voici la séquence des emprunts : 52-53, 72-74, 74-75 glosé, 76 suivi d'une glose, 53-69 avec plusieurs remaniements de détail et gloses.

La présence de ces extraits dans l'homiliaire du Pseudo-Bède n'est en fait d'aucun secours pour l'établissement du texte, si ce n'est pour l'incise fide respeximus (fidei repetimus A).

A fol. 81 r-v.

9 iuste : iustae A || 10 relinquatur : -quetur A || 12 iuxta : iusta A || 13 adventu : -tum A || 16 iter : inter A

SERMON 1

Sur les Actes des Apôtres où il est question des Apôtres guérissant un boiteux

1. La Loi et les Prophètes ont prédit la venue de notre Seigneur et Sauveur dans l'humilité non seulement en paroles ; ils l'ont encore fait connaître par des symboles chargés de sens. C'est ainsi que, parmi les mystères de la réalité à venir¹, il a été dit dans la Loi que, si quelque voyageur trouvait sur son chemin une oiselle sur le nid de ses petits, il pourrait prendre les petits, mais laisser la mère^a. Vu les circonstances, et suivant le sens littéral, cet ordre de prendre les petits, mais de laisser la mère, qui pourrait de nouveau procréer d'autres petits, semble très juste. Mais un tel commandement, suivant le sens allégorique, désignait bien plutôt un mystère à venir, mystère que nous reconnaissons accompli manifestement lors de la venue du Christ.

2. En effet, ce voyageur dont a parlé la Loi, était la figure du Seigneur qui, pour entrer dans le chemin de la

a. Cf. Deut. 22, 6

1. *Sacramentum* est synonyme de *mysterium* qui sera employé plus loin (*futurum mysterium*, l. 12-13) : Tout l'Ancien Testament est un grand « sacrement », une préfiguration des réalités à venir qui sont celles de la Nouvelle Alliance. *Sacramentum est in umbra atque imagine ante praemissum, sed veniente Christo veritate completum* (CYPRIEN, *Epist.* 64, 4). L'expression *futura veritas* se lit dans CYPRIEN, *Epist.* 63, 5 : (*Noe typum futurae veritatis*). On trouvera des expressions très proches, d'Hilaire, citées par H. DE LUBAC, *Exégèse médiévale* I, 2, p. 506, note 8.

ex virgine corpus assumpsit. Hic ergo talis ac tantus viator cum in corpore carnis nostrae iter hoc saeculi fuisset adgressus, et invenisset avem cum pullis in nido, id est synagogam cum filiis suis in nido legis constitutam, pullos tulit, matrem reliquit. Separavit enim apostolos a synagoga, ut eos de nido legis ad Ecclesiae suae domum conferret. Unde dictum in psalmo legimus : *Etenim passer invenit sibi domum, et turtur nidum, ubi reponat pullos suos*^b. Domus Ecclesia intellegitur; nidus synagoga, quia nidus temporalis res est, sicuti synagoga pro tempore habuit gratiam, quamdiu habuit secum et pullos in nido, id est prophetas et apostolos. At ubi sublatis ab ea a Christo sunt et dati dominae suae, id est Ecclesiae suae, synagoga ut nidus deserta remansit¹.

3. Hoc autem ideo diximus, quia cum innumerabilis esset multitudo populi Iudaeorum, adveniente Christo in carne, pauci admodum crediderunt. Quod id ipsum futurum, Esaias quoque evidenter ostenderat dicendo : *Si fuerit numerus filiorum Israhel tamquam arena maris, reliquiae salvae fiunt*^c. Reliquias apostolos ipsos significans², vel ceteros qui sub apostolis ex populo iudaico crediderunt. De quibus in praesenti lectione audivit dilectio vestra³. Quia, cum sanctus Petrus vel Iohannes manifestum signum divinae virtutis in claudo illo monstrassent, *crediderunt*, inquit, *in die illa quinque millia hominum*^d. Quae tamen signa virtutum, quinque millia

²¹ separavit : -bit A || ³⁵ arena maris : maris arena A a. corr. || ³⁷ ex : et A || 42 millia hominum : milia milium A

b. Ps. 83, 4 || c. Is. 10, 22 || d. Act. 4, 4

1. « La substitution de l'Église des Nations à Israël infidèle, thème déjà cher à Justin et à Irénée, est reprise fréquemment par Origène, en attendant de l'être par Eusèbe de Césarée et par Hilaire », écrit J. DANÉLOU, *Message évangélique et culture hellénistique aux II^e et III^e siècles*, p. 257. Le thème affleura fréquemment chez Ambroise (cf. G. FIGUEROA, *The Church and the Synagogue in St Ambrose*, Washington 1949, *passim*). C'est dans le même sens que s'inscrit l'interprétation allégorique de Chromace.

vie humaine, prit corps d'une vierge. Lorsque ce si noble voyageur, en notre corps de chair, entra sur le chemin de ce monde, et trouva l'oiselle au nid avec ses petits, c'est-à-dire la Synagogue au nid de la Loi avec ses enfants, il prit les petits et laissa la mère. Il sépara, en effet, les Apôtres de la Synagogue, pour les faire passer du nid de la Loi dans la maison de son Église. D'où cette parole que nous lisons au psaume : « Oui, le passereau se trouve une maison, et la tourterelle un nid où loger ses petits^b. » La maison s'entend de l'Église ; le nid, c'est la Synagogue, parce que le nid est un séjour temporaire, de même que la Synagogue a eu temporairement la grâce, aussi longtemps qu'elle eut avec elle ses petits dans le nid, c'est-à-dire les prophètes et les Apôtres. Mais quand ils lui furent retirés par le Christ et donnés à sa maîtresse, c'est-à-dire à l'Église, la Synagogue resta comme un nid abandonné¹.

3. Nous avons dit cela parce que bien peu crurent alors qu'innombrable était la multitude du peuple juif, lors de la venue du Christ en chair. Cela devait arriver : Isaïe l'avait montré à l'évidence en disant : « Le nombre des enfants d'Israël serait-il égal au sable de la mer, ce n'est qu'un reste qui sera sauvé^c. » Par ce reste, il désignait² les Apôtres eux-mêmes, ou tous les autres du peuple juif qui ont cru du temps des Apôtres. C'est de ceux-ci que Votre Dilection vient d'entendre parler dans la présente lecture³ ; car lorsque saint Pierre et Jean eurent montré un signe manifeste de la puissance divine sur le boiteux, « ce jour-là », disent les Actes, « cinq mille hommes crurent^d ». Or, ces signes prodigieux,

2. DOM DE PUNIER a justement noté que chez Chromace un participe présent pouvait faire fonction de proposition principale, et que cet emploi du participe présent était fréquent après une citation scripturaire (« Les trois homélies catéchétiques du sacramentaire gélasien », *RHEF*, t. VI [1904], p. 311). Par ailleurs Chromace construit fréquemment *significare* avec un double accusatif (S. 2, 12-13 ; 5, 42-43 ; 6, 29-31 ; 10, 55-56, etc.).

3. Lecture était faite de *Actes* 3, 1-4, 4 (guérison du boiteux suivie du discours de Pierre). Omettant très probablement 4, 5-31, le lecteur terminait par 4, 32-34 qui sera commenté à la fin du sermon. Pour la lecture des *Actes* au cours de l'année liturgique, voir *Introd.*, p. 95.

hominum ipse Dominus per prophetam ante praedixerat dicendo : *Ecce ego, inquit, et pueri mei, quos dedit mihi*
 45 *Deus. Et erunt prodigia in domo Israhel a Domino sabahot*
in monte Sion ^e. Et quae haec signa futura essent, hic
 idem propheta in consequentibus demonstravit dicendo :
Tunc aperientur oculi caecorum, et aures surdorum au-
dient, et claudus saliet ut cervus ^f. Quod impletum in
 50 claudo isto cognoscimus, qui ex utero matris suae num-
 quam ambulaverat.

4. In claudo, si consideremus, etiam mystica sacra-
 menta cognoscimus praeostensa. Hic enim claudus
 cum esset ad speciosam portam templi, respiciens in
 55 Petrum et Iohannem, sanitatem accepit. Et nos dudum,
 antequam veniremus ad cognitionem Christi, vere claudi
 eramus, quia claudicabamus a via iustitiae. Claudica-
 bamus autem non corporis gressu, sed internae mentis
 incessu ¹. Qui enim alienus est a via iustitiae, a via veri-
 60 tatis, hic etiam si rectos pedes habeat, totus claudus
 est, quia mente et anima claudicat. Iter enim fidei ac
 veritatis non gressibus corporis ingreditur, sed gressibus
 mentis internae. Unde sine dubio claudicabamus dudum
 a via iustitiae, cum veram viam salutis ac vitae, Chris-
 65 tum Dominum, nesciebamus. Sed postquam venimus
 ad speciosam portam templi et ad apostolos Christi
 fide respeximus, tunc stabiliti sunt gressus mentis
 nostrae, ut iam non claudicaremus in via iniquitatis,

46 monte : -tem A || 47 idem : quidem A || 49 quod : quo A || 55 dudum :
 dum A || 56 antequam veniremus : veniremus antequam A a. corr. || 57 clau-
 dicabamus (bis) : claudi cavamus A ex litteris male compactis || 58 corporis
 gressu : corpore gressum A || 58 internae : aeternae A || 59 incessu : -ssum A ||
 via² : viae A || 61 ac scripsi cum γ : om. A || 63 mentis scripsi cum γ : om. A ||
 internae : aeternae A || 64 via : viae A || 67 fide respeximus scripsi cum γ :
 fidem repetimus A

e. Is. 8, 18 || f. Is. 35, 5-6

1. Des expressions similaires (cf. *infra*, *gressus mentis* ; S. 15, 103-104 :

ces cinq-mille hommes, le Seigneur lui-même les avait
 prédits auparavant, en disant par le Prophète : « Me voici,
 dit-il, moi et mes enfants que Dieu m'a donnés. Et le
 Seigneur Sabaoth accomplira des prodiges dans la
 maison d'Israël, sur le mont Sion ^e. » Quels devaient être
 ces prodiges, le même prophète nous le montre dans la
 suite, lorsqu'il dit : « Alors s'ouvriront les yeux des
 aveugles, les oreilles des sourds entendront, et le boiteux
 bondira comme le cerf ^f. » Cette prophétie, nous la recon-
 naissons comme accomplie en ce boiteux qui, depuis le
 sein maternel, n'avait jamais pu marcher.

4. Mais, si nous y réfléchissons, dans le boiteux nous
 voyons encore certains mystères cachés montrés d'avance.
 Ce boiteux était à la Belle Porte du Temple et regardait
 Pierre et Jean lorsqu'il fut guéri. Ainsi, nous autres,
 jadis, avant de venir à la connaissance du Christ, nous
 étions vraiment des boiteux, parce que nous boitions
 loin du chemin de la justice ; ce n'était pas notre démarche
 corporelle qui était boiteuse, mais la démarche de notre
 être intérieur ¹, car celui qui est étranger au chemin de
 la justice, au chemin de la vérité, celui-là, même s'il a
 les jambes bien conformées, est boiteux tout entier,
 parce que son esprit et son âme sont boiteux. Car on
 n'entre pas avec ses jambes sur le chemin de la foi et
 de la vérité : on y entre par les pas de notre être inté-
 rieur. Donc, sans aucun doute, nous boitions jadis loin
 du chemin de la justice, lorsque nous ignorions le chemin
 véritable du salut et de la vie, le Christ Seigneur. Mais
 une fois arrivés à la Belle Porte du Temple et après avoir
 fixé des yeux de la foi les Apôtres du Christ, alors les
 pas de notre esprit se sont affermis, en sorte que nous
 ne boitions plus sur les chemins de l'iniquité, mais que,
 d'un pas régulier, nous marchions sur le chemin de la

pedes animorum, mentis vestigia) se retrouvent fréquemment chez AMBROISE
 (p. ex. : *vestigium animi tui et mentis incessum, In Luc.*, V, 106 ; *pedes animi*
tui et mentis incessum, Exp. ps. 118, XIII, 16 ; non corporis gressu, sed men-
tis vestigio, ib., XVIII, 41 ; *fugiamus... pedibus interioribus, De Isaac, VIII,*
79 ; interiore pede, De Spir. Sancto, I, Prol., 16). Il s'agit d'un thème con-
 nexes à celui des sens spirituels.

sed rectis gressibus, per iter iustitiae ambulemus.
 70 Venimus enim, vel potius adducti sumus a Christo
 ad speciosam portam templi, ubi claudi curari consue-
 verunt. Speciosa porta templi evangelica praedicatio
 est¹, per quam templum Dei, id est Ecclesia, spiritali
 specie adornatur, in qua, qui mente debiles et animo
 75 claudi sunt, sanitatem salutis accipiunt.

5. Denique porta illa templi speciosa claudum susce-
 pit, sed integrum reddidit, sicuti et evangelica praedica-
 tio claudos quidem ac debiles suscepit, qui adducuntur
 ad eam, sed integros et sanos restituit. Vis scire qualis
 80 speciosa porta sit? Audi David in psalmo dicentem :
*Aperite, inquit, mihi portas iustitiae, et ingressus in eas
 confitebor Domino. Et addidit : Haec, inquit, porta
 Domini, iusti introibunt in eam*^g. Multae, inquit, portae
 in lege et prophetis sunt; sed diversae istae portae ad
 85 unam portam ducunt, id est ad evangelicam praedica-
 tionem, quae vere porta est Christi, quia per legem ac
 prophetas ad < evangelicam > praedicationem per-
 venit, quae idcirco proprie *porta Domini* dicitur,
 quia nobis introitus per eam ad regna caelorum est.
 90 Audi hoc ipsud in Genesi Iacob patriarcham osten-
 dentem : *Cum enim vidisset Iacob scalam firmatam a
 terra usque ad caelum, et Deum incumbentem super eam,
 ait : Haec est domus Dei, et haec est porta caeli*^h. Evan-
 gelica enim praedicatio caeli porta est, quia per eam
 95 nobis ascensus ad regna caelorum est. Quam portam
 nobis Dominus ac Salvator noster primus clave suae
 resurrectionis aperuit². Propterea enim in corpore resur-

70 adducti : -ctis A || 72 speciosa : -sam A || porta : -tam A || 73 Ecclesia :
 -siae A || 84 istae : isti A || 86 quia : quid A || 87 ad : a A

g. Ps. 117, 19-20 || h. Gen. 28, 12-13

1. La *praedicatio evangelica* ou *doctrina apostolica* est un thème sur

justice. Nous sommes venus, en effet, ou plutôt nous
 avons été conduits par le Christ à la Belle Porte du
 Temple, là où, d'habitude, les boiteux étaient guéris.
 La Belle Porte du Temple, c'est la prédication de l'évan-
 gile¹, qui orne d'une beauté spirituelle le temple de
 Dieu, c'est-à-dire l'Église. Et dans cette Église, ceux dont
 l'esprit est faible, le cœur boiteux, reçoivent la guérison
 du salut.

5. De plus, la Belle Porte du Temple, c'est un boiteux
 qu'elle accueillit, mais c'est un bien portant qu'elle
 rendit : tout comme la prédication de l'évangile a accueilli
 les boiteux et les infirmes qu'on lui a amenés, mais les a
 rendus sains et bien portants. Veux-tu savoir quelle est
 cette Belle Porte? Écoute les paroles de David dans le
 psaume : « Ouvrez-moi, dit-il, les portes de justice ;
 j'y entrerai et je rendrai grâce au Seigneur. » Et il ajoute :
 « Voici la porte du Seigneur ; c'est par elle qu'entreront
 les justes^g. » Il y a, dit le psaume, bien des portes dans la
 Loi et les Prophètes, mais toutes ces portes différentes
 conduisent à l'unique porte, c'est-à-dire à la prédication
 de l'évangile, qui est vraiment la porte du Christ. En
 effet, c'est par la Loi et les Prophètes que l'on parvient
 à la prédication de l'évangile et c'est pourquoi on l'ap-
 pelle en propres termes « la porte du Seigneur » : c'est
 elle qui nous ouvre l'entrée du royaume des cieux. Écoute
 le patriarche Jacob nous le montrer dans la Genèse :
 « Lorsque Jacob eut vu l'échelle fixée de la terre jusqu'au
 ciel, et Dieu qui se penchait sur elle, il dit : Voici la maison
 de Dieu, voici la porte du ciel^h. » La prédication de l'évan-
 gile est, en effet, la porte du ciel, puisqu'elle nous ouvre
 le chemin qui monte au royaume des cieux. Cette porte,
 notre Seigneur et Sauveur est le premier qui nous l'a
 ouverte avec la clé de sa résurrection². Car c'est pour

lequel revient souvent Chromace, cf. *Introd.*, p. 71. L'adjectif a la significa-
 tion d'un génitif (cas identique pour *divinus, dominicus, apostolicus, caelestis,*
terrenus, qui reviennent très fréquemment chez Chromace). Emploi courant
 chez Cyprien, Hilaire, Ambroise, Jérôme.

2. Si ces paroles étaient prononcées, comme il y a lieu de le croire, durant
 le temps pascal, elles n'en prenaient que plus de relief.

rexit et cum corpore ascendit ad caelos, ut nobis ascensu
 < suo > caeli portam aperiret, quae usque ad tempus
 100 quidem resurrectionis dominicae clausa fuit omnibus
 et obserata.

6. Aperta est ergo via, per Christi resurrectionem.
 Unde non immerito scalam < se > vidisse in ipso loco
 Iacob patriarcha retulit, cuius caput pertingebat ad
 105 caelum, et Dominus incumbibat super eam. Scala
 firmata a terra usque ad caelum, crux Christi est ¹, per
 quam nobis locus ad caelum est, quae vere perducit
 usque ad caelum. In hac scala, multi gradus virtutum
 inserti sunt, per quos nobis ascensus ad caelos sunt : fides,
 110 iustitia, pudicitia, sanctitas, patientia, pietas, et cetera
 bona virtutum, gradus huius scalae sunt ², per quos,
 si fideliter ascendamus, sine dubio pervenimus ad cae-
 lum. Recte autem scalam crucem Christi significatam
 cognoscimus, quia sicut scala duobus scapis continetur,
 115 ita et crux Christi duobus testamentis continetur, habens
 in se gradus caelestium praeceptorum, quibus ad caelum
 ascenditur.

7. Quanta autem caritas et unanimitas credentium
 sub apostolis fuerit, audivit dilectio vestra in praesenti
 120 lectione ³. *Et erat, inquit, < omnium > credentium cor
 unum et anima una. Nec quisquam suum aliquid esse dice-*

98 ascensu : -sum A || 103 vidisse : -sset A || 109 fides : -de A || 113 crucem :
 crux A || significatam : -ta A || 114 scapis : capis A || 118 unanimitas : una-
 nimietas A a. corr. || 120 omnium supplevi ex S. 31, § 4, om. A per ho-
 mocelet. || 121 nec quisquam : nequaquam A

1. La croix est mise en relation avec l'échelle de Jacob chez JUSTIN (*Di-
 alogue*, 86, 2). IRENÉE est plus explicite dans sa *Démonstration de la prédica-
 tion évangélique*, 45 : « Jacob... le voit en songe qui se tenait debout sur
 l'échelle, c'est-à-dire sur le bois, qui était fixée depuis la terre jusqu'au ciel,
 car c'est par lui (le bois) que ceux qui croient en Lui montent au ciel. Car
 sa passion est notre ascension » (trad. L. M. Froidevaux, SC 62, p. 104).
 Même interprétation dans l'Homélie inspirée du traité de la Pâque d'Hippo-
 lyte (éd. P. Nautin, SC 27, p. 96), homélie pascale qui, d'après R. CAN-
 RAMESSA, (*L'Omelia in S. Pascha dello Pseudo-Ippolito di Roma*, Milan

nous ouvrir la porte du ciel par son ascension qu'il est
 ressuscité dans son corps, et monté aux cieux avec son
 corps ; et cette porte, jusqu'au moment de la résurrec-
 tion du Seigneur, demeurait fermée et verrouillée pour
 tous.

6. Le chemin est donc ouvert par la résurrection du
 Christ. Aussi n'est-ce pas sans raison que le patriarche
 Jacob rapporta qu'il avait vu en ce lieu une échelle dont
 l'extrémité atteignait jusqu'au ciel, et le Seigneur qui
 se penchait sur elle. L'échelle dressée de la terre jusqu'au
 ciel, c'est la croix du Christ ¹, par laquelle nous est donné
 l'accès au ciel, qui nous conduit véritablement jusque
 dans le ciel. Sur cette échelle, bien des échelons des vertus
 sont fixés, par lesquels nous nous élevons vers les cieux :
 la foi, la justice, la chasteté, la sainteté, la patience, la
 piété, et toutes les autres excellentes vertus sont les
 échelons de cette échelle ². Si nous les montons fidèle-
 ment, nous parviendrons indubitablement au ciel. Et,
 nous le savons, l'échelle est bien le symbole de la croix
 du Christ. De même, en effet, que les échelons sont tenus
 entre deux montants, de même la croix du Christ s'insère
 entre les deux Testaments, et tient en elle les échelons
 des préceptes célestes, par lesquels on monte au ciel.

7. Votre Dilction vient d'entendre aussi, dans la
 présente lecture, quelles furent la charité et l'unani-
 mité des croyants au temps des Apôtres ³. « Les croyants,
 disent les Actes, n'avaient qu'un cœur et qu'une âme.
 Nul ne disait sien ce qui lui appartenait, mais tout leur

1968) serait de la 2^e moitié du II^e siècle et proviendrait d'Asie Mineure.
 Dans un contexte nautique, l'échelle image de la croix se retrouve chez
 HIPPOLYTE (*De Antichristo*, 59).

2. Les Béatitudes sont aussi comme autant de degrés pour parvenir à la
 perfection ; cf. S. 41 et *Introd.*, p. 79-80.

3. On trouvera un développement identique à la fin du S. 32 ; cf. *Introd.*,
 p. 79. Chromace reprend les expressions de CYPRIEN : *haec unanimitas sub
 apostolis olim fuit* (*De cath. Eccl. unitate* 25). « Très employé par Cyprien,
unanimis et *unanimitas* se retrouvent après lui chez d'autres auteurs chré-
 tiens, mais beaucoup moins fréquents » (H. PÉTRÉ, *Caritas*, p. 329, où trois
 cas seulement sont signalés chez Ambroise). Pour Chromace, voir aussi S. 31
 et 33.

*bat, sed erant illis omnia communia*¹. Hoc est vere Deo credere, hoc est in conspectu Domini fideliter vivere. Cur enim divisa bona haberent terrena, quorum indidivisa sunt bona caelestia ? Unde cum viderimus fratres¹ in necessitate constitutos, maxime christianos, quasi in commune libenter impertire debemus, ut communicationem cum sanctis et electis Dei, de quibus hoc divina scriptura testatur dicens < ... > habere in regno caelesti portionem possimus. Amen.

SERMO II

Incipit de lectione Actuum Apostolorum
ubi dicit de Simone Mago

1. Multa ad instructionem fidei nostrae Salvator noster in evangelio loquitur ; inter cetera ita ait : *Simile est, inquit, regnum caelorum patrifamilias qui seminavit bonum semen in agro suo. Cum autem dormirent homines, venit quidam et superseminavit zizania et abiit*^a, et cetera. Patremfamilias itaque hic seipsum Dominus et Salvator noster appellat. Sub quo tamen vocabulo, magnum circa nos adfectum pietatis suae ostendit, cum se familiae suae non solum dominum, sed patrem

¹²⁵ viderimus : -remus A || ¹²⁹ post dicens desunt nonnulla verba inter quae locus S. Scripturae (probab. : Et erat omnium credentium cor unum et anima una ; cf. S. 31, § 4).

Recueil de Ripoll (A), fol. 81 v-82 v.

7. zizania : -niam A || 10 adfectum : effectum A

i. Act. 4, 32

était commun¹. » Voilà la véritable foi en Dieu, voilà la vie menée avec foi sous le regard du Seigneur. Pourquoi donc diviseraient-ils entre eux les biens de cette terre, ceux qui possèdent en commun les biens du ciel ? Aussi, lorsque nous verrons nos frères¹ dans le besoin, surtout des chrétiens, nous devons volontiers partager et mettre nos biens en commun avec eux, pour être en communion avec les saints et les élus de Dieu, dont la divine Écriture nous atteste < qu'ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, et > d'avoir ainsi notre part dans le royaume des cieux. Amen.

SERMON 2

Sur la lecture des Actes des Apôtres,
où il est question de Simon le Magicien

1. Dans l'évangile notre Sauveur dit bien des choses pour l'instruction de notre foi ; entre autres, il parle ainsi : « Le royaume des cieux est semblable à un père de famille qui sema du bon grain dans son champ. Pendant que les gens dormaient, vint quelqu'un qui sema par-dessus de l'ivraie et s'en alla^a », et la suite. Ici, donc, notre Seigneur et Sauveur s'appelle lui-même le père de famille. Sous cette appellation, il montre sa très grande affection et son amour pour nous, puisqu'il se désigne non seulement comme le maître de sa famille,

a. Matth. 13, 24-25

1. La notion de fraternité est étendue à tous les hommes : tous sont frères parce qu'ils ont un même créateur et père. Cette acception généralisée est celle de Lactance et d'Ambroise ; cf. H. PÉRÉ, o. c., p. 124-133. Dans le S. 31, la pensée de l'évêque sera davantage centrée sur les chrétiens. *Quasi in communi, communicatio* : ces expressions reprises dans le S. 31 appartiennent au vocabulaire de l'a même ; cf. H. PÉRÉ, o. c., p. 267-269.

esse demonstrat. Hoc enim vocabulo patremfamiliae se significat. In nuncupatione domini motus timoris est ; in nuncupatione vero patris, dilectionis adfectus. Hoc
 15 ipsud Dominus per prophetam manifeste demonstrat, cum dicit : *Si Dominus sum, inquit, ego, ubi est timor meus ? Si pater sum ego, ubi est honor meus* ^b ? Dominum se nuncupat, ut timeatur ; patrem vero, ut ametur.

2. Hic ergo paterfamilias bonum semen seminat
 20 in nobis, id est verbum fidei ac veritatis, quod in sulcis animae nostrae, aratro suae crucis ¹, infundit, ut radicante in nobis iustitia, dignos fructus fidei adferamus. Sed econtra inimicus superseminat zizania, id est semen iniquitatis perfidiae. Sed quibus superseminare inimicus
 25 huiusmodi semen possit, evidenter ostensum est. *Cum dormirent*, inquit, *homines* ^c, tunc inimicus superseminat zizania, quos dormientes invenerit, id est somno infidelitatis oppressos. Verum in fide vigilantibus surripere non potest. Denique iam dudum Adam, in cuius
 30 corde primum Dominus bonum semen seminavit, si in praeceptis Domini vigilasset, numquam ei inimicus ille potuisset < ... > ². Sed postquam dormientem eum, id est somno negligentiae < oppressum >, invenit, hic statim superseminavit zizania sua, ut pro fructu
 35 vitae, fructum mortis adferret.

3. Hanc autem comparationem propter praesentem lectionem adtulimus, quia cum Dominus, per apostolos suos, verbum veritatis ac fidei ubique seminaret, econtra diabolus super vasa sibi digna superseminat zizania.
 40 Audivit denique in praesenti lectione dilectio vestra,

13-14 nuncupatione (bis) : occupatione A || 14 adfectus : effectum A || 19 paterfamilias : patremfamilias A || 21 infundit : -fudit A || 23 econtra : et contra A || 24 superseminare inimicus : super seminaremini cur A || 31 Domini : -nus A || 32 post potuisset desunt nonnulla verba, forte superseminare zizania || 34 superseminavit : -nabit A

b. Mal. 1, 6 || c. Matth. 13, 25

mais encore comme le père. C'est en effet par l'appellation de père de famille qu'il se désigne. Le titre de maître porte à craindre ; le titre de père, au contraire, dispose à aimer. C'est bien ce que le Seigneur montre et manifeste en disant par le Prophète : « Si je suis maître, où est la crainte qui m'est due ? et si je suis père, où est l'honneur qui m'est dû ^b ? » Il s'appelle (lui-même) maître pour qu'on le craigne ; il s'appelle père pour qu'on l'aime.

2. Donc, ce père de famille sème en nous le bon grain, c'est-à-dire la parole de foi et de vérité. Il la fait pénétrer dans les sillons de notre âme, creusés avec la charrue qu'est sa croix ¹, pour que la justice prenne racine en nous et nous fasse porter de dignes fruits de foi. Mais, en revanche, l'ennemi sème l'ivraie par-dessus, c'est-à-dire le grain de l'injustice et du manque de foi. On nous montre clairement ceux chez qui l'ennemi peut semer un tel grain. « Alors que les gens dormaient ^c », dit l'évangile ; c'est alors que l'ennemi sème l'ivraie : sur ceux qu'il trouve endormis, c'est-à-dire écrasés sous le sommeil de l'incroyance. Ceux qui veillent dans la foi, il ne peut en effet les surprendre. Au surplus, il y a longtemps que, pour la première fois, le Seigneur avait semé le bon grain dans le cœur d'Adam. Si Adam avait été vigilant à garder les commandements du Seigneur, l'ennemi n'aurait jamais rien pu contre lui ². Mais il le trouva endormi, c'est-à-dire écrasé sous le sommeil de la négligence ; aussitôt, il sema l'ivraie par-dessus, de sorte qu'Adam au lieu de fruits de vie portât des fruits de mort.

3. Nous avons proposé cette comparaison à cause de la présente lecture ; car, lorsque le Seigneur eut, par ses Apôtres, semé partout la parole de vérité et de foi, le diable, en revanche, sema, par-dessus, l'ivraie sur des individus dignes de lui. Votre Dilection vient d'en-

1. Sur la charrue figure de la croix, voir J. DANÉLOU, *Les Symboles chrétiens primitifs*, p. 95-107, qui cite et commente les textes patristiques les plus anciens. Voir aussi *Introd.*, p. 67.

2. Bien que le texte soit lacuneux et impossible à restituer avec certitude, le sens étant suffisamment clair, il a paru préférable de ne pas laisser la phrase en suspens dans la traduction.

quomodo Simon magus, postquam seminatum < fuerit >
 in se verbum Dei, diaboli semen susceperit. Hic quidem,
 praedicante Philippo, ut textus praesentis lectionis
 ostendit, et crediderat et baptizatus fuerat in nomine
 45 Christi; sed statim a diabolo vas perditionis effectus est.
 Cum enim videret per impositionem manuum apos-
 tolorum, ut audivit dilectio vestra, dare his qui baptizati
 fuerant Spiritum Sanctum ^a, *oblulit*, inquit, *pecuniam*
copiosam, dicens: Date mihi hanc potestatem, ut cui-
 50 *cumque imposuero manum, accipiat Spiritum Sanctum.*
Tunc ait ad illum Petrus: Pecunia, inquit, tua tecum
sit in perditione, quia putasti te gratiam pecunia consequi
posse ^e.

4. Non enim venalem apostoli gratiam Dei portabant,
 55 qui totum mundum Christi sanguine redimebant. Nec
 pecuniam terrenam accipere apostolos fas erat pro gratia
 Christi, per quam caelestes thesauros credentibus largi-
 bantur. Dictum his in evangelio fuerat: *Gratis acce-*
pistis, gratis date ^f. Si enim qui honores vel dignitates
 60 saeculi quaerunt, notabiles efficiuntur < ... > ¹, quo-
 modo apostoli honorem gratiae caelestis vendere
 poterant, quem ipsi gratis acceperant? Unde non
 immerito ait ad Simonem: *Pecunia, inquit, tua tecum*
sit in perditione, quia putasti gratiam Dei pecunia con-
 65 *sequi. Non est, inquit, tibi pars neque sors in hoc verbo* ^g.
 Et licet gratiae caelestis < indignus, immo > reus gravi-
 simi criminis idem Simon effectus fuisset, sanctus tamen
 Petrus viam ei reparatae salutis ostendit. Addidit enim
 dicens: *Paenitentiam, inquit, age ab hac nequitia tua,*
 70 *et deprecare Dominum, si forte remittitur tibi recordatio*

41 quomodo: quomodo A || 42 in se: in re A || 43 Philippo: Filippo A ||
 55 sanguine: -nem A || 56 gratia: -tiam A || 58 his rest.: vis (ut videtur) A ||
 61 gratiae: -tia A || 66 gravissimi: -ssimis A || 68 reparatae forte legend.
 reparandae || 69 paenitentiam: enim add. A sed eras. || 70 remittitur:
 mittitur A

d. Cf. Act. 8, 9-18 || c. Act. 8, 18-20 || f. Matth. 10, 8 || g. Act. 8, 20-21

tendre, dans la présente lecture, comment Simon le
 Magicien, après que la parole de foi eut été semée en
 lui, reçut le grain du diable. Simon, comme le texte de
 la présente lecture le montre, avait entendu la prédi-
 cation de Philippe, avait cru et avait été baptisé au nom
 du Christ; mais aussitôt le diable fit de lui un objet de
 réprobation. En effet, comme Votre Dilection vient de
 l'entendre, quand il eut vu donner le Saint-Esprit par
 l'imposition des mains des Apôtres à ceux qui avaient
 été baptisés ^a, « il offrit, disent les Actes, beaucoup d'ar-
 gent, disant: Donnez-moi cette puissance, afin que
 reçoivent le Saint-Esprit ceux auxquels j'imposerai les
 mains. Alors Pierre lui dit: Périssse ton argent, et toi
 avec lui, puisque tu as cru acheter la grâce à prix d'ar-
 gent ^e. »

4. Les Apôtres, en effet, n'étaient pas détenteurs de
 la grâce de Dieu pour la vendre; ils rachetaient le monde
 entier par le sang du Christ. Les Apôtres n'avaient pas
 le droit de recevoir de l'argent de cette terre pour prix
 de la grâce du Christ, par laquelle, au contraire, ils
 répandaient pour les croyants les trésors du ciel. Il leur
 avait été dit dans l'évangile: « Vous avez reçu gratui-
 tement, donnez gratuitement ^f. » Si ceux qui briguent
 les honneurs et les dignités de ce monde deviennent des
 notables, < ... > ¹ comment les Apôtres pouvaient-ils
 mettre en vente l'honneur qui leur venait de la grâce du
 ciel, honneur qu'ils avaient gratuitement reçu? Aussi
 est-ce très justement que Pierre dit à Simon: « Périssse
 ton argent et toi avec lui, puisque tu as cru acheter la
 grâce de Dieu à prix d'argent. Dans cette affaire, il n'y
 a pour toi ni part, ni héritage ^g. » Et bien que Simon se
 fût rendu indigne de la grâce céleste, voire coupable du
 crime le plus grave, saint Pierre lui montre le chemin à
 suivre pour retrouver le salut. Il ajoute en effet: « Repens-
 toi de ta méchanceté, et prie le Seigneur; peut-être cette
 pensée de ton cœur te sera-t-elle pardonnée. Je le vois,

1. Grammaticalement le texte se tient, mais l'on ne saisit pas l'enchaî-
 nement des idées. Il y a très probablement une lacune.

cordis tui. In obligatione enim iniquitatis et amaritudine fellis video te esse^h. Quantum enim ad sanctum quidem apostolum, qui nullum vellet perire, iter ei salutis ostendit. Sed ille ita perfidiae¹ suae mente caecatus est, ut non solum tanti sceleris minime paenitentiam ageret, verum etiam multa scelera postea committeret contra apostolos et Ecclesiam Christi, sicut actus ipsius manifestant.

5. In huius plane Simonis typo iam dudum² de arca Noe corvum dimissum in perditionem cognoscimus. Et hic quidem receptus in arca Noe fuerat, id est in Ecclesia Christi³, cum credidit et baptizatus est. Sed quia, < postquam > baptizatus est, mutari per Christi gratiam noluit, ut indignus foras eiectus est in perditione. Haec enim arca Noe, id est Ecclesia, nescit in se huiusmodi⁴ retinere. Denique et Iudam Scariothem in se haec arca susceperat; sed quia mutari non meruit, vel potius quia in peccatorum suorum nigritudine, tamquam corvus, permansit, de apostolorum cymba⁵, quasi de arca Noe, eiectus, diluvium aeternae mortis incurrit.

71 obligatione : oblatione A || 72 fellis video te esse : felli sui detorse A || 73 nullum : -llam A || vellet : -llit A || 77 manifestant : -tat A || 79 arca Noe : archanae (et sic postea 81, 85, 90) A || 84 eiectus : electus A || 85 huiusmodi : in praem. A || 89 cymba coni. : typo A || 90 eiectus : fletus A

h. Act. 8, 22-23

1. Cette *perfidia* de Simon le Magicien est plutôt une croyance dépravée, une fausse croyance, que le manque de foi. Chromace, en effet, comme ses contemporains, emploie le terme à propos, soit des Juifs, soit des hérétiques, soit des païens, et, dans les trois cas, le terme revêt une acception différente. Dans le cas des Juifs, c'est l'absence de foi chez ceux qui devraient croire; dans le cas de l'hérétique, c'est une fausse foi (*fides perversa*, S. 6, 23, en contraste avec la *vera fides*); dans le cas des païens il s'agit de leur impiété. Sur ces différentes acceptions de *perfidia* chez les Pères à partir de

tu es dans les liens de l'iniquité et dans l'amertume du fiel^h. » Pour ce qui est du saint Apôtre, qui voulait que nul ne périsse, il lui montre le chemin du salut. Mais Simon avait eu l'esprit tellement aveuglé par une croyance dépravée¹ que non seulement il ne se repentit pas d'un si grand crime, mais qu'il commit dans la suite d'autres crimes contre les Apôtres et contre l'Église de Dieu, comme ses Actes le manifestent.

5. Nous savons que le corbeau qui, jadis², fut, pour sa perte, renvoyé de l'arche de Noé, est l'image de ce Simon. Simon fut bien reçu dans l'arche de Noé, c'est-à-dire dans l'Église du Christ³, au moment où il crut et fut baptisé; mais, après son baptême, il ne voulut pas se laisser transformer par la grâce du Christ, et fut, en tant qu'indigne, jeté dehors pour sa perte. Car l'arche de Noé, c'est-à-dire l'Église, ne peut garder en elle de tels individus⁴. Ainsi Judas l'Ischariote lui-même avait été reçu dans cette arche; mais puisqu'il ne mérita pas d'être transformé, ou plutôt puisqu'il demeura tel un corbeau dans la noirceur de ses péchés, il fut jeté hors de la barque⁵ des Apôtres, comme de l'arche de Noé, et encourut le déluge de la mort éternelle.

Cyprien, cf. E. PETERSON, « Perfidia iudaica », *Ephem. Lit.* 50 (1936), p. 296 s.; H. DE LUBAC, *Exégèse médiévale* II, 1, p. 153 s.

2. Chez Chromace, comme chez d'autres auteurs contemporains (Jérôme), *dudum* (*iam dudum*), ne signifie que rarement « récemment ». Il s'agit presque toujours d'une référence au passé du peuple élu.

3. Comme l'a montré H. RAHNER (*Symbole der Kirche*, p. 524 s.) la typologie ecclésiale de l'arche apparaît déjà chez CLÉMENT DE ROME (9, 4) et JUSTIN (*Dialogues*, 138-139). On la retrouve ensuite chez Irénée, Hippolyte, Origène, TERTULLIEN (*De Bapt.*, 8, SC 35, p. 78), CYPRIEN (*Epist.* 69, 2; 75, 15). Elle est familière à Ambroise, Grégoire d'Elvire, Gaudence de Brescia, Augustin; cf. J. DANIELOU, *Mysterium futuri*, p. 80 s.

4. *Huiusmodi*: génitif elliptique; le pronom a la valeur de *talis* pris comme substantif. L. BAYARD signale semblable emploi dans *Le latin de S. Cyprien*, p. 210 et 274.

5. Le passage de *cymba* à *typo* s'explique paléographiquement; cf. RB, t. LXXII (1962), p. 223, n. 1. La restitution demeure toutefois hypothétique. Le terme semble en effet rarement employé. Le *Thes. ling. lat.* ne signale que quelques emplois au sens figuré chez Augustin, Jérôme, Sidoine, Ennodius. Voir cependant MAXIME DE TURIN, S. 110 (CCL 23, p. 427 [PL 57, 723 C]), où *cymba* est mis en parallèle avec *navis ecclesiae*.

Unde rogemus Dominum Iesum ne quis nostrum in Ecclesia Domini corvus inveniatur, et foras missus depercat. Corvus est enim omnis immundus, omnis profanus, omnis haereticus, qui esse in Ecclesia Christi
 95 non meretur. Certe, si quis nostrum mente adhuc corvus sit, quod non arbitror, oret Dominum, ut de corvo columba efficiatur, id est de immundo mundus, de profano fidelis, de impudico castus, de haeretico catholicus. Potest enim Deus de corvo columbam efficere, qui aquas
 100 in vino mutavit, et qui de lapidibus, ut scriptum est, Abrahæ filios suscitavit¹. Aliter enim permanere in Christi Ecclesia non possumus, nisi ut columba spiritalis efficiamur.

6. Denique iam dudum columba missa de arca statim
 105 < ad > eandem arcam regressa est¹. Quia qui columba spiritalis est a Christi Ecclesia non recedit. Vis scire quem Dominus de corvo columba efficiat? Considera latronem illum, qui cum Domino crucifixus est², corvum fuisse nigredine peccatorum. Sed postquam Christum
 110 in ipsa cruce confessus est, < de corvo columba effectus est >, id est de immundo mundus, de blasphemo confessor¹, de latrone diaboli martyr Ecclesiae. Vis ergo, o homo, esse columba? In Ecclesia Domini esto sine felle malitiae. Esto sine amaritudine peccati, et iure
 115 columba Domini nuncuparis; quia columba naturaliter nec fel, nec amaritudinem habet². Verum si in immunditia carnis, vel in nigritudine peccatorum, ut corvus,

94 omnis : in *add. A sed exp.* || 99 columbam : -ba A || 102 Ecclesia : -siam A || 105 eandem : ead A || arcam : -cha A || 106 recedit : redit A || 107 quem : quia A || columba : -bam A || 112 latrone : -nem A || martyr : -trem A || 116 in immunditia : in munditia A || 117 vel in : velut A

i. Cf. Jn 2, 1 s. ; Matth. 3, 9 || j. Cf. Gen. 8, 10-11 || k. Cf. Le 23, 39 s.

1. Confesseur : étymologiquement « celui qui confesse, qui proclame » (le Christ). La *confessio* est l'acte le plus éminent du martyr.

Par conséquent, prions le Seigneur Jésus qu'aucun de nous ne soit trouvé corbeau dans l'Église du Seigneur, ne soit chassé dehors et ne périsse. Corbeau, tout impur, tout païen, tout hérétique, qui ne mérite pas d'être dans l'Église du Christ. Toutefois, si l'un d'entre nous est encore intérieurement un corbeau — ce que je ne crois pas — qu'il prie le Seigneur de le changer de corbeau en colombe, c'est-à-dire de le purifier s'il est impur, de le rendre fidèle s'il est impie, chaste s'il est impudique, catholique s'il est hérétique. D'un corbeau, Dieu peut faire une colombe, lui qui a changé l'eau en vin, et qui des pierres, comme il est écrit, a fait surgir des enfants d'Abraham¹. Nous ne pouvons en effet rester dans l'Église du Christ qu'à la seule condition de devenir des colombes spirituelles.

6. En outre, jadis, la colombe envoyée hors de l'arche y revint aussitôt¹. Celui qui est colombe spirituelle ne s'éloigne pas en effet de l'Église du Christ. Veux-tu savoir de quel corbeau le Seigneur fait une colombe spirituelle? Considère le larron qui fut crucifié avec le Seigneur²; il était un corbeau tout noir de ses péchés. Mais lorsqu'il eut confessé le Christ en croix, de corbeau qu'il était, il devint colombe, c'est-à-dire que d'impur, il devint pur, de blasphémateur, confesseur¹, de larron du diable, martyr de l'Église. Veux-tu, ô homme, être une colombe? Sois dans l'Église de Dieu sans le fiel de la méchanceté; sois sans l'amertume du péché, et tu porteras en toute justice le titre de colombe du Seigneur : car, de nature, la colombe est sans fiel ni amertume². Si, au contraire, tu demeures dans l'impureté de la chair ou la noirceur des péchés, tel un corbeau, même si tu te dissimules à

2. Cf. TERTULLIEN, *De Bapt.*, 8, 3 : *animal simplicitatis et innocentiae quod etiam corporaliter ipso felle careat columba*. Le P. REFOULÉ écrit à ce propos dans *SC* 35, p. 77, note 4 : « La particularité physiologique relevée par Tertullien devait être une croyance commune chez les Anciens, bien qu'on ne la retrouve pas exactement chez Plin qui on renvoie habituellement (*Hist. Nat.*, XI, 74). Cette idée se retrouve chez les Pères et dans les épitaphes chrétiennes; cf. H. PÉTRÉ, *L'exemptum chez Tertullien*, Paris, s. d., p. 48-49. »

permaneat, etiam si intus in Ecclesia lateas, foris es. Intus quidem secundum hominem videris, sed secundum
 120 Deum, quem nihil latet, foris inveneris. Abiciamus ergo omnem nigritudinem peccati de cordibus nostris, omnem immunditiam carnis, omnem amaritudinem malitiae, ut vere semper in arca Noe esse mereamur, id est in Ecclesia Christi, et dicatur illud de nobis quod
 125 scriptum est : *Qui sunt hi, qui ut nubes volant, et < sicut > columbae cum pullis veniunt ad me* ¹ ?

7. Denique de his columbis eunuchus quoque iste inventus est de quo < in > praesenti lectione, audivit dilectio vestra ¹. Hic enim cum venisset Ierosolymam
 130 < et > revertens sederet in curro, legens Isaïam prophetam, dixit, inquit, Spiritus Philippo : *Accede et iunge te huic curro. Et accedit, et stetit, et ait illi Philippus : Putasne intellegis quod legis ? Et dixit illi : Quomodo possum intelligere, si non sit qui mihi enarret has scrip-*
 135 *turas* ^m ? Et cum sedisset cum eo Philippus, exposuit ei scripturam prophetica quam legebat, ostendens et declarans Dominum Iesum Christum. Et cum exponeret ei Philippus, statim eunuchus ille credidit, et ait Philippo : *Ecce, inquit, aqua ; quid est quod me prohibet*
 140 *baptizari ?* Ait illi Philippus : *Si credis, licet. Et dixit : Credo Dominum Iesum Christum. Et descenderunt ambo in aquam et baptizavit eum Philippus* ⁿ.

8. Hic ergo eunuchus ut columba electus est ; Simon vero magus ut corvus reprobatur, quia hic toto corde
 145 et tota fide credidit ; ille dubia mente totus perfidiae plenus accessit ². Et ideo hic susceptus est, ille eiec-

120 abiciamus : -mur A || 123 mereamur : mereantur A || 125 hi : hii A || 127 iste inventus est : inventus est iste A a. corr. || 129 Ierosolymam : -ma A || 130 revertens : se vertens A || sederet : -dere A || 131 inquit Spiritus Philippo : Sp. Ph. inquit A a. corr.

1. Is. 60, 8 || m. Act. 8, 29-31 || n. Act. 8, 36-38

1. La lecture de cette synaxe comprenait donc, outre l'épisode de Simon

l'intérieur de l'Église, tu es dehors. Aux yeux des hommes, tu sembles être à l'intérieur ; mais aux yeux de Dieu, à qui rien n'échappe, tu te trouves dehors. Rejetons donc de nos cœurs toute noirceur du péché, toute impureté de la chair, toute amertume de méchanceté, pour mériter véritablement d'être toujours dans l'arche de Noé, c'est-à-dire dans l'Église du Christ, et qu'on dise de nous ce qui est écrit : « Quels sont ceux-là qui volent comme des nuages, et qui viennent à moi comme des colombes et leurs petits ¹ ? »

7. De ces colombes se trouve faire partie l'eunuque dont Votre Dilection vient d'entendre parler dans la présente lecture ¹. Il était venu à Jérusalem ; en rentrant, il était assis sur son char et lisait le prophète Isaïe. « Et, disent les Actes, l'Esprit dit à Philippe : Avance, et rattrape ce char. » Philippe s'approcha, se tint près du char, et dit à l'eunuque : « Tu crois que tu comprends ce que tu lis ? » L'eunuque lui dit : « Comment puis-je comprendre, s'il n'y a personne pour m'expliquer ces Écritures ^m ? » S'étant assis auprès de lui, Philippe lui exposa l'Écriture prophétique qu'il lisait, et lui annonça le Seigneur Jésus-Christ. Dès que Philippe eut parlé, l'eunuque aussitôt crut et dit à Philippe : « Voici de l'eau, qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ? » Philippe lui dit : « Si tu crois, c'est possible. » Et il répondit : « Je crois que Jésus-Christ est Seigneur. Et ils descendirent tous les deux dans l'eau, et Philippe le baptisa ⁿ. »

8. Donc cet eunuque, en tant que colombe, est élu, alors que Simon le Magicien est réprouvé en tant que corbeau. C'est que l'un a cru de tout son cœur et de toute sa foi, alors que l'autre s'est présenté au baptême avec des doutes dans l'esprit, tout rempli d'une foi dépravée ².

le Magicien (Actes 8, 9-25), le récit du baptême de l'eunuque (8, 26-40). Chromace s'étant arrêté longuement au premier épisode, commente rapidement le second.

2. A l'eunuque dont la foi est totale, Chromace oppose Simon le Magicien chez lequel il y a doute et croyance dépravée. L'expression *mens dubia* est employée par Cyprien (*De eleemos.*, 11 : *quibus mens dubia et fides parva* ; voir aussi *Epist.* 55, 3). Pour *perfidia*, voir *supra*, p. 140, note 1.

tus est; hic probatus, ille damnatus. Quia ergo et nos vocati sumus ad cognitionem divinam, ad gratiam Christi, toto corde et tota fide Christo credere debemus, ¹⁵⁰ ut non cum dubiis et profanis mentibus reprobemur ¹, sed cum sanctis et electis Dei, suscipi in futura gloria a Christo Domino mereamur. Amen.

SERMO III

De Cornelio centurione et de Simone Petro

1. Cornelius centurio quantam devotionem ² circa Deum habuerit, audivit dilectio vestra. Hic enim, licet cum adhuc gentilis esset, ieiunus orationibus insistebat ^a. Unde non immerito in domo sua videre angelum Domini meruit, dicentem sibi, sicut < praesens > lectio retulit: *Corneli*, inquit, *exauditae sunt orationes tuae, et eleemosynae tuae ascenderunt in memoriam coram Deo* ^b. Sed nescio utrum hoc aliquis nostrum audire ab ¹⁰ angelo meretur, qui neque ieiuniis, neque orationibus, neque eleemosynis ³ deservimus. Indictum est legiti-

Recueil de Ripoll (A).

Le compilateur de l'homiliaire sur les épîtres (γ) a utilisé la fin de ce sermon (163 à 171) pour en faire la conclusion de son homélie du jour de la Saint-Pierre (n° 80), homélie qui n'est autre que le S. 29 de Chromace. Cette homélie composite est ensuite passée dans l'homiliaire de Raban Maur (PL 110, 350-351, homilia CIX).

A fol. 82 v-84.

2 quantam devotionem: -la -tione A || 6 sicut praesens lectio rest.: in lecto A

a. Cf. Act. 10, 1-2 || b. Act. 10, 4

1. Il y a allusion à Apoc. 21, 8: *dubiis autem et infidelibus... pars erit in stagno* (Vetus Latina attestée par Primasius, Fulgence, le Speculum ps-

Aussi l'un fut-il reçu, l'autre rejeté; l'un approuvé, l'autre condamné. Puis donc que, nous aussi, avons été appelés à la connaissance de Dieu, à la grâce du Christ, de tout notre cœur et de toute notre foi nous devons croire au Christ, pour n'être pas réprochés avec ceux dont l'âme est remplie de doute et d'impiété ¹, mais mériter d'être reçus par le Christ Seigneur dans la gloire à venir, avec les saints et les élus de Dieu. Amen.

SERMON 3

Sur le centurion Corneille et sur Simon Pierre

1. Votre Dilection vient d'entendre quelle piété ² eut le centurion Corneille à l'égard de Dieu. Bien qu'en-core païen, en effet, il jeûnait et priait avec application ^a. Aussi n'est-ce pas sans raison qu'il mérita de voir dans sa maison l'ange du Seigneur qui lui disait, comme l'a rapporté la lecture: « Corneille, tes prières ont été exaucées, et tes aumônes sont montées comme un mémorial devant Dieu ^b. » Mais je ne sais trop si l'un de nous mérite d'entendre ces mots d'un ange, nous qui n'observons ni le jeûne, ni la prière, ni l'aumône ³. Il n'y a pas

augustinien). *Profanus* est synonyme d'*infidelis*: il s'agit du païen qui n'a pas la foi; cf. *supra* 98 où *profanus* est opposé à *fidelis*.

2. Chromace affectionne ce terme pour parler des personnages qu'il propose en exemple à ses auditeurs. Cette *devotio* qui implique la docilité totale à la Parole de Dieu est fréquemment associée par notre auteur à *fides*; cf. *Introd.*, p. 78.

3. Cette trilogie classique: jeûne-prière-aumône s'inspire de *Matthieu* 6, 2-18; voir aussi *Tobie* 17, 8. A. M. LA BONNARDIÈRE a noté à propos d'Augustin que « cette trilogie se retrouve exactement dans les six sermons d'ouverture du Carême » (« Pénitence et réconciliation des pénitents, d'après saint Augustin », *Revue des Études augustiniennes*, t. XIII (1967), p. 46, note 48; cf. C. CALLEWAERT « La durée et le caractère du Carême ancien », *SE* 1940, p. 466-467).

mum ieiunium¹ nuper, pauci ieiunaverunt. Proceditur ad ecclesiam et fabulis potius vel terrenis negotiis quam orationibus vacatur. Pauperes de inopia et necessitate
 15 queruntur, et nullae eleemosynae fiunt. Et miramur si diversis tribulationibus patiamur, cum sic obduratam mentem in omnibus habeamus. Emendemus ergo negligentiam nostram, et revertamur ad Dominum toto corde. Insistamus ieiuniis et orationibus et eleemosynis,
 20 ut et nos audire mereamur quod dictum est ad Cornelium ab angelo : *Exaudita sunt orationes tuae, et eleemosynae tuae ascenderunt in memoriam coram Deo.*

2. Sed forte aliqui dicant < quia > stomachi causa ieiunare non possint². Numquid stomachi causa est
 25 eleemosynam non facere ? Fac eleemosynam, et redimes ieiunium. Insiste orationibus, purifica mentem tuam, et cedet tibi pro ieiunio. Verum si nihil horum facias, quomodo putas te sine peccato futurum, vel quomodo te laudari a Domino credis, cum ipse praeceptum Domini
 30 non audias ? Dicitur ergo ad Cornelium ab angelo : *Exaudita sunt orationes tuae, et eleemosynae tuae ascenderunt in memoriam coram Deo.* Si volumus ergo orationes nostras a Domino exaudiri, commendare eas bonis operibus et eleemosynis debemus, sicuti et sanctus³
 35 Cornelius fecit, qui exaudiri a Domino meruit. Et certe sanctus Cornelius cum his orationibus insisteret, adhuc gentilis erat ; necdum enim Christo crediderat. Vere beatus per omnia⁴ Cornelius ille ostenditur, qui praecepta Christi, etiam antequam crederet Christo, adim-

14 vacatur : -cantur A || 19 insistamus : -temus A || 22 memoriam : -ria A || 25 eleemosynam : -na A || redimes : -mis A || 28 vel : te *add.* A *sed eras.* || 32 memoriam : -ria A || 38 ille : caeli A

1. Expression identique chez Ambroise : *indictum est ieiunium, cave ne negligas* (*Exp. Ps.* 118, VIII, 48) ; cf. E. VACANDARD dans *DACL* 11, 2155 (*Carême*).

longtemps, un jeûne de règle a été prescrit¹ ; bien peu l'ont suivi. On vient à l'église, mais on y vaque beaucoup plus à parler nouvelles ou affaires de la terre qu'à prier. Les pauvres se plaignent de leur gêne et de leur besoin, mais nulle aumône ne s'ensuit ; et nous sommes tout étonnés si nous avons à souffrir des difficultés de toute sorte, alors que nous avons l'esprit aussi totalement endurci. Corrigeons donc notre négligence, et revenons au Seigneur de tout notre cœur. Appliquons-nous aux jeûnes, aux prières et aux aumônes, pour mériter, nous aussi, d'entendre ce que l'ange a dit à Corneille : « Tes prières ont été exaucées, et tes aumônes sont montées comme un mémorial devant Dieu. »

2. Certains vont peut-être dire qu'ils ne peuvent pas jeûner à cause de leur estomac². Mais est-ce à cause de son estomac qu'on ne peut faire l'aumône ? Fais l'aumône et tu suppléeras le jeûne ; applique-toi à prier, purifie ton esprit, et cela te tiendra lieu de jeûne. Mais si tu ne fais rien de tout cela, comment peux-tu penser que tu seras sans péché ; comment peux-tu croire que le Seigneur te louera, alors que tu n'écoutes pas le commandement du Seigneur ? Donc, l'ange dit à Corneille : « Tes prières sont exaucées, et tes aumônes sont montées comme un mémorial devant Dieu. » Si donc nous voulons que le Seigneur écoute nos prières, nous devons leur donner valeur par nos bonnes œuvres et nos aumônes, comme le fit saint³ Corneille, qui mérita d'être exaucé par le Seigneur. Et, à coup sûr, saint Corneille, quand il s'appliquait à la prière, était encore païen ; il n'avait pas encore cru au Christ. Il nous est présenté comme pleinement⁴ bienheureux, ce Corneille qui a rempli les préceptes du Christ avant même d'avoir cru au

2. L'objection était courante ; cf. AUGUSTIN, S. 210, 12 : *Potest quisque dicere : Ne stomachus doleat, ieiunare non possum.*

3. Chromace, comme le fera plus tard Césaire d'Arles, aime attacher le titre de *sanctus* aux personnages de la Bible, tant du Nouveau que de l'Ancien Testament. Ambroise et Augustin ont été plus sobres.

4. *Per omnia* pour *omnino* également chez Cyprien ; cf. L. BAYARD, o. c., p. 142 ; M. RÉVELLAUD, *Saint Cyprien. L'oraison dominicale*, p. 143.

40 plevit ! Talem enim esse oportebat eum, qui ex gentibus
< primus > credidit.

3. Quem tamen Cornelium iam Dominus in evangelio
sancto Petro typice demonstraverat, ubi dicit ad eum :
Vade ad mare, et mitte hamum, et eum piscem qui primus
45 *ascenderit, tolle, et aperto ore eius invenies illic staterem* c.
Quod plane in hoc Cornelio impletum cognoscimus.
Ipse enim ad hamum Petri primus de mari piscis ascen-
dit ; quia ipse, praedicante Petro, primus ex gentibus
credidit. In hamo enim praedicatio divini verbi signi-
50 ficatur, quam sanctus Petrus mittere in populum gentium,
velut in mari, praecipitur. De quo primus Cornelius
iste feliciter captus est. Ipse enim, ut dixi, catechizante
Petro, primus ex gentibus credidit. Denique in ore
eius, antequam caperetur a Petro, stater repertus est,
55 qui etiam antequam crederet, iustitiam Dei naturali
lege servabat, serviens Deo ieiuniis et orationibus et
eleemosynis.

4. Cum ergo tam fideliter Deo sanctus iste Cornelius,
etiam ante fidei cognitionem, serviret, erat, inquit,
60 Petrus in Ioppen, hospitans apud Simonem coriarium d.
Et circa, inquit, horam sextam, ascendit in superiora ut
oraret. Et cum oraret, subito coepit esurire. Et descendit,
inquit, super eum timor. Et vidit vas dimissum de caelo,
tamquam linteum limpidum, quatuor initiis ligatum,
65 *in quo erat omne genus quadrupedum et reptilium et*
ferarum et volucrum caeli. Et facta est, inquit, ad eum
vox dicens : Petre, surge et immola et manduca. Et dixit :
Nequaquam, Domine, quia numquam commune et inqui-
natum intravit in os meum. Et facta est vox ad eum
70 *dicens : Quae Deus mundavit, tu ne commune dixeris.*
Hoc, inquit, factum est per ter ; et receptum est vas in
caelum. Et ecce, inquit, viri missi a Cornelio stabant ad

45 staterem : -re A || 46 hoc : hunc A || 52 catechizante : catanzante A ||
54 stater : -tere A || repertus : reprobatus A || 55 iustitiam : -cia A ||
61 superiora : -riorem A || 71 per ter : petre A

Christ. Tel convenait que fût celui qui, venu du paga-
nisme, crut le premier au Christ.

3. Corneille, le Seigneur l'avait auparavant montré
en figure à saint Pierre dans l'évangile, à l'endroit où
il lui dit : « Va à la mer, jette l'hameçon ; prends le
premier poisson qui montera de la mer, ouvre-lui la
bouche, et tu y trouveras un statère c. » Nous savons
que c'est exactement ce qui se produisit pour Corneille.
Il fut le premier poisson qui monta de la mer vers l'hame-
çon de Pierre, puisqu'il fut, pendant que Pierre prêchait,
le premier des païens à croire. Car l'hameçon est la
figure de la prédication de la parole divine, que saint
Pierre reçut l'ordre de jeter parmi les peuples païens
comme dans la mer. A cet hameçon, Corneille eut le
bonheur d'être pris le premier : comme je viens de le
dire, il fut, pendant la catéchèse de Pierre, le premier
païen à croire. J'ajoute qu'avant sa capture par Pierre,
Corneille avait un statère dans la bouche : même avant
de croire, il observait la justice de Dieu selon la loi natu-
relle, puisqu'il servait Dieu par ses jeûnes, ses prières
et ses aumônes.

4. Donc, cependant que saint Corneille servait Dieu
aussi fidèlement, même avant d'avoir la foi, Pierre,
disent les Actes, était à Joppé, l'hôte de Simon le cor-
royeur d. « Et vers la sixième heure, il monta sur la
terrasse pour prier. Pendant sa prière, il fut pris d'une
faim subite, et il tomba en extase. Il vit alors un objet
qui descendait du ciel, comme une nappe toute blanche,
nouée aux quatre coins ; elle contenait tous les quadru-
pèdes, reptiles, bêtes sauvages et oiseaux du ciel. Une
voix lui dit alors : Allons, Pierre, immole et mange.
Et il dit : Oh non, Seigneur, car jamais rien d'impur ni
de souillé n'est entré dans ma bouche. Et une voix se
fit entendre à lui : Ce que Dieu a purifié, toi, ne le dis
pas souillé. Cela, disent les Actes, arriva à Pierre ; et
l'objet fut remporté au ciel. Et voici, ajoutent-ils, que des
envoyés de Corneille arrivaient à la maison de Simon,

c. Matth. 17, 26 || d. Cf. Act. 10, 5-6

domum Simonis, interrogantes si Petrus ibi hospitaretur. Dixit autem Spiritus ad Petrum : Descende, inquit, et vade
 75 *cum viris istis, nihil dubitans, quia ego misi eos* ^e. Haec
 autem revelatio Petro idcirco a Domino ostensa est, quia
 omnes gentiles Christus vocaturus erat ad gratiam suam,
 < et ne > gentiles credentes, velut immundos et indi-
 80 *gnos existimaret, cum plures essent Iudaei, qui habentes*
legem, praevaricatores extiterant, quam gentes diversae
quae sine lege peccaverant. Nec sane fas erat, ut adventus
Christi solis Iudaeis prodesset ad salutem, cum idcirco
pati voluerit, ille qui creator mundi erat et dominus
 85 *universorum, ut omne genus hominum salvaretur ad*
vitam, quia mors Christi totius mundi redemptio facta
est ¹.

5. Sed iam revelationis ipsius et tempus et mysterium
 consideremus. Non sine causa Petrus sexta hora ²,
 causa orationis, supra tectum ascendisse refertur. Num-
 90 *quid in domo ubi sanctus Petrus < erat > orare < non >*
poterat ? Vel numquid impatiens cibi erat ut hora sexta
orationis esuriret, qui continuis ieiuniis serviebat ? Et
mysticus et spiritualis in gestis huiusmodi sensus est.
 Sed singula videamus.

95 *Sanctus Petrus, causa orationis, superiora domus*
ascendit. Superiora plane, quia fide sua superna quae-
rebat. Nec poterat in inferioribus haberi, cuius conver-
satio erat in caelis, dicente apostolo : Nostra autem
conversatio in caelis est ¹. Audi hoc ipsum Dominum in
 100 *evangelio demonstrantem, cum dicit : Et qui in tecto,*
non descendat tollere de domo aliquid ^e. Ille in tecto est,
 cuius vita superna est, et qui remotus < est > a terrena

85 quia : quam A || 87 revelationis : -tiones A || 90 domo : -mum A ||
 91 cibi : ubi A || 92 orationis : rationis A || esuriret : -rire A || 96 quarebat
 (forte explorabat) coní. : plorabat A || 101 descendat : -dit A

e. Act. 10, 9-20 || f. Phil. 3, 20 || g. Matth. 24, 17

demandant si c'était là que résidait Pierre. Et l'esprit
 dit à Pierre : Descends, et va avec ces gens sans hésiter,
 car c'est moi qui les ai envoyés ^e. » Or le Seigneur fit cette
 révélation à Pierre parce que le Christ allait appeler
 tous les païens à sa grâce, et pour que Pierre ne tint pas
 les païens qui croiraient pour impurs et indignes, alors
 qu'il y avait eu plus de Juifs à prévariquer, tout en ayant
 la Loi, que de païens de toute nation à pécher sans la
 Loi. Et il n'était certes pas permis que la venue du Christ
 procurât le salut des seuls Juifs, alors que celui qui est le
 créateur du monde et le maître de l'univers a voulu pré-
 cisément souffrir pour sauver le genre humain tout
 entier et lui donner la vie : car la mort du Christ a été
 la rédemption du monde entier ¹.

5. Mais considérons maintenant les circonstances
 de cette révélation, et sa portée mystérieuse. On ne
 nous rapporte pas sans cause que Pierre, à la sixième
 heure ², pour prier, est monté sur la terrasse. Est-ce que
 saint Pierre ne pouvait prier à l'intérieur de la maison
 où il était ? Était-il, par hasard, lui qui jeûnait continuel-
 lement, si pressé de manger, qu'il eût faim pendant qu'il
 priait à la sixième heure ? Dans de pareils faits, il y a
 une signification spirituelle et mystique. Voyons cela
 point par point.

Saint Pierre, pour prier, monta en haut de la maison.
 En haut, évidemment, parce que, par sa foi, il recherchait
 les choses d'en haut. Il ne pouvait habiter en bas, lui qui
 vivait dans les cieux, comme le dit l'Apôtre : « Notre vie
 est dans les cieux ^f. » Écoute le Seigneur lui-même nous le
 montrer dans l'évangile, lorsqu'il dit : « Que celui qui est
 sur sa terrasse ne descende pas prendre quoi que ce soit
 dans sa maison ^g. » Celui-là est sur sa terrasse dont la
 conduite est d'en haut et qui est à l'écart de la vie de

1. Noter cette insistance sur la portée universelle de la rédemption opérée
 par le Christ ; cf. *infra*, S. 12, 8-9.

2. L'heure de sexte correspond à midi. Sur le mode romain de compter
 les heures, voir J. CARCOPINO, *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Em-
 pire*, 1939, p. 178, 330. Chromace reviendra plus loin sur le sens mystique
 de l'heure de sexte. Pour la suite cf. ORIGÈNE, *In Lev.*, H. VII, 4.

conversatione. Huic ergo tali dicitur a Domino, ne de tecto ad domum descendat; id est ne derelicta vita
 105 superna redeat ad terrenam conversationem, id est ad desideria domus terrenae, ad concupiscentiam carnis, ad saeculi cupiditatem.

6. Cum ergo esset in superioribus Petrus, hora sexta, coepit esurire. Plane Petrus, sicut ipsa lectio manifestat,
 110 non cibum terrenum esuriebat, sed cibum salutis humanae, quia salus credentium esca sanctorum est ¹. Denique, sexta hora erat, cum esuriebat, nec alio sane tempore esurire Petrus debuit, ut in hora sexta. Sexta enim hora, Dominus crucifixus est, per quem famem salutis humanae apostoli habere coeperunt. Esuriebat enim Petrus, non
 115 ut cibum terrenum cogitaret, sed ut animas credentes Christo salvaret. Quod ita esse, ipsius lectionis ordo declarat. Vidit enim statim vas dimissum de caelo, tamquam linteamen limpidum, quatuor initiis ligatum, in quo
 120 erat omne genus quadrupedum, et reptilium, et ferarum, < et volucrum >. Tunc dictum est ad illum: *Surge, Petre, et immola et manduca* ^h. In vase quod vidit dimissum de caelo, figura Ecclesiae demonstrata est, quae vero de caelo descendit, dicente Iohanne in Apocalypsi:
 125 *Et vidi novam Ierusalem descendentem de caelo* ¹. Huiusmodi ergo vas, quatuor initiis continetur, quia quadrupertita praedicatio evangelii est ², per quam Ecclesia constat. Cuius species tamquam linteamen splendidum

103 tali: tale A || 104 tecto: -tum A || 106 concupiscentiam: -tia A ||
 111 quia salus credentium in marg. 1^a m. A || 114 per supra lin. 1^a m. A ||
 quem: quam A || 122 vase: vas A || 126 continetur: -net A || 127 quam:
 quam A

h. Act. 10, 13 || i. Apoc. 21, 2

1. Même idée exprimée en termes très proches dans un sermon de MAXIME DE TURIN pour la fête des saints Pierre et Paul (S. 68 de PL 57, S. 2 de l'édition A. Mutzenbecher, CCL 23): *Puto Petrum post orationem non cibum esurisse hominum sed salutem; nec inedia vexatum esse corporis, sed inopia credentium laborasse*. On comparera tout ce sermon de Maxime au présent

la terre. C'est à de tels gens que le Seigneur dit de ne pas descendre de la terrasse dans la maison, c'est-à-dire de ne pas abandonner la vie du ciel pour revenir à celle de la terre, à savoir aux désirs de la maison de la terre, à la concupiscentie de la chair, aux convoitises de ce monde.

6. Lors donc que Pierre était sur la terrasse, à la sixième heure, il commença à avoir faim. Évidemment, comme la lecture elle-même le manifeste, Pierre n'avait pas du tout faim d'aliments terrestres, mais de cet aliment qu'est le salut de l'humanité, car le salut des croyants, c'est la nourriture des saints ¹. De plus, lorsqu'il eut faim, c'était la sixième heure, et Pierre se devait de n'avoir faim à aucun autre moment qu'à la sixième heure, car c'est à la sixième heure que le Seigneur fut crucifié, lui par qui les Apôtres commencèrent à avoir faim du salut des hommes. Pierre donc avait faim, non qu'il pensât à une nourriture terrestre, mais à sauver les âmes qui croient au Christ. Et cela, la suite de la lecture elle-même le montre clairement. Pierre, en effet, vit aussitôt un objet descendu du ciel, comme une nappe toute blanche nouée aux quatre coins; elle contenait tous les quadrupèdes, reptiles, bêtes sauvages et oiseaux. Une voix lui dit alors: « Allons, Pierre, immole et mange ^h. » L'objet descendu du ciel, que vit Pierre, c'était la manifestation de la figure de l'Église, qui descend vraiment du ciel, comme le dit Jean dans l'Apocalypse: « Et je vis la Jérusalem nouvelle descendre du ciel ¹. » Cet objet donc est limité par quatre coins, parce que la prédication de l'évangile, sur laquelle repose l'Église, revêt quatre formes ². Sa beauté nous est montrée sous la figure d'une nappe éclatante de blancheur, parce que

texte. La nappe qui descend du ciel y est également figure de l'Église; cf. *infra* 123. Sur la portée symbolique de la faim, et du Christ et des apôtres, voir aussi HILAIRE DE POITIERS, *In Matth.*, 12, 2; 21, 6.

2. L'Église repose toute entière sur la *quadrupertita praedicatio evangelii*. Augustin parlera lui aussi de l'*Ecclesia quadrupertita* (*In Io.*, tr. 118, 4). Sur la richesse du symbolisme du nombre quatre, voir H. DE LUBAC, *Exégèse médiévale* II, 2, p. 26-32.

esse ostenditur, quia candida et splendida Ecclesia
 130 Christi est, habens splendorem vitae caelestis, et candorem baptis-
 mi salutaris ¹. Intra huiusmodi vas vidisse se
 diversa animalia retulit, id est quadrupedia, bestias,
 serpentes, et volucres caeli, < quia > ex omni genere
 hominum venientes ad se credentes Ecclesia Christi sus-
 135 cipit. Eramus enim dudum quadrupedes ², cum, tan-
 quam quadrupedia, sine ratione salutis nostrae, in hoc
 mundo viveremus, et non caelum sed terram prospicere-
 mus. Eramus bestiae, cum aliena raperemus, et in san-
 guine innocentum, velut bestiae dentibus malitiae et
 140 iniquitatis, mordendo sevireremus. Eramus et serpentes,
 cum dolum et venenum in lingua partiremus. Eramus
 et volucres, cum varia mente per diversa vagaremus.

7. Sed quid dictum est Petro ? *Surge, inquit, et immola
 et manduca* ³. Non possumus ergo in esca salutis depu-
 145 tari, nisi vitae pristinae moriamur. Alioquin, stultum et
 vanissimum est credere Dominum iussisse Petro, ut ser-
 pentes et bestias manducaret ; aut certe Petrum terre-
 num gladium secum, orationis tempore, habuisset ! Habe-
 bat plane secum sanctus Petrus gladium, sed divinum,
 150 id est Spiritum Sanctum, per quem nos immolare prae-
 ceptum est. Hic enim gladius, id est Spiritus Sanctus,
 interficiet in nobis per acumen suum feritatem malitiae,
 desideria carnis et sanguinis ³, si tamen tali ac tanto gla-
 dio interfici saeculo mereamur, ut Deo vivere possimus !

129 ostenditur : -dit A || 130 splendorem : -dore A || 131 vas : vase A ||
 134 suscipit : suscepit A || 138 raperemus : -remur A || 140 mordendo :
 -dum A || sevireremus : severeremus A || 142 vagaremus : pacaremus A ||
 144 deputari : depuri A || 146 Petro : Petrum A || 152 acumen suum. rest.
 ex S. 31, § 2 : quod sensum eum A

j. Act. 10, 14

1. *Baptismus salutare* : l'expression n'est pas rare chez Chromace (cf.
 S. 10, 79 ; 15, 141). Hilaire ne l'emploie pas. Ambroise n'y a recours qu'except-

l'Église du Christ est blanche comme neige et resplen-
 dissante, elle qui possède la splendeur de la vie du ciel
 et la pureté du baptême sauveur ¹. Pierre a raconté qu'il
 avait vu dans cet objet tous les différents animaux, qua-
 drupèdes, bêtes sauvages, serpents et oiseaux du ciel,
 parce que l'Église du Christ accueille tous les croyants
 qui viennent à elle de toute race humaine. Nous étions
 jadis des quadrupèdes ², puisque, comme des quadru-
 pèdes, sans nous soucier de notre salut, nous vivions
 dans ce monde et regardions non le ciel, mais la terre.
 Nous étions des bêtes sauvages, puisque nous ravissions
 le bien d'autrui et exercions notre fureur en mordant et
 saignant les innocents avec les crocs de bête sauvage que
 sont méchanceté et injustice. Nous étions aussi des ser-
 pents, puisque notre langue distillait fourberie et venin.
 Nous étions aussi des oiseaux, puisque nous vaguions
 de ci de là avec un esprit inconstant.

7. Mais que fut-il dit à Pierre ? « Allons, disent les
 Actes, immole et mange ³. » Nous ne pouvons donc être
 tenus pour un aliment de salut si nous ne mourons à
 notre vie passée. D'ailleurs, il serait ridicule et vain de
 croire que le Seigneur ordonna à Pierre de manger des
 serpents et des bêtes sauvages ; comme si, d'ailleurs,
 au moment où il priait, Pierre avait eu près de lui un
 glaive de la terre ! Saint Pierre avait bien avec lui un
 glaive, mais un glaive divin : le Saint-Esprit, avec lequel
 il reçut l'ordre de nous immoler. Ce glaive, c'est-à-dire le
 Saint-Esprit, fera périr en nous, de sa pointe, la sauvagerie
 de la méchanceté, les désirs de la chair et du sang ³, si du
 moins nous méritons de mourir au monde grâce à un tel
 glaive, afin de pouvoir vivre pour Dieu.

tionnellement (*In Luc.*, I, 9 ; *De interp. Job*, II, 4, 14). Le P. DE GHELINCK
 a noté que pour Cyprien « *salutare* est pour ainsi dire l'épithète obligée du
 sacrement (de baptême) » (*Pour l'histoire du mot sacramentum*, t. I, p. 205).

2. On trouve la même comparaison rien moins que flatteuse chez AM-
 BROISE, *De Spir. Sancto*, II, 109.

3. Le rôle de l'Esprit est de purifier le chrétien afin d'en faire une offrande
 digne de Dieu. Le glaive illustre ici cette action purificatrice et libératrice.
 Dans S. 15, 57-58, Chromace aura recours à l'image du feu.

155 8. Denique, cum diceret Petrus : *Absit, Domine, quia commune et inquinatum numquam intravit in os meum*, ait illi vox de caelo : *Quae Deus mundavit, tu ne commune dixeris* ^k. Mundamur enim, venientes ad Ecclesiam Christi, ab omni immunditia, per fidem, per gratiam
 160 eius, per misericordiam eius. Et vas ipsud dimissum de caelo < tertio > retulit, et sic receptum est ; quia mundari vel purificari a peccatis non possumus, nisi per Trinitatis mysterium. In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti gratia baptismi traditur, ab omni sorde
 165 peccati ut mundi efficiamur ¹. Quia ergo tantam circa nos misericordiam recognoscimus, ut indigni ad tantam eius gratiam vocaremur, pie ac iuste in conspectu eius vivere et conversari debemus, ut in adventum gloriae eius, non cum immundis et impiis, sed, cum sanctis et
 170 electis eius, promissa regni caelestis et remunerationem vitae perpetuae consequamur. Amen.

SERMO IV

< De negotiatoribus eiectionis de Templo >

1. Cum ingressus fuisset in templo Iudaeorum Dominus et Salvator noster, et vidisset negotiationem illicitam

161 receptum : -ptus A || 165 tantam : tanta A

Recueil de Ripoll (A), fol. 84 r-v. Bréviaire de Ripoll (R), fol. 122 r-v.

Titulo caret A Omilia beati Augustini R || 2 fuisset : esset R || 3 et Salvator om. R || et vidisset : invenit R || negotiationem : illic praem. R

^k Act. 10, 14-15

1. Le fait que dans la vision de Pierre la nappe soit descendue et remontée au ciel par trois fois évoque à l'esprit de Chromace le rite baptismal. Dans

8. Enfin, quand Pierre s'exclama : « Oh non ! Seigneur, car jamais rien d'impur ni de souillé n'est entré dans ma bouche », une voix venue du ciel lui dit : « Ce que Dieu a purifié, toi, ne le dis pas souillé ^k. » Car, lorsque nous venons à l'Église du Christ, la foi, la grâce et sa miséricorde nous purifient de toute impureté. Et la nappe descendue trois fois du ciel y remonta pour y rester. C'est en effet uniquement par le mystère de la Trinité que nous pouvons être lavés et purifiés de nos péchés. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit nous est donnée la grâce du baptême qui nous purifie de toute souillure du péché ¹. Reconnaisant la grande miséricorde qui nous a été faite d'avoir été appelés à une si grande grâce, malgré notre indignité, vivons avec piété et justice sous le regard du Christ. Alors, quand il viendra dans sa gloire, nous ne serons pas mis avec les pécheurs et les impies, mais, avec tous ses saints et ses élus, nous recevrons les promesses du royaume des cieux et la récompense de la vie éternelle. Amen.

SERMON 4

< Sur les marchands chassés du Temple >

1. Lorsque notre Seigneur et Sauveur fut entré dans le Temple des Juifs et eut vu le commerce illicite qui s'y

la nuit pascale, le catéchumène lui aussi descend et remonte par trois fois de la piscine baptismale, pendant que sont invoquées les trois personnes de la Trinité. Sur la puissance de cette triple invocation, voir ORIGÈNE, *Homil. VII in Levit., 4: Tertio ei dicitur... : Quod Deus mundavit, tu commune ne dixeris. Quae enim mundantur, non sub una appellatione mundantur, neque sub secundo, sed nisi et tertia appellatio nominetur, nemo mundatur. Nisi enim in Patre et Filio et Spiritu sancto fueris mundatus, mundus esse non poteris ; Homil. VIII, 11 : ut ubique intelligamus purificationem fieri non posse sine mysterio Trinitatis* (GCS 29, p. 384-385 et 415). Voir aussi AMBROISE, *De Spir. Sancto*, II, 105.

exerceri, id est vendentes oves et boves et columbas, et
 5 nummularios sedentes, ut audivit in praesenti lectione
 dilectio vestra ^a, flagellum fecit quasi de sparto et eiecit
 eos omnes, et cathedras vendentium evertit, dicens ad
 eos : *Domus mea domus orationis vocabitur ; vos autem*
fecistis illam domum negotiationis ^b. Iudaei immemores
 10 divinae religionis ac fidei, templum Dei fecerunt domum
 negotiationis, et ideo omnes eieci sunt. Eieci sunt
 autem de flagello sparteo. In flagello sparteo quid signi-
 ficetur, Salomon evidenter ostendit, dicendo : *Et spartum*
triplex non facile rumpitur ^c. In sparto triplici Trinitas
 15 sine dubio demonstratur, quod rumpi non potest, quia
 incorrupta fides est Trinitatis ¹. Quam fidem frequenter
 haeretici ² corrumpere conati sunt, quantum in ipsis
 est ; sed et seipsos corruerunt. Verum fides Trinitatis
 necesse est incorrupta maneat ; et idcirco bene ait Salo-
 20 mon : *Spartum triplex non corrumpetur*.

2. Huiusmodi ergo flagello sparteo omnes contra legem
 agentes, de templo Domini eiciuntur, quia omnes qui
 illicite conversantur, non nisi Trinitatis iudicio dam-
 nantur. Unde et cathedrae eorum qui columbas vende-
 25 bant eversae sunt, qui sedentes in cathedris, quasi in
 honore sacerdotali ³ docere populum videbantur. Eversae

4-6 id est vendentes... dilectio vestra om. R || 4 oves et boves : boves et oves A a. corr. || 6 fecit flagellum transp. R || 7 eos om. R || et cathedras vendentium evertit om. R || ad eos om. R || 8-12 vos autem... de flagello sparteo om. R || 12 in flagello sparteo : in sparteo autem flagello R || significetur : -cet R || 13 dicendo : dicens R || 14-15 in sparto ...demonstratur : in quo sine dubio misterium Trinitatis monstratur R || sparto : sparteo A || 16 est fides transp. R || Trinitatis : sanctae praem. R || 16-18 Quam fidem... corruerunt : licet heretici hanc frequentius rumpere conati sunt sed seipsos corruerunt R || 18-20 Verum fides... corrumpetur om. R || 22 agentes : male praem. R || 22-24 quia omnes... damnantur : quia iudicio Trinitatis omnes qui illicite in domo Domini conversantur damnantur R || 23 conversantur : versantur A || 24 unde : etiam add. R || 25 in honore : in om. A

a. Cf. Jn 2, 13-15 || b. Matth. 21, 13 et Jn 2, 16 || c. Sag. Sir. 4, 12

faisait, c'est-à-dire les vendeurs de brebis, de bœufs et de colombes, et les changeurs assis à leurs comptoirs, ainsi que Votre Dilection vient de l'entendre dans la présente lecture ^a, il se fit comme un fouet avec des cordes, et les mit tous dehors, et il renversa les tables des changeurs en leur disant : « Ma maison sera appelée maison de prière, et vous, vous en avez fait une maison de commerce ^b. » Les Juifs, oubliant l'honneur et la foi dus à Dieu, ont fait du Temple une maison de commerce ; aussi en furent-ils tous chassés, et chassés avec un fouet de cordes. Ce que signifie ce fouet de cordes, Salomon nous le montre à l'évidence quand il dit : « Une corde triple ne se rompt pas facilement ^c. » Cette triple corde, c'est sans aucun doute la figure de la Trinité, qui ne peut se rompre parce que la foi en la Trinité est incorruptible ¹. Cette foi, les hérétiques ² ont souvent tout fait pour la corrompre ; mais ils n'ont fait que se corrompre eux-mêmes. Aussi bien faut-il que la foi en la Trinité demeure incorrompue ; et c'est pourquoi Salomon dit très justement : « Une corde triple ne se rompra pas. »

2. C'est donc avec un pareil fouet de cordes que sont chassés du Temple du Seigneur tous ceux qui agissent contre la Loi ; tous ceux en effet qui se conduisent de manière illicite ne sont condamnés par nul autre jugement que celui de la Trinité. De là vient que furent renversés les sièges des vendeurs de colombes, eux qui siégeaient sur leurs chaires en se donnant l'air d'enseigner le peuple, comme s'ils étaient investis de la dignité sacerdotale ³.

1. Cette interprétation trinitaire du *spartum triplex* se retrouve chez ORIGÈNE, *Hom. IX in Exod.*, 3 : « *Fanis enim triplex non rumpitur* », quae est *Trinitatis fides, ex qua pendet et per quam sustinetur omnis Ecclesia* (GCS 29, p. 239). Voir aussi GRÉGOIRE D'ÉLVIÈRE, *Tract. S. Script.*, 12 (PLS I, 433) ; AMBROISE, *In Luc.*, X, 12.

2. Ces hérétiques sont d'abord les ariens et semi-ariens. Avant d'être élevé à l'épiscopat, Chromace avait déployé son zèle pour extirper d'Aquilée les dernières séquelles de l'arianisme ; cf. *Introd.*, p. 46.

3. Chez HILAIRE également, les sièges des vendeurs du Temple désignent la « dignité sacerdotale » (*In Matth.*, 21, 4) ; cf. M. SIMONETTI, « Note sul Commento a Matteo di Ilario di Poitiers », *Vetera Christianorum I* (1964), p. 47.

Chromace d'Aquilée. I.

sunt ergo cathedrae synagogae, ut cathedrae Ecclesiae sanctificarentur in Christo. Ablatus est¹ enim honor sacerdotalis a synagoga et datus est Ecclesiae. Non enim merebatur adhuc synagoga honorem sacerdotalem possidere, quae principem² sacerdotii ipsius Christum Dominum non recepit.

Sed videamus vel potius caveamus, ne quis inter nos talis inveniatur qui oves vel boves vel columbas in templo Domini distrahat. Oves vendit qui innocentiam nummulariam iudicat. Boves vendit, qui gratiam Dei accepto pretio distrahit³, cum scriptum sit : *Gratis accepistis, gratis date*⁴. Unde et nunc in templo nummularii eversi ostenduntur, hi utique qui ad mercedem opus Dei faciendum existimant.

3. Dicitur quidem et Ecclesia *domus negotiationis*, sed negotiationis spiritualis⁵, ubi non terrena sed caelestis pecunia feneratur, nec usura nummi terreni, sed usura regni caelestis acquiritur. Denique dictum a Domino in evangelio legimus : *Quare et tu non dabas pecuniam ad mensam nummulariorum, et ego veniens, cum usuris utique exegissem illam*⁶ ? Feneratur ergo nobis cotidie in Ecclesia Domini verbi divini pecunia, caelestis doctrina,

28 sanctificarentur : -retur A || in : a R || 29 a synagoga : a om. A || non enim : nomen A || 30 adhuc : ad hoc R || sacerdotalem : -li A || 32 Dominum om. R || non recepit : dedignatus est recipere R || 33 videamus vel potius caveamus : videamus vel caveamus potius A a. corr. || vel : immo R || potius om. R || 34 talis om. R || qui : quia R || vel¹ om. R || vel² : aut R || 35 vendit : quippe praem. R || nummulariam : necessariam A || 36 accepto : -ptam A || 38 nunc : tunc A || templo : -plum A || 39 qui ad : quidam A || 41 et Ecclesia om. A || 42 terrena sed caelestis pecunia feneratur : terrena sed caelestes pecuniae foenerantur R || 43 feneratur : penetratur A || usura¹ : -ram A || terreni : cuiuscumque metalli R || usura² om. R || 44 caelestis regni transp. R || 45 legimus : scimus R || 47 illam : illud R || cotidie : cum die A || 48 verbi divini om. A (per homocotel. ?) || caelestis doctrina om. R

d. Matth. 10, 8 || e. Matth. 25, 27

Les chaires de la Synagogue ont donc été renversées pour que les chaires de l'Église fussent sanctifiées dans le Christ. La dignité sacerdotale a été enlevée¹ à la Synagogue, et transférée à l'Église. La Synagogue ne méritait plus de posséder la dignité sacerdotale, elle qui n'a pas reçu le Christ Seigneur, chef et principe² du sacerdoce.

Mais que chacun d'entre nous prenne garde et fasse très attention de ne pas être de ceux qui vendent des brebis, des bœufs ou des colombes dans le Temple du Seigneur. Vendeur de brebis, qui déclare innocent celui qui le paye ; vendeur de bœufs, celui qui vend la grâce de Dieu à prix d'argent³, alors qu'il est écrit : « Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement⁴. » C'est pourquoi, maintenant encore, on peut voir les changeurs renversés : je parle de ceux qui tiennent que l'œuvre de Dieu doit se faire pour argent comptant.

3. Certes, l'Église s'appelle, elle aussi, « maison de commerce » ; mais c'est d'un commerce spirituel⁵, où l'on ne prête pas à intérêt sur de l'argent d'ici-bas, mais sur de l'argent du ciel, où l'on ne réalise pas de bénéfices d'argent de la terre, mais où l'on gagne le royaume des cieux. Aussi bien, lisons-nous cette parole du Seigneur dans l'évangile : « Pourquoi, toi aussi, n'as-tu pas déposé ton argent au comptoir des changeurs, afin qu'à mon retour, je puisse l'exiger avec les intérêts⁶ ? » Chaque jour, l'Église du Seigneur nous prête à intérêt l'argent de la parole divine, la doctrine céleste ; nous la

1. On retrouve ici l'expression du S. 1, 29 : *ablatus-sublati*. La Synagogue est dépouillée en faveur de l'Église.

2. Nous traduisons *princeps* par « chef et principe ». Non seulement le Christ est le chef du sacerdoce, mais il en est également la source : c'est dans le mystère du Christ Prêtre que le sacerdoce tant de l'Ancienne que de la Nouvelle Alliance prend son origine. Pour Chromace le Christ est donc la clé de voûte de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ambroise qui emploie, à propos du Christ, les expressions *summus sacerdos* et surtout *princeps sacerdotum* au sens prégnant de « premier des prêtres », n'emploie pas l'expression *princeps sacerdotii* (communication de M. l'abbé R. Gryson).

3. Chromace vise ici des gens constitués en dignité : juges et ministres de l'Église.

4. Il faut se souvenir que dans la cité d'Aquilée, à cause de sa situation géographique, le négoce était très actif.

et bene de ea negotiamur, si eam cum lucro salutis ac
50 fidei Domino repraesentamus. Denique apostoli de hac
pecunia tantum negotiati sunt, ut totum mundum Deo
lucrarentur¹.

4. Cum ergo eiecisset de templo omnes illicite agentes
Dominus et Salvator noster, aiunt ad illum Iudaei, ut
55 audivit dilectio vestra : *Quod signum, inquit, ostendis
quia haec facis ?* Respondens ait illis : *Destruite templum
hoc, et ego in tribus diebus reaedificabo illud¹*. Aiunt et
illi : *Quadraginta et sex annis aedificatum est templum
hoc, et tu in tribus diebus excitabis illud ?* Et addidit
60 evangelista : *Ille autem dicebat de templo corporis sui²*.

Quanta incredulitas, vel potius perfidia Iudaeorum !
Signa caelestia et divinas virtutes fieri videbant, et
signum a Domino postulabant. Parvum signum fuerat
virginem peperisse,

A

R

65 pastores † currebant † in pastores in Domini nativi-
Domini nativitate angelos tate caelestium agminum
<...>² cantantium voces audisse,
et Dominum puerum in
praesepi adorasse,

70 novam stellam de caelo magis ostensam fuisse^h ? Sed
natus adhuc³ Dominus signum suae resurrectionis osten-
dit dicens : *Destruite templum hoc Dei et ego in tribus
diebus excitabo illud¹*. Sed cum hoc Dominus de templo

49 ea : qua A || 50 denique : nam et R || de hac : de ea R || 53 ergo :
autem R || illicite : -cita R || 54 Dominus et Salvator noster om. R ||
Iudaei ut audivit dilectio vestra om. R || 55 inquit om. R || 56 quia : qui A ||
respondens : et R || destruite : solvite R (cum Vulg.) || 57 ego om. R || 62
divinas virtutes : -na -te A || 64 peperisse : -sset A || 65 currebant A
mendos. || 65-67 pastores... audisse loc. probabiliter elaboratus in R || 66 angelos
dein lac. in A || 71 adhuc : ad hoc R || suae om. R || ostendit : opposuit R ||
72 destruite : solvite R (cum Vulg.) || ego om. R

f. Jn 2, 18-19 || g. Jn 2, 20-21 || h. Cf. Lc 2, 8 s. et Matth. 2, 1 s. || i. Jn
2, 19 et Matth. 26, 61

faisons bien fructifier si nous la présentons au Seigneur
avec le gain du salut et de la foi. C'est avec cet argent
que les Apôtres ont tellement fait d'affaires, qu'ils ont
gagné à Dieu le monde entier¹.

4. Quand notre Seigneur et Sauveur eut jeté hors du
Temple tous ceux qui s'y comportaient illicitement, les
Juifs lui dirent, comme l'a entendu Votre Dilection :
« Quel signe montres-tu pour agir ainsi ? » Il leur répondit :
« Détruisez ce Temple, et moi, en trois jours, je le rebâ-
tirai¹. » Ils lui dirent : « Il a fallu quarante-six ans pour
bâtir ce Temple, et toi, en trois jours, tu le relèveras ? »
L'évangéliste a ajouté : « Mais lui parlait du Temple
de son corps². » Combien grande l'incrédulité, ou, pour
mieux dire, l'obstination des Juifs ! Ils voyaient se
produire des signes célestes et des miracles divins, et
ils demandaient un signe au Seigneur. Cela n'avait-il
été qu'un signe sans valeur qu'une vierge ait enfanté,

que les bergers, lors
de la naissance du
Seigneur, <...> les
anges <...>²

que les bergers, lors de la nais-
sance du Seigneur, aient en-
tendu la voix des armées célestes
qui chantaient, et aient adoré
le Seigneur enfant dans la
crèche,

qu'une étoile nouvelle ait été montrée du ciel aux mages^h ?
Mais une fois né³, le Seigneur leur montre encore le
signe de sa résurrection, en disant : « Détruisez ce Temple
de Dieu, et moi, en trois jours, je le relèverai¹. » Mais

1. La vue de Chromace est sans doute trop optimiste ; mais il faut se
souvenir qu'à la fin du IV^e siècle le monde méditerranéen était largement
chrétien ; cf. *Introd.*, p. 73.

2. La recension A est lacuneuse. En outre *currebant* est certainement le
résultat d'une mauvaise lecture (pour *cantantes* ?). La leçon de R : *pastores...
audisse* est le résultat d'un remaniement. L'incluse *et Dominum puerum in
praesepi adorasse* semble être authentique.

3. *Natus adhuc* : expression quelque peu surprenante. Ne faudrait-il pas
supposer une faute dans le subarchétype dont dépendent A et R et resti-
tuer *novum adhuc (signum)* ? Un peu plus loin une faute commune est
passée en A et R : *in imam (in unam)* pour *secundum* : la faute provient
du subarchétype.

corporis sui dixisset, Iudaei de templo lapideo dictum
 75 putarunt. Nec mirum sane si dictum hoc Domini Iudaei
 de templo lapideo intellexerunt, qui per omnia cor lapi-
 deum habuerunt. Dominus autem hoc non < de > tem-
 plo lapideo, sed de templo corporis sui dixit. Proprie
 enim templum Dei corpus Christi est, in quo ipse Domi-
 80 nus maiestatis ¹ habitasse dignatur. Denique quadraginta
 < et > sex annis aedificatum hoc templum dicitur, quia
 nomen Adae secundum litteram graecam in quadrage-
 simo sexto numero continetur ². Quod templum des-
 tructum in passione, die tertia Dominus excitavit, quia
 85 die tertia in corpore victor a morte surrexit ³.

SERMO V

< De verbis Domini : Beati pauperes spiritu >

1. Ut caelestem benedictionem discipulis suis Dominus
 daret, montem cum eisdem ascendit. Hoc enim praesens
 lectio evangelii retulit. *Et ascendens*, inquit, *Iesus in*
 5 *montem cum discipulis, et extendens manum super eos*
dicebat : Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est

74 lapideo : illo *praem.* R || 75 putarunt : putaverunt R || 77 habuerunt :
 habebant R || 77-78 hoc... lapideo sed de *om.* R || 78 proprie : quod *praem.*
 R || 79 enim *om.* R || corpus Christi *om.* R || est : erat R || 80 habitasse
 dignatur : habitare dignatus est R *qui add.* quia in uno vero Dei et hominis
 filio complacuit omnem plenitudinem divinitatis habitare corporaliter ||
 quadraginta : XX A || 81 hoc *om.* A || 82 secundum *con.* : in imam A in
 unam R || 85 surrexit : resurrexit R

Recueil de Ripoll (A), fol. 84 v-85.
Breviaire de Ripoll (R), fol. 122 v-123.

Titulo carent A R || 2 suis *om.* R || 3 daret : donaret R || eisdem : hisdem A ||
 hoc enim : sicut etiam R || 4 ascendens : ascendit R || 5 super : supra R

alors que le Seigneur avait parlé du Temple de son corps,
 les Juifs crurent qu'il parlait du Temple fait de pierres.
 Rien d'étonnant, certes, si les Juifs ont compris cette
 parole du Temple de pierres, eux qui avaient un cœur
 tout de pierre. Mais le Seigneur n'a pas parlé du Temple
 de pierres : il a parlé du Temple de son corps. Car le
 corps du Christ est, au sens propre, le Temple de Dieu,
 puisque le Seigneur de majesté ¹ lui-même daigne y
 habiter. De plus, il est dit qu'on mit quarante-six ans à
 construire ce Temple, parce que le nom d'Adam tel qu'il
 s'écrivait en grec équivalait à quarante-six ². Ce Temple,
 détruit lors de la passion, le Seigneur l'a relevé le
 troisième jour, parce que c'est le troisième jour qu'il est
 ressuscité dans son corps, vainqueur de la mort ³.

SERMON 5

< Sur les paroles du Seigneur :
 Bienheureux les pauvres en esprit >

1. Pour donner à ses disciples la bénédiction du ciel,
 le Seigneur gravit avec eux la montagne. Cela vient de
 nous être rapporté dans la présente lecture. « Jésus, dit
 l'évangile, gravit la montagne avec ses disciples ; étend-
 ant les mains sur eux, il disait : Bienheureux les
 pauvres en esprit, parce que le royaume des cieux est

1. L'expression *Dominus maiestatis* se trouve chez HILAIRE, *De Trinitate*,
 VIII, 6 ; IX, 3 ; *In Matth.*, 3, 4. On la retrouve chez Chromace dans le S. 15,
 14, et à plusieurs reprises dans les *tractatus*.

2. Même interprétation des quatre lettres grecques du nom d'Adam dans
 le *De montibus Sina et Sion* du PSEUDO-CYPRIEN (PI 4, 9-12), dans le *De*
Mysteriis d'HILAIRE (éd. Brisson, SC 19, p. 76) et chez AUGUSTIN, *In Io.*,
tract. 10, 12.

3. Le contexte de cette homélie est pascal, mais il est impossible de pré-
 ciser au cours de quelle synaxe elle a été prononcée.

regnum caelorum, et cetera ^a. Non sine causa Dominus et Salvator noster discipulis suis in monte benedictionem donavit. Non utique in terra, sed in monte, non in inferioribus, sed in superioribus. Si vis itaque et tu a Domino benedictiones caelestes accipere, ascende in montem, id est pete vitam supernam, et iure ac merito benedictionem desideratam consequeris. Verum si fueris in terreno actu ¹, in terrena conversatione, non poteris accipere ^{15 a} Domino benedictionem ; et ideo non sine causa scriptum est : *Quoniam Deus montium sit et non vallium* ^b.

2. Omnis quidem loci atque omnis creaturae Deus Deus est, quia ipse creator et factor est omnium. Sed profundum hoc ac spiritale dictum prophetae est, quia ²⁰ *Deus montium sit et non vallium*. Horum enim Deus esse dignatur, qui more montium ad alta et superna levantur fide meritorum suorum ², id est omnium sanctorum. Montes sunt patriarchae, montes sunt prophetae, montes et apostoli, montes martyres ³. Horum omnium ²⁵ sanctorum Deus noster Deus esse ostenditur. Unde dictum a Domino legimus : *Ego sum Deus Abraham et Deus Isaac et Deus Iacob*. Et addidit : *Non est Deus mortuorum, sed vivorum* ^c. Verum vallium, id est peccatorum et infidelium hominum, qui velut valles in imo ³⁰ demersi sunt, minime Deus esse dignatur. Non enim merentur impii et peccatores ut Deus noster Deus eorum dicatur, cuius fidem cognitionemque aut contemnunt

6-7 quoniam... caelorum om. R || 7 cetera : reliqua R || non : autem add. R || 8 suis om. R || benedictionem : -nes R || 9 donavit : -bit R || monte : -tem A || 10-13 Si vis... benedictionem om. R || 15 et ideo : et om. R || 16 non vallium : non supra lin. 1^a m. A || 17 omnis : homines A || creaturae : -ra A || 18 Deus om. A || creator est et factor omnium transp. R || 21 more : modum A || 22 fide meritorum suorum : fide meritisque operum suorum R || id est omnium sanctorum om. R || 23-24 Montes sunt... martyres : montes enim sunt patriarchae, prophetae, apostoli, martyres R || 27 et Deus Isaac et Deus Iacob : et (bis) om. R || 27-28 Et addidit ... vivorum om. A || 30 demersi : dimersi A R || esse om. A || Deus esse minime transp. R

a. Matth. 5, 1 s. || b. III Rois 20, 28 || c. Matth. 22, 32

à eux », et la suite ^a. Ce n'est pas sans raison que notre Seigneur et Sauveur donna sur une montagne la bénédiction à ses disciples ; non, certes, sur la terre, mais sur une montagne ; non pas en bas, mais en haut. Si donc, toi aussi, tu veux recevoir du Seigneur les bénédictions célestes, gravis la montagne, c'est-à-dire marche vers la vie d'en haut, et tu recevras en toute justice et raison la bénédiction que tu désires. Mais si, au contraire, tes actions ¹ sont terrestres, si ta vie est de la terre, tu ne pourras recevoir du Seigneur la bénédiction ; aussi n'est-il pas écrit sans raison : « C'est un Dieu de montagnes, et non de vallées ^b. »

2. Bien sûr, Dieu est le Dieu de tout lieu et de toute créature, parce que c'est lui qui a tout créé et tout fait. Mais cette parole du prophète est d'une grande profondeur spirituelle : « Dieu est un Dieu de montagnes, et non de vallées. » Car Dieu daigne être le Dieu de ceux qui, grâce à leurs mérites ², s'élèvent, à l'instar des montagnes, vers les hauteurs et les régions supérieures, c'est-à-dire de tous les saints. Montagnes, les patriarches, montagnes, les prophètes, montagnes aussi, les Apôtres, montagnes, les martyrs ³. Notre Dieu nous est présenté comme le Dieu de tous ces saints. D'où nous lisons cette parole du Seigneur : « Je suis le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob. » Et il ajouta : « Ce n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants ^c. » Au contraire, Dieu se refuse à être le Dieu des vallées, c'est-à-dire des hommes pécheurs et sans foi, qui, comme les vallées, sont enfoncés dans les bas-fonds. Car impies et pécheurs ne méritent pas que notre Dieu soit dit leur Dieu, lui dont ils méprisent ou ignorent la foi et la connaissance. Selon la

1. *Terreno actu* est pratiquement synonyme de *terrena conversatione*. *Actus* signifie ici « manière d'agir, de vivre ». Même sens chez CYPRIEN, *De cath. Eccl. unitate*, 21 ; *De lapsis*, 21.

2. *Fide* suivi d'un génitif a ici (et dans le S. 37, § 2) valeur prépositionnelle et indique le moyen ou l'instrument, comme chez CYPRIEN, *De dom. oral.*, 19 (Hartel 281, 4), *De mortal.*, 10 (Hartel 303, 3) ; cf. L. BAYARD, *Le latin de S. Cyprien*, p. 156.

3. Même énumération dans HILAIRE, *Tract. in Ps.* 96, 9.

aut nesciunt. Secundum potentiam divinitatis suae
omnis creaturae Deus est, quia ipse creator est omnium ;
35 sed secundum dignationem et gratiam, eorum Deus
ostenditur, qui praecepta eius fidemque custodiunt.

3. Denique, mons iste in quo Dominus discipulis suis
benedictiones donavit, typum Ecclesiae praeferebat,
quae idcirco monti comparatur, quia conversatio eius in
40 supernis est, et velut mons magnus deprimet terram,
id est terrenam conversationem, non onere lapidis,
sed pondere sanctitatis. Vis scire montem proprie Eccle-
siam significari ? Audi scripturam divinam dicentem :
Quis ascendet in montem Domini, aut quis stabit in loco
45 *sancto eius* ^a ? Non utique de monte aliquo terreno
hoc dicere poterat : *Quis ascendet in montem Domini* ?
cum ad huiusmodi montes terrenos non solum homines,
sed et ferae ascendere soleant. Sed loquitur proprie de
monte Domini, de monte caelesti, sancta scilicet Ec-
50 clesia, ad cuius fidem ac supernam vitam non nisi beati
ascendunt. Ascenditur autem ad huiusmodi montem,
non nixu corporis, sed fide mentis internae.

4. Maneamus itaque semper in hoc monte excelsa
fide, actu spiritali, ut benedictiones istas evangelicas
55 accipere a Domino mereamur, quibus dicitur : *Beati*
pauperes spiritu, quoniam vestrum est regnum caelorum ^e
et cetera. *Pauperes spiritu* sunt, quia nulla superbia
diaboli, nullo tumore malitiae inflantur, sed humilitatem
spiritus cum fide custodiunt ; vel certe *pauperes spiritu*
60 sunt quia se a divitiis mundi, a cupiditate saeculi, ab omni

33 potentiam : autem *add.* R || 34 omnis : omni A || ipse *om.* R || 38 praeferebat : proferebat A praefert R || 39 eius : semper *add.* R || 40 supernis : -na A || 41 terrenam : de *praem.* A || terrenam conversationem : -na -ne A || lapidis : laboris A lapidum R || 42 montem *om.* A || proprie : propriam A || 43 divinam scripturam *transp.* R || 44-45 aut quis... sancto eius *om.* R || 45 aliquo : alio A || 46 hoc dicere poterat : propheta hoc dixit R || quis ascendet ... domini *om.* R || 47 huiusmodi : huius mundi R || 48 soleant : debeant A || 48-49 sed loquitur ... caelesti : sed quod loquitur, de illo proprie monte loquitur, de illo monte caelesti R || 50 ac : ad A || 52 nixu :

puissance de sa divinité, Dieu est le Dieu de toute créature, puisqu'il est le créateur de toute chose ; mais, selon sa faveur et sa grâce, il est désigné comme le Dieu de ceux qui gardent ses commandements et sa foi.

3. De plus, cette montagne sur laquelle le Seigneur a donné les bénédictions à ses disciples, préfigurait l'Église, comparable à une montagne pour cette raison que sa vie est dans les hauteurs ; comme une haute montagne, elle rabaissera la terre, à savoir la conduite terrestre (écrasée) non sous la charge de la pierre, mais sous le poids de la sainteté. Veux-tu la preuve que la montagne est vraiment la figure de l'Église ? Écoute la divine Écriture : « Qui montera sur la montagne du Seigneur, ou qui se tiendra dans son saint lieu ^a ? » Ce n'est sûrement pas d'une quelconque montagne terrestre qu'elle pouvait dire : « Qui montera sur la montagne du Seigneur ? » alors que pareilles montagnes terrestres, non seulement les hommes, mais même les bêtes sauvages peuvent les gravir. Elle parle proprement de la montagne du Seigneur, de la montagne du ciel, à savoir, la sainte Église ; à ses sommets de foi et de vie céleste n'atteignent que les bienheureux ; et on gravit une telle montagne, non par les efforts du corps, mais par la foi de l'âme intérieure.

4. Demeurons donc toujours sur cette montagne par l'élévation de notre foi, par une conduite selon l'esprit, pour mériter de recevoir du Seigneur les bénédictions de l'évangile, dans lesquelles il est dit : « Bienheureux, vous les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à vous ^e », et la suite. Sont pauvres en esprit ceux que ne gonfle aucun orgueil d'inspiration diabolique, aucune enflure de méchanceté, mais qui gardent avec la foi l'humilité de l'esprit ; certainement aussi sont pauvres en esprit, ceux qui se gardent des richesses du monde,

nisu R || mentis internae : et meritis R || internae : aeternae A || 54 istas *om.* R || 56-57 quoniam... spiritu sunt *om.* R || 58 diaboli *om.* R || 59 pauperes spiritu sunt *om.* R || 60 quia : qui* A R || divitiis : viciis R

d. Ps. 23, 3 || e. Matth. 5, 3

cogitatione¹ terrena custodiunt. Hos tales beatos esse, Dominus ostendit dicendo : *Beati pauperes spiritu, quoniam vestrum est regnum caelorum*. Pauperes saeculo huiusmodi videntur, sed divites Deo sunt. Facultatem terrenam non habent, sed habent beatitudinem caeli ; divitias huius mundi non fruuntur, sed divitias regni caelestis accipiunt, et thesauros immortalitatis aeternae. Denique < quia > ipsorum est regnum caelorum, Dominus manifestat dicendo : *Beati pauperes spiritu, quoniam vestrum est regnum Dei*. Beata paupertas quae tali ac tanto munere cumulatur ! In hac paupertate primi apostoli gloriati sunt, qui caeli divitias occupaverunt.

5. Unde si pauperes saeculo sumus, non contristemur, quia et sancti apostoli pauperes saeculo fuerunt. Vis de paupere dives fieri, vel potius in ipsa < paupertate > dives esse ? Esto iustus, esto devotus, esto pius, esto misericors, et apud Deum magnas divitias < habes >, quas tibi nec fiscus, nec fur, nec mors ipsa potest eripere. 80 Habemus ergo magnas repositas in caelo divitias, si mandata Domini, si fidem Christi servemus, quae aeternae divitiae sunt. Audi denique quid Tobias propheta ad filium suum loquatur : *Pauperem quidem, fili, gerimus vitam ; sed omnia bona habes si Deum timueris*¹. Timeamus ergo Deum ex toto corde, ut habere omnia bona mereamur².

61 cogitatione *coni. ex S. 23, § 2* : carne A R || custodiunt : suspendunt R || *valde differt a A recensio R quae evidenter constat genuinam non esse* : hos tales qui pauperes saeculo huic videntur, sed divites virtutibus sunt, facultates terrae non habent, sed beatitudinem caeli ; divitiis huius mundi non fruuntur, sed caeli. Hos autem dominus notat addens : Quia ipsorum est regnum caelorum. Et o beata paupertas quae tali ac tanta hereditate cumulatur, in qua primi apostoli glorificati sunt, qui caeli divitias acceperunt. De hac Tobias propheta filio suo dicebat : Noli timere, fili mi, quia pauperem quidem vitam gerimus, sed multa bona habebimus si timeamus deum. || 64 huiusmodi : huius mundi A || 71 quae : qui A || 82 Tobias propheta ad filium suum : Tobias ad filium suum propheta A a. corr. || 86 mereamur : per dominum nostrum Iesum Christum Filium tuum qui tecum vivit et regnat *add. A*

de la convoitise du siècle et de toute préoccupation¹ terrestre. Le Seigneur montre que ce sont de tels gens qui sont heureux en disant : « Bienheureux, vous les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à vous. » Aux yeux du monde, ces gens-là paraissent pauvres, mais ils possèdent le bonheur du ciel, ils ne jouissent pas des richesses de ce monde, mais ils reçoivent les richesses du royaume des cieux, et les trésors de l'immortalité sans fin. D'ailleurs, que ce soit bien à eux qu'appartient le royaume des cieux, le Seigneur le déclare en disant : « Bienheureux, vous les pauvres en esprit, car le royaume de Dieu est à vous. » Heureuse pauvreté, que comblent pareils et si grands dons ! De cette pauvreté, les Apôtres se sont glorifiés les premiers, eux qui ont été mis en possession des richesses du ciel.

5. Par conséquent, si nous sommes pauvres en ce monde, ne nous contristons pas, puisque les saints Apôtres furent pauvres en ce monde. Veux-tu de pauvre devenir riche, ou plutôt être riche, même dans la pauvreté ? Sois juste, sois pieux, sois bon, sois charitable, et tu possèdes auprès de Dieu de grandes richesses, que ni le fisc, ni le voleur, ni même la mort ne pourront t'arracher. Nous avons donc en réserve dans le ciel de grandes richesses, si nous gardons les commandements du Seigneur, si nous gardons la foi au Christ ; ces richesses sont éternelles. D'ailleurs, écoute ce que dit le prophète Tobie à son fils : « Oui, mon fils, nous menons une vie pauvre ; mais tu posséderas tous les biens si tu crains Dieu¹. » Craignons donc Dieu de tout cœur, pour mériter de posséder tous les biens².

f. Tob. 4, 23

1. *Carne* n'a évidemment pas de sens. Il faut supposer un mot dont l'abréviation a été mal lue par le copiste du subarchétype dont dépendent A et R. *Cogitatione* répond aux conditions. On retrouve le terme associé à *terrena* dans le S. 23, § 2 ; d'autre part, *cogitatio* est synonyme de *cura* et *sollicitudo* qui se lisent dans le *sermo de octo beatitudinibus (inter curas et sollicitudines saecularis)*. Chromace pouvait lire *terrena cogitatio (Vetus Latina)* en *Sagesse* 9, 15 ; voir aussi *Luc* 21, 34 (*cogitationibus [curis Vulg.] huius vitae*).

2. Le codex R n'a pas de conclusion ; celle de A (*Per Dominum*) est cer-

SERMO VI

Incipit de Evangelio secundum Matthaeum, ubi dicit :
Lucerna corporis tui est oculus tuus et cetera

1. Post multam ac caelestem doctrinam, qua discipulos suos Dominus et Salvator noster instruxit, ait in praesenti lectione, ut audivit dilectio vestra : *Lucerna, inquit, corporis tui est oculus tuus. Si oculus tuus simplex est, totum corpus tuum lucidum erit. Si oculus tuus nequam est, totum corpus tuum nequissimum est*^a. Lucerna corporis, sensus mentis et fides cordis intellegitur. Quae si in nobis clara et lucida fuerit, sine dubio omne corpus nostrum illuminat. Idcirco autem lucerna in typo fidei ponitur, quia, sicut lucerna ambulantium in nocte gressus illuminat, ne aut in foveas aut in offendicula

Recueil de Ripoll (A).

L'homiliaire de Mondsee sur les évangiles, Vienne, B. N. latin 1014 (IX) (α) a utilisé ce texte à deux reprises (n° 95 et 117). Les trois importants fragments qu'il a conservés (1-28, 42-58, 86-99) sans y apporter, semble-t-il, de retouches, permettent d'améliorer la recension A.

En outre, il est certain que le tractatus XIX (olim V) sur Matthieu 5, 14-16, a été constitué à partir de cette homélie. L'accord A ou α et tractatus est un élément précieux pour le choix des variantes. Le tractatus permet également la restitution d'une incise omise par l'archétype des sermons (13).

L'homiliaire bavarois sur les évangiles dérivé de Mondsee (β) a utilisé deux passages de l'homélie (8-17 et 38-49), mais avec de tels remaniements qu'il est inutile d'y chercher le confirmatur d'une variante.

L'homiliaire du Pseudo-Bède a emprunté deux passages de l'homélie (70-74 et 93-99) pour constituer la finale de sa propre homélie de la Saint-André (n° 108). A part un seul cas (94 : ad diaboli dominium), il ne sera pas fait appel à ce témoin pour l'établissement du texte.

Recueil de Ripoll (A), fol. 87-88.

Homiliaire de Mondsee (α), fol. 161 r-v, 42 v, 44 v.

1 Matthaeum : Marcum A Titulo caret α || 3 ac : ad A || 6 simplex est scripsi

SERMON 6

Sur l'Évangile selon Matthieu, où il est dit :
La lampe de ton corps, c'est ton œil, et la suite

1. Après avoir instruit ses disciples d'un enseignement abondant et céleste, notre Seigneur et Sauveur dit dans la présente lecture, comme Votre Dilection vient de l'entendre : « La lampe de ton corps, c'est ton œil. Si ton œil est sain, ton corps tout entier sera dans la lumière ; si ton œil est mauvais, ton corps tout entier ne vaut rien du tout ». La lampe du corps s'entend de l'intelligence de l'esprit et de la foi du cœur. Si cette foi est en nous claire et lumineuse, sans aucun doute, elle éclaire notre corps tout entier. C'est pourquoi la lampe est donnée comme figure de la foi : de même que la lampe éclaire les pas de ceux qui marchent dans la nuit, pour leur éviter de tomber dans les fossés ou de buter sur quelque obstacle, ainsi, dans la nuit de ce monde,

cum α et tractatu : fuerit simplex A || 8 est² : erit A || 11 in typo : in om. A || 13 aut in foveas scripsi cum tractatu ubi locus integer est : om. A α

a. Matth. 6, 22-23

tinement inauthentique. Il n'y a pas lieu de supposer que l'homélie comprenait le commentaire des autres Béatitudes. Le corpus contenait un autre exposé qui embrassait toutes les Béatitudes, et dont seulement quelques trop rares fragments nous sont parvenus (S. 39). A Jérusalem et à Hippone au temps d'Augustin (au moins d'après le deuxième ordo reconstitué par S. Poque, SC 116, p. 87-88), on lisait *Matthieu* 5 (5 et 6 à Hippone) au cours de la semaine pascale. L'évangile de la *missa pro baptizatis* du lundi de Pâques dans les plus anciens témoins de la liturgie milanaise est aussi *Matthieu* 5, 1-10 ; cf. F. PETIT, « Sur les catéchèses post-baptismales de saint Ambroise », *RB*, t. LXVIII (1958), p. 263. Il ne semble pas que l'homélie de Chromace soit destinée à des néophytes. Quant à celle dont ne subsistent que les fragments, il est impossible de se prononcer.

quaequae ambulantes incurrant, ita, in hac saeculi
15 nocte, splendor fidei omnes vitae nostrae gressus illus-
trat, praeunte lumine veritatis, ne in foveas peccatorum
aut in diaboli offendicula incidamus. Denique, Iudas
Scariothes, qui lucernam fidei in corde non habuit, statim
foveam aeternae mortis incurrit, ut pro Domino vitae,
20 praemium mortis acciperet.

2. Et ideo addidit, dicens : *Si oculus tuus nequam est,
totum corpus tuum tenebrosum est* ^b. Nequam oculus
eorum est, quorum mens prava, vel fides perversa est ;
qui non in lumine, sed in tenebris ambulat. De quibus
25 ait Iohannes in epistola sua : *Qui odit fratrem suum, in
tenebris est, et in tenebris ambulat, quia tenebrae obcaeca-
verunt oculos eius, et nescit ubi ambulet. Qui autem diligit
fratrem suum, in lumine manet, sicut ipse est in lumine* ^c.
Possumus autem et oculum corporis, qui est in membris
30 omnibus pretiosior, etiam rectorem Ecclesiae ¹ significa-
tum advertere. In quo si clara fides, et lucida conversatio
fuerit, sine dubio omne Ecclesiae corpus illuminat. Si
autem pravus doctor et haereticus fuerit, manifeste
huiusmodi doctor, vitae ac perfidiae suae exemplo, potest
35 totum corpus tenebrosum efficere. Non potest enim in
huiusmodi populo lumen veritatis ac fidei resplendere,
ubi tenebrae errantiae noctem perfidiae collocarunt.

3. Et merito addidit Dominus, in praesenti lectione :
*Nemo potest duobus dominis servire. Aut unum odire,
40 alterum diligere ; aut uno adhaerebit, et alterum contemnet.*
Et superadiecit, dicens : *Non potestis Deo servire et mam-*

14 quaequae ambulantes scripsi cum tr. : quae ambulant A α || in hac saeculi nocte scripsi cum tr. ; in hanc s. n. A in hac n. s. α || 16-17 praeunte... aut in om. A || 16 foveas : fovea α || 17 incidamus : incedamus A || 19 Domino : -ni A || 20 acciperet : incurreret A || 21 et ideo : et om. α || 24 tenebris : -bras A || ambulat : -lat A || 26 obcaecaverunt scripsi cum A et tr. : excaecant α || 28 fratrem : patrem A || lumine² : luce A des. α || 30 rectorem : crectorem A a. corr. || 31 quo si : quos A || 32 omne : omnem A || 34 exemplo : -plum A || 37 noctem : sedem A || 39 aut unum odire, alterum diligere : forte legendum aut unum dehet (vel necesse est) odire, alterum diligere || 40 uno : unum A

l'éclat de notre foi éclaire tous les pas de notre vie ; la lumière de la vérité nous guide et nous empêche de tomber dans les fossés du péché ou de buter sur les obstacles que nous dresse le diable. Aussi Judas l'Isariote, qui n'eut pas au cœur la lampe de la foi, ne tarda-t-il pas à tomber dans le fossé de la mort éternelle, et, au lieu du Seigneur de la vie, reçut-il la mort en partage.

2. C'est pourquoi le Seigneur ajoute : « Si ton œil est mauvais, ton corps tout entier est dans les ténèbres ^b. » Mauvais, l'œil de ceux dont l'esprit est dépravé et la foi pervertie ; ce n'est pas dans la lumière qu'ils marchent, c'est dans les ténèbres. Jean dit à leur propos, dans son épître : « Celui qui hait son frère est dans les ténèbres, et il marche dans les ténèbres, parce que les ténèbres ont aveuglé ses yeux, et il ne sait où il marche. Celui, au contraire, qui aime son frère, demeure dans la lumière, comme lui-même est dans la lumière ^c. » Nous pouvons encore remarquer que l'œil du corps, qui est le plus précieux de tous les membres, est aussi la figure du chef de l'Église ¹. Si la foi brille en lui, si sa conduite est exemplaire, sans aucun doute, il éclaire le corps de l'Église tout entier. Si, au contraire, c'est un maître dépravé et hérétique, il est manifeste qu'un pareil maître, par l'exemple de sa vie et de sa foi corrompue, peut remplir de ténèbres le corps tout entier ; la lumière de la vérité et de la foi ne peut resplendir dans un pareil peuple, chez qui les ténèbres de l'erreur ont installé la nuit de la foi corrompue.

3. Et c'est avec raison que le Seigneur ajoute dans la présente lecture : « Nul ne peut servir deux maîtres. Ou bien, ce sera haïr l'un et aimer l'autre ; ou bien il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. » Et encore : « Vous ne

b. Matth. 6, 23 || c. I Jn 2, 10-11

1. Le « chef de l'Église » (*rector Ecclesiae*) désigne l'évêque. Dans son commentaire sur *Matthieu* 18, 8 s., Chromace écrit : *In oculo maxime episcopum significatum agnoscimus, qui tanquam preciosum membrum in corpore Ecclesiae manens actu suo et doctrina caelesti omnem plebem illuminat* (texte inédit à paraître dans *CCL*).

monae ^d. Duos hic dominos, Deum et diabolum, ostendit. Sed verus Dominus Deus est; falsus dominus diabolus est. Sed quantum distat inter verum et falsum, tantum
45 distat inter Dominum et dominum. Verus Dominus creator naturae est; falsus, diabolus, immutator ¹ naturae est. Ille auctor salutis, hic auctor perditionis. Ille ad caelum hominem ducit; hic in infernum demergit. Ille trahit hominem in mortem, hic redimit ad vitam.

50 4. Et Deus quidem, quamvis Dominus omnium sit, quia omnia ab ipso creata sunt, et ipse omnibus dominatur, iure potestatis et virtute naturae, horum tamen praecipue Dominus esse dignatur, qui praeceptis Domini ac Dei fideliter serviunt, et custodiunt illa; diabolus
55 vero horum tantummodo dominus intellegitur, quos a vero Deo ac parente seductos, nequissimae peccati servituti subdidit, et quibus per iniquitatis suae dominationem iure perverso erit dominatus.

Hac ergo de causa, in perversum diabolus dominus
60 appellatur. Unde non immerito apud prophetam etiam perdix nuncupatur ². Hoc enim scriptum est: *Clamabit, inquit, perdix, et congregabit quae sua non erant; sed in novissimo dierum, derelinquent eum, et in fine sua erit stultus* ^e. Sed cur diabolus perdix appelletur debemus
65 agnoscere. Perdix hic, id est avis terrena, seductoria voce pullos alienos sollicitat, et in pullis alienis, tamquam in filiis propriis, gloriatur. Sed postquam iidem pulli

42 Duos *inc. rursus* α || 44 verum: bonum A || 45 inter dominum et dominum: *lac. in A qui habet* inter d. || Dominus: Deus A || 46 naturae: salutis *prius scrips. A sed eras.* || 48 demergit: dimergit A || 49 trahit: distrahit A || mortem: morte A || redimit: redimet A α || 50 Deus scripsi cum A et tr.: Dominus α || quamvis Dominus omnium sit scripsi cum α et tr.: q. o. Deus sit A || 51 dominatur: dominator A || 53 praecipue: percipite A || 54 Dei om. A || illa om. A || 56 seductos: -cto A || 57 servituti: -tute A α || subdidit *des. α* || 58 dominationem: -ne A || iure perverso erit dominatus *coni.*: inreperit donantes A || 60 prophetam: -tas A || 64 appelletur: -atur A || 67 iidem: idem A

d. Matth. 6, 24 || e. Jer. 17, 11

pouvez servir Dieu et l'Argent ^d. » Il nous montre ici deux maîtres, Dieu et le diable; mais c'est Dieu le vrai maître; le diable est un faux maître. Autant différent le vrai et le faux, autant différent le Maître et l'autre. Le vrai maître, c'est le créateur de la nature; le faux maître, c'est le diable qui a changé ¹ la nature. L'un est l'auteur du salut, l'autre, l'auteur de la perte. L'un conduit l'homme au ciel, l'autre l'engloutit dans les enfers; l'un mène l'homme à la mort, l'autre le rachète et le fait vivre.

4. Certes, Dieu est le maître de tout, parce que tout a été créé par lui; il exerce son domaine sur tout, du droit de sa puissance et en vertu de sa nature; toutefois, il daigne être spécialement le maître de ceux qui observent fidèlement les commandements de leur Seigneur et Dieu, et les gardent. Quant au diable, on l'entend comme le maître de ceux-là seulement qu'il a détournés du vrai Dieu, leur Père, qu'il a soumis à l'horrible esclavage du péché, et dont, par la domination de son iniquité, il s'est, d'un droit perverti, rendu le maître.

C'est pour cela que le diable est, à contresens, appelé maître. Aussi n'est-ce pas sans raison que le Prophète l'appelle aussi perdrix. Car il est écrit: « La perdrix criera, dit Jérémie, et rassemblera les petits qui n'étaient pas à elle; mais, à la fin des jours, ils l'abandonneront, et, à sa fin, elle sera stupide ^e. » Mais nous devons savoir pourquoi (exactement) le diable est appelé perdrix ². La perdrix, j'entends le volatile de notre terre, attire les petits des autres oiseaux de ses cris séducteurs, et se fait gloire des petits des autres comme s'ils étaient les siens propres. Mais, dès que les petits ainsi trompés

1. Le terme est rare. Il n'est pas attesté par le *Thes. ling. lat.* AUGUSTIN parle d'une *immutatio in peius* (S. 362, 18, 21) dans un autre contexte. Le diable est celui qui a fait déchoir l'homme. Créé par Dieu dans l'état d'innocence, l'homme, après sa faute, est une créature blessée.

2. Jérémie 17, 11 est interprété de la même façon par FILASTRE DE BRES-CIA, *Diversarum Haereseon Liber, praefatio* (CCL 9, 217); AMBROISE, *Exameron*, VI, 3, 13, *Epist.* 32, 2; l'auteur de l'*Opus Imperfectum in Matthaeum*, homélie 20 (PG 56, 744).

seducti vocem veri parentis agnoverunt, statim relinquunt falsum patrem, et sequuntur verum parentem.
 70 Ita et nos, dudum a falso parente diabolo seducti, voce persuasoria, fueramur. Sed postquam vocem veri parentis Dei, per evangelicam praedicationem, agnovimus, tunc reliquimus falsum parentem diabolum, ut verum et aeternum Deum patrem sequeremur.
 75 5. Est alia causa cur diabolus perdix nuncupetur. Perdix, cum a longe hominem viderit, foliis se obteget, ne videatur. Ita et diabolus acumen malitiae suae, velut foliis quibusdam obteget, ne fraus eius ab homine tam facile intellegatur. Unde illud apostoli dictum est : *Non*
 80 *enim ignoramus eius nequitiam* ^f. Sicut ergo falsus parens, ita et falsus dominus diabolus demonstratur, quia in utroque seductor agnoscitur. Sed infelix illa anima est, quae talem parentem, vel talem dominum sequitur. Sed qui talem dominum sequitur, non est dignus ut habeat
 85 verum Dominum Deum. Et ideo ait Dominus in evangelio : *Non potestis Deo servire et mammonae* ^g. Nos ergo si operibus iustitiae ¹ serviamus, si praeceptis divinis pareamus, sine dubio Dominum Deum habemus, cuius voluntati famulamur. Si autem operibus iniustitiae
 90 serviamus, si luxuriae, si avaritiae, si impudicitiae, si fornicationi, ipsi nos diabolicae dominationi subicimus, et ingrati facimus Christi passionem qui nos de iniusto domino diaboli liberavit. Sed avertat hoc Dominus a nobis, ne a dominio Christi ad diaboli dominium transeamus,
 95 cum idcirco pro nobis Filius Dei pati et crucifigi

68 agnoverunt : -rint A || 73 reliquimus : relinquimus A || 74 sequeremur : sequeremur A || 75 est : et A || 86 Nos ergo inc. rursus α nos ergo om. A || 87 serviamus : -vimus A || 88 Dominum Deum : verum Dominum* α || 89 iniustitiae : iustitiae A || 93 avertat : advertat A || 94 ad diaboli dominium scripsi cum γ : a diaboli dominio A ad dominium diaboli α || 95 et crucifigi : et om. α

f. II Cor. 2, 11 || g. Matth. 6, 24

reconnaissent la voix de leurs vrais parents, ils abandonnent aussitôt leur fausse mère, et suivent la vraie. Ainsi de nous ; jadis le diable, notre faux père, de sa voix insinuante nous avait séduits. Mais, à peine avons-nous, par la prédication de l'évangile, reconnu la voix de Dieu, notre vrai Père, que nous avons planté là le diable, notre faux père, pour suivre notre Père, le Dieu véritable et éternel.

5. Il y a encore une autre raison d'appeler le diable perdrix. Quand la perdrix, au loin, voit quelqu'un, elle se recouvre de feuilles pour ne pas être vue. Ainsi le diable cache-t-il l'aiguillon de sa méchanceté, comme sous le feuillage, pour que l'homme ne comprenne pas trop facilement sa ruse. D'où cette parole de l'Apôtre : « Nous n'ignorons pas sa méchanceté ^f. » De même, donc, que le diable est montré comme un faux père, ainsi l'est-il encore comme un faux maître, parce qu'on le reconnaît pour séducteur dans l'un et l'autre cas. Mais malheur à l'âme qui suit pareil père et pareil maître ! Qui suit pareil maître n'est pas digne d'avoir Dieu pour vrai Maître. Voilà pourquoi le Seigneur dit dans l'évangile : « Vous ne pouvez servir Dieu et l'Argent ^g. » Si donc nous nous adonnons aux œuvres de justice ¹, si nous obéissons aux commandements de Dieu, nous avons sans aucun doute Dieu pour maître, car nous sommes les serviteurs de sa volonté. Si, au contraire, nous nous livrons aux œuvres d'iniquité, de luxure, d'avarice, d'impudicité, de fornication, nous nous soumettons nous-mêmes à la domination du diable, et nous rendons stérile la passion du Christ, qui nous a délivrés de l'injuste domination du diable. Que le Seigneur nous préserve de passer du pouvoir du Christ à celui du diable, alors que le Fils de Dieu a daigné souffrir et mourir

1. Chez Cyprien, l'expression *opera iustitiae* désigne les œuvres de charité (cf. II. ΠΕΤΡΕ, *Caritas*, p. 246). Il en sera ainsi parfois chez Chromace ; cf. S. 11, p. 222, n. 1. Dans le cas présent, l'acception est plus large : il s'agit de la pratique des vertus chrétiennes en général, comme il ressort du contexte (les « œuvres de justice » sont opposées aux « œuvres d'injustice » : luxure, avarice, etc.). On retrouve le même sens dans le S. 12, 100 et probablement S. 15, 135.

dignatus sit, ut nos de profano dominio diaboli eriperet. Unde auctori vitae ac salutis nostrae, per omnia fideliter servire debemus, ut ad dominationem illam caelestis regni pervenire possimus. Amen.

SERMO VII

(fragmentum)

Incipit de natale sanctorum Felicis et Fortunati sermo

Natale est hodie sanctorum martyrum Felicis et Fortunati, qui civitatem nostram glorioso martyrio decorarunt...¹.

SERMO VIII

< De Ascensione >

1. Sollemnitatis diei praesentis non parvam habet gratiam festivitatis. Hoc enim die quadragesimo post

96 sit : est A || 98 caelestis : caelesti A || 99 Amen om. α

Recueil de Ripoll (A), fol. 88 r.

Recueil de Ripoll (A). Le texte est lacuneux au début, par suite de la disparition d'un ou plusieurs feuillets dans le modèle dont se servait le copiste.

Bréviaire de Ripoll (R).

Le texte est passé dans plusieurs homiliaires catalans et languedociens :

précisément pour nous arracher au pouvoir sacrilège du diable. Par conséquent, il nous faut servir fidèlement en tout l'auteur de notre vie et de notre salut, pour mériter de parvenir à la domination du royaume des cieux. Amen.

SERMON 7

(fragment)

Pour la fête des saints Félix et Fortunat

C'est aujourd'hui la naissance au ciel des saints martyrs Félix et Fortunat, qui ont, par leur glorieux martyre, fait l'ornement de notre cité¹...

SERMON 8

< Pour l'Ascension >

1. La solennité de ce jour porte en elle une grande grâce festive. C'est en effet en ce quarantième jour après

1. Le modèle copié à Ripoll au XIII^e siècle était lacuneux. Cette lacune est d'autant plus regrettable qu'aucun autre sermon de Chromace pour une fête de martyr ne nous est parvenu. Du moins le cas jusqu'alors complexe de ces deux martyrs Félix et Fortunat (cf. H. DELEHAYE, *Les origines du culte des martyrs* [1933], p. 331-332, et plus récemment *Bibliotheca Sanctorum*, t. V, col. 588-589, 590-591) est-il désormais élucidé. Originaires de Vicence, ils furent mis à mort à Aquilée. Leur culte — et peut-être la présence de reliques — amena la consécration d'une église suburbaine en leur honneur à Vicence. A Aquilée, il exista jusqu'au XVIII^e siècle, au sud-est de la ville, une basilique dédiée à saint Félix, et des inscriptions funéraires témoignent du culte rendu aux deux martyrs.

resurrectionem, ut audivit in praesenti lectione dilectio
 5 vestra ¹, Dominus et Salvator noster, praesentibus ac
 videntibus discipulis, cum corpore ascendit ad caelum.
 Susceptus enim est in nube, intuentibus oculis discipu-
 lorum, ut praesens lectio retulit, et sic ascendit ad cae-
 lum. Nubes autem ad obsequium Christi occurrit, non
 10 ut adiutorium, sed ut obsequium Christo praeberet,
 et ut famulatum debitum exhiberet Domino et creatori
 suo. Verum ascendens ad caelum, auxilio a nube Christus
 egere non poterat, qui ipsas nubes cum mundo creaverat.
 Sic ipse per Salomonem, ex persona ² Sapientiae loquitur
 15 dicens : *Cum pararet caelos, aderam, et cum firmas faceret
 desuper nubes, ego eram componens coram illo* ³.

2. Ascendit quidem Filius Dei nunc in nube ad caelum,
 stupentibus ac mirantibus apostolis, ut praesens lectio
 retulit, sed non nunc primum ascendit. Ipse enim ab ori-

Tarragone, *Bibliothèque Provinciale*, Santes Creus 139 (XII) (T).

Paris, B. N. latin 3006 (XII), homiliaire probablement catalan ou du moins
 de l'ancienne province ecclésiastique de Narbonne (N).

Yale University, Thomas Ewart Marston 137 (ancien ms. 17.34 de la Bibl.
 Capit. de Saragosse) (XII) (Z).

Tous ces homiliaires dépendent d'un même intermédiaire z dans lequel le
 texte se présentait sous une forme abrégée (recension liturgique) (cf. *Introd.*,
 p. 24).

Dans la présente édition, les bréviaires de Gérone, Vich et Lagrasse n'ont
 pas été utilisés.

A fol. 88 r-v.

R fol. 214 r-v.

T fol. 40 v-41.

N fol. 59-60.

Z non folioté.

Hunc titulum praebent codd. : Item sermo T Item sermo sancti Hiero-
 nimi presb. N : *Titulo carent R Z* || 3-5 Hoc enim die... dilectio vestra :
 Hodie enim R || 3 quadragesimo die *transp.* T || 4 dilectio vestra : dilectis-
 simi *add.* N Z || 6 cum corpore : nostrae substantiae *add.* R || ad : in* TN ||
 7 est enim *transp.* N || in : a R || intuentibus oculis discipulorum : ab oculis
 eorum R videntibus illis discipulis Z || 8 ut praesens lectio retulit *om.* R ||
 ad : in R || 9 Christi : -to TN || occurrit : eucurrit R || 10 sed : sive R ||
 ut *om.* R || obsequium : auxilium R || Christo : illi N || 11 et¹ : sed R *om.* T ||
 12 ascendens : hodie *add.* N || caelum : carne unde nunquam discesserat
 maiestate *add.* N || a nube : nubis R || Christus : Dei filius *add.* N || 13 ipsas :
 ipsam R || nubes : nubem R || cum mundo : potenter R || 14-16 Sic ipse per

sa résurrection, comme Votre Dilection vient de l'en-
 tendre dans la présente lecture ¹, que notre Seigneur
 et Sauveur, en présence de ses disciples, et sous leurs
 yeux, est monté au ciel avec son corps. Une nuée le
 reçut sous les regards de ses disciples, comme la présente
 lecture l'a rapporté, et c'est ainsi qu'il est monté au
 ciel. La nuée accourut pour honorer le Christ, non pour
 lui venir en aide ; pour honorer le Christ, et pour lui
 offrir le service qu'elle devait à son Seigneur et créa-
 teur. En montant au ciel, le Christ n'avait nullement
 besoin de l'aide d'une nuée, lui qui, avec le monde, avait
 aussi créé les nuées. C'est ce qu'il dit par la bouche de
 Salomon tenant le rôle de la Sagesse ² : « Quand il créait
 les cieux, j'étais là ; lorsqu'il affermissait les nuées dans
 l'air, j'étais devant lui comme le maître d'œuvre ³. »

2. Ainsi, le Fils de Dieu monte maintenant au ciel
 dans la nuée, à la stupéfaction étonnée des Apôtres,
 comme la présente lecture vient de le rapporter ; mais
 ce n'est pas la première fois qu'il y monte maintenant.
 Car, depuis l'origine du monde, il était souvent descendu

Salomonem... coram illo *om.* T N Z || 17 Ascendit : et *praem.* R || nunc :
 tunc R || 18 apostolis : discipulis T Z || ut praesens lectio retulit T : ut pr. l.
 declarat Z ut audistis ex lectione praesenti N *om.* R || 19-21 Ipse enim...
 ascendit *om.* N *per homoeotel.*

1. Le jour de l'Ascension, lecture était faite, comme il est normal, du récit
 des *Actes*.

2. On ne trouve l'emploi prépositionnel tardif de *persona* chez Chromace
 que dans l'expression *ex persona* ; cf. *infra* 26, etc., S. 9, 19. M. RÉVEILLAUD
 qui ne l'a noté que quatre fois chez Cyprien précise, après J. SCHLJNEN-
 C. MOHRMANN (*Studien zur Syntax der Briefe des hl. Cyprian*, t. I, Nimègue
 1936, p. 112) que, « même si elle est employée parfois chez les classiques,
 l'expression a certainement, pour les auteurs chrétiens, une origine biblique ».
 (*Saint Cyprien. L'oraison dominicale*, p. 153.)

3. La leçon de ces versets 27-30 de *Prov.* 8 est un argument d'authenticité
 pour ce passage attesté uniquement par R. En se reportant à P. Sabatier
 on constate que la variante de 28^a : *et cum firmas faceret desuper nubes* est
 propre à Chromace. On peut en rapprocher FULGENCE, *Ad Trasm.* II, 4 :
quando fortes faciebat sursum nubes.

20 gine mundi et descenderat saepe de caelo et ascenderat ¹.
 Sed nunc primum cum corpore ad caelum ascendit. Et
 hoc est quod apostoli mirabantur, quia cum carne Chris-
 tus ascendit ad caelum, unde sine carne descenderat. Sed
 quid mirum si hoc apostoli mirati sunt, cum et admi-
 25 ratae sunt et caelestes virtutes? Hoc enim Esaias mani-
 festat, cum ita ex persona civium caelestium loquitur
 dicens: *Quis est hic qui venit ex Edom? Rubor vesti-
 mentorum eius ex Bosor. Speciosus stola, speciosus ut
 lacus plenus torcularis* ^a. Edom terra interpretatur.
 30 Bosor vero caro. Hoc ergo angelis mirabile videbatur,
 quia ille qui secundum carnem natus in terris ex virgine
 fuerat, ille qui passus et crucifixus in carne videbatur,
 cum eadem carne ascendit ad caelum. Denique etiam
 torcularis mentio facta est, ut manifeste passio crucis
 35 dominicae monstraretur. Passione enim crucis Christus
 velut torcularis ligno compressus est, ut sacrum pro
 nobis sanguinem funderet ². Inde est quod rubor vesti-
 mentorum eius *ex Bosor* dicitur; inde quod *speciosus
 stola* ostenditur. Rubor vestimentorum eius ad fusionem
 40 sanguinis eius pertinet; species vero stolae ad gloriam
 resurrectionis. Quia in ea carne gloriosus a morte surrexit,
 in qua pro nobis gloriosum sanguinem fudit. Hoc est
 quod et ab Ecclesia dicitur de Christo, in Canticis Canti-
 corum: *Frater meus candidus et rubeus* ^b. *Rubeus* dicitur

21 corpore: ad caelum *add. sup. lin. R* || 22 quia: quare *N* || 23 ascen-
 dit: ascenderet *N* || descenderat: descendit *R a. corr.* || 24 mirati: ammirati
R || et admiratae sunt et caelestes virtutes *R*: admirantur et c. v. *T* admiratae
 sint et c. v. *N* et admiratae sint et c. v. *Z* || 25-61 Hoc enim... sed redeamus
 ad ordinem *om. TNZ* || Hoc enim *incipit mutilus A* || 25 hoc enim Esaias:
 hoc enim macae salus *A* || 26 ex: et *A* || civium *om. A* || 27 hic: iste *R* ||
 ex: de *R* || 28 speciosus¹²: in *praem. A* || 29 lacus: lacte *R* || interpretatur
 terra *transp. R* || 30 vero *om. A* || ergo: enim *R* || mirabile angelis *transp. R*
 || 31 ille *om. R* || 32 videbatur *om. A* || 33 ad caelum ascendit *transp. R* ||
 denique: *ad hoc add. R* || 35 Christus *om. R* || 36 ligno: Dominus noster
add. R || compressus *scripsi*: comprehensus *A* expressus *R* || ut pro nobis
 sacrum *transp. R* || 37 sanguinem funderet: effunderet sanguinem *R* || rubor:
 rubur *A* || 38 inde: est *add. R* || 41 surrexit: resurrexit *R* || 42 fudit: effudit *R*

personnellement du ciel, et y était remonté ¹; mais,
 maintenant, pour la première fois, il monte au ciel avec
 son corps. C'est ce qui étonnait les Apôtres: que le
 Christ montât au ciel avec sa chair, lui qui en était des-
 cendu sans la chair. Mais quoi de surprenant dans l'éton-
 nement des Apôtres, quand les Vertus des cieus elles
 aussi furent dans l'étonnement? C'est en effet ce qu'Isaïe
 manifeste, lorsque, tenant le rôle des citoyens du ciel, il
 dit: « Quel est celui-ci qui arrive d'Édom? La pourpre de
 ses vêtements vient de Bosor. Il est beau dans sa robe, beau
 comme la cuve pleine du pressoir ². » Édom se traduit:
 terre, et Bosor: chair. Il semblait donc étonnant aux
 anges que celui qui, selon la chair, était né sur terre d'une
 vierge, et qu'on avait vu souffrir et être crucifié dans sa
 chair, montât au ciel avec cette même chair. De plus,
 il est aussi fait mention du pressoir, pour montrer à
 l'évidence la passion que le Seigneur souffrit en croix.
 Car, en souffrant la croix, le Christ fut comme foulé sous
 le bois du pressoir, afin de verser pour nous son sang
 sacré ². C'est pourquoi la pourpre de ses vêtements
 est dite « de Bosor », c'est pourquoi il nous est présenté
 comme « beau dans sa robe ». La pourpre des vêtements
 se rapporte à l'effusion de son sang, la beauté de sa robe
 à la gloire de sa résurrection, car c'est dans cette chair,
 en laquelle il a versé pour nous son sang glorieux, qu'il est
 ressuscité glorieux de la mort. C'est bien ce que l'Église
 dit du Christ, dans le Cantique des Cantiques: « Mon
 frère est blanc et rouge ^b. » Il est dit rouge à cause de sa

a. Is. 63, 1 || b. Cant. 5, 10

1. Chromace n'explique pas sa pensée. Pour ses auditeurs elle ne faisait pas problème. Il s'agit sans aucun doute des théophanies de l'Ancien Testament dans lesquelles la tradition unanime, à partir de Justin, voyait des manifestations du Verbe subsistant comme personne distincte, aspect visible du Père inaccessible au regard de l'homme. Photin de Sirmium avait refusé cette interprétation; cf. M. SIMONETTI, *Studi sull'Arianesimo*, p. 149.

2. Cf. GRÉGOIRE D'ELVIRE, *Tract. S. Script.*, 6: *ita et botrus ille, id est corpus Christi, crucis ligno compressum, uvae suae corporisque sui sanguinem fudit* (PLS I, 399).

45 propter carnis passionem; *candidus* propter gloriam resurrectionis; quia qui abiectus et humilis visus est in passione, clarus et gloriosus apparuit in resurrectione. Hoc mysterium divinitatis et carnis in Christo etiam Hieremias ostendit cum dicit: *Deficient de petra*
 50 *mamillae aut nix a Libano* ^c, ut in mamilla petrae incarnationem eius ex virgine demonstraret, in nive vero Libani candorem divinae claritatis eius ostenderet. Denique cum transfiguratus in monte est, ut legimus in evangelio, vestimenta eius sicut nix facta sunt, quia
 55 claritatis eius gloria resplendebant. Non sine causa autem dicitur de Christo superius: *Rubor vestimentorum eius ex Bosor*. Non vestimenti, sed *vestimentorum*. Princeps enim martyrum ¹ est Christus; et ideo dicitur de eo: *Rubor vestimentorum eius ex Bosor*, quia corona
 60 martyrum, velut vestimentis rubentibus circumdatur.

3. Sed redeamus ad ordinem. Nam miratae sunt etiam supernae virtutes ascensionem Christi ad caelos, dicendo: *Quis est hic qui advenit ex Edom? Rubor vestimentorum eius ex Bosor. Speciosus stola, speciosus ut lacus plenus*
 65 *torcularis*. Videbant enim rem novam supernae potestates: Filium Dei cum carne ad caelum ascendere. Et idcirco dicebant: *Quis est hic qui advenit ex Edom?* Mirum erat angelis, mirum supernis potestatibus, quia caro illa de qua dictum ad Adam fuerat: *Terra*
 70 *es, et in terram ibis* ^d, iam non terra erat, sed caro ascendebat ad caelum. Quid profuit diabolo malitia sua?

46 et : est A || 47 resurrectione : -nis A || 50 a : de R || mamilla : -lle A || 52 ostenderet : -rit A || 54 sicut : ut R || sunt : est A || 55 gloria : -ae A || resplendebant : -bat A || 56 rubor : -bur A || 57 vestimenti : -tis A || 59 rubor : -bur A || 61 Nam miratae sunt *rursus* TNZ || 62 dicendo : dicentes R || 63 hic : iste Z || advenit ex : venit ex Z venit de RT || rubor : -bur A || rubor vestimentorum : -bro -to TN -bro -ti Z || 64 eius om. TNZ || lacus : lacte R || 65 videbant : -erunt R || potestates : virtutes R || 66 Filium : scilicet add. N || caelum : -los R || ascendere : ascendisse N qui add. ubi numquam carnem viderant || 67 et idcirco : et ammirantes R || Edom : rubor vestimentorum eius ex Bosor add. R || 68 angelis : dilectissimi praem. N || mirum² : erat add. R || potestatibus : virtutibus R || 69 ad Adam dictum

passion dans la chair; blanc, à cause de la gloire de sa résurrection; car, celui qui, durant sa passion, s'est montré abaissé et humble, lors de sa résurrection, est apparu éclatant et glorieux. Ce mystère de la divinité et de la chair dans le Christ, Jérémie nous le montre aussi quand il dit: « Les mamelons disparaîtront du rocher, ou la neige du Liban ^c »; dans les mamelons du rocher, il désigne son incarnation d'une vierge, et dans la neige du Liban, l'éclat de sa splendeur divine. De plus, quand il s'est transfiguré sur la montagne, comme nous le lisons dans l'évangile, ses vêtements devinrent (blancs) comme la neige, parce que la gloire de sa splendeur resplendissait. Ainsi, ce n'est pas sans raison qu'on dit du Christ un peu plus haut: « La pourpre de ses vêtements vient de Bosor. » Non: de son vêtement, mais: « de ses vêtements ». Le Christ est en effet le prince des martyrs ¹; aussi dit-on de lui: « La pourpre de ses vêtements vient de Bosor », parce qu'il est entouré de la couronne des martyrs comme de vêtements de pourpre.

3. Mais, revenons au sujet. Même les Vertus d'en-haut furent frappées d'étonnement devant l'ascension du Christ au ciel; elles disaient: « Quel est celui qui arrive d'Édom? La pourpre de ses vêtements vient de Bosor. Il est beau dans sa robe, beau comme la cuve pleine du pressoir. » Les Puissances d'en-haut voyaient, en effet, une nouveauté: le Fils de Dieu monter au ciel avec sa chair. C'est pourquoi elles disaient: « Quel est celui qui arrive d'Édom? » Il était étonnant pour des anges, étonnant pour les Puissances d'en-haut, que cette chair dont il avait été dit à Adam: « Poussière tu es, en poussière tu retourneras ^d », ne fût pas, désormais, de la poussière, mais une chair qui montait au ciel. Quel

transp. R || fuerat : erat R || 70 caro : Dei add. R. Post caro in codd. forte desunt nonnulla verba || ad caelum ascendebat transp. R || 71 quid : ergo add. R || sua malitia transp. N

c. Jer. 18, 14 || d. Gen. 3, 19

1. Le Christ est « le prince des martyrs » en ce sens qu'il est leur chef et le premier d'entre eux. Le titre sera repris dans le S. 19.

Terrena caro nostra quam regnare in paradiso noluit, regnat in caelo ¹. < Domini enim in caelum ascensio > angelorum quidem admiratio et exultatio fuit, et totius mundi laetitia; diaboli vero confusio et vera damnatio. Hanc admirationem angelorum de ascensione Domini ad caelos etiam David in psalmo demonstrat, cum ita ex persona angelorum mirifice loquitur dicens: *Tollite portas, principes, vestras, et elevamini, portae aeternales, et introibit rex gloriae. Dominus, inquit, fortis et potens in praelio* ². Stupebant enim supernae virtutes, mirabantur angeli qui praesentes extiterant in Domini resurrectione, et idcirco clamabant ad alterutrum, ut victori Christo redeunti ad caelum post praclium passionis, aperiretur porta caelorum. Vicerat enim diabolum, vicerat mortem, destruxerat peccatum, debellaverat daemonum legiones, et victor a morte surrexerat.

4. Ascendit ergo Christus cum corpore ad caelum, post triumphum crucis, post victoriam passionis. Famulatus debitus ab angelis deferebatur. Alii enim praecedebant, alii sequebantur, ascendente Christo cum corpore ad caelum, congruum obsequium exhibentes tanto

72 terrena : terra Z ecce R om. A || quam : quae T N qua Z || regnare : resurgere A || noluit : doluit R hodie a Domino exaltata add. T N velit nolit iam add. R || 73 regnat om. T || caelo : -lum A || Domini enim in caelum ascensio scripsi cum R qui probab. sic suppl. lacunam archetypi om. cett. codd. || 74 quidem : quidam A om. R || et exultatio fuit : et exaltatio f. N om. R || totius : totus A || 75 laetitia : exultatio R || diaboli : et praem. R || vero om. R || confusio : et inferi et mortis vera atque perpetua dampnatio add. R || 76 Domini : Salvatoris add. R || 77 etiam : et T || 77-78 in psalmo... loquitur dicens : ex persona caelestium virtutum in psalmo praecedunt voce angelorum mirifice proclamans R || 77 cum : et N || 78 Tollite : atollite R || 80 gloriae : et quis est inquit iste rex gloriae add. N || Dominus inquit f. et p. in pr. in marg. 1^a man. R || potens : Dominus potens add. Z || 81-87 Stupebant enim... surrexerat om. T N Z || mirabantur : et ammirabantur R || 82 qui : quia A || 83 ut victori : ut om. R || 85 aperiretur : ut aperirent R || porta : portas R qui praem. ei || caelorum : Dominus, inquit, fortis et potens, Dominus potens in praelio, et Dominus virtutum ipse est rex gloriae add. R || 86 destruxerat : vicerat R || 87 surrexerat : resurrexerat R || 88 ergo : hodie add. N || 89 post triumphum crucis, post victoriam passionis : post triumphum passionis crucis A || passionis : et diaboli add. N || famulatus debitus :

profit le diable a-t-il tiré de sa méchanceté ? Notre chair terrestre, qu'il ne voulait pas voir régner dans le Paradis, règne dans le ciel ¹. Car l'ascension du Seigneur au ciel fut, certes, l'étonnement et l'allégresse des anges, et la joie du monde entier, alors qu'elle fut la confusion du diable, et sa véritable condamnation. Cet étonnement des anges devant l'ascension du Seigneur au ciel, David nous le montre dans le psaume, quand, tenant le rôle des anges, il prononce ces paroles magnifiques : « Princes, élevez vos portes ; élevez-vous, portes éternelles, et le roi de gloire fera son entrée, le Seigneur puissant et fort au combat ². » Les Vertus d'en-haut étaient en effet dans la stupeur, les anges dans l'étonnement, eux qui avaient été présents à la résurrection du Seigneur ; aussi se criaient-ils l'un à l'autre d'ouvrir la porte des cieux au Christ vainqueur, qui revenait au ciel après le combat de sa passion. Car il avait vaincu le diable, vaincu la mort, il avait détruit le péché, mis en déroute les légions des démons, et était ressuscité vainqueur de la mort.

4. Le Christ monta donc au ciel avec son corps après le triomphe de sa passion et la victoire de la croix. Les anges lui rendaient le service qui lui est dû : les uns, en effet, précédaient le Christ montant au ciel avec son corps ; d'autres le suivaient, offrant ainsi à un si grand

debitus itaque famulatus ei R famulatu debito T N familiari debito Z || 90 deferebatur : ferebatur T N Z offerebatur R || 91 alii : et praem. R atque praem. Z || 91 ascendente Christo : -tem -tum A -ti -to R || 92 ad : in Z || congruum exhibentes obsequium transp. R

1. L'Ascension est le suprême triomphe sur Satan. L'orateur insiste sur le contraste terrestre-céleste. Dans le Christ, la condition humaine, de terrestre et soumise à la mort, devient céleste et règne dans les cieux. Gen. 3, 19 est assez fréquemment utilisé dans les sermons pour l'Ascension, tant en Orient (Ps. ATHANASE, PG 28, 1091 ; CHRYSOSTOME, PG 50, 446) qu'en Occident (GRÉGOIRE LE GRAND, Hom. 29, § 10, PL 76, 1218).

2. Ps. 23, 7-9. Ce psaume et le ps. 109 cité *infra* (105) sont parmi les psaumes traditionnels de l'Ascension. Voir les témoignages patristiques rassemblés par J. DANIELOU dans « Les Psaumes dans la liturgie de l'Ascension », *La Maison Dieu* 21, p. 41-49. Voir aussi A. ROSE, « Atollite portas, principes, vestras... », *Misc. Liturg. in onore di S. E. il cardinale G. Lercaro* I, Rome, 1966, p. 458-464.

regi et tanto victori. Si enim regi homini post victoriam cum laudibus omnes occurrunt, quanto magis Christo 95 regi aeterno omnes angeli ac supernae virtutes occurrere debuerunt, qui triumphato diabolo et morte devicta, victor cum corpore ascendebat ad caelum.

Nec mirum sane si et angeli et supernae virtutes occurrerunt obviam Christo redeunti ad caelum, cum etiam 100 ipse Pater occurrisset monstretur, sicut ipse psalmus praesens ostendit cum dicitur ex persona Filii ad Patrem : *Tenuisti manum dexteram meam, in voluntate tua deduxisti me, et cum gloria assumpsisti me*¹. Suscepit enim cum gloria Pater Filium redeuntem ad caelum, quem in sua 105 dextera collocavit, sicuti in psalmo alio dicitur : *Dixit Dominus Domino meo : Sede ad dexteram meam*^e. Quomodo enim amor Patris maior esse poterit, aut quae potior Filii gloria, quam ut ad dexteram Patris sederet ? Et ideo bene addidit ex persona Filii in psalmo praesenti : 110 *Quid enim, inquit, restat in caelo, et a te quid volui super terram*^f ? Voluit pati in terra et ideo pro salute hominum generis suscepit passionem mortis. Voluit cum corpore ascendere ad caelum. Sedet ad dexteram Patris. Unus ergo thronus maiestatis Patris et Filii est, quia

93 victori : digne caeli cives occurrebant et victori triumphanti dignant obsequia ad invicem proclamantes : Benedictus qui venit in nomine Domini, et benedictum quod venit regnum patris nostri David. Pax in terra et gloria in excelsis *add.* R || 94 laudibus : -dis Z || omnes : concives R || Christo *om.* R || 95 regi : Deo vivo *praem.* R || omnes : homines A || 96 qui : quia A || 98 sauc *om.* T || si *om.* A || et¹ *om.* Z || supernae : omnes *praem.* R || occurrerunt : occurrunt R || 99 etiam ipse Pater : ipse Deus Pater etiam NZ || 100 occurrisset : totus festivus *praem.* R || monstretur *ex corr.* monstratur A || sicut ipse psalmus praesens ostendit : sicut psalmus ostendit TNZ *om.* R || 101 Filii : -li A || 102 tenuisti : inquit *add.* N || 103 assumpsisti : suscepisti Z (*cum Vulg.*) || 103-116 suscepit... pietas caritatis *om.* TNZ || 104 redeuntem : resurgentem et *praem.* R || quem *om.* R || in *om.* A || 105 sicuti *scripsi* : sicut hi A sicut R || alio psalmo *transp.* R || dicitur : legimus R || 106 ad dexteram meam : a dextris meis A || Quomodo : quantum A || 107 maior esse : maioris se A || poterit : potuit A || potior : posterior A || 108 Filii : Fili A || ad dexteram Patris sederet *scripsi* : a dextris Patris sederet A paterna sedis particeps ad Patris dexteram collocetur R || 109 ex persona Filii *om.* A || praesenti *om.* R || 110 enim *om.* R || caelo : caelum A ||

roi et à un si grand vainqueur la déférence qui convient. Si, en effet, tout le monde, en chantant ses louanges, va à la rencontre d'un roi victorieux alors qu'il n'est qu'un homme, combien plus tous les anges et les Vertus d'en-haut ne devaient-ils pas aller à la rencontre du Christ, roi éternel, qui, après avoir triomphé du diable et vaincu la mort, remontait en vainqueur au ciel avec son corps ?

Rien d'étonnant, certes, si les anges, aussi bien que les Vertus d'en-haut, sont accourus à la rencontre du Christ retournant au ciel, quand on nous dit que le Père lui-même est venu à sa rencontre. C'est ce que le psalmiste vient de nous déclarer lorsque, tenant le rôle du Fils, il s'adresse (ainsi) au Père : « Tu m'as pris par la main droite, tu m'as conduit selon ta volonté, et tu m'as élevé avec gloire¹. » Le Père, en effet, a reçu avec gloire le Fils qui revenait au ciel ; il l'a placé à sa droite, comme il est dit dans un autre psaume : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Siège à ma droite^e. » Le Père pourrait-il manifester plus grand amour ? Quelle gloire plus grande pourrait recevoir le Fils, que de siéger à la droite du Père ? Et c'est pourquoi, tenant le rôle du Fils, le psalmiste ajoute très justement dans le psaume qui vient d'être chanté : « Que reste-t-il au ciel ? Et, hormis toi, qu'ai-je voulu sur la terre^f ? » Il a voulu souffrir sur terre, et c'est pourquoi il a supporté la passion et la mort pour le salut du genre humain. Il a voulu monter au ciel avec son corps. Il siège à la droite du Père. Il n'y a donc qu'un seul trône pour la majesté du Père et du Fils, parce qu'il n'y a entre le Père et le Fils aucune différence d'honneur,

111 voluit : volui R || in *om.* R || terra : terram A *om.* R || ideo *om.* R || hominum : hominis R || 112 generis : generi A *om.* R || suscepit passionem mortis : mortem sustinuit R || 112-113 Voluit cum corpore... dexteram Patris : Volui ut etiam cum gloria corpus meum ascenderet in caelum et advocatus eorum pro quibus ignominiam crucis pertuli ad dexteram Patris sedere in excelsis R || 114 Unus ergo thronus maiestatis Patris *om.* A *per homocael.* || est : eius A

e. Ps. 109, 1 || f. Ps. 72, 25

1. Ps. 72, 24. Sur l'emploi de ce psaume dans la liturgie de l'Ascension, voir *Introd.*, p. 93.

Chromace d'Aquilée. I.

115 nulla diversitas honoris inter Patrem et Filium est,
nulla discretio dignitatis, sed sola pietas caritatis.

Quia ergo caro naturae nostrae in corpore Christi
hac die ascendit ad caelum, iure ac merito praesentis diei
sollemnitatem celebrare debemus, et ita agere in vita
120 praesenti, ut in futura vita, in regno caelesti, consortes
effici gloriae corporis Domini mereamur.

SERMO IX

Incipit de Psalmo tertio decimo,
de stultis et insipientibus ¹

1. In praesenti psalmo prophetae querela est dicentis :
Dixit stultus in corde suo : Non est Deus. Corrupti sunt
5 *et execrabiles facti sunt in iniquitatibus suis* ^a. Invenimus
quidem multos insipientes fuisse praeterito tempore,
qui Deum esse, aut non crederent, aut negarent. Sed
maxime de stultitia et infidelitate populi iudaici prophetae
querela est. Denique ipse numerus tertii decimi
10 psalmi personam nobis eiusdem populi iudaici manifeste
demonstrat ; nam Ismahel, filius Abrahae, qui in omnibus
figuram populi iudaici praetulit, cum esset tredecim

115 est inter Patrem et Filium *transp.* R || 116 sed sola : in quibus
sola est R || 117 nostrae *om.* A || Christi : Domini nostri Ihesu *praem.* R ||
118 hac : in *praem.* R || praesentis : -ti A || 120 in futura vita : futurae vitae
T N Z || 121 effici *om.* R || gloriae : et *praem.* T N Z || Domini : nostri Ihesu
Christi *add.* R || mereamur : effici *praem.* R || mereamur : Per Dominum
nostrum Iesum Christum, Filium tuum *add.* A Per eundem Dominum et
Salvatorem nostrum cui est cum Deo Patre et Spiritu sancto honor et gloria
per omnia s. s. Amen R Praestante eodem Redemptore nostro qui cum P.
et S. s. vivit et regnat in s. s. Amen N Per Dominum nostrum Iesum Chris-
tum Filium tuum qui vivit et regnat in s. s. Amen Z Amen T

*Recueil de Ripoll (A), fol. 88 v-89 v. L'homiliaire de Mondsee (a) a utilisé
le § 5.*

aucune distinction de dignité, mais uniquement dilec-
tion de charité.

La chair de notre nature étant donc montée au ciel
aujourd'hui dans le corps du Christ, il convient en vérité
que nous célébrions la solennité de ce jour, et que nous
agissions dès cette vie présente en sorte que, dans la vie
future, nous méritions de devenir participants de la gloire
du corps du Christ dans le royaume des cieux.

SERMON 9

Sur le Psaume 13, des sots et des insensés ¹

1. Dans ce psaume, le prophète se plaint en ces
termes : « Le sot a dit dans son cœur : Il n'y a pas de
Dieu. Ils se sont corrompus et sont devenus exécration
dans leurs iniquités ^a. » Certes, nous découvrons qu'il
y a eu, dans le passé, bien des insensés qui, ou bien ne
croyaient pas, ou bien niaient qu'il y a un Dieu. Mais
c'est surtout de la sottise et de l'incroyance du peuple
juif que se plaint le prophète. D'ailleurs, le numéro
d'ordre lui-même du psaume treizième nous désigne
clairement le personnage du peuple juif ; car Ismaël,
fils d'Abraham, qui a préfiguré le peuple juif en tous
points, reçut la marque de la circoncision lorsqu'il eut
treize ans. De même que le psaume dixième, à cause des

6 insipientes : et *praem.* A || 9 tertii decimi psalmi : -tio -mo -mo A ||
10 populi iudaici : -lum -cum A || 12 tredecim : tertio decimo A

a. Ps. 13, 1

1. Ce texte est le seul commentaire de Chromace sur un psaume qui nous
soit parvenu. Le corpus primitif en contenait-il quelques autres ? C'est pos-
sible et même probable. De tels textes ne pouvaient trouver place dans les
homiliaires.

annorum, signum circumcisionis accepit. Sicuti in psalmo decimo, propter decalogum legis, persona populi Ecclesiae declaratur, quia praecepta legis adimplet, ita, hoc psalmo tertio decimo, typus populi iudaici demonstratur, quia Ismahel, ut diximus, cum esset tredecim annorum, signum circumcisionis accepit.

Denique, quia dicitur in psalmo decimo, ex persona 20 populi Ecclesiae : *In Domino*, inquit, *confido*; *quomodo*, inquit, *dicitis animae meae : Transmigra in montem sicut passer* ^b, in passere praevaricator vel apostata significatur, qui relicta domo Dei, quod est Ecclesia, ad montes transmigrat, id est ad cultum idolorum transitum 25 facit. Sicuti dudum fecit populus Iudaeorum, qui relicto templo Dei, quod Ierosolymis erat, in montibus sacrificabat, ut scripturae propheticae manifestant. Sed populus Ecclesiae qui in Domino confidit, nulla ratione transmigrare se posse ad huiusmodi montes manifestat, 30 dicendo : *In Domino confido, quomodo dicitis animae meae : Transmigra in montem sicut passer*. Testes sunt nobis denique tot martyres, qui cum ad huiusmodi montes, id est ad cultum idolorum, transire, persecutionis tempore, cogentur, facilius a corpore quam a 35 fide Christi migrarunt; facilius a mundo quam ab Ecclesia Dei. Quia martyres ab Ecclesia Christi, nec in ipsa morte transmigrant; immo idcirco mortem pro Christo suscipiunt, ut in perpetuo in Christi Ecclesia maneant. Quia mors martyrum decor Ecclesiae est, et corona vir- 40 tutis ¹.

2. De populo ergo Ecclesiae, hic sermo prophetae est. De populo vero Iudaeorum quid dicat, audivit in praesenti lectione dilectio vestra. *Dixit*, inquit, *stultus*

26 sacrificabat : -bant A || 27 manifestant : -stat A || 28 Ecclesiae : celeste prius scripsit A, sed eras. || confidit : -det A || 29 posse : -ssot A || manifestat : -stet A || 32 tot : toto A || 33 persecutionis : -nes A a. corr. || 35 ab : ad A

b. Ps. 10, 1

dix paroles de la Loi, montre le personnage du peuple de l'Église, parce qu'elle accomplit les préceptes de la Loi, ainsi, dans ce psaume treizième, c'est la figure du peuple juif qu'on nous montre, parce qu'Ismaël, comme nous venons de le dire, a reçu la marque de la circoncision quand il avait treize ans.

De plus, tenant le rôle du peuple de l'Église, le psalmiste dit au psaume dixième : « Je me confie dans le Seigneur; comment dites-vous à mon âme : Émigre sur la montagne comme le passereau ^b ? » — le passereau signifiant le prévaricateur et l'apostat, qui abandonne la maison de Dieu, c'est-à-dire l'Église, et émigre sur la montagne, c'est-à-dire passe au culte des idoles. Ainsi, jadis, fit le peuple juif : ayant abandonné le Temple de Dieu, qui était à Jérusalem, il sacrifiait sur les montagnes, comme le manifestent les écrits des prophètes. Mais le peuple de l'Église, qui se confie dans le Seigneur, manifeste, lui, qu'aucune raison ne peut le faire émigrer sur de pareilles montagnes en disant : « Je me confie dans le Seigneur; comment dites-vous à mon âme : Émigre sur la montagne comme le passereau ? » D'ailleurs nous avons pour témoins le grand nombre des martyrs qu'au temps de la persécution on voulut forcer à émigrer sur pareilles montagnes, c'est-à-dire à passer au culte des idoles. Ils émigrèrent plus facilement de leur corps que de la foi au Christ, plus facilement de ce monde que de l'Église de Dieu. C'est que, pas même la mort ne fait émigrer les martyrs loin de l'Église du Christ; au contraire, ils supportent précisément la mort pour le Christ afin de demeurer à jamais dans l'Église du Christ; car la mort des martyrs est l'ornement de l'Église, et la couronne de la vaillance ¹.

2. Ces paroles du prophète concernent donc l'Église. Quant à ce qu'il dit du peuple juif, Votre Dilection vient de l'entendre dans la présente lecture. « Le sot, dit-il,

1. Chromace donne en ce passage un de ses plus beaux exposés sur le martyre; cf. J. LEMARIÉ, « Le témoignage du martyr d'après les sermons de Chromace d'Aquilée », *Rivista di Storia e Letteratura Religiosa*, t. V (1969), p. 3-12.

in corde suo : Non est Deus ^c. Et quomodo videamus.
 45 Statim ut ex Aegypto idem populus Iudaeorum < ... >, Dominum corde non credidit. Et tardante Moyse in monte, fecerunt sibi vitulum quem adorarent dicentes : *Hi < sunt > dii tui, Israhel, qui te eduxerunt de terra Aegypti* ^d. Qui, si utique Deum corde crederent, num-
 50 quam post tantam venerationem Dei, manufactis hominum supplicassent. Stultus ergo et insipiens per omnia populus Iudaeorum ostenditur, dum, relicto Deo vivo et vero, deos gentium requirit ; dum, contempta manna caelesti, cucumeres et pepones, et aegyptias carnes desiderat ^e ; dum plus facit Aegypti servitutem quam fidei
 55 libertatem ; plus prodigia daemonum quam mirabilia divina.

3. Sed stultitiam suam in hoc maxime idem populus Iudaeorum prodidit, cum vidit Dei Sapientiam ¹ Christum venientem in carne < et > cognoscere noluit ; cum divinas virtutes eius, et inaudita mirabilia contemptui habuit. Cacci illuminabantur, surdi audiebant, claudi sanabantur, paralytici curabantur, leprosi mundabantur, mortui suscitabantur, et in tanta stultitia idem Iudaeorum populus fuit, ut ad fidem Christi nec his mirabilibus moveretur, et non solum < non > moveretur, sed insuper ad damnationem Domini ac Salvatoris insurgeret. Unde non immerito etiam in sequentia psalmi huius < ... > ² hoc enim ait : *Sepulcrum patens est guttur*
 70 *eorum, linguis suis dolose agebant, venenum aspidum sub labiis eorum* ^f. Cur autem *sepulcrum patens est guttur eorum* dictum sit, si consideremus, advertimus. Sepul-

44 videamus : -tur A || 45 desunt nonnulla verba in A sive post Aegypto sive post Iudaeorum (forte eductus est vel egressus est) || 52 ostenditur : -dit A || 53 contempta : contenta A || 54 pepones : pipones A || 55 facit : faciet A || 59 prodidit : -diit A || sapientiam : -tia A || 61 contemptui : contentum A || 66 moveretur (bis) : -rentur A a. corr. || 67 insurgeret : -rent A || 68 post huius desunt nonnulla verba in A || 72 advertimus : -mur A

c. Ps. 13, 1 || d. Ex. 32, 4 || e. Cf. Nomb. 11, 5 || f. Ps. 13, 3

dit dans son cœur : il n'y a pas de Dieu ^c. » Voyons comment. A peine sorti d'Égypte, le peuple juif ne crut pas au Seigneur dans son cœur. Et, comme Moïse s'attardait sur la montagne, ils se firent un veau pour l'adorer, en disant : « Voilà tes dieux, Israël, qui t'ont fait sortir du pays d'Égypte ^d. » Certes, s'ils avaient cru à Dieu dans leur cœur, jamais, après avoir si bien honoré Dieu, ils n'auraient adressé leurs supplications à des œuvres de mains d'hommes. Le peuple juif se montre donc tout à fait sot et insensé : il abandonne le Dieu vivant et vrai, et recherche les dieux des nations ; il méprise la manne venue du ciel et regrette les courges, les melons et les viandes d'Égypte ^e ; il fait plus de cas de l'esclavage d'Égypte que de la liberté de la foi, plus de cas des prodiges des démons que des merveilles de Dieu.

3. Mais c'est en ceci que ce même peuple juif a surtout révélé sa sottise : il a vu la Sagesse de Dieu ¹, le Christ venant dans la chair, et n'a pas voulu le reconnaître ; il n'a eu que mépris pour ses miracles divins et ses merveilles inouïes. Les aveugles retrouvaient la vue, les sourds entendaient, les boiteux étaient guéris, les paralytiques retrouvaient la santé, les lépreux étaient purifiés, les morts ressuscitaient ; mais le peuple juif a été d'une telle sottise que même ces merveilles ne l'ont pas amené à croire au Christ, et que, loin d'y être amené, il a en plus tout fait pour le condamner. Par conséquent, ce n'est pas sans raison que, dans la suite de ce psaume < ... > ². Car il dit ceci : « Leur gosier est un sépulcre béant ; leur langue opérait la fourberie, un venin d'aspic est sous leurs lèvres ^f. » Si nous y réfléchissons, nous verrons pourquoi il est dit : « Leur gosier est un sépulcre béant. » Un sépulcre ne contient rien d'autre que des cadavres

1. Le Christ est la Sagesse de Dieu ; l'expression est reprise de I Cor. 1, 24. Hilaire l'emploie très fréquemment ; cf. R. J. KINNAVEY, *The vocabulary of S. Hilary of Poitiers*, Washington 1935, p. 205. Chromace l'utilise de nouveau dans la *Praefatio orat. dominicae* et à plusieurs reprises dans les *tractatus* sur *Matthieu*.

2. Le copiste a sauté quelques mots, si ce n'est une ou deux lignes qu'il est impossible de restituer.

crum non nisi cadavera in se continet mortuorum.
 Recte ergo Iudaei sepulcris comparati sunt, quia, sicut
 75 sepulcrum non nisi cadavera intra se mortuorum continet,
 ita quoque < Iudaei > < ... >¹ mortua opera carnis
 et animae, ipsi vitae suae sepulcrum effecti sunt, con-
 tinentes intra se sordes et spurcitas peccatorum. Vis
 plane cognoscere sepulcra Iudaeos appellatos? Audi
 80 Dominum in evangelio dicentem ad scribas et phari-
 saeos : *Vae vobis, quia similes estis sepulcris dealbatis,*
quae foris quidem apparent hominibus speciosa, intus
autem plena sunt cadaveribus mortuorum, et omni spur-
 85 *citia. Ita, inquit, et vos a foris apparetis hominibus iusti,*
intus autem pleni estis rapina et iniquitate ^ε.

4. Manifestum est itaque, iuxta Domini testimonium,
 Iudaeos propterea stultos corde et patens sepulcrum
 nuncupatos. Sed illud considerare debemus, quod non
 solum dicitur *guttur*, sed *sepulcrum patens est guttur*
 90 *eorum*. Quod utique non sine ratione dictum advertimus.
Sepulcrum enim patens, mortem expectans illius qui
 illic dicitur. Recte igitur et *guttur Iudaeorum sepulcrum*
patens nuncupatum est, quia et ipsi aperiunt os suum,
 ut mortem exciperent Salvatoris, dicendo ad Pilatum :
 95 *Crucifige, crucifige* ^h. Unde non immerito etiam serpentes
 eos < esse > sermo propheticus, in psalmo praesenti,
 testatus est : *Linguis suis dolose agebant, venenum aspi-*
dum sub labiis eorum. Hinc est quod Iohannes in evan-
 gelio ita impietatem < eorum > arguit, dicens :
 100 *Serpentes, genera viperarum, quis demonstravit vobis fugere*
a ventura ira ⁱ? Non generaliter serpentes vocantur,
 sed specialiter, id est *genera viperarum*. Inter serpentes

73 continet : -nent A || 75 continet : -nent A || 76 post quoque verba non-
 nulla desunt in A ex quibus Iudaei con. || 79 plane : plene A || 83 cadave-
 ribus : cadavera A || 91-92 Illius... dicitur loc. videtur corrupt. in A || 99 ar-
 guit : -guet A

g. Matth. 23, 27 || h. Lc 23, 21 ; Jn 19, 6 || i. Matth. 23, 33

de morts. Il est donc fort juste de comparer les Juifs à
 des sépulcres. Un sépulcre ne contient rien d'autre que
 des cadavres de morts ; ainsi les Juifs (n'ayant en eux
 que) les œuvres mortes de la chair et de l'âme¹, sont
 devenus le sépulcre de leur propre vie, eux qui ne con-
 tiennent en eux que la saleté et l'ordure des péchés.
 Veux-tu la preuve que les Juifs ont été traités de
 sépulcres ? Écoute le Seigneur, qui, dans l'évangile, dit
 aux scribes et aux pharisiens : « Malheur à vous,
 parce que vous êtes semblables à des sépulcres blanchis,
 qui, du dehors, semblent beaux aux gens, mais qui,
 au dedans, sont remplis de cadavres de morts et de toute
 sorte d'ordure. Ainsi, dit le Seigneur, du dehors, vous
 paraissez justes aux gens, mais, à l'intérieur, vous êtes
 remplis de rapine et d'iniquité ^ε. »

4. Incontestablement, c'est pour cela qu'au témoi-
 gnage du Seigneur les Juifs sont appelés « sots de cœur »
 et « sépulcre béant ». Mais nous devons aussi considérer
 ce point : non seulement on parle de « gosier », mais il est
 dit : « leur gosier est un sépulcre béant ». Nous remar-
 quons que cette parole n'a pas été dite sans raison. Car
 c'est celui qui attend la mort de quelqu'un qu'on appelle
 ici « sépulcre béant ». C'est donc fort justement qu'on a
 appelé « sépulcre béant » le gosier des Juifs, puisqu'ils
 ouvrent la bouche pour obtenir la mort du Seigneur, en
 disant à Pilate : « En croix ! En croix ^h ! » Aussi n'est-ce
 pas sans raison que, dans le présent psaume, la parole
 prophétique atteste qu'ils sont aussi des serpents :
 « Leur langue opérât la fourberie, un venin d'aspic est
 sous leurs lèvres. » De là vient que Jean, dans l'évangile,
 leur reproche leur impiété en ces termes : « Serpents,
 race de vipères, qui vous a montré à fuir la colère qui
 vient ⁱ ? » On ne les traite pas de serpents en général ;
 on précise bien : « race de vipères ». Car, parmi les ser-

1. De nouveau il y a une lacune de quelques mots. Ici toutefois une res-
 titution conjecturale peut être proposée. Les œuvres mortes (cf. Hébr. 6, 1)
 sont celles « faites sans la foi et la vie divine, elles relèvent du péché qui
 mène à la mort » (Bible de Jérusalem).

enim hoc solum genus est viperarum, quae non de ovo nascuntur, sed de utero matris suae sic erumpunt ¹.
 105 Cum autem nati fuerint, statim matrem suam occidunt. Quo < vocabulo > nunc itaque Iudaei viperarum progenies appellati sunt, quia matrem suam synagogam, impietatis suae merito, perimerunt. Quid de matre dico? Nec filiis propriis pepercerunt, cum dixerunt: *Sanguis*
 110 *huius super nos et super filios nostros* ¹.

5. Quia ergo ad tantum sacrilegium venturus erat populus Iudaeorum, non immerito clamat propheta in fine psalmi, dicens: *Quis dabit ex Sion salutare Israhel? In avertendo Dominus captivitatem plebis suae* ^k.
 115 In quo manifeste Domini ac Salvatoris nostri precabatur adventum. Sciebat aliter genus humanum a captivitate diaboli liberari non posse, nisi per incarnationem Christi; et ideo ait: *Quis dabit ex Sion salutare Israhel?* Ille enim non solum salutaris datus est, qui,
 120 propter salutem humani generis, ex virgine nasci dignatus est. Ipse enim, delecto hoste et morte devicta, captivitatem nostram de manu diaboli liberavit, ut nos Dei filios et gloriae suae coheredes efficeret.

6. Unde non immerito addidit propheta in fine psalmi
 125 dicens: *Laetetur Iacob et exultet Israhel* ¹. Non utique carnalis ille Iacob vel Israhel qui adversus Dominum et Salvatorem suum rebellis et impius extitit, sed spiritalis Iacob, id est populus Ecclesiae, quod sumus nos. Utrumque enim dudum nomen Iacob patriarcha, fidei suae merito,
 130 consecutus est. Dudum enim Iacob patriarcha qui fratrem suum, de utero matris exiens, supplantavit, Iacob dictus est. Postea vero, quia primogenita et benedictiones accepit, Israhel dictus est ^m. Quod utrumque nomen in

103 ovo : ova A || 113 sine : -nem A || 117 liberari scripsi cum a om. A || 120 nasci : est prius scrips. A sed exp. || 124 sine : -nem A || 128 populus : -los A || 132 Iacob dictus est : dictus est Iacob A a. corr.

1. Matth. 27, 25 || k. Ps. 13, 7 || l. Ps. 13, 7 || m. Cf. Gen. 25, 26 ; 25, 29 s. ; 27, 1 s.

parents, il n'y a que la race des vipères qui n'est pas ovipare, mais vivipare, et sort du sein maternel; et les petits à peine nés tuent aussitôt leur mère ¹. On appelle donc, maintenant, les Juifs « race de vipères » parce qu'en raison de leur impiété ils ont tué la Synagogue, leur mère. Et que parlai-je de leur mère? Ils n'ont même pas épargné leurs propres enfants, lorsqu'ils ont dit: « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants ¹. »

5. Puisque le peuple juif devait en arriver à un tel sacrilège, ce n'est donc pas sans raison que le prophète s'écrie, à la fin du psaume: « Qui, de Sion, donnera le salut à Israël? Lorsque le Seigneur ramènera son peuple de captivité ^k. » Par ces paroles le prophète implorait manifestement la venue de notre Seigneur et Sauveur. Il savait que le genre humain ne pouvait être délivré de la captivité du diable si ce n'est par l'incarnation du Christ; aussi dit-il: « Qui, de Sion, donnera le salut à Israël? » Car celui qui, pour sauver le genre humain, a daigné naître d'une vierge, n'a pas seulement été donné comme sauveur. Après avoir abattu l'ennemi et vaincu la mort, il nous a, en effet, délivrés de la captivité où nous tenait la puissance du diable, afin de faire de nous des fils de Dieu et des cohéritiers de sa gloire.

6. Ce n'est donc pas sans raison que le prophète ajoute en fin du psaume: « Jacob se réjouira et Israël exultera ¹. » Non pas, certes, ce Jacob selon la chair, ni l'Israël qui s'est montré rebelle et impie à l'égard de son Seigneur et Sauveur, mais ce Jacob selon l'esprit, c'est-à-dire le peuple de l'Église, que nous sommes, nous. Car, jadis, en récompense de sa foi, le patriarche Jacob reçut ce double nom. Jadis, en effet, le patriarche Jacob, au sortir du sein maternel, supplantait son frère et fut appelé Jacob. Ensuite, ayant reçu le droit d'aînesse et les bénédictions, il fut appelé Israël ^m. Nous savons

1. Cf. ARISTOTE, *Hist. anim.*, V, 34; APOLÉE, *Apol.*, 85; PLINE, *Hist. nat.*, X, 62. Sur l'application de cette croyance aux Juifs, cf. AMBROISE, *De Tobia*, XII, 41; PIERRE CURVSOLOGUE, *Sermon* 137; *Op. Imp. in Matth.* (PG 56, 651, 889).

nobis congruum manifesta ratione cognoscimus. Pri-
 135 mum enim, cum venimus ad credulitatem, et de utero
 matris Ecclesiae nascimur, Iacob efficimur, id est sup-
 plantantes. Supplantamus enim fide nostra prioris fratris
 perfidiam, id est Iudaeorum, et sic, de minore, priores
 efficimur. Et sic, postquam si crediderimus, accipimus
 140 primogenita fratris, quia in primogenito Dei Filio credi-
 mus, in quo credere noluit populus Iudaeorum; et sic,
 postea Israhel nuncupamur, id est mente Deum
 videntes¹, quia unigenitum Deum, natum pro salute
 nostra, oculis fidei intuemur. Cui est honor et gloria et
 145 potestas in saecula saeculorum. Amen.

SERMO X

Incipit de Evangelio Matthaei ubi dicit
 de rege qui fecit nuptias filio suo

1. Multis ac diversis parabolis Dominus et Salvator
 noster pharisaeos et principes Iudaeorum coarguit.
 5 Superius parabolam patrisfamilias qui vineam locavit
 colonis proposuit^a; in praesenti vero lectione, de rege
 qui nuptias fecit filio suo, ut audivit dilectio vestra.
*Et misit, inquit, servos suos ut rogarent invitatos ad
 nuptias. At illi, inquit, noluerunt venire; sed abierunt,*

136 efficimur : -ceremur A || 137 fide nostra : fidem nostram A || prioris :
 -ri A || 140 primogenito : -genita A || 144 intuemur : intueamur A

Recueil de Ripoll (A), fol. 89 v-90.

4 coarguit : quo arguet A || In A deest distinctio inter arguet superius ||
 5 patrisfamilias : patremfamilias A || 6 in praesenti vero lectione : in pres.
 lect. vero A a. corr. || 9 noluerunt : -re A

pour des raisons manifestes que ce double nom, c'est à
 nous qu'il convient. Et d'abord, lorsque nous venons
 à la foi et naissons du sein de la Mère-Église, nous devenons
 Jacob, c'est-à-dire des supplantateurs : nous supplantons
 en effet par notre foi l'incrédulité de notre aîné, à savoir
 les Juifs, et, ainsi, de cadets, nous devenons les aînés.
 Ayant cru, nous recevons alors le droit d'aînesse de notre
 frère, parce que nous avons cru au Fils premier-né de
 Dieu en qui n'a pas voulu croire le peuple juif ; et ainsi,
 ensuite, nous sommes appelés Israël, c'est-à-dire « ceux
 qui voient Dieu » par l'esprit¹, car, par les yeux de la
 foi, nous contemplons Dieu, le Fils unique, né pour notre
 salut. A lui, honneur, gloire et puissance, aux siècles
 des siècles. Amen.

SERMON 10

Sur l'évangile de Matthieu
 où il est parlé du roi qui fit des noces pour son fils

1. Par des paraboles nombreuses et variées, notre
 Seigneur et Sauveur a confondu les Pharisiens et les
 chefs des Juifs. Après la parabole du père de famille qui
 loua sa vigne à des vigneron^a, voici proposée, dans la
 présente lecture, celle du roi qui fit des noces pour son
 fils, comme Votre Dilection vient de l'entendre. « Et
 il envoya, dit l'évangile, ses serviteurs pour prier les
 invités de venir aux noces. Mais eux refusèrent de venir ;
 ils s'en allèrent, les uns dans leur propriété de campagne,

a. Cf. Matth. 21, 33 s.

1. Cette étymologie du nom d'Israël est basée sur Gen. 32, 28-30 ; elle
 vient de PHILON (*De Abrahamo*, 57 ; *De mutal. nominum*, 81) et est géné-
 rale chez les Pères.

10 *alii in villam, alii ad negotiationem suam. Alii vero tenuerunt servos eius, et contumeliis adfectos, occiderunt* ^b.

2. In praesenti quoque parabola, rex qui fecit nuptias filio suo, Deus Pater significatus agnoscitur, qui, causa salutis humanae, unigeniti Filii sui spiritales nuptias
15 celebravit. Et quae haec nuptiae intellegendae sunt, nisi cum sponsus Christus, sponsam sibi Ecclesiam ¹, per Sanctum Spiritum, sociavit? Immacolatae istae et inviolabiles nuptiae sunt; non quia amore carnali constant, sed gratia spiritali. Denique Ecclesia nupta
20 virgo ostenditur, dicente Paulo: *Statui enim vos uni viro, virginem castam exhibere Christo* ^c. Secundum saeculi exemplum, non potest virgo dici, quae nupta est. Secundum caeleste mysterium ², sic Ecclesia nupta monstratur, ut virgo sit. Nupta dicitur, quia per Spiritum Sanctum, Christo coniuncta est; virgo, quia in-nupta et incorrupta manet a peccato. Harum nuptiarum auctor, Deus Pater est. Testis, Spiritus Sanctus. Ministri, angeli. Invitatores, apostoli. Si autem et pompam spiritalem harum nuptiarum requiras, invenies:
30 id est thalamum caelestem, de quo scriptum est: *Et ipse tamquam sponsus procedit de thalamo suo* ^d. Chorus virginum sacrarum primum locum, in istis nuptiis, obtinet ³, de quibus scriptum legimus: *Adducentur regi virgines post eam* ^e. Habent < haec > nuptiae citharam suam, habent organa, habent cymbala. Id est citharam legis, organum prophetarum, < ... > de quibus scriptum

10 villam: villa A || 11 contumeliis: -melia A || adfectos: effectos A || 12 nuptias: nequitas A || 18 non quia: numquid A || 19 Ecclesia: -siam A || 32 sacrarum: sacrumque A || 33 obtinet: -nent A || 34 virgines. Postea habent sic interp. A || post eam: postea A || 36 post prophetarum loc. lac. in A deest namque cymbalarum interpretatio. Probabiliter legend. cymbala apostolorum om. per homoeotel.

b. Matth. 22, 3, 5-6 || c. II Cor. 11, 2 || d. Ps. 18, 6 || e. Ps. 44, 15

1. Sur l'Église « épouse » et « vierge », dans la tradition patristique des

les autres à leurs affaires. D'autres appréhendèrent ses serviteurs, les accablèrent d'outrages, et les tuèrent ^b. »

2. Dans cette parabole également, nous reconnaissons dans le roi qui fit des noces pour son fils la figure de Dieu le Père, qui, en vue de notre salut, célébra les noces spirituelles de son Fils unique. Que faut-il entendre par ces noces, sinon que, par le Saint-Esprit, le Christ-Époux s'est uni l'Église comme Épouse ¹? Ces noces sont immaculées et inviolables, parce qu'elles reposent, non sur un amour charnel, mais sur la grâce spirituelle. D'ailleurs, l'Église nous est présentée comme une vierge-épouse, au dire de Paul: « Je vous ai fiancés à un Époux unique, comme une vierge pure à présenter au Christ ^c. » Selon ce qui se passe ici-bas, on ne peut appeler vierge une épouse. Mais, selon le mystère céleste ², l'Église nous est présentée comme épouse, tout en restant vierge. On la dit épouse, parce que, par le Saint-Esprit, elle est unie au Christ; vierge, parce qu'elle demeure dans son intégrité sans corruption du péché. De ces noces, l'auteur est Dieu le Père; le témoin, l'Esprit-Saint; les serviteurs, ce sont les Anges: les porteurs d'invitations, les Apôtres. Et si tu t'enquiers de la splendeur spirituelle de ces noces, tu la trouveras: c'est la chambre nuptiale du ciel, dont il est écrit: « Et lui, comme l'époux, sort de sa chambre nuptiale ^d. » En ces noces, le chœur des vierges consacrées tient la première place ³, lui dont nous lisons dans l'Écriture: « On amènera au Roi des vierges à sa suite ^e. » Ces noces ont leur cithare, leurs instruments, leurs cymbales, c'est-à-dire la cythare de la Loi, l'instrument des Prophètes, les cymbales des Apôtres, dont nous lisons dans l'Écriture: « Louez-le sur

trois premiers siècles, voir J. C. PLUMPE, *Mater Ecclesia* (Washington 1943), p. 60, 64, etc.

2. *Caeleste mysterium* est une expression qu'affectonne Chromace (cf. S. 19, § 1; 31, § 3). C'est l'économie du salut, le plan divin, le « mystère » au sens paulinien. Dans le tract. sur Matthieu 1, 18 s., Chromace en donne une expression équivalente: *caeleste mysterium, occultum et reconditum a saeculis sacramentum* (éd. R. Étaix, RB, t. LXX [1960], p. 474).

3. On sait en quel honneur étaient tenues les vierges consacrées, dans l'Église des Pères.

esse legimus : *Laudate eum in chordis et organo ; laudate eum in cymbalis benesonantibus* ¹.

3. Et iam videamus ipsam parabolam. Ad huiusmodi
40 ergo nuptias Filii sui, Pater primum Iudaeorum populum invitavit. Misit enim ad illos iustos, misit prophetas. Sed *illi*, inquit, *noluerunt venire* ^g. Misit iterum alios servos, plures prioribus, id est apostolos et evangelistas praedicatores, dicens ad eos : *Ite*, inquit, *dicite invitatis* :
45 *Ecce prandium meum paravi. Tauri et saginata occisa < sunt >. Venite ad nuptias* ^h. In prandio enim < mysterium > dominicae passionis ostenditur, in quo verus cibus vitae et esca salutis aeternae < Christus > est. Ipse est enim panis vivus de caelo descendens, et vitam
50 dat huic mundo. Bene autem prandii commemoratio facta est ; non coenae, sed prandii (prandium enim hora sexta exhiberi consuevit) quia sexta hora erat cum Christus crucifixus est pro generis humani salute, ut
55 exhiberet ¹. Tauros autem occisos propter nuptias Filii sui, iustos et prophetas significat, qui occisi sunt a Iudaeis, quia venturum ac passurum in carne Dei Filium praedicabant. Recte autem iusti et prophetae tauri appellati sunt, quia iniquitatem populi Iudaeorum
60 iustitiae cornibus ventilabant. Saginata vero occisa, infantes ² illos in Bethleem significant, qui ab Herode occisi sunt, quia mori pro Christi nomine meruerunt.

4. Cum ergo ad tantas ac tales nuptias venire Iudaeorum populus nolisset, misit rex ille servos suos ad
65 exitus viarum, dicens : *Ite et quoscumque inveneritis, vocate eos ad nuptias. Exierunt*, inquit, *et collegerunt*

37 esse : est A || organo : -na A || 51 coenae : cenae A a. corr. || 53 humani : -ne A || salute : -tis A || 61 significant : -cat A || 62 Christi : -sto A

f. Ps. 150, 4-5 || g. Matth. 22, 3 || h. Matth. 22, 9

1. Sur ce passage, voir Introd., p. 76.

les cordes et sur les instruments ; louez-le sur les cymbales sonores ¹. »

3. Et maintenant, voyons la parabole elle-même. Aux noces de son Fils, donc, le Père invita en premier lieu le peuple juif ; car il lui envoya les justes, il lui envoya les prophètes. « Mais eux, dit l'évangile, refusèrent de venir ^g. » Il envoya de nouveau d'autres serviteurs, plus nombreux que les premiers, c'est-à-dire les Apôtres et les prédicateurs de l'évangile, en leur disant : « Allez, dites aux invités : voici que j'ai préparé mon dîner ; taureaux et bêtes grasses ont été égorgés. Venez aux noces ^h. » Dans le dîner, c'est le mystère de la passion du Seigneur qui est signifié ; à ce dîner, le véritable aliment de la vie et la nourriture du salut éternel, c'est le Christ. C'est lui en effet le pain vivant qui descend du ciel, et donne la vie au monde. Et il est fort juste d'avoir rappelé qu'il s'agit d'un dîner ; non pas d'un souper, mais d'un dîner — on sert, en effet, habituellement, le dîner à la sixième heure —, car c'est à la sixième heure que le Christ fut crucifié pour le salut du genre humain, afin de nous présenter l'aliment céleste et le banquet spirituel de sa passion ¹. Par les taureaux égorgés pour les noces de son Fils, l'évangile désigne les justes et les prophètes qui furent égorgés par les Juifs parce qu'ils annonçaient que le Fils de Dieu devait venir et souffrir dans la chair. C'est fort exactement que justes et prophètes sont appelés taureaux : ils dispersaient en effet à tous vents avec les cornes de la justice l'iniquité du peuple juif. Quant aux bêtes grasses égorgées, elles désignent les enfants ² massacrés par Hérode à Bethléem, et qui ont mérité de mourir pour le nom du Christ.

4. Lors donc que le peuple juif eut refusé de venir à ces si grandes noces, le roi envoya ses serviteurs aux départs des chemins, en leur disant : « Allez, et tous ceux que vous trouverez, conviez-les aux noces. Ils y allèrent,

2. *Infantes* était l'appellation traditionnelle des saints Innocents en Afrique, Espagne, Gaule ; cf. Introd., p. 87. Contrairement à Ambroise qui utilise le terme *Innocentes*, Chromace n'emploie que *Infantes*.

quoscumque invenerunt, et impletae sunt nuptiae discumbentium¹. Quia ergo venire ad has nuptias Iudaei noluerunt, invitatae sunt omnes gentes, ex quibus sumus nos, 70 qui venimus ad gratiam Christi. Neque enim excusante populo Iudaeorum perire poterat tantus paratus nuptiarum. Quapropter gratias misericordiae ipsius agere debemus, quia indignos nos ad tales ac tantas nuptias invitavit. Sed illud cavere, vel metuere debemus, ne cum 75 ingressus rex ad nuptias, videre coeperit discumbantes, dicat alicui nostrum quod in praesenti lectione lectum est : *Amice, inquit, quomodo venisti, non habens vestem nuptialem*² ? Et iussit eum tolli manibus et pedibus. Vestis nuptialis gratia baptismi salutaris est³, quae 80 non nitore lanae, sed fidei candore resplendet. < ... > candidam enim et niveam vestem Christi, quam consequimur per gratiam baptismi, dicente apostolo : *Qui in Christo baptizati estis, Christum induistis*⁴. Huiusmodi ergo tunicam nuptialem ille non habet, qui gratiam 85 baptismi, aut non acceperit, aut acceptam perdiderit. Qui talis inventus fuerit, eiectus de convivio nuptiarum mittitur in tenebras exteriores. Unde, omni genere, vestem nuptialem quam accepimus per gratiam baptismi, per fidem Christi, integram et illibatam servare debemus, 90 ut in Ecclesia spiritali convivio digni habeamur, et in futuro regni caelestis, cum sanctis et electis Dei, partem habere mereamur. Amen.

68 noluerunt : noluerunt A || 74 cavere : capere A || 76 quod : quo A || 79 salutaris : salvatoris A || 80 post resplendet loc. tac. in A || 81 quam : qua A || 84 qui : quia A || 85 acceptam : accepit aut A || 87 mittitur : et mitit A || 91 caelestis : -sti A

i. Matth. 22, 9-10 || j. Matth. 22, 12 || k. Gal. 3, 27

et ils ramassèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, et la salle des noces fut remplie de convives¹. » Puis donc que les Juifs ont refusé de venir à ces noces, toutes les nations y ont été invitées ; nous en faisons partie, nous qui sommes venus à la grâce du Christ. Les excuses du peuple juif ne pouvaient en effet laisser perdre tous les préparatifs des noces. C'est pourquoi nous devons rendre grâce à sa miséricorde, de ce qu'il nous a invités nous, indignes, à de si grandes noces. Mais, prenons garde et même craignons que, à l'entrée du roi dans la salle des noces, quand il se mettra à inspecter les convives, il ne dise à quelqu'un d'entre nous ce qui a été lu dans la présente lecture : « Mon ami, comment es-tu venu sans avoir la robe nuptiale² ? » Et il donna l'ordre de l'emporter par les mains et les pieds. La robe nuptiale, c'est la grâce du baptême sauveur³, qui brille, non de l'éclat de la laine, mais de la blancheur éclatante de la foi, < ... > la robe du Christ, blanche comme neige, que nous recevons par la grâce du baptême, puisque l'Apôtre dit : « Vous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ⁴. » Cette tunique nuptiale, celui-là ne la possède pas qui, ou bien n'a pas reçu la grâce du baptême, ou bien l'a perdue après l'avoir reçue. Qui sera trouvé tel sera rejeté du banquet des noces et chassé dans les ténèbres extérieures. Par conséquent, nous devons, par la foi au Christ, garder en tout intacte et sans souillure la robe nuptiale que nous avons reçue par la grâce du baptême, pour être dignes, dans l'Église, du banquet spirituel, et mériter plus tard d'avoir part au royaume des cieux avec les saints et les élus de Dieu. Amen.

1. L'interprétation baptismale de la robe nuptiale est classique chez les Pères.

SERMO XI

< De ea quae unxit pedes Domini >

1. Praesens lectio retulit evangelii quod cum Dominus discumberet in convivio cum Lazaro quem suscitavit a mortuis, *accepit*, inquit, *Maria*, soror Lazari ac Marthae, 5 *libram unguenti pistici et unxit pedes Iesu, ac capillis suis extersit et domus tota impleta est ex odore unguenti* ^a. Sancta ista Maria, ut multis locis legimus in evangelio, magna ac peculiari fide Christo complacuit. Superius cum fratrem suum mortuum fleret fecit et Dominum flere ^b; 10 movit enim ad pietatem pietatis auctorem. Et licet suscitaturus esset Lazarum Dominus de morte, flevit tamen Maria flente, ut et suam pietatem et Mariae meritum demonstraret. Sed quod flevit Dominus Lazarum pietatis est; quod vero eum a mortuis suscitavit, 15 virtutis est. In lacrimis Domini sacramentum adsumptae carnis ostenditur; in suscitatione vero Lazari, divinitatis eius potentia declaratur ¹. Superius ergo Maria a Domino lacrimas pietatis exegit; hic vero adfectum circa Dominum suae devotionis ostendit. Accepit enim libram un- 20 guenti pistici, et unxit pedes Domini et capillis suis tersit. Videte sanctae mulieris huius religiosam fidei devotionem ². Alii cum Domino discumbebant; haec

Recueil de Ripoll (A), fol. 90-91.

Bréviaire de Ripoll (R), fol. 146 r-v.

Titulo carent A R || 2 evangelii retulit *transp.* R || 4 inquit *om.* R || Marte AR || 5 libram : libra A R || et *om.* R || ac : et A || 9 mortuum *om.* R || et *om.* R || 14 mortuis : morte R || 15 est *om.* R || 17 eius *om.* R || 18 pietatis lacrimas *transp.* R || hic : huic A || 21 tersit : extersit* R || videte : vide R || sanctae *om.* A *per homoeotel.*

a. Jn 12, 3 || b. Cf. Jn 11, 33-35

SERMON 11

< Sur la femme qui oignit les pieds du Seigneur >

1. La présente lecture vient de nous rapporter que, le Seigneur étant à table avec Lazare qu'il avait ressuscité des morts, « Marie, la sœur de Lazare et de Marthe, prit une livre d'un parfum de nard, en oignit les pieds de Jésus, et les essuya avec ses cheveux; et toute la maison fut remplie de l'odeur de ce parfum ^a. » Sainte Marie, on le lit souvent dans l'évangile, plut beaucoup au Christ par la grandeur extraordinaire de sa foi. Dans le passage qui précède, en pleurant la mort de son frère, elle fit pleurer aussi le Seigneur ^b; car elle provoqua à la tendresse l'auteur de la tendresse. Et, bien qu'il fût sur le point de ressusciter Lazare de la mort, le Seigneur pleura, alors que Marie pleurait, pour bien montrer à la fois sa propre tendresse et le mérite de Marie. Que le Seigneur ait pleuré Lazare, c'est l'effet de sa tendresse; qu'il l'ait ressuscité des morts, c'est l'effet de sa puissance. Les larmes du Seigneur nous montrent le mystère de la chair assumée; la résurrection de Lazare met en lumière la puissance de sa divinité ¹. Dans le passage qui précède, Marie a fait jaillir des yeux du Seigneur des larmes de tendresse, mais ici, elle montre son affection et sa piété à l'égard du Seigneur, en prenant une livre de parfum de nard, pour en oindre les pieds du Seigneur et ensuite les essuyer avec ses cheveux. Voyez la religieuse dévotion et la foi ² de cette sainte femme.

1. Ici comme dans le S. 8, Chromace insiste sur les deux natures du Christ. Il y reviendra plus loin. Sur cette insistance, voir *Introd.*, p. 63.

2. Sur l'association *fides-devotio* que nous retrouvons *infra* à propos de l'Église (*plena fidei suae devotio*), voir *Introd.*, p. 78.

Domini pedes ungebat. Alii cum Domino colloquia et verba miscebant; haec, tacita fide, capillis suis pedes
 25 eius tergebat. Illi in honore videbantur esse, haec in obsequio. Sed plus fuit Christo obsequium Mariae quam honor discumbentium.

2. Denique, quid ait Dominus de illa, audivit in praesenti lectione dilectio vestra. Amen, inquit, dico
 30 *vobis, quoniam ubicumque praedicatum fuerit hoc evangelium, in toto orbe, dicetur et quod haec fecit in memoriam eius*^c. Quale ergo obsequium sanctae mulieris huius fuit, quod toto orbe praedicatum est, et quotidie praedicatur. Videte humilitatem sanctae feminae istius.
 35 Non statim caput Domini unxit, sed pedes, licet referatur quod postea caput Domini unxit. Ante ergo pedes unxit, et sic caput. Sed a pedibus coepit, ut ad caput pervenire mereretur; *quia qui se humiliat, sicut scriptum est, exaltabitur, et qui se exaltat humiliabitur*^d.
 40 Humiliavit itaque se ut exaltaretur.

Denique unctos pedes Domini non linteo sed capillis suis extersit, ut maius obsequium Domino exhiberet. In quo¹ tamen magis mulier pedes Domini capillis suis tersit, < quam > ut suum caput de eius pedibus
 45 sanctificaret? Sanctificavit enim in se totum quicquid corpus Christi tangere potuit, qui fons sanctitatis est². Maius ergo obsequium detulit, ut maiorem gratiam mereretur, sicuti qui sitiens aquam fontis de alto currentem excipiat, ita sancta femina ista, de fonte sanctitatis

26 Christo *om. A* || 29 inquit *om. A* || 30 quoniam *om. A* || 31 orbe : mundo *A* (*cum Vulg.*) || memoriam : -ria *A* || 34 videte : et vide *R* || 38 mereretur pervenire *transp. R* || 39 exaltabitur : exultabitur *A* || exaltat : exultat *A* || 44 ut suum : utrum *A* || de *om. R* || 48 currentem : torrente* *R*

c. Matth. 26, 13 || d. Matth. 23, 12

1. Je propose de donner un sens final à l'expression *in quo* (sens attesté dans le *Thes. ling. lat.*, 790, 57 s.). *In quo magis tersit* est alors une interro-

Les autres étaient à table avec le Seigneur ; elle, elle oignait les pieds du Seigneur. Les autres échangeaient avec le Seigneur paroles et propos ; elle, dans le silence de sa foi, elle essuyait ses pieds avec ses cheveux. Eux paraissaient à l'honneur, elle au service ; mais le service rendu par Marie eut plus de prix aux yeux du Christ que la place honorable des convives.

2. D'ailleurs, Votre Dilection vient d'entendre, dans la présente lecture, ce que dit le Seigneur à son sujet : « En vérité, je vous le dis, partout où sera proclamé cet Évangile, dans le monde entier, on redira aussi à sa mémoire ce qu'elle vient de faire^c. » Quel fut donc le service rendu par cette sainte femme, pour qu'il ait été proclamé dans le monde entier, et qu'on le proclame chaque jour ! Voyez l'humilité de cette sainte femme. Elle n'a pas commencé par oindre la tête du Seigneur, mais ses pieds, quoiqu'il soit rapporté qu'ensuite, elle a oint la tête du Seigneur. Elle oint d'abord les pieds, puis la tête ; mais elle a commencé par les pieds, pour mériter d'en arriver à la tête : « parce que qui s'abaisse », comme il est écrit, « sera élevé, et qui s'élève sera abaissé^d. » Elle s'est abaissée pour être élevée.

De plus, après avoir oint les pieds du Seigneur, elle ne les a pas essuyés avec un linge, mais avec ses propres cheveux, pour mieux honorer le Seigneur. Mais dans quel dessein¹ cette femme s'est-elle servie de ses cheveux pour essuyer les pieds du Seigneur, si ce n'est pour sanctifier sa propre tête au contact des pieds du Christ ? Car elle a sanctifié en elle tout ce que le corps du Christ, qui est la source de sainteté², a pu toucher. Ayant donc rendu un plus grand honneur au Christ, elle a mérité une grâce plus grande : comme l'assoiffé qui boit l'eau d'une source qui se précipite en cascade, ainsi, cette sainte femme a

gation oratoire et non une énonciative dans laquelle *magis* serait employé comme superlatif (sens attesté dans le *Thes.*), mais à laquelle il serait difficile de relier le *ut... sanctificaret*.

2. Cf. *Tract. VII* (inédit) : *totius sanctitatis auctor et princeps Christus Dominus est* ; AMBROISE, *De Spir. Sancto*, I, Prol. 7 : *meatus suos fons ille divinus in corda gentium derivavit. Inde est quod nunc fidei rore totus mundus humescit*.

50 gratiam amaenitatis exceptit, ut fidei suae sitim extingueret.

3. Secundum allegoricam vero vel mysticam rationem, mulier ista figuram Ecclesiae praeferbat, quae vere plenam fidei suae devotionem obtulit Christo. Haec itaque accepit libram unguenti pretiosi. In libra, duodecim unciae continentur. Huiusmodi ergo mensuram unguenti pretiosi habet Ecclesia, quae duodecim apostolorum doctrinam¹ velut unguentum pretiosum suscepit. Quid enim pretiosius apostolicae doctrinae, in qua fides Christi et caelestis regni gloria continetur? Denique odore unguenti illius, tota domus repleta refertur, quia totus mundus apostolica doctrina repletus est. *In universam enim terram, ut scriptum est, exiit sonus eorum et in fines orbis terrae verba eorum*^e. Recte autem unguentum pretiosum diversas in se habet aromatum species, quibus fragrat, quia et apostolica doctrina habet diversas gratias spirituales, quibus fragrantiam sui odoris ostendit. Nec mirum sane si apostolicam doctrinam unguentum pretiosum significet, cum nomen quoque Domini ac Salvatoris nostri huiusmodi vocabulo nuncupari legamus. Sic enim dictum de eo a Salomone legimus ex persona Ecclesiae: *Unguentum, inquit, exinanitum nomen tuum*^f. Sed non sine causa unguentum exinanitum nomen Domini nuncupatur. Unguentum enim, ut scit dilectio vestra, quamdiu intra vas continetur, virtutem odoris sui intra se retinet. Cum autem diffundi vel exinaniri coepit, tunc fragrantiam odoris sui longe lateque diffundit². Ita Dominus ac Salvator

50 exceptit : accepit A || 57 habet : habebat A || quae : quia A || 58 pretiosum : -sissimum* R || 61 odore : hodor A || 64 unguentum *suppl. in margine I^a m.* R || 66 fragrat : flarat A fraglat R || quia et : ita A || 67 fragrantiam : flarantia A fraglantiam R || 68 ostendit : ostendat R || apostolicam doctrinam : -ca -na A || 69 significet : -cetur A || 75 intra : fuerit *praem.* R || vas : quo *add.* R || 76 virtutem : etiam *praem.* R || 77 diffundi : diffudi A || exinaniri : -re A || fragrantiam : flarantiam A fraglantiam R

bu à la source de sainteté une grâce pleine de charme, pour étancher la soif de sa foi.

3. Mais, au sens allégorique ou mystique, cette femme préfigurait l'Église, qui a offert au Christ la dévotion pleine et totale de sa foi. Marie, en effet, prit une livre de parfum précieux ; or, dans une livre, il y a douze onces. C'est donc la mesure du parfum que possède l'Église, qui a reçu, comme un parfum précieux, l'enseignement des douze Apôtres¹. Quoi, en effet, de plus précieux que l'enseignement des Apôtres, qui contient la foi au Christ et la gloire du royaume des cieux ? De plus, on rapporte que toute la maison fut remplie de l'odeur de ce parfum : parce que le monde entier a été rempli de l'enseignement des Apôtres. « Car, par toute la terre », comme il est écrit, « se répandit leur voix, et jusqu'aux confins du monde leurs paroles^e. » Et c'est à juste titre que ce parfum précieux comprend diverses espèces d'aromates qui lui donnent son odeur, car l'enseignement des Apôtres comporte, lui aussi, différentes grâces spirituelles, par lesquelles il répand son parfum odorant. Et rien d'étonnant, certes, si le parfum précieux signifie l'enseignement des Apôtres, puisque nous lisons que le nom de notre Seigneur et Sauveur s'exprime aussi par ce mot. Nous lisons, en effet, cette parole que Salomon, tenant le rôle de l'Église, prononce à son sujet : « Ton nom est un parfum répandu^f. » Ce n'est pas sans raison que le nom du Seigneur est appelé « parfum répandu ». Un parfum, comme le sait Votre Dilection, tant qu'il est conservé à l'intérieur de son flacon, garde en lui la force de son odeur ; mais, dès qu'on le verse ou le vide, alors, il répand son parfum odorant en long et en large². Ainsi, notre

e. Ps. 18, 5 || f. Cant. 1, 2

1. Sur la *doctrina apostolorum*, cf. *Introd.*, p. 70-71.

2. Cf. АМВРОСИЙ, *De Spir. Sancto*, I, 8, 95 : *Nam sicut inclusum in vase aliquo unguentum cohibet odorem suum... cum vero de vase illo, quo cludebatur, unguentum fuerit effusum, longe lateque diffunditur* ; voir aussi *De virginitate*, XI, 64.

noster, cum esset in caelo regnans cum Patre, ignorabatur
 80 a mundo, nesciebatur a saeculo. Cum autem se, causa
 salutis nostrae, exinanire dignatus est, ut de caelo
 descendens humanum corpus acciperet, tunc suavitatem
 ac fragrantiam nominis sui toto orbe diffudit¹. Hoc
 unguentum est de quo dicitur a propheta in psalmo :
 85 *Sicut unguentum in capite quod descendit in barbam, in
 barbam illius Aaron, quod descendit in oram vestimenti
 eius*². Hoc ergo unguentum de capite ad barbam Aaron
 descendit et inde ad oram vestimenti eius, id est ad
 omne corpus Ecclesiae.

90 4. Sed redeamus ad ordinem. In libra ergo unguenti
 illius pistici vel pretiosi, doctrina apostolica monstrabatur
 quam Ecclesia accepit. Neque enim aliter ad Christum
 venire Ecclesia nisi per doctrinam apostolicam potuisset.
 Sed vide mysterium fidei in muliere illa praeostensum.
 95 Non statim caput Domini unxit, sed pedes. In pedibus
 Christi sacramentum incarnationis eius ostenditur, qua
 novissimo tempore ex virgine nasci dignatus est. In capite
 vero divinitatis eius gloria demonstratur, in qua ante
 omnia tempora de Patre processit. Ante ergo Ecclesia
 100 ad pedes Domini venit, et sic ad caput, quia nisi incar-
 nationem Christi ex virgine didicisset, numquam divini-
 tatis eius gloriam, quae de Patre est, cognoscere potuisset.
 Et ideo scriptum legimus de agno qui in mysterio Christi
 offerebatur in lege : *Caput cum pedibus simul edetis*³, id
 105 est utrumque de Christo credamus, quia Deus et homo
 est. Deus de Patre, homo ex virgine. In capite enim, ut
 diximus, divinitas eius quae de Patre est significatur ;
 in pedibus vero incarnatio eius quae ex virgine est².

79 caelo : caelum R || 81 ut : et A || 83 fragrantiam : flarantiam A fra-
 grantiam R || 85 in barbam² om. R || 86 oram : ora A || 92 accepit Ecclesia
 transp. R || 96 qua : quia A || 99 tempora suppl. 1^a m. in margine R om. A ||
 103 ideo : idcirco R || mysterio : ministerio R || 107 divinitas : -tatis A

g. Ps. 132, 2 || h. Ex. 12, 9

Seigneur et Sauveur, alors qu'il régnait au ciel avec le
 Père, était-il ignoré du monde, inconnu ici-bas. Mais,
 lorsque, pour notre salut, il a daigné s'abaisser en descen-
 dant du ciel pour prendre un corps humain, alors, il a
 répandu dans le monde la douceur et le parfum de son
 nom¹. Cet onguent est celui dont parle le prophète dans
 le psaume : « C'est comme un onguent sur la tête, qui
 descend sur la barbe, sur la barbe du grand Aaron, qui
 descend sur le bord de son vêtement². » Voilà donc cet
 onguent qui est descendu de la tête sur la barbe d'Aaron,
 et, de là, sur le bord de son vêtement, c'est-à-dire sur tout
 le corps de l'Église.

4. Mais revenons au sujet. Dans la livre de parfum de
 nard, ou de parfum précieux, était signifié l'enseignement
 des Apôtres, que l'Église a reçu. Car l'Église n'eût pu
 venir au Christ autrement que par l'enseignement des
 Apôtres. Mais vois le mystère de la foi manifesté d'avance
 en cette femme. Elle n'a pas commencé par oindre la
 tête du Seigneur, mais ses pieds. Les pieds du Christ
 désignent le mystère de son incarnation, par laquelle il
 a daigné naître d'une vierge, en ces temps qui sont les
 derniers ; la tête, au contraire, désigne la gloire de sa
 divinité, gloire dans laquelle il est sorti du Père de toute
 éternité. Donc, l'Église vient d'abord aux pieds du
 Christ, puis ainsi à sa tête, parce que, si elle n'avait pas
 appris qu'il s'était incarné d'une vierge, elle n'aurait
 jamais pu connaître la gloire de sa divinité, qui vient du
 Père. Et c'est pourquoi nous lisons à propos de l'Agneau
 que l'on offrait, sous la Loi, en figure du mystère du
 Christ : « Vous mangerez en même temps la tête et les
 pieds³ », ce qui signifie que nous devons croire ces deux
 choses du Christ : qu'il est Dieu et qu'il est homme ;
 Dieu sorti du Père, homme né d'une vierge. Ainsi que
 nous venons de le dire, la tête signifie sa divinité qui
 procède du Père ; les pieds, son incarnation d'une vierge².

1. Cf. AMBROISE, *De virginitate*, XI, 63.

2. Cette interprétation de la tête et des pieds de l'agneau pascal se trouve
 déjà dans l'homélie pascale inspirée d'Hippolyte, éd. Nautin, SC 27, p. 82-
 83. Elle reparait chez GAUDENCE DE BRESCIA, *sermo* 2 (PL 20, 856 B).

Alioquin salvi esse non possumus, nisi utrumque de
 110 Christo credamus. Unde aliquanti haeretici qui Christum
 hominem solummodo confitentur, denegata eius divi-
 nitate, ut Fotinus¹, pedes quidem tenent sed caput
 non habent, quia caput fidei amiserunt. Nos autem
 recte in Christo utrumque tenemus, quia utrumque
 115 confitemur. Tenemus pedes, quia incarnationem eius
 ex virgine credimus. Tenemus et caput, quia divinitatem
 eius de Patre confitemur.

5. In capillis autem de quibus mulier pedes Domini
 tersit populus Ecclesiae ostenditur, quia incarnationem
 120 Christi et doctrinam apostolicam veneratur². Hi autem
 capilli sunt de quibus dictum ad Ecclesiam legimus in
 Canticis Canticorum : *Capillatura tua sicut greges capra-
 rum quae revelatae sunt de Galaad*¹. Recte autem capillis
 populi Ecclesiae significantur, quia sicuti capilli magnum
 125 ornamentum sunt mulieribus, ita populi credentes ornant
 Ecclesiam Christi. Possumus autem in capillis etiam
 virtutes animae significatas agnoscere³; in unguento
 vero pretioso, opera misericordiae. Si ergo opus miseri-
 cordiae ac pietatis in nobis sit, sic est quasi unguento
 130 pretioso pedes Domini ungamus. Unde cum pauperi
 misericordiam facimus, Domini pedes unguimus qui ait :
*Quamdiu uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis*¹. Si

109 salvi : salve A || 112 ut Fotinus om. R || 114 in om. A || 116 credimus :
 confitemur R || 117 de Patre : quae de Patre est R || 120 doctrinam apostoli-
 cam : -na -ca A || autem om. R || 121 in : de A || 123 revelatae : -ta A ||
 Galaad : Galaat A || capillis : -lli A || 124 sicuti : sicut R || 128 opera : operae
 A pretiosa* praem. R || 130 pauperi : -ris A || 131 unguimus : refovetur enim
 Christus in paupere add. R || 132 meis : istis R

i. Cant. 6, 4 || j. Matth. 25, 40

1. Voici ce qu'écrivit Chromace à propos de l'hérésie photinienne dans le
 tract. L (inédit) : *doctores haeresum ... qui pravīs interpretationibus sensum divi-
 narum scripturarum corrumpentes, aeternitatem ac veram divinitatem unigeniti
 Filii Dei, sacrilego ore blasphemant, dum eum aut ex Maria primum coepisse*

Nous ne pouvons être sauvés qu'en croyant ces deux
 choses du Christ. Par conséquent, un certain nombre
 d'hérétiques, qui confessent seulement l'humanité du
 Christ, mais nient sa divinité, Photin¹ par exemple,
 tiennent ses pieds, mais ne possèdent pas sa tête, parce
 qu'ils ont perdu le chef de la foi. Nous, au contraire,
 nous tenons comme il convient ces deux choses dans le
 Christ, parce que nous confessons les deux. Nous tenons
 ses pieds en croyant qu'il s'est incarné d'une vierge ;
 nous tenons aussi sa tête en confessant sa divinité qui
 procède du Père.

5. Quant aux cheveux avec lesquels la femme essuya
 les pieds du Seigneur, ils désignent le peuple de l'Église,
 lui qui vénère l'incarnation du Seigneur et l'enseignement
 des Apôtres². Ces cheveux sont ceux dont nous lisons,
 dans le Cantique des Cantiques, qu'il est dit à l'Église :
 « Ta chevelure est comme les troupeaux de chèvres qui
 se sont montrés sur les pentes de Galaad¹. » C'est à bon
 droit que les cheveux signifient les peuples de l'Église :
 de même, en effet, que les cheveux sont la grande parure
 des femmes, ainsi, les peuples croyants sont-ils l'ornement
 de l'Église du Christ. Mais nous pouvons aussi recon-
 naître dans les cheveux la figure des vertus de l'âme³,
 et, dans le parfum précieux, les œuvres précieuses de
 miséricorde. Si donc nous faisons œuvre de miséricorde et
 de bonté, c'est comme si nous oignons les pieds du Sei-
 gneur avec un parfum précieux. Par conséquent, lorsque
 nous faisons la charité au pauvre, nous oignons les pieds
 du Seigneur qui a dit : « Toutes les fois que vous l'avez
 fait à l'un de ces petits qui m'appartiennent, c'est à moi
 que vous l'avez fait¹. » De plus, s'il y a en nous les vertus

sacrilega mente praesumunt, ut Ebyon et Photinus (suit l'hérésie d'Arius). Voir
 aussi la définition qu'en donne Rufin dans *Exp. Symboli*, 37 (CCL 20, p. 172-
 173). Sur la survivance des doctrines photiniennes en Illyrie, cf. *Introd.*,
 p. 55. On trouvera un excellent exposé sur Photin dans M. SIMONETTI, *Studi
 sull'Arianesimo*, p. 135 s.

2. Cf. *Introd.*, p. 71.

3. Même symbolisme de la chevelure chez AMBROISE, *De Spir. Sancto*, II,
 Prol., 15.

virtutes quoque animae in nobis sint, sic est quasi capillis nostris pedes Domini extergamus. Reficitur enim
 135 et recreatur Christus in omni virtute animae nostrae ¹, in omni studio fidei, in omni opere iustitiae, misericordiae et pietatis, quia ipse auctor et institutor est omnis boni operis.

SERMO XII

< Super Epistolam ad Romanos >

1. Beatus apostolus Paulus, in epistola quam ad Romanos scripsit, hoc disputat, hoc ostendit, ut audivit dilectio vestra, quia non solum propter Iudaeos, sed et
 5 propter gentes, Filius Dei incarnatus ex virgine sit ². Hoc et < lex > futurum praedixerat, hoc et prophetarum ³ praenuntiaverant. Neque enim fas erat, ut propter unam tantum gentem salvandam, Filius Dei de caelo descenderet, qui omnes gentes creavit. Delatum
 10 est primum quidem Iudaeis merito patriarcharum, ex quorum genere descendebant. Sed quia oblatum sibi

135 in omni virtute animae nostrae om. A per homocotel. || 136 iustitiae om. R || 137 institutor : restitutor A || 138 omnis : in omni A || operis : qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat add. R

Recueil de Ripoll (A), fol. 91-92 v.

Titulus deest in A || 6 lex coni. restitui || praedixerat : -rant A

1. Cf. Introd., p. 81. PAULIN DE NOLE s'exprime de façon analogue : *operibus enim pietatis et misericordiae et ungitur et feneratur et pascitur Christus* (Epist. 23, 34). Les expressions *opera iustitiae, misericordiae, pietatis* sont, en fait, trois synonymes qui désignent les œuvres de charité. *Opera iustitiae* a déjà ce sens chez Cyprien ; on le retrouve avec le même sens chez Lactance, Ambroise, Paulin de Nole, Augustin ; cf. H. PÉRRÉ, *Caritas*, p. 246-250.

de l'âme, c'est comme si nous essuyions de nos cheveux les pieds du Christ. Car le Christ est nourri et réconforté par toute vertu de notre âme ¹ : par tout le zèle de notre foi, par toute œuvre de justice, de miséricorde et de bonté, lui, le principe et l'auteur de toute bonne œuvre.

SERMON 12

< Sur l'Épître aux Romains >

1. Comme vient de l'entendre Votre Dilection, le bienheureux apôtre Paul, dans l'épître qu'il a écrite aux Romains, montre et établit que ce n'est pas seulement pour les Juifs, mais aussi pour les païens, que le Fils de Dieu s'est incarné d'une vierge ². Ceci, la Loi l'avait prédit, et les Prophètes ³ l'avaient annoncé d'avance. Il ne convenait pas, en effet, que le Fils de Dieu descendît du ciel pour ne sauver qu'une seule nation, lui qui les a toutes créées. Certes, le salut fut d'abord offert aux Juifs, en considération des patriarches, de la race desquels ils descendaient. Mais, puisqu'ils ont repoussé le don de la

Cyprien, « quand il use de l'expression *opera iustitiae* ou d'expressions synonymes pour désigner l'aumône, y voit surtout une œuvre qui « justifie » l'homme, lui confère la « justice ». De même pour Ambroise : *miseri cordia quidem iustitiae portio est, ut si velis donare pauperibus, haec misericordia iustitia est* (Exp. ps. 118, VIII, 22), texte cité par H. PÉRRÉ, p. 248. D'après le même auteur, l'expression *opera pietatis* est moins usuelle que *opera misericordiae*. Sur une acception plus large de *opera iustitiae* chez Chromace, voir S. 6, p. 181, n. 1 ; 12, p. 229, n. 1.

2. La référence est assez vague. Cependant, comme par la suite Chromace commentera Romains 14, 2, il ne peut guère s'agir que de Romains 15, 7-12 où Paul envisage le cas des « circoncis » et des « païens ». La lecture de la synaxe comprenait donc les deux chapitres 14 et 15 de l'épître aux Romains.

3. *Lex et prophetarum* désignent tout l'Ancien Testament. L'expression est d'origine biblique, cf. *Matth.* 7, 12. Elle se retrouve chez tous les auteurs chrétiens. Sur le thème de l'annonce prophétique par l'Ancien Testament de la venue du Christ et de son mystère, voir *supra*, p. 125, note 1.

munus tantae gratiae respuerunt, diversis gentibus ac nationibus, salus ipsa donata est, dicente Paulo apostolo ad Iudaeos : *Vobis, inquit, primum oportebat* 15 *adnunciare verbum Dei, sed quia indignos vos iudicastis vitae aeternae, ecce convertimus nos ad gentes* ^a.

2. Adventus ergo Christi salus omnium gentium facta est, et totius generis humani redemptio. Ipse enim nos redemit, qui creavit. Ipse salvavit, qui fecit. Denique 20 *nec sine causa redempti potius a Christo dicimur quam empti, dicente apostolo de eo : Qui redemit nos, inquit, sanguine suo* ^b. Non dixit 'emit' sed *redemit*; quia quod redimitur proprium est, quod autem emitur alienum. Ut puta : si quis agrum vel servum comparet, quem 25 ante non habuit, emere dicitur. Si autem eum comparet quem habuit et amisit, non emere, sed redimere dicitur, quia suum redimit, et eum redimit quem habuerat. Unde Romani qui de captivitate barbarica, dato pretio, liberantur, non empti, sed redempti dicuntur ¹.

30 3. Quia ergo et homo Christi opus fuerat (ab ipso enim iuxta voluntatem Patris in exordio mundi figuratus est homo) recte homo redemptus potius quam emptus a Christo monstratur, quia eum redemit qui suus fuerat, et quem ipse creaverat. Incurrerat enim homo dudum dominationem diaboli, veluti barbaricam captivitatem, ut recedens a Domino originali inimici fraude caperetur. Sed propterea redempti sumus sanguine Christi, propterea de captivitate diaboli liberati, ut ad originalem Dominum rediremus, a quo iam recedere non debemus, ne iterum

25 eum comparet : comparet eum A a. corr. || 27 redimit : -met (bis) A || quem : quod A || 30 et : haec A || 31 iuxta : iusta A || 32 redemptus : rectus A || 33 redemit : redimet A || 34 dudum dominationem : dum temptationem A || 35 veluti barbaricam : vel ut abarbaricam (ex litteris male compactis) A || 36 Cod. A interpung. a domino. Originali inimici || 37 sanguine : -nem A

a. Act. 13, 46 || b. Citation de mémoire. Cf. Rom. 5, 9 ; Eph. 1, 7 ; Col. 1, 14

grâce si grande qui leur était offerte, le salut fut donné aux différentes races et nations, comme le dit l'apôtre Paul aux Juifs : « Il fallait vous annoncer d'abord à vous la parole de Dieu ; mais, puisque vous vous êtes vous-mêmes jugés indignes de la vie éternelle, voici que nous nous tournons vers les païens ^a. »

2. Donc, la venue du Christ est devenue le salut de toutes les nations et la rédemption du genre humain tout entier. Celui en effet qui nous a rachetés, c'est celui qui nous a créés ; celui qui nous a sauvés, c'est celui qui nous a faits. D'ailleurs, ce n'est pas sans raison qu'on dit que nous avons été rachetés plutôt qu'achetés par le Christ, puisque l'Apôtre dit de lui : « Celui qui nous a rachetés de son sang ^b. » Il n'a pas dit : achetés, mais : « rachetés », car on ne rachète que ce qui nous appartient, alors qu'on acquiert ce qui appartient à autrui. Par exemple : si on se procure un champ ou un esclave que l'on ne possédait pas auparavant, on dit qu'on l'acquiert ; si, au contraire, on se procure ce que l'on possédait, mais que l'on a perdu, on ne dit pas qu'on acquiert, mais qu'on rachète son bien ou l'esclave que l'on a déjà possédé. C'est pourquoi l'on dit qu'ils sont, non pas acquis, mais rachetés de la captivité des Barbares, les Romains qui sont libérés sur versement d'une rançon ¹.

3. Puis donc que l'homme était l'œuvre du Christ — car, selon la volonté du Père, au début du monde, l'homme fut formé à l'image du Christ — l'homme est à bon droit présenté plutôt comme racheté que comme acquis par le Christ, car ce dernier a racheté celui qui lui avait appartenu, et qu'il avait lui-même créé. Jadis, en effet, l'homme était tombé sous l'esclavage du diable, comme sous la captivité des barbares ; il avait abandonné son premier maître et avait été fait prisonnier par la ruse de l'ennemi. Si donc nous avons été rachetés par le sang du Christ et si nous avons été délivrés de la captivité du diable, c'est pour faire retour à notre premier maître ; et désor-

1. On notera la mention des barbares. Les dernières années de l'épiscopat de Chromace furent particulièrement troublées ; cf. *Introd.*, p. 50-51.

- 40 captivitatem diaboli incurramus, et minime iam liberari
mercatur. Non enim parvum pretium est, quod pro
redemptione nostra Filius Dei offerre dignatus est, id est
sacrosanctum suum sanguinem. Si vilem tantae redemp-
tionis gratiam faciamus, nos ipsos decipimus. Neque
45 enim adhuc Filius Dei crucifigendus pro nobis est, ut
expectemus aliam redemptionem. Hinc est ergo quod
apostolus hortatur nos, dicens in praesenti lectione, ut
tantae redemptionis gratiam prae oculis habentes, auctori
redemptionis ac salutis nostrae fideliter pareamus.
- 50 4. Nunc illum videamus quod idem apostolus, in supe-
riori parte, profundo ac spirituali sensu proposuit, in quo
ait : *Alius est qui credit manducare omnia. Qui autem infir-
mus est, olera manducet* °. Non parva questio est in ipsis
dictis apostoli. Sed videamus si, adiuvante Deo, aliqua
55 inde vel ex parte explanare possimus. Non hic de infir-
mitate carnis vel sanitate corporis apostolus loquitur ;
sed de infirmitate mentis et animae sanitate. Illa enim
infirmitas est vera ubi mens peccatis aegrotat ; et illa
vera sanitas, ubi anima nulla valitudine peccati lan-
60 guescit. Cupiditas, avaritia : languores < sunt > ani-
mae. Libido illicitae concupiscentiae infirmitas mentis
est. Furor, iracundia, vanitas, invidia, et cetera vitia,
languores animae sunt et vulnera mentis, quae adducunt
animam usque ad periculum salutis et mortem peccati.
- 65 Qui itaque in huiusmodi peccatis aegrotat, etiam si
corpore sanus sit, totus aegrotat. Qui aegrotat mente,
aegrotat animo. Qui vero ab his vitiis alienus est, etiam si
corpore aegrotat, mente sanissimus est, quia sanitatem
magis mentis quam corporis Deus desiderat.
- 70 5. Vis scire ita esse ? Eleazarus¹ ille pauper, ut

42 offerre : -rri A || 43 sacrosanctum : sacrum sanctum ex corr. sacrum
sanguinem sanctum suum A || si vilem : similem A || 48 tantae : antae A ||
53 manducet : -cat A || 58 vera : vere A || 59 languescit : -sct A || 65 in
sup. ltn. 1^a m. A || 66 qui aegrotat : qui ergo egrotat A a. corr. || 69 mentis :
vitiis A || 70 Eleazarus prius scrips. sed postea E et e erasil (= Lazarus)
et sic postea (76)

mais, nous ne le devons plus quitter, afin de ne plus re-
tomber dans la captivité du diable, sans pouvoir mériter
désormais la délivrance. Il n'est pas mince, en effet, le
prix que, pour notre rédemption, le Fils de Dieu daigne
offrir, c'est-à-dire son sang sacré. Si nous estimons la
grâce d'une telle rédemption à vil prix, nous nous trom-
pons nous-mêmes. Car le Fils de Dieu ne doit plus être
crucifié de nouveau pour nous ; nous n'avons pas d'autre
rédemption à attendre. De là vient que l'Apôtre, dans
la présente lecture, nous exhorte à avoir devant les yeux
la grâce d'une telle rédemption et à obéir fidèlement
à l'auteur de notre rédemption et de notre salut.

4. Voyons maintenant ce que ce même Apôtre, un peu
plus haut, nous a proposé en un sens profond et spirituel,
là où il dit : « Tel croit pouvoir manger de tout ; mais que
celui qui est faible ne mange que des légumes °. » Ce n'est
pas une petite question que posent ces paroles de l'Apôtre.
Voyons donc si, avec l'aide de Dieu, nous pouvons en donner
une explication partielle. L'Apôtre ne parle là ni de maladie
de la chair, ni de santé du corps, mais de maladie de l'esprit
et de santé de l'âme. Il y a vraie maladie lorsque l'âme
est malade de ses péchés ; et il y a vraie santé lorsque aucune
maladie du péché n'affaiblit l'âme. Cupidité, avarice, voilà
des maladies de l'âme ; désirs illicites de la concupiscence,
voilà une maladie de l'âme. Fureur, colère, vanité, envie
et autres vices, voilà des maladies de l'âme, des ulcères de
l'esprit, qui amènent l'âme à mettre son salut en danger,
et la conduisent à la mort du péché. Ainsi, celui que de
tels péchés rendent malade, même si son corps est en bonne
santé, est malade tout entier. Celui dont l'esprit est
malade a la volonté malade. Celui qui, au contraire, est
étranger à ces vices, jouit de la pleine santé de l'esprit,
même si son corps est malade, parce que Dieu désire bien
davantage la santé de notre esprit que de notre corps.

5. En veux-tu la preuve ? Le pauvre Lazare¹, comme

c. Rom. 14, 2

1. Le texte de *Luc* en usage à Aquilée avait vraisemblablement la leçon
Eleazarus.

legimus in evangelio, semper infirmus corpore fuit usque ad mortem ^d. Plenus erat enim vulneribus, sed mente sanissimus erat, quia nulla peccati validudine aegrotabat. Denique, cum moreretur, susceptus ab
 75 angelis est, et ductus in sinu Abrahae. Econtra dives ille, ad cuius ianuam Eleazarus pauper iacebat, corpore quidem sanus erat, sed mente totus infirmus, quia gravi peccato validudine aegrotabat. Habebat etiam ipse
 80 febres concupiscentiae, febres avaritiae, et multa vulnera peccatorum. Et ideo statim ut mortuus est, ductus est ad locum tormentorum. O beatam Eleazari infirmitatem et infelicem divitis sanitatem ! Ille ad refrigerium ducitur, hic ad poenam. Ille ad regnum aeternum, hic ad supplicium sempiternum. Hoc autem idcirco adtulimus,
 85 ut sciamus magis sanitatem animae quam corporis necessariam. Quia infirmitas corporis non impedit animae ad salutem ; infirmitas autem animae, si non curatur bonis operibus, aliena efficitur cum corpore a salute. Bona quidem et optabilis sanitas corporis est, sed potior est
 90 sanitas mentis, quae salutem etiam corporis praestat ; quia sanitas animae salus est corporis. Quantum interest inter sanitatem corporis et animae, rebus ipsis ostenditur. Corpus medicina terrena curatur ; anima, medicina caelesti. Corpus fomento olei curatur ad sanitatem ;
 95 anima a divinis sermonibus recreatur ad salutem.

6. Sed iam ad dictum apostolicum redeamus, quo ait : *Alius est qui credit manducare omnia ; qui autem infirmus est, olera manducet* ^e. Qui ergo sanus in fide est, sanus < in > scientia, sanus in praeceptis caelestibus,
 100 sanus in operibus iustitiae ¹, sine dubio omnia quae

73 quia nulla bis scrips. A || 79 avaritiae : avaricia A || 82 infelicem : -cis A || sanitatem : -te A || 88 a salute : ad salutem A || 89 optabilis : optabilis A || 98 manducet : -cat A

d. Cf. Lc 16, 20 s. || e. Rom. 14, 2

nous le lisons dans l'évangile, eut toujours, jusqu'à sa mort, le corps malade ^d. Il était plein d'ulcères ; mais son esprit était en parfaite santé, parce qu'il ne souffrait d'aucune maladie du péché. Aussi, lorsqu'il mourut, fut-il reçu par les anges, et conduit dans le sein d'Abraham. Au contraire, le riche, à la porte duquel gisait Lazare, était bien en bonne santé du corps ; mais son esprit était tout à fait malade, parce qu'il souffrait de la maladie du péché grave. Il avait même la fièvre de la concupiscence, la fièvre de l'avarice, et bien d'autres ulcères du péché. C'est pourquoi, aussitôt mort, fut-il conduit au lieu des tourments. O bienheureuse maladie de Lazare ! malheureuse santé du riche ! L'un est conduit au lieu de rafraîchissement, l'autre au châtement ; l'un au royaume éternel, l'autre au supplice sans fin. Nous avons cité cet exemple pour que vous sachiez que la santé de l'âme est plus nécessaire que celle du corps. Car la maladie du corps n'est pas, pour l'âme, un obstacle au salut, tandis que l'âme malade, si le remède des bonnes œuvres ne la guérit, demeure, avec le corps, étrangère au salut. Certes, la santé du corps est un bien souhaitable ; mais préférable est la santé de l'esprit qui procure le salut même du corps : car la santé de l'âme est le salut du corps. Le traitement lui-même montre quelle différence il y a entre la santé de l'âme et celle du corps. On soigne le corps avec des remèdes de cette terre, l'âme, avec des remèdes du ciel. Pour le guérir, on soigne le corps avec de l'huile adoucissante ; l'âme, ce sont les paroles de Dieu qui lui redonnent des forces.

6. Mais revenons maintenant à la parole de l'Apôtre : « Tel croit pouvoir manger de tout ; mais que celui qui est faible ne mange que des légumes ^e. » Celui donc qui, dans la foi, dans la science, dans les préceptes célestes, dans les œuvres de justice ¹, jouit d'une bonne santé, sans aucun doute, celui-là mange spirituellement tous

1. Étant donné le parallélisme *in praeceptis caelestibus, in operibus iustitiae*, il faut entendre par cette dernière expression l'agr. vertueux, et non les seules œuvres de charité (cf. S. 6, p. 181, n. 1).

legis ac fidei sunt spiritaliter manducatur¹. Audit legem, manducatur legem, quia doctrina legis esca est animae. Audit prophetas, manducatur de prophetis, quia praedicationis prophetarum cibus animae est, et refectio mentis.
 105 Audit evangelium, manducatur avide de evangelio, quia audit illic loquentem Christum qui, ad refectioem corda credentium, panis caelestis descendit. Audit apostolum, manducatur avide de apostolo, quia apostolica doctrina reficitur. Ac per hoc, anima fidelis de omnibus
 110 manducatur, quia de omni scriptura divina reficitur, cibo fidei et sermone veritatis. Sicuti < si > quis manducatur secundum corpus < ... > vel diversa, in magno et opulentissimo convivio, de omnibus accepit, ita anima fidelis et dives in Christo de omni sermone pascitur Dei,
 115 reficitur, saciatur.

7. *Qui autem infirmus est, inquit, olera manducet.* Infirmus est omnis qui valetudine peccati laborat. Hic non potest omnia manducare, quia non recipit anima eius divina mysteria. Sed accipiat recta praecepta
 120 mandatorum, quasi olera, ut confortetur, et convalescere possit ad sanitatem, et sic valeat omnia manducare. Si ergo aliqua secundum animam infirmitate peccati tenemur, festinare debemus ad sanitatem salutis, ut validiores cibos iustitiae ac fidei accipere mereamur,
 125 ut vere athletae spirituales effecti, vincere adversarium < et > superare possimus, confortati cibo iustitiae, cibo veritatis, cibo salutis, accepturi coronam vitae et bravium immortalitatis aeternae. Sed plenius hoc ipsum

101-105 audit : audi (ter) A || manducatur : manduca (ter) A || 106 illic : ille A || Christum : -sto A || 109 per : pro A || 111 quis manducatur : qui seducatur A || 112 loc. lac. in A. Forte legend. secundum corpus varia vel diversa alimenta || 116 manducet : -cat || 117 qui : a add. A || 118 hic : his A || potest : poterat A || 119 praecepta : peccata A || 120 confortetur : -tatur A || 122 infirmitate : -tem A || 123 sanitatem : -te A

1. Chromace est ici l'écho d'Ambroise : *Bona pasqua sacramenta divina...*

les enseignements contenus dans la Loi et dans la foi¹. Il écoute la Loi, il mange la Loi, parce que ce qu'enseigne la Loi est l'aliment de l'âme. Il écoute les prophètes, il mange l'enseignement des prophètes, parce que la prédication des prophètes est la nourriture de l'âme et la réfection de l'esprit. Il écoute l'évangile, il mange l'enseignement de l'évangile, parce qu'il écoute le Christ qui lui parle là, lui le pain du ciel qui est descendu pour refaire le cœur des croyants. Il écoute l'Apôtre, il mange avec avidité l'enseignement de l'Apôtre, parce que l'enseignement de l'Apôtre est pour lui une réfection. Ainsi, l'âme fidèle mange de tout, parce qu'elle refait ses forces de toute écriture divine, de l'aliment de la foi et de la parole de vérité. Si quelqu'un mange, au sens naturel du mot, des aliments divers et variés dans un grand et riche banquet, il prend de tous les plats ; ainsi l'âme fidèle et riche dans le Christ se nourrit de toute parole de Dieu, s'en restaure et s'en rassasie.

7. « Que celui qui est faible, dit l'Apôtre, ne mange que des légumes ». Faible est celui qui souffre de la maladie du péché. Celui-là ne peut manger de tout, parce que son âme ne reçoit pas les mystères divins. Mais qu'il prenne, comme des légumes, les droits préceptes des commandements pour s'en reconforter, pouvoir reprendre des forces pour revenir à la santé, et ainsi, pouvoir manger de tout. Si donc nos âmes sont atteintes de quelque maladie du péché, nous devons nous hâter vers la santé du salut, pour mériter de pouvoir prendre les aliments plus solides de la justice et de la foi. Devenus de véritables athlètes spirituels, nous pourrons alors vaincre l'adversaire, et, reconfortés par l'aliment de la justice, de la vérité, et du salut, recevoir la couronne de vie et la récompense de l'éternelle immortalité. Mais voyons ce point plus à fond. Par

bona etiam pasqua verba sunt scripturarum caelestium, in quibus quotidiana lectione pascimur, in quibus recreamur ac reficimur, cum ea quae scripta sunt degustamus vel summo ore libata frequentius ruminamus. His pascais grex Domini saginatur (Exp. Ps. 118, XIV, 2). Bibe ergo hoc primum, ut bibas et secundum... hoc enim tempus est ut inseramus mystica. Bibe primum vetus testamentum ut bibas et novum testamentum (Exp. Ps. 1, 33).

videamus. Ut puta, si quis libidine carnis, secundum
 130 animam, infirmatur, huic praeceptum castitatis ac
 pudicitiae necessarium est, quia sanitas corporis eius
 pudicitia mentis est, ut sanari possit ab infirmitate
 peccati quam patitur; quia pudicitia mentis sanitas
 corporis est. Si quis iterum cupiditate avaritiae infir-
 135 matur, quae gravat praeter omnem animae infirmitatem,
 quia *radix omnium malorum cupiditas est*¹, ut apostolus
 ait, huic tali praeceptum de opere misericordiae neces-
 sarium est, ut sciat se aliter < sanari > non posse,
 nisi de avaro misericors efficiatur, et de cupido largus.
 140 Si quis iterum infirmitate furoris et iracundiae laborat,
 praeceptum patientiae necessarium est, ut curari possit
 ab infirmitate furoris. Si quis iterum infirmitatem livoris
 vel odii patitur, et huic praeceptum de caritate et dilec-
 tione fraterna insinuandum est, ut sanari possit anima
 145 eius. Non potest aliter enim sanari huiusmodi homo,
 nisi odium de corde suo excluserit, et caritatem frater-
 nam susceperit. Quia sicuti caritas de Deo est, ita odium
 de diabolo, quia caritatis auctor Deus est; odii autem
 diabolus inventor.
 150 8. Mulitiae et singula vitia peccatorum infirmitates
 sunt animae, quibus praecepta divina, quasi olera,
 necessaria sunt ut convalescere possint ad sanitatem
 salutis. Reficiunt enim huiusmodi olera spiritalia animas
 infirmantes, quousque sanitatem plenissimam largiantur.
 155 Et hoc est quod ait apostolus: *Qui autem infirmus est,*
olera manducet. Idcirco forte hoc dictum a Domino
 legimus: *Omnia haec sicut olera* < ... >¹. Incurrebat

135 praeter: propter A || animae: -mam A || 137 tali: tale A || 141 ut:
 et A || 143 et huic: ut hec A || 148 caritatis: -tas A || 149 inventor:
 invenitur A || 156 hoc dictum: et edictum A || 157 post olera *desunt*
nonnulla verba (spatium vacuum in cod.) || incurrebat: -rat A

f. I Tim. 6, 10

1. Il semble qu'il y ait en cet endroit une lacune assez importante. Bien qu'incomplète, la citation peut être identifiée. Il ne peut être question de

exemple: si quelqu'un a l'âme malade du désir charnel, ce qu'il lui faut pour pouvoir guérir de la maladie du péché dont il souffre, c'est le commandement de la chasteté et de la pudeur, parce que la santé de son corps, c'est la pudeur de son âme. Si encore quelqu'un souffre de cette forme de cupidité qu'est l'avarice qui, plus que toute autre maladie, est un poids pour l'âme, — « car la racine de tous les maux est la cupidité », comme dit l'Apôtre —, ce qu'il lui faut, c'est le commandement de faire la charité, pour qu'il sache qu'il ne peut guérir autrement qu'en devenant charitable, d'avare qu'il était, et, de cupide, libéral. Si encore quelqu'un souffre de la maladie de l'emportement et de la colère, ce qu'il lui faut, c'est le commandement de la patience, pour pouvoir guérir de la maladie de la colère. Si, pareillement, quelqu'un souffre de la maladie de l'envie ou de la haine, qu'il se pénètre du commandement de la charité et de l'amour fraternel, pour que son âme puisse guérir. Car pareil individu ne peut guérir autrement qu'en expulsant la haine de son cœur, et en y mettant l'amour fraternel. De même en effet que la charité vient de Dieu, ainsi la haine vient-elle du diable; la charité a Dieu pour auteur, quant au diable il est à l'origine de la haine.

8. La méchanceté et tous les vices des péchés sont des maladies de l'âme; il faut les commandements de Dieu, comme des légumes, pour qu'on puisse s'en rétablir et revenir à la santé du salut. Ces légumes spirituels, en effet, redonnent des forces aux âmes malades, jusqu'à ce qu'elles retrouvent la pleine santé. Et c'est ce que dit l'Apôtre: « Que celui qui est faible ne mange que des légumes. » C'est peut-être aussi la raison de cette parole du Seigneur que nous lisons: « Tout cela je vous le donne au même titre que les légumes » < ... >¹, car il était

Gen. 1, 29 (où Dieu s'adresse aux protoplastes), passage pour lequel la *Vetus Latina* et les citations patristiques ignorent l'expression *sicut olera*. Il s'agit donc de la parole du Seigneur à Noé, en Gen. 9, 3. *Ipse* désigne Noé. Le sens général du passage impose la correction *incurrebat*. C'est en effet l'avenir qui est concerné et non le passé. Exposé aux dangers de la maladie et de l'infirmité de l'âme, Noé ne pourra guérir qu'en se nourrissant des préceptes divins.

enim et ipse gravem infirmitatem peccati, nec aliter sanari potuisset, nisi manducaret praecepta salutis. 160 Quapropter, si aliqua huiusmodi infirmitate tenemur, libenter edere debemus praeceptum pudicitiae, praeceptum castitatis, praeceptum patientiae, praeceptum dilectionis et caritatis, ut convalescere ad plenam sanitatem possimus, et idonei simus et validiores cibos 165 iustitiae ac fidei manducare posse. Sanorum enim et fortium est cibos validos edere, maxime spiritalium athletarum. Si ergo validiores cibos iustitiae ac fidei edere mereamur, sine dubio athletae spirituales¹ efficiemur, ita ut in vita adversarium vincere et super- 170 rare possimus. Amen.

SERMO XIII

(fragmentum)

Incipit de evangelio Matthaei, ubi dicit :
Ierusalem, Ierusalem, quae occidis prophetas

1. Post multas increpationes quas habuit adversus impietatem scribarum et pharisaeorum, Dominus et 5 Salvator noster ait ad Ierusalem, ut audivit dilectio vestra in praesenti lectione : *Ierusalem, Ierusalem, quae occidis prophetas et lapidas eos qui ad te missi sunt*^a. Arguuntur hic sub nomine Ierusalem non muri Ieru-

162 castitatis : caritatis A || 169 efficiemur : efficiemur A || In vita ista : in vista (vel in iusta) A || vincere : vigore A

Recueil de Ripoll (A). Le texte y est fragmentaire du fait de la disparition du (ou des) cahier qui faisait suite à celui qui est conservé dans le Par. lat. 5132.

A fol. 92 v.

a. Matth. 23, 37

menacé de tomber lui aussi dans la grave maladie du péché et ne pouvait être guéri autrement qu'en mangeant les commandements du salut. C'est pourquoi, si nous sommes atteints de quelque maladie de ce genre, nous devons manger volontiers les commandements de la chasteté, de la patience, de l'amour et de la charité, pour pouvoir reprendre force jusqu'à la pleine santé, et devenir assez forts et capables de manger les aliments plus solides de la justice et de la foi. Car il appartient aux bien portants et aux gens robustes de manger des aliments solides, surtout aux athlètes spirituels¹. Si donc nous méritons de manger les aliments solides de la justice et de la foi, nous deviendrons sans aucun doute des athlètes spirituels, de sorte qu'en cette vie nous pourrions vaincre l'adversaire par notre vigueur. Amen.

SERMON 13

(fragment)

Sur l'évangile de Matthieu, où il est dit :
Jérusalem, Jérusalem, toi qui tues les prophètes

1. Après nombre de reproches contre l'impiété des scribes et des pharisiens, notre Seigneur et Sauveur dit à Jérusalem, comme Votre Dilection vient de l'entendre dans la présente lecture : « Jérusalem, Jérusalem, toi qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés^a. » Ceux qui sont dénoncés ici sous le nom de Jérusalem, ce ne sont pas les murs de Jérusalem, mais les

1. La métaphore de l'athlète déjà employée par saint Paul reparait chez Origène, Tertullien, Cyrille, principalement en référence au martyr. Mais tout chrétien, dans sa lutte contre Satan et les puissances du mal, doit être un athlète spirituel. Sur l'exploitation du thème par Origène, Tertullien et Cyrille, voir G. LOMIENTO, « Ἀθλητῆς τῆς εὐσεβείας », *Vetera Christianorum I* (1964), p. 113-123.

saalem, < sed inhabitatores > civitatis¹, vel potius syna-
 10 goga Iudaeorum, quae Ierusalem saepissime nuncu-
 patur. Non enim muri civitatis prophetas occiderunt,
 aut missos ad se lapidaverunt, sed populi synagogae.
 Ipsi enim dudum prophetas occiderunt, ipsi iustos
 15 < se > esse a sanguine prophetarum aut a nece
 iustorum, quia vero eo tempore non fuerint. Sed cum
 dictis iustorum vel prophetarum de Christo non credunt,
 sic est quasi et ipsi nunc lapident iustos et occidunt
 prophetas. Quae enim maior potest esse iniuria iustorum
 20 vel prophetarum, quam si Christo non credatur? Cui
 quia Iudaei non credunt, sine dubio lapidant iustos, non
 lapidibus viarum, sed ore blasphemiae; et occidunt
 prophetas, non gladio ferri, sed stilo perfidiae. Quia
 blasphemia Iudaeorum in Christo lapidatio iustorum,
 25 et interfectio prophetarum < sunt >. Sed boni militis
 < est > pro rege suo mortem suscipere. Quod de iustis
 vel prophetis intellegendum est, quia et boni milites,
 et idonei servi sunt Christi. Unde, sine dubio, iniuria
 Christi lapidatio est iustorum, et mors eius, mors pro-
 30 phetarum. Hoc ideo diximus, quia vidimus Iudaeos
 hodieque et iustos persequi, et prophetas occidere, quia
 dictis iustorum ac prophetarum de Christo non credunt.

2. Denique non dicitur ad synagogam Iudaeorum :
Ierusalem, Ierusalem, ' quae occidisti prophetas ', sed :
 35 *quae occidis prophetas*. Nec dicitur : ' quae lapidasti
 missos ad te ', sed : *quae lapidas eos qui missi sunt ad te* ;
 ut intellegent omnes Iudaei se quoque reos esse in nece
 iustorum et sanguine prophetarum. Dicitur ergo ad
 synagogam : *Ierusalem, quae occidis prophetas, et lapidas*

18 occidunt : -dent A || 22 viarum : iustorum A || ore : is add. A || 23 stilo :
 tilo A || 24 Iudaeorum : iustorum A || 26 quod : quid A || 30 vidimus :
 videmus A || 34 occidisti : -dis A || 35 occidis : -des A || 39 occidis :
 -des A

habitants de la ville¹, ou, plutôt, la Synagogue des Juifs,
 qui est très souvent appelée Jérusalem. Car ce ne sont
 pas les murs de cette ville qui ont tué les prophètes ou
 lapidé ceux qui leur étaient envoyés, mais les gens de la
 Synagogue. Ce sont eux, en effet, qui ont jadis tué les
 prophètes et lapidé les justes. Peut-être les Juifs actuels
 disent-ils n'être pour rien dans le sang des prophètes,
 ou la mort des justes, parce qu'en ce temps-là, ils n'exis-
 taient pas. Mais, puisqu'ils ne croient pas à ce que pro-
 phètes et justes ont dit du Christ, c'est tout comme s'ils
 lapidaient maintenant les justes et tuaient les prophètes.
 Quelle injure plus grande peut-on faire aux justes et aux
 prophètes, que de ne pas croire au Christ? Puisque les
 Juifs ne croient pas en lui, sans aucun doute, ils lapident
 les justes, non avec les pierres des chemins, mais en pro-
 férant des blasphèmes; et ils tuent les prophètes, non
 avec un glaive de fer, mais avec le stylet de l'incroyance :
 car les blasphèmes des Juifs contre le Christ sont la
 lapidation des justes, et la mise à mort des prophètes.
 Mais le devoir d'un soldat courageux, c'est de souffrir la
 mort pour son roi. Ceci doit s'entendre des justes et des
 prophètes, qui sont des soldats courageux et de dignes
 serviteurs du Christ. Assurément, toute injure contre le
 Christ est donc lapidation des justes, et sa mort, mort des
 prophètes. Nous venons de parler ainsi pour la raison que
 nous voyons les Juifs, aujourd'hui encore, persécuter les
 justes et tuer les prophètes, puisqu'ils ne croient pas à
 ce que les justes et les prophètes ont dit du Christ.

2. De plus, il n'a pas été dit à la Synagogue des Juifs :
 Jérusalem, Jérusalem, toi qui as tué les prophètes,
 mais : « toi qui tues les prophètes ». Et il n'est pas dit :
 qui as lapidé ceux qui t'ont été envoyés, mais : « qui
 lapides ceux qui t'ont été envoyés », pour que tous les
 Juifs comprennent qu'eux aussi sont coupables de la
 mort des justes et du sang des prophètes. Donc il est dit
 à la Synagogue : « Jérusalem, toi qui tues les prophètes,

1. Cette restitution est basée sur un passage du commentaire de Fortu-
 nien d'Aquilée sur *Matthieu* 23, 37 (CCL 9, p. 369).

40 *eos qui missi sunt ad te ; quotiens, inquit, volui congregare filios tuos, sicut gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti* ^b. Cum dicit : *Quotiens volui congregare filios tuos, non nunc primum, sed frequenter...*

SERMO XIV

< De paralytici sanatione et de baptismo >

1. Cum venisset Dominus et Salvator noster Jerusalem, ut audivit in praesenti < lectione > dilectio vestra ¹, erat ibi piscina quae dicitur hebraice Bethesda quinque
5 porticus habens ². Piscina itaque illa per omnia futuri baptismi imaginem demonstravit ². Sed quantum distat inter imaginem et veritatem, tantum inter gratiam piscinae illius et gratiam distat baptismatis salutaris. Illa aqua semel in anno movebatur ^b, haec aqua baptismi
10 Ecclesiae semper parata est ut moveatur. Illa uno tantum loco movebatur, haec per totum mundum movetur. Illic angelus descendebat, hic Spiritus Sanctus. Illic gratia angeli, hic mysterium Trinitatis. Illic aqua unum tantum in anno curabat, haec cotidie populos
15 salvat ³. Illa corpus tantum sanabat, haec et animam

43 frequenter : *reliqua, foliis disperditis, desiderantur in A*

Pour ce sermon on ne dispose que du bréviaire de Ripoll (R). Le texte a certainement été retouché. On ignore dans quelle mesure, ces remaniements étant indiscernables.

Bréviaire de Ripoll (R), fol. 94 r-v.

Titulus deest in R || 15-17 illa corpus... a peccato suppl. in margine 1^a m. R

b. Matth. 23, 37

a. Cf. Jn 5, 2 || b. Cf. Jn 5, 3-4

et lapides ceux qui t'ont été envoyés, que de fois j'ai voulu rassembler tes fils, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu ^b. » Puisqu'il dit : « que de fois j'ai voulu rassembler tes fils », ce n'est donc pas la première fois, mais souvent...

SERMON 14

< Sur la guérison du paralytique et le baptême >

1. Quand notre Seigneur et Sauveur vint à Jérusalem, comme Votre Dilection vient de l'entendre dans la présente lecture ¹, il y trouva une piscine à cinq portiques, qui s'appelle en hébreu Bethesda ^a. Eh bien, cette piscine était une parfaite image du baptême à venir ². Mais, autant diffère l'image de la réalité, autant diffère la grâce de cette piscine de la grâce du baptême salutaire. L'eau de cette piscine ne s'agitait qu'une seule fois par an ^b, alors que l'eau du baptême de l'Église est toujours prête à s'agiter. L'eau de la piscine ne s'agitait qu'en ce seul lieu, alors que celle du baptême s'agitait par le monde entier. Là descendait un ange ; ici c'est l'Esprit-Saint. Là, un ange apportait la grâce ; ici, c'est le mystère de la Trinité. Là, l'eau ne guérissait qu'un seul homme par an ; ici, chaque jour, ce sont des peuples qu'elle sauve ³. L'eau de la piscine ne guérissait que le

1. Sur le contexte liturgique de cette homélie, voir *Introd.*, p. 74. C'est la seule homélie *ad neophytos* de Chromace qui nous soit parvenue.

2. L'interprétation baptismale de la guérison du paralytique de Bézatha est commune chez les Pères, tant occidentaux qu'orientaux. Parmi les premiers témoins en Occident : TERTULLIEN, *De Baptismo*, 5 et 6 (SC 35, p. 74-75) ; CYPRIEN, *Testimonia*, 3, 27 ; *Epist.* 13, 2.

3. Même parallélisme antithétique dans le *De Baptismo* de TERTULLIEN : *qui unum semel in anno liberabant, nunc cotidie populos* (5, 5-6, SC 35, p. 74). Pour AMBROISE, voir *Sacr.*, II, 5 et *Myst.*, 22, 23 (SC 25 bis, p. 76 et 166).

et corpus salvat. Illa a validudine solummodo, haec etiam a peccato. Illa corpus solummodo ab invalidudine liberabat, haec corpus et animam liberat a peccato. Ad illam aquam multitudo languentium iacebat, quia unum
 20 tantum in anno curabat; ad istam nemo iacet, nisi qui venire voluerit ut sanetur. Semper praeparata est ad sanandum, si modo veniant qui sanentur. Venerunt denique Gentes et sanatae sunt. Iudaei venire noluerunt et ideo in infirmitate perpetua remanserunt.

25 2. Quanta autem gratia baptismi Ecclesiae sit, evidenter Spiritus Sanctus per Salomonem ostendit, dicendo ad Ecclesiam ita : *Oculi tui sicut columbae lacte lotae, sedentes super abundantiam aquarum* ^c. Oculi autem Ecclesiae apostoli vel martyres intelleguntur qui in corpore
 30 Ecclesiae tamquam oculi preciosiores habentur, qui lacteo baptismo Ecclesiae tincti sunt ¹, ut candidi velut lac spiritaliter efficerentur. Vis scire quemadmodum apostoli lacte loti sunt ² ? Audi Paulum dicentem : *Lac vobis potum dedi, non escam* ^a. Merito praebet lac, qui lacte
 35 lotus est. Maxime tamen hos oculos Ecclesiae lacte lotos, infantes illos intellegimus qui propter Christum ab Herode in Bethleem occisi sunt ^e. Illi enim vere lacte loti sunt, qui cum adhuc lactentes essent, mori pro Christo meruerunt. Lacte ergo loti sunt, qui suggestes
 40 ubera matrum, martyrium pro Christo pertulerunt. Martyrium autem baptismum significari, ipse Dominus in evangelio manifestat, cum dicit ad discipulos suos

17 ab invalidudine : a validudine *R a. corr.* || 30 preciosiores : speciores *prius scrips. R. speciosiores dein corr., preciosiores restit. in margine*

c. Cant. 5, 12 || d. I Cor. 3, 2 || e. Cf. Matth. 2, 16

1. *Tingere* (*inctio*) était le terme courant à Aquilée au temps de Chromace pour désigner le baptême (cf. S. 18 et 19). Mot préféré des versions bibliques les plus anciennes, fréquent chez Tertullien et Cyprien, il cédera la place à *baptizare* (cf. C. MOHRMANN, « Les éléments vulgaires du latin des chrétiens », *Études sur le latin des chrétiens*, III, p. 49-50). Après Lactance, il est attesté,

corps ; celle du baptême guérit à la fois le corps et l'âme. L'une ne guérissait que la maladie ; l'autre guérit même le péché. L'une ne délivrait que le corps de la maladie ; l'autre délivre le corps et l'âme du péché. Près de l'eau de la piscine gisait une multitude de malades, parce qu'elle n'en guérissait qu'un seul par an ; près de l'eau du baptême, personne ne se tient, sinon celui qui a voulu venir pour être guéri : l'eau est toujours prête à guérir, du moment qu'on vient pour être guéri. De fait, les païens y sont venus et ont été guéris ; les Juifs n'ont pas voulu y venir : aussi demeurent-ils à jamais dans leur maladie.

2. L'importance de la grâce du baptême de l'Église, le Saint-Ésprit la montre à l'évidence par Salomon s'adressant en ces termes à l'Église : « Tes yeux sont comme ceux des colombes lavées dans le lait, et posées sur l'abondance des eaux ^c. » Les yeux de l'Église s'entendent des Apôtres et des martyrs qui, dans le corps de l'Église, sont aussi précieux que les yeux, et qui ont été plongés dans le baptême ¹ de lait de l'Église, pour devenir spirituellement blancs comme le lait. Veux-tu savoir comment les Apôtres ont été lavés ² dans le lait ? Écoute ce que dit Paul : « Je vous ai donné du lait, non de la nourriture solide ^a. » C'est à bon droit que celui qui a été lavé dans le lait donne du lait. Mais en ceux qui sont les yeux de l'Église lavés dans le lait, nous comprenons au premier chef ces enfants qui ont été égorgés pour le Christ par Hérode, à Bethléem ^e. Car ils ont vraiment été lavés dans le lait ceux qui, étant encore allaités, ont mérité de mourir pour le Christ ; ils ont été lavés dans le lait, eux qui étaient le sein de leur mère, et qui ont souffert le martyre pour le Christ. Que le martyre signifie le baptême, c'est le Seigneur lui-même qui nous le manifeste dans l'évangile, en disant à ses

surtout en Afrique (Optat de Milève, Augustin, Fulgence). Il est à noter qu'Ambroise n'emploie pas le mot dans *Sacr. et Myst.*, ni, semble-t-il, dans ses autres œuvres. La tradition de l'Église d'Aquilée différerait donc de celle de Milan sur ce point.

2. Noter dans ce passage une série d'allitérations : Chromace reprend cinq fois l'expression *loti* (*lotus*).

Chromace d'Aquilée. I.

ita : *Adhuc baptismum habeo baptizari*¹. Quod utique non de aquae baptismis loquebatur, quo iam baptizatus 45 fuerat a Iohanne, sed de baptismis passionis quo qui intingi meruerit satis beatus est. Bonum est quidem et baptismum aquae, sed potius bonum et optimum baptismum martyrii. Illic indulgentia, hic praemium est. Illic remissio peccatorum, hic promeretur corona 50 virtutum¹.

3. Bene autem abundantiam aquarum esse in baptismo Salomon retulit dicens ad Ecclesiam : *Oculi tui sicut columbae quae lacte sunt lotae, sedentes super abundantiam aquarum*, quia abundans est gratia baptismi Ecclesiae, cuius dono totus mundus irrigatus est. Aqua piscinae illius Bethsaidae semel in anno curabat, gratia vero baptismi Ecclesiae cotidie fluit, cotidie crescit, cotidie superabundat, per regna, per gentes, per innumera populos nationum qui dono eius fruuntur². 60 Solus populus Iudaeorum tantae aquae munus agnoscere noluit. Et ideo dicitur ab infirmo isto, qui in typo populi iudaici monstrabatur : *Dum venio enim ego, ante me alius descendit*³. Quia dum populus Iudaeorum quaerit et dubitat de adventu Christi, praeventit eum populus 65 gentium, et prior sanitatem accepit, factus primus in fide, qui erat prior in salute.

4. Sed illud nunc considerare debemus, quod dictum est a Domino in praesenti lectione ad eum qui post triginta et octo annos sanatus est : *Ecce iam sanus factus es. Noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat*⁴. Quaecumque peccata habuisti remissa sunt tibi ; sanus factus es ab omni infirmitate peccati, a languore animae, a validudine corporis, ab aegritudine illicitae concupiscentiae ;

1. Lc 12, 50 || g. Jn 5, 7 || h. Jn 5, 14

1. Chromace reprend ici les expressions de CYPRIEN : *in aquae baptismis accipitur peccatorum remissa, in sanguinis corona virtutum* (*Epist. ad Fortu-*

disciples : « Je dois encore recevoir un baptême¹. » Il ne parlait certainement pas du baptême d'eau qu'il avait déjà reçu de Jean, mais du baptême de sa passion. Bienheureux qui mérite d'y être plongé ! Certes, le baptême d'eau, lui aussi, est chose bonne ; mais bien meilleur encore le baptême du martyre. Là, il y a pardon ; ici, récompense ; là, rémission des péchés ; ici, acquisition de la couronne des vertus¹.

3. Salomon a aussi très justement fait remarquer l'abondance des eaux dans le baptême quand il dit à l'Église : « Tes yeux sont comme ceux des colombes lavées dans le lait, et posées sur l'abondance des eaux. » Car abondante est la grâce du baptême de l'Église : elle se répand et le monde entier en est irrigué. L'eau de la piscine de Bethsaïda ne guérissait qu'une fois par an, tandis que la grâce du baptême de l'Église coule chaque jour, croît chaque jour, surabonde chaque jour, à travers les royaumes, les nations, les peuples innombrables des nations qui jouissent de son don². Seul, le peuple juif a refusé de reconnaître le bienfait d'une telle eau. C'est pourquoi l'infirmes, en tant qu'il était le type du peuple juif, dit : « Tandis que je viens, un autre descend avant moi³. » Tandis que le peuple juif cherchait en effet et doutait d'avoir affaire au Christ, le peuple des païens passa avant lui, et reçut le premier la santé ; devenu le premier dans la foi, il était le premier sauvé.

4. Mais il nous faut considérer maintenant ce que, dans la présente lecture, le Seigneur a dit à celui qui fut guéri après trente-huit ans : « Voici que tu es désormais guéri ; ne pêche plus, pour que rien de pire ne t'arrive⁴. » Tous les péchés que tu avais t'ont été remis ; tu es guéri de toute maladie du péché, de la langueur de l'âme, de la faiblesse du corps, de l'affection de la concupiscentie

natum, Prol., 4). Sur les rapports entre le baptême et le martyre, voir R. JACOB, « Le martyre, épanouissement du sacerdoce des chrétiens, dans la littérature patristique jusqu'en 258 », *MSR*, t. XXIV (1967), p. 76-79. Le *praemium* n'est autre que l'union immédiate à Dieu (*baptisma quod statim Deo copulat* : CYPRIEN, *ibid.*).

2. Mouvement d'éloquence où l'enthousiasme de l'orateur transparaît.

surrexisti novus homo de lavacro regenerationis. Vide
75 ne ad peccata pristina revertaris, et periculum mortis
incurras, quia semel gratia baptismi datur. Quam si
quis negligentia sua vel potius infidelitate perdiderit,
ipse mortis suae reus efficitur, quia tantam gratiam noluit
custodire. Ideo antequam venisses ad baptismum,
80 interrogatus es utrum renuntiares saeculo et pompis
atque operibus eius ¹. Et respondisti renuntiare te ;
et sic venisti ad gratiam baptismi aeterni. Tenentur
apud Deum verba tua. Responsio tua ² scripta est in
caelo. Promisisti Deo fidem tuam ; promisisti praesen-
85 tibus angelis, quia angeli adstant cum a nobis fides
exigitur. Vide quid agas. Si quod homini promittitur
forte est, quid quod Deo spondetur ? *Ex ore tuo*, ut
scriptum est, aut *iustificaberis*, aut *condemnaberis* ¹.
Iustificaberis si impleas quod promisisti Christo ; condem-
90 naberis si promissam fidem servare nolueris. Audi Salo-
monem dicentem : *Fortis laqueus viro propria labia* ¹.

Quia ergo cum Forte ³ nobis ratio est, servare promissam
fidem debemus, servare gratiam quam accepimus,
ne nimiam confusionem in die iudicii incurramus, cum
95 dici nobis coeperit : *Amice, quomodo huc intrasti, non
habens vestem nuptialem* ¹ ? Et incipiamus tolli mani-
bus et pedibus, ut scriptum est, et mitti in tenebras
exteriores. Et ideo dicitur tibi a Salomone : *In omni
tempore sint vestimenta tua candida et oleum de capite*
100 *tuo non deficiat* ¹. Vestimenta semper candida habemus,
si gratiam baptismi integram conservemus. Habemus
semper et oleum in capite, si chrisma salutare quod

i. Matth. 12, 37 || j. Prov. 6, 2 || k. Matth. 22, 12 || l. Sag. Sir. 9, 8

1. Sur l'essai de reconstitution de la formule de renonciation d'Aquilée, cf. *Introd.*, p. 98. Pour tout ce passage qui concerne les rites de l'initiation, voir un parallèle dans le *De Sacr.*, I, 5-6 (*Myst.*, 2) d'AMBROISE.

2. La *responsio* (cf. *infra*, *spondetur*) c'est la renonciation qui est un engagement, une promesse, dont les anges sont témoins. Sur la présence des

illicite ; tu es ressuscité, homme nouveau, du bain de la nouvelle naissance. Prends garde de ne pas revenir à tes anciens péchés, ne te mets pas en danger de mort : car la grâce du baptême n'est donnée qu'une seule fois. Si on la perd par sa négligence, ou plutôt par son infidélité, on est soi-même coupable de sa propre mort, puisqu'on n'a pas voulu conserver une grâce si grande. C'est pourquoi, avant d'accéder au baptême, on t'a demandé si tu renonçais au monde, à ses pompes et à ses œuvres ¹. Tu as répondu que tu y renonçais, et c'est ainsi que tu as accédé à la grâce du baptême éternel. Tes paroles sont conservées auprès de Dieu, ta réponse ² est inscrite dans les cieux. Tu as juré ta foi à Dieu ; tu l'as jurée en présence des anges, parce que les anges sont présents quand on nous demande notre parole. Vois ce que tu fais. Si une promesse à un homme nous lie fortement, qu'en est-il de la promesse faite à Dieu ? « De ta bouche, comme il est écrit, ou bien tu seras justifié, ou bien tu seras condamné ¹. » Tu seras justifié si tu accomplis ce que tu as promis au Christ ; tu seras condamné si tu ne veux pas garder la foi jurée. Écoute ce que dit Salomon : « Pour l'homme, ses propres lèvres sont un lien solide ¹. »

Ayant donc affaire au (Dieu) fort ³, gardons la foi jurée et conservons la grâce que nous avons reçue, nous éviterons ainsi d'être couverts de confusion au jour du jugement, quand on nous dira : « Ami, comment es-tu entré ici, sans avoir la robe nuptiale ¹ ? » et d'être saisis par les mains et les pieds, comme il est écrit, pour être jetés dans les ténèbres extérieures. C'est pourquoi Salomon te dit : « En tout temps, que tes vêtements soient blancs, et que l'huile ne manque point à ta tête ¹. » Nous avons toujours des vêtements blancs si nous gardons intacte la grâce de notre baptême. Nous avons toujours de l'huile sur la tête si nous gardons le chrême salutare

anges au baptême, voir J. DANÉLOU : *Les anges et leur mission*, p. 81-83. Voir aussi S. POQUE dans *SC* 116, p. 29.

3. En reprenant le terme *fortis* pour désigner Dieu, Chromace se livre à un jeu de mots d'un goût discutable. Il ne semble pas qu'il y ait une référence à *Isaïe* 9, 5.

accepimus custodiamus, et sic in die iudicii non confundemur, sed potius collaetari cum omnibus sanctis et
105 electis Dei in regno < caelesti > merebimur.

SERMO XV

< De lavatione pedum >

1. Multa quidem Dominus et Salvator noster, postquam ex virgine corpus accepit, exempla humilitatis ostendit. Sed hoc super omnia est quod in praesenti
5 lectione relatum est, quia dignatus est pedes discipulorum lavare. Hoc enim ait : *Et surgens, inquit, a coena, exiit se tunicam et praecinxit se, et coepit lavare pedes discipulorum suorum*^a. Et cur hoc fecerit, consequenter ostendit dicens : *Vos me vocatis Magistrum et Dominum,*
10 *et bene dicitis : sum etenim. Si ego lavi pedes vestros, Magister et Dominus, debetis et vos alterutrum pedes lavare.*

105 caelesti suppl. (cf. I 130, III 170, VI 98, VIII 120) : et tironianum ac spatium vacuum in R || merebimur : Per dominum nostrum I. Christum qui cum add. R.

Ce sermon a été publié dans RB, t. LXXII (1962), p. 270-272, d'après l'unique Par. lat. 742 (R). Sa présence dans le ms. Paris, B. N. latin 2328 (L) a été signalée dans la même RB en 1963, p. 243.

La découverte de ce nouveau témoin a permis d'apporter plusieurs corrections au texte primitivement édité. Cette fois cependant le compilateur de l'homiliaire de Ripoll s'est fort peu écarté de son modèle.

Le texte est passé, remanié et abrégé, dans le Collectorium de Robert de Bardi et a été édité par le cardinal A. Mai dans la Nova Patrum Bibliotheca I, p. 331-332 (sermo CXLII). Pour constituer son Collectorium, Robert de Bardi a utilisé un recueil de provenance germanique proche des mss Clm 6310 et Clm 14445, recueils dans lesquels figure notre texte sous la rubrique De cena domini, sermo sancti Augustini. Si remaniée soit-elle, cette recension bavoise apporte cependant un confirmatur à certaines leçons de R ou de L. Ainsi :

ligne 4 : la leçon du Collectorium : sed hoc super omnia potissimum est quod corrobore la variante L

que nous avons reçu. Ainsi, nous ne serons pas confondus au jour du jugement, mais plutôt nous mériterons de nous réjouir avec tous les saints et les élus de Dieu dans le royaume éternel.

SERMON 15

< Sur le lavement des pieds >

1. Nombreux, certes, sont les exemples d'humilité que nous a donnés notre Seigneur et Sauveur après avoir pris un corps d'une vierge. Mais celui que la présente lecture vient de nous rapporter les surpasse tous : il a daigné laver les pieds de ses disciples. Car l'évangile dit : « Et se levant de table, il se dépouilla de sa tunique, se ceignit et se mit à laver les pieds de ses disciples^a. » Il montra ensuite pourquoi il avait agi ainsi en disant : « Vous m'appellez Maître et Seigneur, et vous dites bien, car je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi, le Seigneur et le Maître, vous devez, vous aussi, vous laver

ligne 5 : dignatus est (= L)

ligne 15 : in terra omis par L est attesté par Mai

ligne 118 : ait (= R)

ligne 119 : excusabat (= R)

ligne 128 : omission de Christi (= L)

ligne 136 : ut per viam (= L)

ligne 139 : ne in nobis aliqua peccati vestigia de Adae sordibus remanerent (= R)

L fol. 124 v-125 v.

R fol. 154 v-155 v.

Titul. Incipit sermo de cena domini L Omnia lectionis eiusdem beati Augustini R || 4 hoc om. R || super : haec add. R || est om. R || 5 est² : sit R || 7 tunicam : -ca R || 9 vocatis me transp. R || magistrum : -ster R || dominum : -ne R || 10 ego : ergo L

a. Jn 13, 4

Exemplum enim dedi vobis quod et vos faciatis ^b. Mira et incomparabilis ista humilitas Domini est. Lavat pedes servorum suorum Dominus maiestatis aeternae, et
 15 ministrat hominibus in terra cui angeli ministrant in caelo. Ille se humiliavit in terra, ne tu te in aliquo exaltes. Ille pedes discipulorum suorum lavit, ne tu dedigneris conservorum pedes lavare. Non potes tibi de divitiis blandiri, non de natalibus, non de honoribus, quia Domi-
 20 nus honorum ac potestatum est, qui hoc facere et implere dignatus est. Exemplum enim humilitatis ostendit, quod sequi vel imitari debeamus. In quo tamen facto magnum salutis nostrae mysterium continetur. Sed suo loco dicendum est.

25 2. Nunc interim secundum litteram dicamus. Lavit quidem Abraham pedes Domino, quando ei visus est ad quercum Mambre ^c. Sed et lavit servus Domino : dignum enim erat ut servus pedes Domino lavaret. Et quod lavit Abraham pedes Domino, non Domino sed sibi
 30 praestitit, ut benedictionem acciperet. Denique, sub huiusmodi obsequio, filium de uxore sterili in senectute suscepit. Vidit enim tunc Abraham futurum praefigurari mysterium, cum ei ad quercum Mambre meridie Domini apparuit. In quercu enim illa Mambre, crux Do-
 35 mini ostendebatur ¹. In hora vero meridiana, tempus passionis, quia hora sexta Dominus crucifixus est pro mundi salute, ut legimus in evangelio ^d. Et ideo refertur quod Abraham sub arbore quercus requiescebat, quia patriarcharum fides non nisi sub cruce Christi requievit ;
 40 meridie, quo nimius calor esse consuevit, quia omnem

16 in terra om. L* || 17 suorum om. L || 21 est dignatus* transp. R || 26 pedes Abraham * transp. R || 28 et om. R || 31 huiusmodi : huius L || 34 quercu : -cum L || illa : illum L || 35 hora : umbra R || 36 pro mundi salute, ut legimus in evangelio om. R || 37 refertur quod om. R || 38 sub arbore quercus : ad quercum R || 39 patriarcharum fides : patriarcha idem L || sub : in R || cruce : -cem L || requievit : -escit R || 40 omnem : omne L

b. Jn 13, 13-15 || c. Cf. Gen. 18, 1 s. || d. Cf. Matth. 27, 45

les pieds les uns aux autres. Car je vous ai donné un exemple que vous devez imiter ^b. » Étonnante et incomparable humilité du Seigneur ! Il lave les pieds de ses serviteurs, lui, le Seigneur de majesté éternelle ; celui que les anges servent dans le ciel, se fait sur terre le serviteur des hommes. Il s'est humilié sur la terre pour que tu ne t'exaltes en rien. Il a lavé les pieds de ses disciples pour que tu ne dédaignes pas de laver les pieds de tes compagnons de service. Tu ne peux te flatter de ta richesse, de ta naissance, de ton rang, puisque celui qui a daigné faire et accomplir ce geste, c'est le Seigneur de tout honneur et de toute puissance. Car il nous a donné un exemple d'humilité, que nous devons suivre et imiter, et dans cet exemple se cache un mystère qui concerne notre salut. Mais nous en parlerons le moment venu.

2. Pour l'instant, exposons le sens littéral. Certes, Abraham a lavé les pieds du Seigneur, quand celui-ci lui apparut au chêne de Mambré ^c ; mais c'était le serviteur qui lavait les pieds de son maître : car il était juste que le serviteur lavât les pieds de son maître. Et si Abraham a lavé les pieds du Seigneur, ce n'est pas au Seigneur, mais à lui-même qu'il a rendu service ; c'était pour recevoir une bénédiction. De fait, pour pareil service, il reçut dans sa vieillesse un fils, né de son épouse stérile. Lorsque au chêne de Mambré, à midi, le Seigneur lui apparut, Abraham vit alors la préfiguration du mystère à venir. Le chêne de Mambré désignait en effet la croix du Seigneur ¹. L'heure de midi, c'était la figure du moment de la passion, car c'est à la sixième heure que le Seigneur fut mis en croix pour le salut du monde, comme nous le lisons dans l'évangile ^d. Et il est rapporté qu'Abraham se reposait sous le chêne, parce que la foi des Patriarches n'a trouvé son repos que dans la croix du Christ ; et il se reposait à midi, à l'heure habituelle de la plus forte chaleur, parce que seule la croix du Seigneur a

1. Même interprétation du chêne de Mambré chez GRÉGOIRE D'ELVIRE, *Tract. S. Script.*, 2 (PLS I, 366).

aestum peccati a nobis non nisi crux Christi refrigeravit, suae passionis umbra ¹. Nec sane sine causa in arbore quercus Abrahae Dominus visus est meridie, quia tunc maxime Christus manifestatus est, cum beatae passionis
 45 crucem, meridie, salutis nostrae causa, suscepit. Lavit ergo Abraham pedes Domino, sed pro se quidem pedes Domini lavit. Sed in lavatione illa pedum, omnes peccatorum sordes deposuit, quia lavatio pedum Domini nostri ablutio peccatorum est.

50 Lavit et Gedeon pedes Domino, ut in libro Iudicum legimus, non ut gratiam conferret, sed ut munus acciperet ². Denique sub hoc officio, et omnia quae petiit accepit, et futurae veritatis sacramenta praevidit. Obtulit sacrificium super lapidem; tetigit Dominus
 55 lapidem virga; exivit ignis de petra et consumpsit holocaustum ³. In petra illa, Christi incarnatio ostendebatur, de qua divinus ille spiritalis ignis processit, id est Spiritus Sanctus, qui exuret vitia peccatorum. Neque enim dignum sacrificium Deo fieri possumus, nisi
 60 per ignem illum divinum, id est Spiritum Sanctum, illuminemur, qui exuret in nobis vitia carnis, ut nos abluat ab omni sorde peccati. Deinde cum iret ad pugnam contra hostes, trecentos tantum viros eligere iussus est, per quos nobilem de hostibus victoriam reportavit ⁴.
 65 Nec sub alio plane numero victor existere poterat, nisi sub hoc in quo crucis mysterium significabatur.

41 refrigeravit : -bat L || 42 suae : sive R || 43 quercus : quercusculo R || 44 beatae : -tam L || 46 ergo : quidem R || 47 sed : se L || 49 ablutio : absolutio R || 52 petiit : petit L || 58 exuret : exureret R || 59 fieri : offerri L || 60 illum om. R || 61 exuret : exurat R || 63-64 iussus est ... hostibus om. L || 65 plane : plene L || 66 mysterium : -rio L || significabatur : -catur L

e. Cf. Juges 6, 21 || f. Cf. Juges 7, 6 et 16

1. L'ombre de la Passion est également évoquée par AMBROISE, *Expos. Ps.* 118, III, 19. Pour la manifestation du Christ sur la croix, voir *Introd.*, p. 68.

pu refroidir en nous, par l'ombre de sa passion ¹, l'ardeur du péché. A juste titre, le Seigneur apparut à Abraham au chêne, à midi ; car le moment par excellence où le Christ se manifesta fut lorsque, à midi, il souffrit pour notre salut sa bienheureuse passion sur la croix. Donc, Abraham a lavé les pieds au Seigneur, mais il l'a fait dans son propre intérêt ; dans ce lavement des pieds, il s'est débarrassé de toutes les souillures du péché ; car laver les pieds de notre Seigneur purifie du péché.

Gédéon, lui aussi, lava les pieds au Seigneur, comme nous le lisons au livre des Juges ², non pour lui rendre service, mais pour en recevoir un bienfait. Et, effectivement, pour ce service, il reçut tout ce qu'il avait demandé, et vit par avance les mystères de la réalité à venir. Il offrit, en effet, un sacrifice sur une pierre ; le Seigneur toucha la pierre de son bâton ; un feu sortit du rocher et consuma l'holocauste ³. Le rocher signifiait l'incarnation du Christ, d'où a jailli ce divin feu spirituel, c'est-à-dire le Saint-Esprit, qui consume en nous les vices des péchés. Nous ne pouvons, en effet, devenir un sacrifice digne de Dieu si nous ne sommes pas illuminés par le feu divin, c'est-à-dire par le Saint-Esprit, qui consume en nous les vices de la chair, pour nous laver de toute souillure du péché. Puis, alors qu'il partait combattre les ennemis, Gédéon reçut l'ordre de choisir seulement trois cents hommes ; avec eux, il remporta une victoire célèbre sur l'ennemi ⁴. Et certes, aucun autre nombre ne pouvait le rendre vainqueur, que celui qui symbolisait le mystère de la croix. Car le nombre trois cents, selon

2. *Juges* 6, 11 s. ne fait aucune allusion à un lavement des pieds de l'ange de Yaveh par Gédéon. Ambroise cependant associe lui aussi Gédéon à Abraham (*De Spir. Sancto*, I, Prol. 15). Peut-être avons-nous en ce trait l'écho d'une tradition rabbinique. Très probablement, Chromace dépend ici d'Ambroise. Il y a en effet de nombreux points de contact entre la présente homélie et le prologue du *De Spir. Sancto*. Ainsi les lignes 56-58 sont très proches du Prologue, 3 ; l'expression *pedes animorum nostrorum* (103) se retrouve en Prol., 12 ; les deux termes *obsequium*, *consortium* se lisent en Prol., 15 ; *munus* (144) est employé en Prol., 18, bien que dans un sens différent, dans un contexte identique.

In trecentis enim numero, secundum computum graecum, tau littera significatur, in qua evidens sigillum crucis ostenditur¹. Quos tamen trecentos in tribus partibus
70 divisit, quia victoria crucis in Trinitatis fide consistit.

3. Sed redeamus ad ordinem. Lavit ergo Abraham pedes Domino, lavit et Gedeon, sed servi Domino. Hoc super omnem admirationem est, quod in praesenti lectione refertur, quia Dominus pedes discipulorum
75 suorum lavare dignatus est. Et primum secundum litteram dicamus. Vide quam pia ista retributio fuerit. Apostoli secundum carnem de Abrahae, vel de Gedeon genere descendebant. Quia ergo pius et bonus est retributor Christus, lavit pedes discipulorum suorum, ut
80 vicem gratiae filiis redderet, quam a parentibus ipsorum acceperat². Illi pedes Domino laverunt; hic lavit pedes discipulorum suorum, et reddidit quidem vicem gratiae, sed multum potioem. Illi tunc pedes Domino
85 discipulorum suorum lavit, non ut sanctificaretur, sed ut eos sanctificaret. Illi pedes Domino laverunt, ut sua peccata delerent; hic pedes discipulorum suorum lavit, ut eos ab omni sorde peccati mundaret. Abraham tunc tres focacios Domino obtulit³; ille filios eius in deserto
90 de quinque panibus saturavit⁴. Abraham tunc sub arbore quercus meridie Dominum requiescere fecit; Dominus filios eius meridie crucis suae umbra protexit, meridie enim erat quando Dominus crucifixus est. Abraham tunc Domino vitulum occidit; ille pro salute filiorum eius seipsum hostiam obtulit.
95

4. Sed nunc iam praesentis lectionis mysterium videamus.

67 numero: -rum L || 70 fide Trinitatis* *transp.* R || 73 omnem admirationem: -ne -ne L || 75 primum: ut *add.* R || 80 ipsorum *om.* L || 86 eos *om.* R || 87 suorum *om.* L || 88 peccati: -torum* R || 89 eius *om.* L || 91-92 Dominum... filios eius meridie *om.* R *per homocotel.*

g. Cf. Gen. 18, 6 || h. Cf. Matth. 14, 17 et parall.

la manière de compter des Grecs, est représenté par la lettre tau, qui est une image évidente de la croix¹. Ces trois cents hommes, toutefois, Gédéon les répartit en trois corps, parce que la victoire de la croix, c'est la foi en la Trinité.

3. Mais revenons au sujet. Abraham, donc, lava les pieds au Seigneur, Gédéon les lui lava aussi; mais comme des serviteurs à leur maître. Ce que nous rapporte la présente lecture, à savoir que le Seigneur a daigné laver les pieds de ses disciples, surpasse toute admiration. Tout d'abord, exposons le sens littéral. Vois quelle bonté il y a dans cet échange. Selon la chair, les Apôtres descendaient d'Abraham et de Gédéon. Donc, puisque le Christ récompense avec tendresse et bonté les services rendus, il a lavé les pieds de ses disciples pour rendre aux fils le service qu'il avait reçu de leurs pères². Eux, ils avaient lavé les pieds au Seigneur; lui, il a lavé les pieds de ses disciples, et leur a rendu, certes, le service reçu, mais en mieux encore. Eux, en effet, avaient lavé les pieds au Seigneur pour être sanctifiés, tandis que le Seigneur a lavé les pieds de ses disciples, non pour se sanctifier, mais pour les sanctifier. Eux ont lavé les pieds au Seigneur pour effacer leurs péchés; lui, il a lavé les pieds de ses disciples pour les purifier de toutes souillures du péché. Abraham, jadis, offrit au Seigneur trois galettes³; lui, avec cinq pains, il a rassasié les fils d'Abraham dans le désert⁴. Abraham, jadis, fit reposer le Seigneur à l'ombre d'un chêne, à midi; le Seigneur a protégé les fils d'Abraham à midi à l'ombre de sa croix: car il était midi quand le Seigneur fut crucifié. Abraham, jadis, tua un veau pour le Seigneur; lui, il s'est offert lui-même en sacrifice pour le salut des fils d'Abraham.

4. Mais voyons maintenant le mystère contenu dans la présente lecture, bien que ce que nous venons de dire

1. Sur la signification du Tau, voir H. RAHNER, « Das mystische Tau » dans *Symbole der Kirche*, p. 406 s., où sont cités l'épître à Barnabé, Tertulien, Cyprien, Grégoire d'Elvire, Jérôme, Ambroise, etc.

2. Même idée chez GRÉGOIRE D'ELVIRE, *Tract. S. Script.*, 2 (PLS I, 367).

mus, quamquam mysterium sit quod dicimus¹. Exiit ergo se Dominus tunicam et praecinxit se linteo. Misit aquam in pelvim et coepit lavare pedes discipulorum suorum et extergere linteo quo erat praecinctus. Non enim sine causa dicitur quod exuerit se Dominus tunicam, et sic laverit pedes discipulorum suorum. Nec alio plane tempore loti sunt pedes animorum nostrorum, vel mundata sunt mentis nostrae vestigia, nisi quando se Dominus tunicam exiit; tunc utique cum tunicam carnis assumptae in cruce deposuit, qua se quidem induerat in nativitate, sed exiit in passione. Exiit autem se tunicam carnis suae, ut nuditatem nostram contegeret. Denique, una tunica corporis Christi totum mundum vestivit². Et quamvis exuerit se Dominus tunicam carnis in passione, non tamen nudus erat, quia habebat indumenta virtutum. Hoc ergo de exuta tunica intellegitur.

5. Sed cum venisset ad Petrum ut lavaret pedes eius, sicut praesens lectio retulit, ait ad illum Petrus : *Non lavabis mihi pedes in aeternum. Respondens Dominus ait : Si non laveris pedes tuos, non habebis partem mecum. At ille respondens ait : Domine, non solum pedes, sed et manus et caput*¹. Primum sanctus Petrus excusabat obsequium Domini, quia indignum credebat ut sibi pedes a Domino lavarentur. Sed postquam ait Dominus ad illum : *Si non laveris pedes tuos, non habebis partem*

97 quamquam... dicimus om. R || 98 tunicam : -ca R || 99 pelvim : pelve L a. corr. pelvi* R || 101 tunicam : -ca R || 102 laverit : lavaret* L || 104 sunt om. R || nostrae om. R || quando : hoc quo R || 105 tunicam : -ca R || tunicam² : -ca L || 108 tunicam scripsi : -ca L R || 111 nudus tamen non erat* transp. R || quia : qui* L || 112 virtutum om. R || 115 sicut : -ti R || 117 habebis forte leg. habes cf. infra 122 || 118 ait : dixit L || et om. L || 119 excusabat : -vit L || 122 habebis : habes* R

1. Jn 13, 8-9

2. Ici commence l'exposé du « mystère ». Chromace s'arrête aux deux gestes successifs de Jésus : le fait d'ôter sa tunique, le lavement des pieds

soit déjà un mystère¹. Le Seigneur, donc, se dépouilla de sa tunique, et se ceignit d'un linge. Il versa de l'eau dans un bassin, et se mit à laver les pieds de ses disciples et à les essuyer avec le linge dont il s'était ceint. Ce n'est pas sans raison qu'il est dit que le Seigneur s'est dépouillé de sa tunique, et a ainsi lavé les pieds de ses disciples. Les pieds de nos âmes n'ont été lavés, et les pas de notre esprit purifiés, qu'au moment où le Christ s'est dépouillé de sa tunique ; alors, sur la croix, il a réellement quitté la tunique de chair qu'il avait prise et revêtue lors de sa naissance, et dont il se dépouilla lors de sa passion. C'est pour couvrir notre nudité qu'il se dépouilla ainsi de la tunique de sa chair. De fait, cette seule tunique du Christ a suffi à revêtir le monde entier². Et bien que le Seigneur se fût dépouillé de la tunique de sa chair lors de sa passion, il ne se trouva pas nu pour autant, lui qui avait ses vertus pour vêtement. Voilà ce que signifie le fait d'avoir quitté la tunique.

5. Mais, quand il se fut approché de Pierre pour lui laver les pieds, comme l'a rapporté la présente lecture, Pierre lui dit : « Tu ne me laveras jamais les pieds. Le Seigneur lui répondit : Si je ne te lave pas les pieds, tu n'auras pas de part avec moi. Et il lui répondit : Seigneur, non seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête¹. » D'abord, saint Pierre refusa le service du Seigneur, parce qu'il se croyait indigne d'avoir les pieds lavés par le Seigneur. Mais, quand Jésus lui eut dit : « Si je ne te lave pas les pieds, tu n'auras pas de part

lui-même. Ce dernier est le symbole du baptême par lequel nous sommes lavés de toute la souillure contractée en Adam. On notera cette insistance sur Adam pécheur (127 et 132). On notera aussi que pour Chromace, qui s'écarte en ceci d'Ambroise (*Sacr.*, III, 4-7 ; *Myst.*, 31-33), le rite du lavement des pieds des catéchumènes n'a aucune efficacité par lui-même. Il est tout orienté vers le baptême dont il est le type, la figure. — Sur Jean 13, 1 s., on consultera, outre le commentaire du P. LAGRANGE, M. E. BOISMARD, « Problèmes de critique textuelle concernant le quatrième évangile » dans *Revue Biblique*, t. LX (1953), p. 353-356 ; « Le lavement des pieds », *ibid.*, t. LXXI (1964), p. 5-24 ; F. M. BRAUN, *Jean le Théologien*, t. III (1966), p. 183-189.

2. Sur ce passage, voir *Introd.*, p. 69-70.

mecum, non recusavit Christi obsequium, ut haberet cum Christo consortium. Et ideo quia cognovit in lavatione pedum magnum esse mysterium, propterea dixit :
 125 *Non solum pedes, sed et manus et caput.* Pedes obtulit, ut gressus vitae qui polluti fuerant in Adam sorde peccati, baptismo lavarentur. Manus obtulit, ut, quia Adam manus suas polluerat quas illicite extenderat
 130 ad arborem, manus nostrae sacro Christi baptismo mundarentur. Caput obtulit ad lavandum, ne sensus animae eius, qui in capite est, in peccantis Adae sordibus remaneret. Ac per hoc, totum se baptismo offerebat, qui totum se lavari cupiebat, ut per lavationem capitis cor
 135 mundum possideret ; in lavatione manuum, opera iustitiae¹ faceret ; in lavatione vero pedum, ut per viam veritatis mundis gressibus ambularet.

6. Lavit ergo Dominus pedes discipulorum suorum, ne in nobis aliqua peccati vestigia de Adae sordibus
 140 remanerent. Lavat enim nunc Dominus pedes servorum suorum, quos ad gratiam baptismi salutaris invitat. Et si per homines exerceri huiusmodi officium videatur, opus tamen illius est qui auctor est muneris, et ipse facit quod ipse instituit. Nos officium exhibemus ; ille munus
 145 largitur. Nos officium, ille imperium. Sed illius munus est, etiam si nostrum obsequium est. Illius gratia est, etiam si nostrum officium est. Nos pedes corporis lavamus ; ille autem lavat gressus animorum. Nos aqua corpus tingimus ; ille peccata remittit. Nos tingimus ;
 150 ille sanctificat. Nos in terra manus imponimus ; ille de

124 et ideo quia scripsi : et ideo L et quia R || 125 propterea dixit : ait R || 126 s. *Folium aversum quod est pagina ultima codicis, tam corruptum existit, atrita scriptura deletaque, ut L cum R ex integra parte conferre non poterim. Attamen inter duos manuscriptos procul dubio non sunt discrepantiae, aut si qua fuerit, minima.* || 128 baptismo : Christi add. R || 130 arborem : -re L || sacro : sacro L || 133 remaneret : -re L || 134 per lavationem : lavatione R || 135 lavatione : lotionem R || 136 ut om. R || 139 aliqua om. L || vestigia peccati transp. L || 140 remanerent : -ret L || lavat : -vit L || servorum : discipulorum R || 142 videatur : videbatur L || 143 qui auctor : quia

avec moi, il ne refusa plus le service du Christ ; et reconnaissant que ce lavement des pieds recouvrait un grand mystère il dit : « Non seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête. » Il présenta ses pieds, pour que les pas de notre vie qui avaient été en Adam salis par la souillure du péché, fussent lavés par le baptême. Il présenta ses mains, pour que nos mains soient purifiées par le baptême sacré du Christ, parce qu'Adam avait sali ses mains en touchant à l'arbre malgré la défense. Il présenta sa tête à laver, pour que son intelligence dont la tête est le siège, ne demeurât pas dans la souillure d'Adam pécheur. Ainsi, il s'offrait tout entier au baptême, il désirait être lavé tout entier, pour avoir un cœur pur en ayant la tête lavée, pour opérer les œuvres de justice¹ en ayant les mains lavées, pour suivre, les pieds lavés, le chemin de la vérité avec une démarche pure.

6. Donc, le Seigneur a lavé les pieds de ses disciples pour qu'il ne reste en nous aucune trace du péché qui avait souillé Adam. Maintenant, en effet, le Seigneur lave les pieds de ses serviteurs, de ceux qu'il invite à la grâce du baptême salutaire. Même si pareil office semble exercé par des hommes, c'est l'œuvre, cependant, de celui qui est l'auteur de ce don, et c'est lui qui opère le rite qu'il a lui-même institué. Nous, nous remplissons l'office ; c'est lui qui accorde le bienfait. A nous l'office, l'ordre vient de lui. La grâce vient de lui, même si c'est nous qui accomplissons le service. Nous lavons les pieds des corps, lui, lave les pieds de l'âme ; nous plongeons le corps dans l'eau, lui, remet les péchés ; nous baptisons, lui, sanctifie. Nous, sur terre, nous imposons les mains ;

ultor L || 146 est gratia* transp. R || 147 corporis pedes* transp. R || 148 autem om. R

1. S'agit-il de tout l'agir vertueux (cf. S. 6, p. 181, n. 1 ; 12, p. 229, n. 1), ou des œuvres de charité proprement dites (cf. S. 11, p. 222, n. 1) ? Il est permis d'hésiter.

caelo Sanctum Spiritum donat¹. Quapropter, filii catechumeni, festinare² debetis ad gratiam baptismi, ut depositis sordibus peccatorum, mundi per omnia efficiamini apud Dominum et Salvatorem nostrum, Iesum³ Christum...³.

SERMO XVI

< In nocte magna I⁴ >

1. Omnes quidem vigiliae quae in honore Domini celebrantur gratae et acceptae sunt Deo, sed haec vigilia

155 Christum : qui regnat in saecula saeculorum. Amen *add. L* Dominum nostrum qui cum Deo Patre et Spiritu sancto unus et verus Deus vivit et regnat per omnia saecula saeculorum. Amen *add. R*

Ce sermon a été édité dans la Revue bénédictine, t. LXXII (1962), p. 273-274, d'après l'unique bréviaire de Ripoll (R). La découverte de plusieurs nouveaux témoins permet de publier ici un texte qui s'écarte notablement de la première édition.

La présente édition est basée sur les trois manuscrits suivants :

Montpellier, Archives départementales, sans cote (XII), homiliaire découvert à Gignac (Hérault) et provenant d'une église de la région (M),

Seo d'Urgel, Archive Capitulaire, sans cote (XII), fragment d'homiliaire de la Seo d'Urgel (S),

Tarragone, Bibliothèque Provinciale, Santes Creus 139 (XII) (T).

Étant donné les nombreux et importants remaniements que le compilateur de l'homiliaire de Ripoll a fait subir à son texte, il était sans intérêt d'en reporter dans l'apparat toutes les variantes. Cependant, à plusieurs reprises, sa leçon coïncide avec celle de M. Tous ces cas ont été signalés entre parenthèses dans l'apparat.

Le cas de ce sermon est en effet identique à celui du S. 8. Nous nous trouvons en présence de deux familles de manuscrits :

— d'une part M, apparenté à R,

— d'autre part S et T, copies contemporaines dérivant d'un même intermédiaire z, lequel comportait quelques remaniements. S et T offrent en effet en

M fol. 285-287.

T fol. 1 r-v.

S fol. 4 r-v.

R fol. 180 v-181 v.

Hunc titulum praem. codd : Incipit sermo in die resurrectionis D. n. I. Christi M Item unde supra S In vigilia Paschae sermo sancti Augustini T ||
2 omnes : karissimi praem. S T

lui, du ciel, donne le Saint-Esprit¹. C'est pourquoi, catéchumènes, mes fils, vous devez vous hâter² de recevoir la grâce du baptême, pour vous débarrasser des souillures du péché, et devenir parfaitement purs aux yeux de notre Seigneur et Sauveur, Jésus-Christ³...

SERMON 16

< Premier sermon pour la Grande Nuit⁴ >

1. Toutes les veillées que l'on célèbre en l'honneur du Seigneur sont, certes, agréables à Dieu et agréées de

commun : Paddition de carissimi (2), la leçon evidentius mysterium divinitatis et carnis ostenditur (20), l'omission de inferna (27) attesté par M et R

1. On ne saurait insister plus fermement sur le rôle ministériel de l'évêque. A trois reprises Chromace emploie le terme *officium*. Y répond d'une part *opus auctor(is)* et *imperium*, d'autre part *munus* et *gratia*. *Munus*, pris ici au sens passif, est en fait synonyme de *gratia* : il s'agit de la grâce du baptême (*spiritalis munus*, dit AMBROISE dans *Myst.*, 20, 70), et une inscription du baptistère de Sainte-Anastasie à Rome portait que le baptême confère le *vitalis aeternae munus*; cf. O. PERLER, « L'inscription du baptistère de Sainte-Thècle à Milan » dans *Rivista di archeologia cristiana*, t. 27 (1951), p. 149. Rapprocher d'*auctor muneris* l'*auctor paschae*, et l'*auctor mysterii* du S. 17 A, 36. Sur la succession des rites baptismaux ici évoqués, voir *Introd.*, p. 99-101.

2. Le terme *festinare* revient au moins deux fois dans les sermons d'Augustin aux catéchumènes. S. POQUE qui cite ces deux textes (*Sermons pour la Pâque*, SC 116, p. 23) y voit une allusion au chant du psaume 41. L'inscription ambrosienne de Sainte-Thècle de Milan exprimait également cet empressement des catéchumènes : *Huc venient alacres... Huc sancti properent*; cf. O. PERLER, *op. cit.*, p. 156-157.

3. Dans son état originel, l'homélie comportait vraisemblablement une doxologie. Celles qui nous sont restituées par les deux témoins manuscrits n'offrent pas des garanties suffisantes d'authenticité.

4. Pour ce sermon et le suivant prononcés au cours de la Vigile pascale le titre *in nocte magna* est emprunté au capitulaire du *codex Rehdigeranus*. Si l'on ne peut affirmer que l'appellation remonte au iv^e-v^e siècle, du moins appartient-elle à une tradition de l'Église d'Aquilée antérieure à l'époque carolingienne.

super omnes vigilias est. Denique peculiariter nox haec
 5 *vigilia Domini* nuncupatur. Hoc enim scriptum legimus :
Haec, inquit, vigilia Domini est pro custodia omnibus
filiiis Israhel^a. Recte autem nox haec proprie *vigilia*
Domini nuncupatur, quia ad hoc ille vigilavit in vita
 ne nos dormitaremus in morte. Suscepit quidem pro
 10 nobis somnum mortis per mysterium passionis ; sed
 somnus ille Domini totius mundi *vigilia* factus est,
 quia mors Christi somnum a nobis aeternae mortis exclu-
 sit. Hoc enim ipse per prophetam declarat dicendo :
Post, inquit, dormivi et vigilavi et somnus meus mihi
 15 *dulcis factus est*¹. Dulcis plane somnus ille Christi factus
 est, qui nos ad dulcem vitam de amara morte revocavit.

Dicitur ergo nox haec *vigilia Domini* quia etiam in
 ipso passionis suae somno vigilavit, sicut ipse per Salo-
 monem demonstrat cum dicit : *Ego, inquit, dormio et*
 20 *cor meum vigilat*^b ; per quod evidenter in se mysterium

(bien que ce dernier ait glosé inferni profunda) et aussi par le témoin germanique β (cf. infra). On trouve également dans S et T la variante primogenita hominum et pecorum occisa qui est une corruption de la leçon conservée par M et R (79). Enfin miscratione de M R doit être préféré à misericordia de S T.

Le sermon se trouve incomplet de la fin (desinit moriendo donaret, 56) dans deux homiliaires de l'Archive Capitulaire de Barcelone, mss 109 et 111, respectivement du début du XV^e siècle et du XIV^e siècle. Ces témoins offrent la même recension que S T. Même recension, mais considérablement remaniée, dans le ms. 11 du fonds Roda de l'Archive Capitulaire de Lérida, fol. 193-194 (ad calcem sous la rubrique sermo beati Hieronimi).

Ces trois manuscrits n'apportant rien de positif pour l'établissement du texte n'ont pas été retenus.

Le compilateur bavarois de l'homiliaire sur les évangiles dérivé de Mondsee (β) a utilisé ce texte. Il n'a retenu que quelques phrases (des § 1-2) qu'il a d'ailleurs profondément remaniées. Seule son incise dormivit ergo caro Christi in sepulchro, sed divinitas eius inferna lustrabat permet de proposer la leçon lustrabat de S T (27) comme préférable à la leçon lustravit de M R.

La découverte, alors que l'ouvrage était sous presse, d'un témoin germanique de ce sermon : Wolfenbüttel 42. 7, Aug. 2^o [XIII], fol. 45 r-46 r, témoin indépendant de l'homiliaire carolingien et présentant le texte dans son intégralité (ne manquent que les trois dernières lignes), n'apporte pas de modification au texte ici édité. Notons simplement les points suivants :

en 17, le manuscrit de Wolfenbüttel (W) a quia (= R) ;
 en 18 et 22, W se retrouve avec R pour la var. evigilavi ;

lui ; mais cette veillée-ci est au-dessus de toutes les autres ; aussi cette nuit porte-t-elle tout particulièrement le titre de « veillée du Seigneur ». Nous lisons en effet : « C'est la veillée du Seigneur, que tous les fils d'Israël doivent observer^a. » Cette nuit porte bien son titre de « veillée du Seigneur », parce qu'il s'est éveillé vivant afin que nous ne restions pas endormis dans la mort. Il a, en effet, souffert pour nous le sommeil de la mort par le mystère de sa passion ; mais ce sommeil du Seigneur est devenu la veillée du monde entier, parce que la mort du Christ a chassé loin de nous le sommeil de la mort éternelle. Il le déclare, en effet, lui-même par le prophète : « Puis j'ai dormi et je me suis réveillé, et mon sommeil m'a été doux¹. » Certes, ce sommeil du Christ, qui nous a rappelés de l'amertume de la mort à la douceur de la vie, n'a pu être que doux.

Cette nuit, donc, porte le nom de « veillée du Seigneur » parce qu'il veillait, même dans le sommeil de sa passion, comme il le montre lui-même par Salomon : « Je dors, dit-il, mais mon cœur veille^b. » Par quoi nous est rendu

en 27, W offre la variante perlustrabat ;

en 48 et 51, W se retrouve avec R pour la var. in inferno (ad inferna M S T) ; mais le codex W ayant, lui aussi, apporté des remaniements au texte, on pourrait se trouver, de part et d'autre, en présence d'une correction ;

en 79, W offre la var. primogenita occisa. L'omission de Aegyptiorum attestée par M R est surprenante dans un manuscrit qui, par ailleurs, a fort peu d'omissions. Il est à noter aussi que la var. occisa de W est précisément celle de S T. Faudrait-il supposer que W a conservé la leçon primitive ?

5-8 Hoc enim... nuncupatur in marg. 1^o m. T || 5 legimus : est S T (R) || 8 vita : -tam M || 9 morte : -tem M || suscepit : enim add. M || 12 a nobis om. S T (def. R) || 14 Post : Ego T (R) || 17 quia scripsi cum R : qui M qua S T || 20 evidenter M (R) : evidentiis S T || in se om. S T (R)

a. Ex. 12, 42 || b. Cant. 5, 2

1. Ps. 3, 6 bloqué avec Jér. 31, 26. Augustin, dans ses sermons pour la Vigile pascale, cite également ce verset du Ps. 3 et le verset 4 du Ps. 120 (cf. infra).

divinitatis et carnis ostendit. Dormivit enim carne, vigilavit divinitate, quia divinitas dormire non poterat. Hoc enim dictum de divinitate Christi legimus : *Ecce non dormitabit neque obdormiet qui custodit Israhel* ^c. Inde ²⁵ est ergo quod ait : *Ego dormio et cor meum vigilat*, quia in passionis suae somno carne dormivit, sed divinitas inferna lustrabat, ut hominem qui in inferno tenebatur eriperet. Voluit enim Dominus et Salvator noster ³⁰ omnia loca lustrare ut omnium misereretur. De caelo ad terram descendit ut mundum visitaret. De terra iterum ad inferna descendit ut illuminaret eos qui in inferno tenebantur, secundum dictum prophetae qui ait : *Qui sedetis*, inquit, *in tenebris et umbra mortis lux orta est vobis* ^d. Congruè itaque nox haec *vigilia Domini* nuncupatur, in qua non solum hunc mundum illuminavit, ³⁵ sed etiam eos qui erant apud inferos illuminavit.

2. Unde hanc vigiliam Domini et angeli in caelo et homines in terra et animae fidelium in inferno ¹ celebrant. Celebrant hanc vigiliam Domini angeli in caelo, ⁴⁰ quia morte sua Christus mortem destruxit, inferna calcavit, mundum salvavit et hominem liberavit ². Et iure celebrant quia salus mundi gaudium angelorum est. Quod si unius peccatoris paenitentia, ut legitur in evangelio, laetitia angelorum est in caelis ^e, quanto magis ⁴⁵ totius mundi redemptio. Celebrant et homines in terra,

²¹ ostendit *M* (*R*) : -ditur *S T* || dormivit : dormit *M* || ²⁴ dormitabit : -vit *S T* (*def. R*) || Inde est *M* : idem *S* id est *T* (*def. R*) || ²⁷ inferna *M* (*R*) : om. *S T* || lustrabat : -vit *M* (*R*) || tenebatur : teneatur *M* || ²⁸ enim om. *S T* (itaque *R*) || ³¹ in inferno : ad inferna descendit *M ex ead. lin.* || ³³ sedetis : seditis *T a. corr. S* || ³⁷ hanc vigiliam : hac -lia *M* || ⁴³ quod om. *M* || paenitentia : -tiam *M*

c. Ps. 120, 4 || d. Is. 9, 2 || e. Cf. Lc 15, 7, 10

1. Les enfers désignent ici le séjour des morts, au nombre desquels sont les âmes des justes. Sur ce point, Chromace ne s'éloigne pas de la croyance commune à son époque : dans l'attente de la résurrection et du jugement à la fin des temps, les âmes des fidèles demeurent dans un état intermédiaire,

manifeste, de toute évidence, le mystère de sa divinité et de sa chair. Il a dormi selon la chair, mais sa divinité veillait, car la divinité ne pouvait dormir. Nous lisons, en effet, cette parole à propos de la divinité du Christ : « Voici qu'il ne dort ni ne sommeille, celui qui garde Israël ^c. » En disant : « Je dors, mais mon cœur veille », il signifie la même chose ; car, dans le sommeil de sa passion, il a dormi selon la chair, mais sa divinité visitait les enfers pour en tirer l'homme qui y était retenu captif. Notre Seigneur et Sauveur voulut en effet visiter tous les lieux pour faire miséricorde à tous. Il descendit du ciel sur la terre pour visiter le monde ; il descendit encore de la terre aux enfers pour porter la lumière à ceux qui y étaient captifs, selon la parole du prophète : « Vous qui êtes assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort, la lumière s'est levée sur vous ^d. » Donc, il convient d'appeler cette nuit « veillée du Seigneur », puisqu'en cette nuit, il a non seulement fait luire sa lumière sur le monde, mais aussi sur ceux qui étaient aux enfers.

2. Par conséquent, les anges dans le ciel, les hommes sur la terre, et les âmes des fidèles dans les enfers ¹, célèbrent cette veillée du Seigneur. Dans le ciel, les anges célèbrent cette veillée du Seigneur, parce que le Christ, par sa mort, a détruit la mort, foulé aux pieds les enfers, sauvé le monde et délivré l'homme ². Et ils la célèbrent à juste titre, car le salut du monde réjouit les anges. Que si le repentir d'un seul pécheur, comme on le lit dans l'évangile, est cause de joie pour les anges, dans le ciel ^e, combien plus la rédemption du monde entier. Les hommes,

comportant une participation imparfaite aux biens célestes. La vie aux enfers n'exclut donc nullement un bonheur inchoatif. Seuls les martyrs font exception : ils entrent dès leur mort dans la béatitude ; cf. S. 14, 48-50 et n. 1. La pensée d'Augustin a été spécialement étudiée par É. LAMIRANDE, *L'Église céleste selon saint Augustin*, Paris 1963, p. 197 s., surtout 217-222. Sur l'Hadès chrétien et les problèmes qui s'y rapportent, voir A. STUBER, *Refrigerium interim. Die Vorstellungen vom Zwischenzustand und die frühchristliche Grabeskunst*, Bonn 1957.

2. Il se pourrait que ce passage fasse écho à une hymne liturgique. *Mortem destruxit, inferna calcavit* : les deux expressions se trouvent déjà chez Méliton (*SC* 123, p. 122, 780-782).

quia pro salute humani generis Christus mortem suscepit, ut mortem moriendo devinceret. Celebrant et animae fidelium ad inferna, quia idcirco Christus ad inferna descendit ne in eas mors inferni regnaret.

50 Et quid mirum si hanc vigiliam Domini angeli in caelo, homines in terra, animae ad inferna celebrent, cum ille qui mori pro nobis dignatus est, creator caeli et terrae et infernorum sit ? Plus adhuc dicere debemus, quia hanc vigiliam Domini Pater ipse celebrat cum
55 Filio et Spiritu Sancto, quia iuxta voluntatem Patris Filius mortem suscepit, ut vitam nobis moriendo donaret. Haec ergo vigilia non solum hominum et angelorum festivitas est, sed et Patris et Filii ac Spiritus Sancti, quia salus mundi laetitia Trinitatis est. Et ideo cum
60 omni devotione tantae noctis vigiliam celebrare debemus, quia hac nocte mors destructa est, mundus redemptus est, populus liberatus est.

3. Recte ergo haec nox *vigilia Domini* nuncupatur, quia in honore nominis ipsius in toto mundo celebratur.
65 Tot singulorum preces, quot desideria sunt ; tot lumina eorum, quot vota meritorum. Vincuntur tenebrae noctis lumine devotionis ¹.

Gaudent angeli in caelo ad huius vigiliae sollemnitatem. Gaudent homines in terris. Gaudent ipsae infernae
70 potestates ², quia et ad ipsas pervenit tanta noctis huius

48 ad inferna : descensae *add. supra lin. 1^a m. T (et sic postea 51) ||*
52 cum : qui *M ||* 55 Spiritu : cum *praem. S T ||* quia : certe *S ||* voluntatem : -te *M ||* 64 in toto mundo celebratur : c. toto mundo *M ||* 65 lumina scripsi : lumen *M S T (luminaria R) ||* 69 infernae : inferae* *S inferi* T (R) ||*
70 et om. *S T ||* huius om. *S T*

1. La lumière est d'abord prise au sens propre (*tot lumina eorum*), puis au sens figuré (*lumine devotionis*). Au cours de la Vigile pascale, les fidèles portaient en main des flambeaux dont la clarté évoque à l'esprit de Chromace la piété fervente (*devotio*), la vie sainte et la prière (*vota meritorum*) du peuple chrétien. Il y a parallélisme entre *preces* et *desideria*, *lumina* et *vota* ; dans les deux incises, le rite (prière liturgique, lumières) traduit les sentiments intérieurs de l'assemblée. L'expression *vota meritorum* surprend. A deux re-

eux aussi, la célèbrent sur la terre, parce que c'est pour le salut du genre humain que le Christ a souffert la mort, pour vaincre la mort par sa mort. Les âmes des fidèles, dans les enfers, la célèbrent, elles aussi, parce que le Christ est descendu aux enfers précisément pour faire cesser le règne de la mort et des enfers sur elles.

Et quoi d'étonnant si cette veillée du Seigneur, les anges dans le ciel, les hommes sur la terre et les âmes aux enfers la célèbrent, alors que celui qui a daigné mourir pour nous est le créateur du ciel, de la terre et des enfers ? Mais nous devons dire encore plus : oui, cette veillée du Seigneur, le Père lui-même la célèbre avec le Fils et avec le Saint-Esprit, parce que c'est selon la volonté du Père que le Fils a souffert la mort, pour nous donner la vie par sa mort. Cette veillée, donc, n'est pas seulement une fête pour les hommes et les anges, mais aussi pour le Père, le Fils et le Saint-Esprit, parce que le salut du monde, c'est la joie de la Trinité. Voilà pourquoi nous devons célébrer en toute dévotion les veillées de cette nuit si grande : c'est en elle que la mort fut détruite, le monde racheté, et le peuple délivré.

3. C'est donc à juste titre que cette nuit est dite « veillée du Seigneur », puisqu'elle se célèbre dans le monde entier en l'honneur de son nom. Aussi nombreuses sont les prières de chacun que le sont ses désirs ; autant il y a de lumières que de vœux et de mérites. Les ténèbres de la nuit sont vaincues par la lumière de notre dévotion ¹.

Les anges, dans le ciel, se réjouissent pour la solennité de cette veillée ; les hommes se réjouissent sur terre. Même les puissances des enfers ² se réjouissent, parce que la grande solennité de cette nuit est parvenue jusqu'à

prises dans le même sermon, Chromace emploie *merita* dans le sens courant de « mérite », « valeur spirituelle » de la vie chrétienne. Ici *meritorum* semble être un masculin à sens actif (pour *merentium*).

2. Ces puissances infernales ne peuvent être les démons. On a vu plus haut que « les enfers » devaient être entendus dans le sens de « séjour des morts », au nombre desquels sont les justes. Les puissances infernales personnifient ici ce séjour des morts. On retrouve la division tripartite : ciel, terre, enfers.

sollemnitas. A qua sollemnitate licet Iudaei adhuc vel gentiles alieni videantur, non tamen sine gaudio sunt, quia vincuntur occulta quadam gratia ac virtute nominis Christi qui omnibus dominatur. Denique aliquanti
75 gentilium vel Iudaeorum sollemnitatem huius vigiliae nostrae tamquam propriam celebrant vel laetitia mentis, si non ritu religionis ¹.

4. Et quia haec est nox in qua dudum primogenita Aegyptiorum percussa sunt et filii Israhel liberati sunt ²,
80 oremus Dominum toto corde, tota fide, ut nos de omni incursione hostium, de omni metu inimicorum liberare dignetur. Non respiciat ad merita nostra sed ad suam misericordiam, qui etiam dudum filios Israhel non pro merito ipsorum, sed pro sua misericordia liberare dignatus est. Tueatur solita miseratione, repellat barbaras
85 nationes ³, faciat in nobis quod sanctus Moyses dixit ad filios Israhel : *Dominus pugnabit pro vobis et vos tacebitis* ⁴. Ipse pugnat, ipse vincit, si misereatur, si donet peccata, si non respiciat ad merita nostra, sed ad
90 suam clementiam, quia misereri etiam indignis consuevit. Quod ut facere dignetur in quantum possumus orare debemus. Ipse enim ait per prophetam : *Invoca me in die tribulationis, eripiam te et magnificabis me* ⁵.

75 Iudaeorum : ut eorum *M* || 76 laetitia : -tiam *M* || 77 si non : sine *T* || 79 Aegyptiorum percussa *M* (*R*) : hominum et pecorum occisa *S T* || 82 ad ² om. *S T* || 84 merito : nostro *add. M* || 85 solita : nos *add. T* || miseratione *M* (*R*) : misericordia *S T* || 87 pugnabit : -vit *M* || pro om. *M* || 89 sed : si *S* || 90 indignis : de *praem. M* || 92 enim om. *S* || 93 magnificabis me : a qua tribulatione ipse nos eripere dignetur qui vivit et regnat *add. S T*

f. Cf. Ex. 12 || g. Ex. 14, 14 || h. Ps. 49, 15

elles. Bien que les Juifs ou les païens semblent encore étrangers à cette solennité, ils ne sont pas, cependant, sans se réjouir, parce qu'une certaine grâce cachée, et la vertu du nom du Christ, qui règne sur tous, agit sur eux. Oui, un certain nombre de païens ou de Juifs célèbrent, comme si elle était leur, la solennité de cette veillée, qui est nôtre, au moins par la joie de leur âme, sinon par les rites du culte ¹.

4. Puisque c'est en cette nuit que, jadis, les premiers-nés des Égyptiens furent frappés, et les enfants d'Israël délivrés ², prions le Seigneur de tout notre cœur, de toute notre foi, pour qu'il daigne nous délivrer de toute attaque de nos ennemis et de toute crainte de nos adversaires. Qu'il ne regarde pas nos mérites, mais sa propre miséricorde, lui qui, jadis, a daigné délivrer aussi les enfants d'Israël, non pour leurs mérites, mais en considération de sa propre miséricorde. Qu'il nous protège par sa miséricorde accoutumée, qu'il repousse les nations barbares ³, qu'il opère en nous ce que le saint Moïse dit aux enfants d'Israël : « Le Seigneur combattra pour vous, et vous resterez muets ⁴. » C'est lui qui combat, lui qui remporte la victoire, s'il pardonne les péchés, s'il ne considère pas nos mérites, mais sa propre clémence, car il a coutume d'avoir pitié, même des indignes. Pour qu'il daigne le faire, nous devons prier autant que nous le pouvons. Car c'est lui-même qui dit par le prophète : « Invoque-moi au jour de l'angoisse, je te délivrerai et tu me rendras gloire ⁵. »

1. Chromace s'explique assez clairement sur cette participation des païens et des juifs à la Pâque chrétienne. Encore qu'il y soit fait allusion (*laetitia mentis*), il faut dépasser l'aspect proprement populaire (toute la cité était en fête dans la nuit pascale) pour atteindre l'efficace même du mystère pascale, mystère de rédemption, au plus profond du cœur humain (*vincuntur occulta quadam gratia ac virtute nominis Christi...*) : rien ne saurait échapper à l'universelle seigneurie du Christ ressuscité.

2. La situation géographique d'Aquilée l'exposait plus que toute autre ville importante de la péninsule aux incursions barbares ; cf. *Introd.*, p. 50.

SERMO XVII

< In nocte magna II >

1. Quanta sollemnitas noctis praesentis sit, mundus ipse testis est, in quo totius noctis huius vigiliae celebrantur; non immerito autem quia in hac nocte mors
5 devicta est, vita vivit, Christus a morte resurrexit; illa utique vita de qua Moyses dudum ad populum dixerat : *Videbitis vitam vestram pendentem in ligno die ac nocte et non credetis vitae vestrae* ^a. Haec ergo vita, id est Christus Dominus, pependit in ligno, cum suspensus est in
10 cruce pro mundi salute ¹. Cui vitae Iudaeorum populus credere noluit, < et ideo mortem incurrit >, quoniam qui vitam refugit mortem incurri necesse est.

2. Sed non sine causa haec vita die ac nocte a Moysse in ligno pendere praedicta est. Ipso quoque die corpus
15 Domini depositum est de cruce, ut legimus in evangelio ^b.

La découverte de deux nouveaux témoins de ce sermon : fragment d'homiliaire de la Seo d'Urgel (S), où il est incomplet, et l'homiliaire de Santes Creus de la Bibliothèque Provinciale de Tarragone (T), permet de ne pas tenir compte de la recension par trop remaniée du bréviaire de Ripoll (R) qui avait été la base de la première édition dans la Revue bénédictine. Le cas de ce sermon est donc identique au précédent.

Le compilateur de l'homiliaire sur les évangiles dérivé de Mondsee (β) a utilisé deux passages de ce sermon : lignes 2-5 remaniées (exorde de l'homélie où il utilise le S. 16, cf. supra); il a repris aussi certaines expressions des lignes 64-69.

S fol. 7 v.

T fol. 3-4.

Hunc titul. praem. codd. : Item eiusdem sermo sancti Ieronimi S Sermo sancti Augustini episcopi T || 9 Dominus om. T || 11 et ideo mortem incurrit supplevi (cf. infra 41)

a. Deut. 28, 66 || b. Cf. Matth. 27, 57 et parall. ; Jn 19, 38

SERMON 17

< Deuxième sermon pour la Grande Nuit >

1. Le monde entier, à travers lequel on célèbre durant cette nuit entière la veillée pascale, témoigne de la grandeur de la solennité de cette présente nuit. Et c'est à bon droit : car c'est en cette nuit que la mort a été vaincue, que la Vie est vivante, que le Christ est ressuscité des morts. Jadis, Moïse avait dit au peuple, à propos de cette Vie : « Vous verrez votre vie suspendue au bois de jour et de nuit, et vous ne croirez pas à votre vie ^a. » Cette Vie, donc, c'est-à-dire le Christ Seigneur, a été suspendue au bois lorsque le Christ fut suspendu en croix pour le salut du monde ¹. Pour n'avoir pas voulu croire à cette Vie, le peuple juif a encouru la mort, parce que celui qui fuit la Vie tombe nécessairement dans la mort.

2. Ce n'est pas sans raison que Moïse avait prédit que cette Vie serait suspendue au bois de jour et de nuit : c'est de jour que le corps du Seigneur fut descendu de la croix, comme nous le lisons dans l'évangile ^b ;

1. Alors que le thème du S. 16 pour la Vigile pascale était celui de la veille et de la fête (*vigilia, sollemnitas*), ce deuxième sermon pour la même Vigile débute par un commentaire de Deut. 28, 66 et se poursuit par un exposé sur Exode 13, 2. — Même interprétation de Deut. 28, 66 chez Irénée, Méliton, Tertullien, Cyprien, Novatien, Hilaire, Astérios, Athanase, Augustin, etc. Le P. DANIELOU a traité de ce *testimonium* dans *Études d'exégèse judéo-chrétienne*, p. 53 s. Il note, p. 67-69, l'intérêt de la citation telle que nous la trouvons chez Chromace : c'est exactement le texte de Méliton, avec *in ligno* en plus et « devant nos yeux » en moins. En outre, comme chez Méliton, nous constatons que le commentaire porte ici sur les mots « jour et nuit ». On trouve l'application de la nuit (*nocte*) aux ténèbres du vendredi saint chez Pierre II d'Alexandrie et le Pseudo-Grégoire de Nysse. Au IV^e siècle, Deut. 28, 66 « est devenu un texte privilégié comme prophétie de ces ténèbres, car il était le seul à les associer à la crucifixion » (J. DANIELOU, o. c., p. 72).

Sed cum adhuc medius dies esset, pendente Domino in cruce, tribus horis tenebrae factae sunt per universum mundum^e, ac per hoc die ac nocte Christus pependit in cruce, quia nox die medio supervenit. Non enim poterat sol ferre iniuriam creatoris sui, et ideo tenebris obtectus est, ne interesse Iudaeorum sceleribus cogere-
 retur. Horruit etiam sol tantum facinus Iudaeorum et idcirco velamen tenebrarum velut lugubrem vestem accepit, ut ostenderet se mortem Domini sui tamquam quibusdam obsequiis honorare. Vitam autem proprie Christum Dominum intellegendum ipse in evangelio manifestat dicendo : *Ego sum via, veritas et vita*^a. Via dicitur, quia ducit ad Patrem. Veritas, quia mendacium damnat. Vita vero quia morti dominatur. Unde non immerito dicitur contra mortem a propheta : *Ubi est mors aculeus tuus, ubi est mors victoria tua*^e ? Mors enim quae vincere solebat victa est morte victoris. Descendit itaque vita ad mortem ut ipsam mortem fugaret. Sicut in adventu lucis tenebrae extinguuntur, ita mors perempta est adventu pristinae vitae. Haec vita licet morti non esset obnoxia, suscepit tamen mortem per carnem ut mortem ipsam occulta virtute perimeret. Sicuti si leo pellem ovis induatur ut lupum decipiat, ita Christus qui vita est carnem suscepit ut mortem deciperet, carnis humanae devoratricem¹. Huic itaque quia Iudaei credere noluerunt mortem incurrerunt ; sed nos illi credere deberemus ut mortem possimus evadere.

3. Hoc tempus paschae est, de quo Moyses iam dudum ait ad populum dicens : *Hic mensis primus erit vobis*

16 Sed adhuc cum (cum supra lin.) transp. T || 18 die ac : die et S || 19 medio : media S || 36 suscepit tamen hic def. S mancus || 40 deciperet scripsi cum R : susciperet T

e. Cf. Matth. 27, 45 et parall. || d. Jn 14, 6 || e. I Cor. 15, 55

1. Chromace personifie la mort. Ce thème est proche de celui du « trompé »

mais, comme ce n'était encore que le milieu du jour lorsque le Seigneur fut suspendu en croix, il y eut des ténèbres sur le monde entier durant trois heures^e ; de ce fait, le Christ fut suspendu en croix de jour et de nuit, puisque la nuit survint au milieu du jour. Le soleil, en effet, ne pouvait supporter l'injure faite à son créateur ; aussi se recouvrit-il de ténèbres, pour ne pas se voir forcé d'assister au crime des Juifs. Oui, le soleil fut frappé d'horreur devant l'énorme forfait des Juifs ! Il se revêtit du voile des ténèbres comme d'un vêtement de deuil, pour bien montrer qu'il voulait, en lui rendant les devoirs funèbres, honorer la mort du Seigneur. Qu'il faille entendre par Vie le Christ Seigneur, c'est lui-même qui nous le montre dans l'évangile, quand il dit : « Je suis la voie, la vérité et la vie^a. » Il se dit la voie, parce qu'il conduit au Père ; la vérité, parce qu'il condamne le mensonge ; et la vie, parce qu'il commande à la mort. Par conséquent, ce n'est pas sans raison que le prophète s'en prend à la mort : « Mort, où est ton aiguillon ? mort, où est ta victoire^e ? » Car la mort, qui était toujours victorieuse, fut vaincue par la mort de son vainqueur. La Vie condescendit à mourir pour mettre en déroute la mort elle-même. De même qu'au lever du jour les ténèbres disparaissent, ainsi la mort fut-elle anéantie lorsque se leva la Vie éternelle. Bien que la Vie ne fût pas soumise à la mort, elle souffrit cependant la mort par sa chair, pour anéantir, par sa vertu cachée, la mort elle-même. Comme le lion qui revêtirait une peau de brebis pour tromper le loup, ainsi le Christ, qui est la Vie, prit chair pour tromper la mort, cette dévoreuse de chair humaine¹. Pour n'avoir pas voulu croire à cette Vie, les Juifs sont tombés dans la mort ; mais nous, nous avons dû croire en elle pour pouvoir échapper à la mort.

3. Voici le temps de Pâques. Jadis, Moïse en a parlé au peuple : « Ce mois sera pour vous le premier des mois

pour trompé » fréquent chez les Pères ; cf. G. AULEN, *Christus Victor* (1949), p. 79-81 ; H. TURNER, *Jésus le Sauveur* (1965), p. 31-32, 61-64.

in mensibus anni ¹. Sollemnitatem ergo temporis huius Moyses primum mensem nuncupavit et initium anni ¹. Hoc enim tempore initium anni computare debemus, in quo initium salutis accepimus. Hunc enim mensem
50 primum mensem nuncupare convenit in quo salvati sumus a morte. Unde multum errant gentiles qui mensem primum ianuarium esse existimant. Quomodo ergo mensis ianuaris primus anni potest intellegi cum
55 in illo mense totus mundus quodammodo sine gratia inveniatur et aridus ? Illo enim in tempore non herbae in terra sunt, non flores in arboribus, non gemmae in vitibus. Primus ergo mensis non est ianuaris quo omnia moriuntur, sed tempus paschae quo omnia vivificantur. Nunc enim herbae pratorum velut de morte resurgunt,
60 nunc flores in arboribus sunt, nunc gemmae in vitibus, nunc iam ipse aer laetus est novitate temporis, quo securus iam gubernator iter maris adgreditur ². Mensis ergo primus vel tempus novum hoc tempus paschae est, quo etiam ipsa mundi elementa innovantur. Nec
65 mirum sane si hoc tempore mundus innovetur, cum ipsum quoque genus hominum hodie innovatum sit. Innumerabiles denique populi sunt per universum mundum qui hodie in novitatem vitae per aquam baptismi surrexerunt, deposita vetustate peccati. Nam hoc tem-
70 pore et oves secure iam pariunt, quia nullum frigus hyemis pertimescunt. Ad quarum similitudinem hoc tempore Ecclesia Dei velut oves spiritalis greges fidelium tamquam agnos procreat Christo, nutriens eos lacte vitae et potu salutis. Haec sunt oves spiritalis de quibus
75 per Salomonem dicitur : *Ascendentes, inquit, velut oves de lavacro omnes geminantes et sine fetu nemo in eis* ³.

1. Ex. 13, 2 || g. Cant. 4, 2 (6, 5)

1. Les Pères ont fréquemment abordé cette idée à laquelle est sous-jacente celle de la création du monde à l'équinoxe de printemps ; cf. J. DANÉLOU, *Bible et Liturgie*, p. 389 s. Voir en particulier les citations d'Eusèbe de Césarée et Grégoire de Nazianze.

de l'année ¹. » Ainsi, Moïse a appelé la solennité de ce temps le premier et le début de l'année ¹. Il convient donc de compter le début de l'année à partir de ce temps où nous avons été sauvés de la mort. Par conséquent, les païens, qui tiennent que janvier est le premier mois, se trompent fort. Comment le mois de janvier pourrait-il être le premier de l'année, alors que c'est un mois où le monde entier se trouve, en quelque sorte, sans beauté et desséché ? Car, à ce moment-là, il n'y a ni verdure sur terre, ni fleurs aux arbres, ni bourgeons aux vignes. Le premier mois de l'année n'est donc pas celui de janvier, durant lequel tout est mort, mais le temps de Pâques, où tout revient à la vie. Car c'est maintenant que l'herbe des prés, en quelque sorte, ressuscite de la mort ; maintenant qu'il y a des fleurs aux arbres, et que les vignes bourgeonnent ; maintenant que l'air lui-même est comme heureux du début d'une année nouvelle ; maintenant que le timonier peut, en toute sécurité, partir sur le chemin de la mer ². Ce temps de Pâques est donc le premier mois, le temps nouveau, où même les éléments du monde se renouvellent. Et certes, rien d'étonnant qu'en ce temps le monde se renouvelle, puisqu'en ce jour, le genre humain est renouvelé. Car, par le monde entier, innombrables sont aujourd'hui les peuples que l'eau du baptême ressuscite pour une nouvelle vie, débarrassés de la vieillesse du péché. En ce temps, en effet, les brebis elles aussi mettent bas en toute sécurité, parce qu'il n'y a plus à craindre le froid de l'hiver. En ce temps, l'Église de Dieu, comme des brebis spirituelles, enfante au Christ, ainsi que des agneaux, les troupeaux des fidèles ; elle les nourrit du lait de la vie et du breuvage du salut. C'est de ces brebis spirituelles que parle Salomon : « Elles montent comme des brebis du bain ; toutes ont deux petits et il n'y en a pas de stériles ³. » Il nous montre ces brebis, c'est-à-dire

2. La navigation était fermée en Méditerranée, et donc dans l'Adriatique, du 11 novembre au 10 mars ; cf. VÉGÈSE, *Epitome rei militaris*, IV, 39, éd. C. Lang, p. 157.

Oves ergo istae, id est oves Ecclesiae, per lavacrum fetae ostenduntur quia per gratiam baptismi Deo filios procreant. Geminos ergo filios procreant, quia ex duobus
80 populis veniunt ad credulitatem¹.

4. Unde multum errant gentiles qui mensem primum vel tempus novum ianuarium mensem existimant, sed non mirum si errent in tempore qui errant in religione. Sed nos qui vere tempus novum hoc tempus paschae
85 credimus, diem sanctum cum omni iocunditate et exultatione et alacritate animi celebrare debemus, ut congrue dicere possimus id quod in praesenti psalmo respondimus : *Haec dies quam fecit Dominus, exultemus et laetemur in ea*^h. Quod confidenter dicere poterimus si praeceptis
90 eius fideliter in omnibus pareamus ut ad aeternam vitam et ad perpetuam exultationem regni caelestis pervenire possimus.

SERMO XVII A

< De Pascha² >

1. Cum Dominus et Salvator noster ad tempus passionis veniret, ut quanta apud eum beatitudo paschae

92 possimus : Praestante domino n. I. Chr. qui cum P. et S. s. vivit et regnat in s. s. Amen *add. T.*

Mêmes témoins que pour le S. 17 : fragment de la Seo d'Urgel (S) et homiliaire de Santes Creus (T).

Le compilateur de l'homiliaire de Ripoll avait probablement soudé ce texte au précédent : aucune séparation n'est en effet indiquée dans le bréviaire qui doit

S fol. 7 r-v.

T fol. 9 v-10.

Hunc titul. praem. codd. Item sermo sancti Ieronimi in die sancto Paschae S Item sermo sancti Augustini episcopi T || 2-4 Cum Dominus... ait scripsi cum β (praeter praemonstraretur : monstraretur β) : Cum D. et S. n. ad passionem veniret beatitudinem Paschae praemonstrare volens ait S Cum D. et S. n. ad tempus passionis veniret in quanta (reverentia supra lln.) apud eum beatitudo Paschae praemonstraretur ait T

l'Église, fécondées par le bain, car, par la grâce du baptême, l'Église enfante des fils à Dieu ; elle enfante des fils jumeaux, parce que, des deux peuples, on vient à la foi¹.

4. Donc, les païens, qui pensent que le premier mois, l'année nouvelle, c'est le mois de janvier, se trompent fort ; mais rien d'étonnant s'ils se trompent sur le temps, quand ils se trompent aussi en matière de religion. Quant à nous, qui croyons que le temps de Pâques est vraiment l'année nouvelle, nous devons célébrer ce saint jour en toute allégresse, exultation, et joie de l'âme, afin de pouvoir dire en toute vérité ce refrain du psaume que nous venons de chanter : « Voici le jour que le Seigneur a fait ; vivons-le dans la joie et l'allégresse^h. » Nous pourrions le dire en toute confiance, si nous obéissions en tout à ses commandements, en sorte de parvenir à la vie éternelle et à la perpétuelle exultation du royaume des cieux.

SERMON 17 A

< Sermon de Pâques² >

1. Lorsque notre Seigneur et Sauveur fut arrivé au moment de sa passion, il dit, pour montrer quel prix

reproduire la disposition de l'homiliaire. La recension de R n'a pas été retenue pour l'établissement du texte.

Le texte a été utilisé et glosé par le compilateur de l'homiliaire sur les évangiles dérivé de Mondsee (β). Il a conservé, semble-t-il, la teneur primitive de

h. Ps. 117, 24

1. Il s'agit du thème bien connu de l'Église venant du judaïsme et de la gentilité, thème rarement appliqué cependant à ce verset du *Cantique*.

2. Sur le contexte liturgique de ce sermon, voir *Introd.*, p. 94. Au matin de Pâques, après la longue veillée, la fatigue se faisait sentir, d'où la brièveté du sermon.

praemonstraretur, ait : *Desiderio desideravi pascha hoc*
 5 *manducare vobiscum* ^a. Quanta ergo festivitas paschae
 sit ex hoc ipso possumus agnoscere, quod Dominus et
 Salvator noster desideravit implere. Beatitudo huius
 paschae desiderabatur ab angelis, desiderabatur a lege,
 desiderabatur a iustis, desiderabatur a prophetis, sed
 10 tempus eius necdum advenerat. Et meditata quidem
 dudum in lege fuerat festivitas paschae huius, sed in
 figura. Quod ergo lex in figura meditata est ¹, Christus
 Dominus in veritate complevit. Verum enim pascha
 passio Christi est, unde et pascha nomen accepit ². Quod
 15 idipsum apostolicus sermo evidenter ostendit dicendo :
Nam et pascha nostrum immolatus est Christus. Itaque,
inquit, sicut idem apostolus dicit, sollemnitatem cele-
bremus non in fermento veteri neque in fermento malitiae
et nequitiae, sed in azimis sinceritatis et veritatis ^b. Exclu-
 20 dendum ergo omne fermentum malitiae et peccati de
 cordibus nostris est, ut pura mente et recta conscientia
 tamquam panes azimi efficiamur, ut digne pascha Christi
 celebrare possimus.

2. Verum si fermentum peccati et malitiae in corde
 25 tenemus, non meremur pascha Domini celebrare. Et
 ideo apostolus ait : *Expurgate vetus fermentum ut sitis*
nova conspersio, sicut estis azimi ^c. Azimi sumus si sine
 fermento malitiae manemus. Azimi sumus si alieni

l'incipit. Il en sera donc tenu compte pour l'établissement de ce dernier. Les trois homiliaires catalans (S T R) présentent en effet chacun une leçon différente.

Un passage assez long (16-explicit) a été également utilisé par le compilateur de l'homiliaire du Pseudo-Bède (n° 49), d'où il est passé dans l'homiliaire de Raban Maur (Homilla III in die sancto Paschae, PL 110, 140 B 11 - C 12). Le compilateur s'écarte peu de sa source. Il n'y avait pas lieu de se servir de ce nouveau témoin pour l'établissement du texte.

4 hoc pascha *transp.* S || 6 ipso : ipsum S || 7 implere : at *praem. supra*
ltn. (1^a manu ?) (adimplere) T || 13 Dominus *om.* T hodie *add.* S || 17 inquit
om. S || sicut *om.* T || sollemnitatem : Paschae *add.* S || 19 et veritatis *supra*

avait à ses yeux la joie de la Pâque : « J'ai désiré d'un grand désir manger cette pâque avec vous ^a. » Tout le prix de la fête pascale, nous pouvons donc le connaître à ceci que notre Seigneur et Sauveur a désiré l'accomplir. La joie de cette Pâque faisait le désir des anges, le désir de la Loi, le désir des justes, le désir des prophètes ; mais son temps n'était pas encore venu. Certes, jadis, cette fête de la Pâque avait été préparée dans la Loi, mais en figure ; ce que la Loi préparait en figure ¹, le Christ Seigneur l'a accompli en réalité. Car la passion du Christ est la Pâque véritable ; c'est d'elle que la fête a reçu le nom de « Pâque ² ». C'est ce que la parole de l'Apôtre montre à l'évidence : « Car le Christ, notre Pâque, a été immolé. Donec, comme le dit ce même Apôtre, célébrons la fête, non avec le vieux ferment, ni avec le ferment de malice et de méchanceté, mais avec les azymes de sincérité et de vérité ^b. » Il faut donc rejeter de nos cœurs tout ferment de méchanceté et de péché, pour devenir, par la pureté de cœur et la rectitude de conscience, comme des pains azymes, et pouvoir ainsi célébrer dignement la Pâque du Christ.

2. Si, au contraire, nous gardons au cœur le ferment du péché et de la méchanceté, nous ne méritons pas de célébrer la Pâque du Seigneur. Aussi l'Apôtre dit-il : « Purifiez-vous du vieux levain pour être une pâte nouvelle, puisque vous êtes des azymes ^c. » Nous sommes des azymes si nous demeurons sans ferment de méchanceté ; nous sommes des azymes si nous sommes étrangers

ltn. T || 22 digne : digni S || Christi : nostri S || 27 conspersio : conspersio S T
a. corr. || 28 manemus : maneamus T

a. Lc 22, 15 || b. I Cor. 5, 7-8 || c. I Cor. 5, 7

1. Quod lex in figura meditata est. Dans son Commentaire sur Matthieu, HILAIRE emploie à deux reprises *meditari* gouverné par *lex* (24, 1 ; 24, 6 ; voir aussi 24, 3). Déjà chez VICTORIN DE POETOVIO, *In Apoc.* 6, 4.

2. Voir pour cette étymologie devenue courante chez les Pères, C. MOHRMANN « Pascha, Passio, Transitus », *Études sur le latin des chrétiens*, I, p. 205-222 ; B. BOTTE, « Pascha », *L'Orient Syrien* 8 (1963), p. 213-226.

sumus ab omni conspersione peccati¹. *Modicum enim*
 30 *fermentum*, ut ait apostolus, *totam massam corrumpit*^a.
 Et ideo expurgare et abicere debemus a nobis omne
 fermentum peccati, ut sollemnitatem paschae frui
 mereamur, de qua ait Dominus ad discipulos : *Desiderio*
desideravi hoc pascha manducare vobiscum^e. Pascha ergo
 35 cum Christo manducamus quia ipse pascit quos ipse sal-
 vat. Ipse enim auctor paschae est, ipse auctor mysterii,
 qui idcirco festivitatem huius paschae implevit ut nos
 passionis suae cibo reficeret et salutari poculo recrearet².
 Quia ergo participes nos facere tantae festivitatis Domi-
 40 nus voluit, oremus ut sacramenta eius digne sumamus,
 ut iure benedictionem Domini consequi mereamur.
 Amen.

29 conspersione scripsi cum R : conscriptione S T || 33 de qua : sicut
 supra diximus add. S || 37-40 festivitatem... oremus def. in S lacerato ||
 40 ut : et S || 41 mereamur : qui cum P. et S. s. vivit et regnat deus in
 s. s. Amen add. S

d. I Cor. 5, 6 || e. Lc 22, 15

à tout levain de péché¹. « Car un peu de ferment », comme
 dit l'Apôtre, « corrompt toute la masse^a ». C'est pour-
 quoi nous devons nous purifier de tout ferment de péché
 et le rejeter loin de nous ; alors nous mériterons de jouir
 de la solennité de Pâques, dont le Seigneur dit à ses
 disciples : « J'ai désiré d'un grand désir manger cette
 pâque avec vous^e. » Nous mangeons cette Pâque avec
 le Christ parce qu'il est lui-même l'aliment de ceux
 qu'il sauve ; c'est lui l'auteur de la Pâque, lui, l'auteur
 de ce mystère ; il a accompli cette fête de la Pâque précé-
 sivement pour refaire nos forces par l'aliment de sa pas-
 sion, et nous redonner vigueur par le breuvage du salut².
 Puis donc que le Seigneur a voulu nous faire participants
 d'une si grande fête, prions-le de recevoir dignement
 ses sacrements, pour mériter ainsi à bon droit la béné-
 diction du Seigneur. Amen.

1. Cf. GAUDENCE DE BRESCIA, sermo 7 : *fermentum nequitiae confectum a
 diabolo de conspersione peccatorum* (PL 20, 884 C 8-9).

2. Cf. Introd., p. 75-76.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION	
Chapitre I. — Découvertes.....	9
Chapitre II. — La tradition manuscrite.....	17
1. Catalogne.....	17
2. Bavière.....	25
3. Apport de saint Césaire d'Arles et de l'Italie..	29
4. Tableau synoptique illustrant la tradition manuscrite.....	32
5. Liste et sigles des manuscrits. Stemma.....	37
Chapitre III. — Chromace et son temps.....	41
Chapitre IV. — Le prédicateur.....	55
1. L'homme et le style.....	55
2. La doctrine.....	62
Christologie.....	62
Ecclésiologie.....	69
Les sacrements.....	74
La vie chrétienne.....	77
Chapitre V. — La liturgie d'Aquilée au temps de Chromace.....	82
1. Les fêtes de Noël et de l'Épiphanie.....	83
2. Le Carême.....	87
3. Les fêtes pascales.....	93
4. Le baptême dans la nuit pascale.....	97
5. La dédicace de l'église de Concordia.....	103
Chapitre VI. — Les apports de la présente édition....	109
Bibliographie.....	115
Liste des abréviations.....	121
<i>Chromace d'Aquilée. I.</i>	19

TEXTE ET TRADUCTION

Sermon 1.	— Sur les Actes des Apôtres, où il est question des apôtres guérissant un boiteux.....	124
— 2.	— Sur la lecture des Actes des Apôtres, où il est question de Simon le Magicien.....	134
— 3.	— Sur le centurion Corneille et sur Simon Pierre.....	146
— 4.	— Sur les marchands chassés du temple...	158
— 5.	— Sur les paroles du Seigneur : Bienheureux les pauvres en esprit.....	166
— 6.	— Sur l'évangile selon Matthieu, où il est dit : La lampe de ton corps, c'est ton œil, et la suite.....	174
— 7.	— Pour la fête des saints Félix et Fortunat.....	182
— 8.	— Pour l'Ascension.....	182
— 9.	— Sur le Psaume 13, des sots et des insensés.....	194
— 10.	— Sur l'évangile de Matthieu où il est parlé du roi qui fit des noces pour son fils.....	204
— 11.	— Sur la femme qui oignit les pieds du Seigneur.....	212
— 12.	— Sur l'Épître aux Romains.....	222
— 13.	— Sur l'évangile de Matthieu, où il est dit : Jérusalem, Jérusalem, toi qui tues les prophètes.....	234
— 14.	— Sur la guérison du paralytique et le baptême.....	238
— 15.	— Sur le lavement des pieds.....	246
— 16.	— Premier sermon pour la Grande Nuit..	258
— 17.	— Deuxième sermon pour la Grande Nuit.....	268
— 17 A.	— Sermon de Pâques.....	274

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 5 DÉCEMBRE 1969
SUR LES PRESSES
DE PROTAT FRÈRES
A MACON